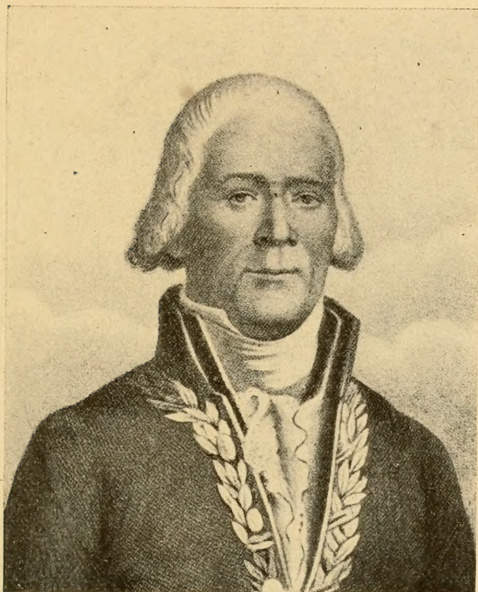
INSECTA

Revue illustrée d'Entomologie

INSECTA

Revue Illustrée d'Entomologie



G.-A. OLIVIER

Publication mensuelle de la Station Entomologique
de la Faculté des Sciences de Rennes

SEPTIÈME ANNÉE



IMPRIMERIE OBERTHUR, RENNES

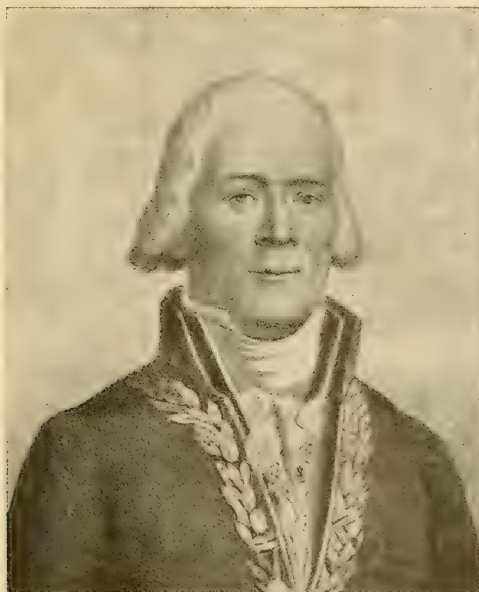
1917



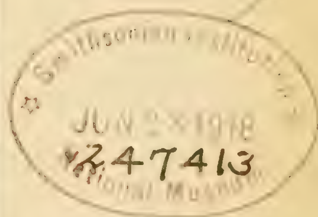
SEPTIÈME ANNÉE ANNÉE 1917 N°s 73-84

INSECTA

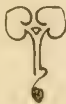
Revue Illustrée d'Entomologie



G.-A. OLIVIER



Publication mensuelle de la Station Entomologique
de la Faculté des Sciences de Rennes



IMPRIMERIE OBERTHUR, RENNES

1917



Sur le régime alimentaire de quelques VESPINÆ (*Vespa Crabro*)

Par L. Bordas,

Professeur adjoint à la Faculté des Sciences de Rennes.

On sait que les *Vespa crabro* peuvent, par leurs piqûres, produire chez l'Homme des accidents souvent mortels. Les journaux citent, chaque année, quelques cas de mort provoqués par de nombreuses piqûres de Guêpes ordinaires ou de Frelons.

Ces Hyménoptères se nourrissent surtout de fruits (pommes, poires, raisins, etc...) et commettent ainsi, en automne, de grands dégâts dans les jardins et les vignes.

Avec leurs puissantes mandibules, ils attaquent même l'écorce de certains arbres : Hêtres, jeunes Châtaigniers, Lilas et surtout les Frênes. En 1904 et 1906, nous avons vu, à Naves, près de Tulle, l'écorce de nombreux Frênes enlevée par larges plaques de plusieurs mètres de longueur, sur 10 à 13 centim. de large, au tronc et aux branches, déterminant la dessiccation ultérieure des tiges, des rameaux et finalement la mort des arbres.

Les *Vespa crabro, les Vespa vulgaris*, etc..., sont également carnivores. Il n'est pas rare de voir, en effet, dans les maisons, en automne, ces Insectes chasser les Mouches domestiques, les tuer avec leurs puissantes mandibules et les dévorer ensuite.

Les *Vespa crabro*, de taille plus grande que les Guêpes ordinaires, armées, d'autre part, de mandibules plus puissantes, sont non seulement frugivores, mais nettement carnivores, en octobre, après la récolte des fruits et la fin des vendanges. Elles se nourrissent alors d'Insectes divers : Mouches, Acridiens, Locustiens, Grillons, etc.... — J'ai été témoin, le 4 octobre 1906, à Moussours (5 kilom. de Tulle) d'une de ces chasses aux Grillons pratiquée par une *Vespa crabro* de grande taille. C'était dans une prairie aride et dont le gazon avait été com-

plètement desséché par suite d'un été torride. La surface du sol était criblée de trous habités par de jeunes Grillons de taille et d'âge très divers.

Les Frelons, assez nombreux, voletaient çà et là au-dessus du sol ; puis, guidés par leur instinct ou un sens spécial, s'abattaient subitement à côté de l'orifice externe d'un trou à Grillon, s'approchaient de l'orifice, en inspectaient minutieusement les bords, puis pénétraient brusquement dans l'intérieur de la galerie. Quand cette dernière était vide, la visite était de courte durée : la Guêpe y introduisait à peine la moitié de son corps, puis ressortait rapidement, pour reprendre son vol et visiter une nouvelle galerie. Parfois aussi, trompée par l'apparence, elle prolongeait son inspection, pénétrait jusqu'au fond du couloir et n'en ressortait qu'après s'être assurée qu'il était abandonné par le Grillon. Souvent, il arrivait aussi que l'Orthoptère, attaqué à l'improviste par l'importun visiteur, parvenait à sortir à la hâte de sa demeure et aller brusquement se cacher dans quelques touffes de gazon du voisinage. La *Vespa crabro* ressortait alors de la galerie à reculons sans songer à poursuivre la proie qui venait ainsi de lui échapper. Elle continuait ensuite ses périgrinations et ses recherches et allait de nouveau s'abattre non loin de là, sur un autre orifice de galerie à Grillon.

Si cette dernière contenait la proie convoitée, le Frelon pénétrait tout au fond de la galerie et demeurait ainsi, pendant quelques secondes, caché aux yeux de l'observateur. Au bout de peu de temps, on le voyait remonter le couloir à reculons, lentement et péniblement, s'agiter fiévreusement et entraîner sa proie. Une fois à la surface du sol, le Frelon saisissait étroitement le Grillon avec ses pattes, s'efforçait de le maintenir immobile et lui enfonçait son aiguillon dans la partie ventrale antérieure de l'abdomen. Le Grillon essayait en vain de se défendre avec ses mandibules, malheureusement impuissantes à entamer la carapace dure et épaisse de la *Vespa crabro*. Au bout de quelques secondes de lutte opinâtre, le Grillon, maîtrisé, réduit à l'impuissance et complètement immobilisé, fut maintenu par son adversaire victorieux.

Ce dernier commença alors son attaque et son œuvre de destruction. Avec ses puissantes mandibules, il se mit à couper une à une les diverses pièces buccales de sa victime : labium, mâchoires antérieures, mandibules, labre. Celles-ci furent sectionnées par leur base et brusquement séparées de la tête. La Guêpe attaqua ensuite avec furie la musculature céphalique, le cerveau, le thorax, après avoir détaché les pattes une à une. Les muscles du thorax furent, de même, dépecés et avalés. On voyait de larges faisceaux musculaires détachés et ingurgités par l'insecte. Au bout de quelques minutes, il ne resta du thorax que la carapace dorsale. Le Frelon était tellement absorbé dans sa besogne et dévorait sa proie avec une telle avidité, qu'il nous fut possible de nous approcher de très près et d'observer avec détails les diverses péripéties du drame. Peu après, l'Hyménoptère pratiqua avec ses mandibules, à la face inférieure de l'abdomen, une profonde incision par laquelle il absorba le sang et les substances liquides contenues dans cette partie du corps. Il allait continuer à dévorer le reste du Grillon, quand je le saisis brusquement et le soumis, de suite, à une dissection.

Le jabot était rempli d'une masse jaunâtre, imbibée de sucs divers, formant une sorte de bouillie compacte, constituée, en grande partie, par du tissu musculaire, reconnaissable à ses striations encore nettement caractérisées.

Dans un autre cas, l'attaque du Frelon contre le Grillon avait commencé un peu différemment. L'insecte, à l'aide de ses mandibules, avait fait une large ouverture à la face ventrale abdominale ; puis, après avoir dévoré les viscères, avait commencé par détacher les pattes métathoraciques et par dévorer les muscles du thorax.

L. Bordas.

Névroptères de l'Indo-Chine

Par le R. P. LONGIN NAVÁS, S. J.

2e SÉRIE [1]

Avec ce titre général de « Névroptères » je publie une suite à ma première Note, tout en admettant la division de cet ordre ancien de Névroptères en plusieurs ordres autonomes, dont je donnerai les noms à leurs places.

PARANEUROPTERA (ODONATA)

15. **Crocothemis erythræa** Brull. — Hanoï.

16. **Orthetrum sabinum** Drury. — Hanoï.

17. — **pruinosum** Burm. — Hanoï.

18. — **triangulare** Sel.

19. **Diplacodes trivialis** Ramb. — Hanoï.

20. **Neurothemis Tullia** Drury. — Hanoï.

21. **Rhyothemis variegata** L. var. **arria** Drury.

Tous ces Odonates, je les ai reçus de la part de M. La Boissière, de Paris, l'an 1913.

---

(1) Voir 1re série dans *Insecta* 1914, p. 133.

EPHEMEROPTERA

Famille Ephémérides

22. **Ephemera longiventris** sp. nov. (*fig. 7*).

Similis *sericæ* Etn.

Caput testaceo-fulvum, oculis nigris.

Thorax inferne flavus, superne fulvo-testaceus, ad medium flavescens. Prothorax trapezoidalis, latior quam longior, antrorsum fortiter angustatus, linea laterali longitudinali nigra. Meso- et metanotum linea laterali longitudinali fusco-nigra parum definita.

Abdomen elongatum, inferne ad medium flavescens; tergitis 5-7 linea laterali longitudinali tenui signatis; marginibus posterioribus angustissime nigro lineatis.

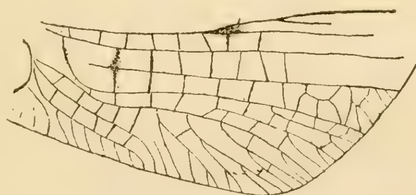


Fig. 7.
Ephemera longiventris Nav.
Partie postérieure de l'aile antérieure.
(Coll. m.).

Pedes flavi; coxis posticis puncto nigro externo notatis.

Alæ vitreæ, reticulatione fulvo-flava.

Ala anterior (*fig. 7*) areis costali et subcostali flavo tinctis; regione stigmatica venulis irregularibus, aliquot gradatis eas connectentibus; venulis plerisque fortibus, nigris, præterquam in area axillari angusta, brevi; vena procubitali fere ad medium alæ furcata, ad furcam incrassata, et ad axillam hujus furcæ fusco-violaceo limbata; aliquot venulis prope basim angustissime fusco limbatis.

Ala posterior reticulatione subtota uniformi, paucis venulis nigris aut fuscis.

Long. corp. ♀	....	16 mm.
— al. ant.	....	14,5 —
— — post.	....	5,2 —

Patrie. — Hanoï (Tonkin), Vitalis de Salvaza (Coll. m.).

NEUROPTERA

Famille ASCALAPHIDES

23. **Acheron trux** Walk. var. **loquax** Walk. — Hamm Hin Boan (Laos), 2 octobre 1915, Vitalis de Salvaza (Coll. m.).

Famille MYRMÉLÉONIDES

24. **Symmathetes falcatus** Mac Lachl. — Vientiane, 7 avril 1915; Ban Sou Mom, à 5 kilomètres de Vientiane, 5 avril 1915; Vitalis de Salvaza.

25. **Myrmeleon sagax** Walk. — Quang Ien (Tonkin), 7 mai 1916, Vitalis de Salvaza.

26. **Formicaleo audax** Walk. — Pnom-Pehn, 1912, Vitalis de Salvaza.

27. **Formicaleo substigmalis** sp. nov. (*fig. 8*).

Similis *audaci* Walk.

Caput fusco-rufum, linea transversa ante et pone antennas nigra; alia ex maculis nigris transversa in vertice (*fig. 8* a); quatuor maculis in lineam transversam ad occiput, duabus mediis grandibus, singulis maculam oblongam rufo-fuscam liberantibus; oculis fusco-rufis; palpis fusco-rufis, gracilibus; antennis (maxima pars deest) insertione distantibus.

Prothorax (*fig. 8* a) latior quam longior, antrorsum vix

angustatus, angulis anticis rotundatis, testaceo-fuscus, disco medio vage fuscus. Meso- et metathorax testaceo-fusci, superne ad latera obscuriores.

Abdomen testaceo-fuscum, fulvo breviter pilosum; plerisque tergitis basi fascia laterali obliqua fusca.

Pedes testaceo-fusci, fulvo pilosi; calcaribus fortibus, arcuatis, castaneis, anterioribus quatuor primos tarsorum articulos superantibus; tarsis apice articulorum fusco; articulo primo paulo longiore secundo; unguibus arcuatis, castaneis, fortibus.

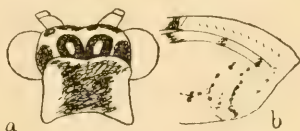


Fig. 8.
Formicaleo substigmalis Nav.
a. Tête et prothorax.
b. Bout de l'aile antérieure.
(Coll. m.).

Alæ angustæ, acutæ, fortiter irideæ; reticulatione subtota fusca; venis primariis fulvo interruptis; stigmate pallido, interne puncto grandi fusco-nigro limitato; tribus ultimis venulis radialibus (citra et ultra stigma) venulisque rhegmatis fusco limbatis; area apicali una serie venularum gradatarum.

Ala anterior (*fig. 8*, b) basi angusta, in sexto apicali vel ultra dilatata; marginibus anteriore et posteriore subtotis rectis; venulis paucis discalibus et parte ramorum contigua fulvis; aliquot venulis radialibus (2-3) et nonnullis discalibus ante alæ apicem in 2-3 series irregulares seu parum definitas dispositis, fusco limbatis; striola marginali fusca ad anastomosim postcubiti cum ramo posteriore cubiti; 8 venulis radialibus internis; sectore radii 11 ramis.

Ala posterior lanceolata, seu pone stigma latior; sectore radii ramisque cum venulis discalibus subtotis fuscis, solum in sexto vel octavo apicali fulvo variis; sectore radii 10 ramis.

Long. corp.	....	25,5 mm.
— al. ant.	....	31,7
— — post.	....	29,8

Patrie. — Cochinchine : Kieng Klouang, 14 mars 1915, Vitalis de Salvaza (Coll. m.).

28. **Salvaza** gen. nov.

Similis *Formicaleoni* Leach.

Antennæ clava manifesta, longiores capite et thorace, insertione fere latitudine primi articuli distantes.

Abdomen alis brevius.

Pedes fortes; calcaribus fere tres primos tarsorum articulos æquantibus; articulo primo tarsorum longiore secundo, intermediis subæqualibus, brevibus, quinto longiore primo.

Alæ angustæ, acutæ; area costali simplici, venulis fere simplicibus.

Ala anterior linea plicata antica et postica manifesta; area apicali serie venularum gradatarum; area radiali pluribus venulis internis.

Ala posterior sine linea plicata; area apicali angusta, sine venulis gradatis; area radiali una venula interna.

Cetera ut in *Formicaleone* Leach.

Je prends pour type du genre l'espèce suivante.

29. **Salvaza cornutus** sp. nov. (*fig. 9*).

Caput facie testacea, pilis fulvis; linea angulari superna in Λ ante antennas, cum macula lata verticis et occipitis fusco-nigra; occipite partim ferrugineo; oculis fusco-æneis; palpis fuscis, al articulationes fusco-testaceis; antennis capite et thorace longioribus, clava elongata, insertione fere diametro primi articuli distantibus, fuscis, ad articulationes fusco-testaceis.

Prothorax fere sesquilatior quam longior, marginibus lateralibus parallelis, angulis anticis late rotundatis; fuscus, fulvo vage varius, pilis lateralibus fuscis. Meso- et metathorax fusci, superne vage longitudinaliter striati, pilis inferne albidis.

Abdomen fuscum, albido breviter pilosum; tergitis mediis macula vaga fulva ad medium.

Pedes testaceo-fulvi, nigro setosi, fusco pilosi, apice tibiarum et tarsorum late fusco-nigro; calcaribus testaceis, leviter

arcuatis, tres primos tarsorum articulos æquantibus; articulis tarsorum apice inferne fuscis; tibiis anticis et intermediis fusco punctatis.

Alæ angustæ; acutæ; margine externo convexo; membrana hyalina, iridea; reticulatione fusco et fulvo varia; duabus venulis radialibus citra et ultra stigma fuscis fuscoque limbatis; pilis densis, fuscis.

Ala anterior area costali angusta, venulis simplicibus, haud furcatis; area apicali parum dilatata, paucis venulis gradatis; linea plicata antica et postica manifesta; 7 venulis radialibus internis; sectore radii 12-13 ramis; reticulatione fusca, fulvo-pallido striata; aliquot venulis in quarto apicali fuscis fuscoque leviter limbatis, duas lineas irregulares vel unam interruptam formantibus; axillis furcularum marginalium leviter fuscatis; striola ad anastomosim rami posterioris cubiti cum postcubito tenuissima, vix sensibili, fusca; stigmate pallido, interne fusco.

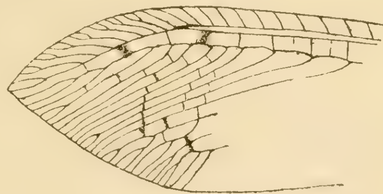


Fig. 9.
Salvaza cornutus Nav.
Bout de l'aile postérieure.
(Coll. m.).

Ala posterior (*fig. 9*) angustior breviorque, sine linea plicata; stigmate pallido, insensibili, striola fusca ad anastomosim subcostæ et radii; area apicali angusta, sine venulis gradatis; area radiali una venula interna; sectore radii 11 ramis; venulis ad rhegma et una vel altera anterioribus seu ante illas fusco limbatis; area cubitali externa biareolata.

Long. corp. ♀	19,5	mm.
— al. ant.	27	—
— — post.	25,5	—

Patria. — Tonkin : Quang Ien, 10 mai 1916, Vitalis de Salvaza (Coll. m.).

Famille HÉMÉROBIDES

30. **Hemerobius cercodes** sp. nov. (*fig. 10*).

Similis *humuli* L.

Caput testaceo-fuscum, nitens, pilis fulvis longis ; oculis fuscis, globosis; palpis fuscis, ultimo articulo labialium fusiformi elongato, mucrone tenui, pallido; antennis fulvis, longis.

Thorax testaceo-fuscus, pilis fulvis. Prothorax trapezoidalis, antrorsum angustatus, latior quam longior, fusco-rufus. Meso- et metanotum medio fulva.

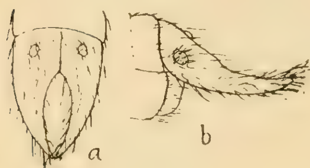


Fig. 10.
Hemerobius cercodes ♂ Nav.
Bout de l'abdomen : *a*, vu par dessus; *b*, vu de profil.
(Coll. m.).

Abdomen (*fig. 10*) fulvum, superne obscurius, fulvo pilosum; cercis ♂ longis (*fig. 10*, a, b), angustis, sensim acuminatis, apice introrsum leviter arcuatis, fulvo-pallidis.

Pedes straminei, stramineo pilosi, femoribus anticis obscurioribus; tibiis intermediis et posticis dilatatis.

Alæ fortiter irideæ, hyalinæ; reticulatione fulva; venulis discalibus fuscis; stigmate pallido, parum sensibili.

Ala anterior apice acuta; area costali basi lata, sensim angustata, cellula basilari ampla, brevi, venulis plerisque furcatis; sectore radii 3 ramis, primo (interno) semel, secundo bis, tertio ter furcatis; procubito prope basim furcato, prima venula procubitali juxta ortum, cum radiali brevissima continuata, secunda ad furcam seu ramum posteriorem procubiti, minus distante ab axilla quam prima; venulis gradatis fere 3/7, fuscis, nec sensibiliter fusco limbatis ; membrana lævissime fulvo tincta, ad marginem externum anguste fusco limbata, ad marginem posteriorem sive ad areas postcubitalem et axillarem

fusco marmorata; venis venulisque costalibus fuscescente punctatis aut striatulis; pilis fuscescentibus.

Ala posterior immaculata, apice elliptice rotundata, venulis gradatis 2/5 fuscis (aliis duabus ad seriem externam pone procubitum pallidis); sectore radii 3 ramis ad apicem furcatis, primo (interno) ramo recurrente cum procubito connexo, axi ad hunc ramum convexo.

Long. corp. ♂	....	5,3 mm.
— al. ant.	....	7,3
— — post.	....	6,2

Patric. — Tonkin : Quang Ien, 27 mars 1915, Vitalis de Salvaza (Coll. m.).

MEGALOPTERA

Famille NEUROMIDES

31. **Neochauliodes tonkinensis** Weele. — Pnom-Pehn, 1912; Chapa, 20 mai et 9 juin 1916, Vitalis de Salvaza.

32. **Neochauliodes sinensis** Walk. var. **occidentalis** Weele. — Chapa, 23 mai 1916, Vitalis.

EMBIOPTERA

Famille EMBIDES

33. **Embonycha** gen. nov.

Similis *Embiæ* Latr.

Antennæ longæ, plus quam 16 articulis.

Abdomen ultimo tergito parte sinistra haud divisa, sed producta. Cercus sinister ♂ uno articulo, longo, arcuato (*fig. 11*), interne haud incrassato. Cercus dexter duobus articulis cylindricis.

Alæ sectore radii ramo posteriore furcato; procubito indiviso; cubito ramo anteriore dotato.

Cetera ut in *Embia*.

Le nom est formé des mots *Embia* et ὄνυξ, ongle, par allusion à la forme caractéristique du cerque gauche du ♂.

Cette particularité que le cerque gauche du ♂ n'ait qu'un seul article et présente la forme d'un crochet, je ne la trouve dans aucun genre d'Embioptères. Elle autorise la formation d'un nouveau genre, peut-être aussi d'une tribu *Embonychini* ou même d'une famille *Embonychidæ* des Embioptères, vu l'importance qu'on accorde à la forme et à la structure de ces insectes.

Le type du nouveau genre est l'espèce suivante :

34. **Embonycha interrupta** sp. nov. (*fig. 11*).

Caput fusco-piceum, labro ferrugineo; antennis fusco-piceis, articulis plerisque elongatis, saltem 16 articulis (ultimi desunt in typo), fusco pilosis.

Thorax fuscus. Prothorax longior quam latior, antrorsum angustatus, capite multo angustior.

Abdomen fuscum, ad latera obscurius, fusco pilosum, ultimo tergito ♂ testaceo-fusco, lobo sinistro indiviso, producto in processum tuberculiformem, obtusum; cerco sinistro uno articulo, longo, introrsum et sursum arcuato, in medio basilari cylindrico, ad tertium apicale incrassato, externe manifestius, sensim attenuato; cerco dextro duobus articulis longis, cylindricis (*fig. 11*).

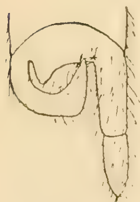


Fig. 11. *Embonycha interrupta* ♂ Nav. Bout de l'abdomen vu par dessus. (Coll. m.).

Pedes fusci, fusco pilosi, anteriores pallidiores.

Alæ basi angustæ; membrana fusco tincta, striolis pallidis longitudinalibus, parum distinctis, aliquot transversis albidis distinctissimis ad venulas; reticulatione fusca.

Ala anterior fere 10 striolis transversis albidis : 4 inter ramos sectoris radii, interna ad pedunculum furcæ rami posterioris, 4 inter sectorem et procubitum, interna citra sectoris divisionem, externa obliqua; 2 proximæ inter procubitum et ramum anteriorem cubiti; 4 venulis radialibus fuscis.

Ala posterior 7 striolis transversis albidis : 3 inter ramos sectoris radii, interna ad pedunculum furcæ rami posterioris; 3 inter ramum posteriorem sectoris radii et procubitum, externa ad furcam ejusdem, una parum conspicua inter procubitum et ramum anteriorem cubiti.

Long. corp. ♂	....	11 mm.
— al. ant.	....	9,5 —
— — post	....	8,3 —

Patrie. — Chapa, 11 juin 1916, Vitalis de Salvaza (Coll. m.).

Saragosse, 8 avril 1917.

Notes Névroptérologiques

IV

II. — Excursions en Charente-Inférieure

Par J. Lacroix,

Membre de la Société entomologique de France et de la Sociedad Aragonesa des Ciencias Naturales.

Dans une note antérieure (1) j'ai déjà donné une liste assez importante de Névroptères capturés dans le département de la Charente-Inférieure. J'ai dû, pour ne pas trop l'allonger, laisser de côté les *Panorpides* et les *Trichoptères* qui vont nous occuper ici. Je me permettrai, néanmoins, de présenter rapidement, dans le présent travail, quelques observations en dehors de ces groupes.

Chrysopides.

1. *Chrysopa vulgaris*, Schn., var. *Catalaunica*, Navas (2). — J'ai trouvé, dans mes boîtes de dépôt, parmi des Chrysopides douteux ou à étudier, deux exemplaires capturés à *Saint-Martin-de-la-Coudre*, en 1913, que je crois pou-

(1) J. Lacroix. — Notes Névroptérologiques. II. — Excursions en Charente-Inférieure. I. in *Insecta*, 1915.

(2) R. P. Longinos Navás, S. J. — Notas Entomologicas, 2e série. — 11. Excursions por Cataluna, 1915.

voir rapprocher de var. *Catalaunica*. Je donne (fig. 1) un dessin schématique de ces deux exemplaires, dans leurs parties caractéristiques. L'individu de gauche (A) est très marqué quoique encore immature. On remarquera que les deux lignes dorsales (ce sont des stries

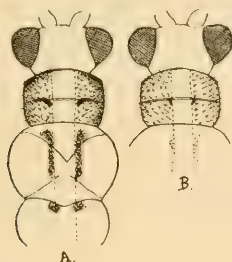


Fig. 1. — *Chrysopa vulgaris* Schn. var. *Catalaunica* Navás. Dessins schématiques.

dans la description originale : « *striis dorsabilus duabus fuscescentibus pone sulcum* ») du prothorax sont assez larges et arquées. Ce même exemplaire a la tache latérale sous-oculaire *brun foncé*, n'ayant peut-être pas encore son aspect définitif. Les lignes rouges du mésothorax sont très accentuées comme dans beaucoup de *rubricata* (il est bon d'ajouter qu'elles font assez souvent défaut dans cette dernière forme).

2. *Chrysopa flavifrons*, Brau., var. *monticola*, Ed. Pict. — J'ai trouvé, parmi les très nombreuses *flavifrons* re-



Fig. 2. — *Chrysopa inornata* Navás. Moitié basale de l'aile sup. gauche avec anomalie.

cueillies par moi, un exemplaire capturé à *Saint-Martin-de-la-Coudre*, que je considère comme appartenant à la variété *monticola*. Il est bon de dire, toutefois, qu'il

s'en éloigne par la présence, peu marquée mais indéniable, de la bande jaune du dessus du prothorax. Je ne puis néanmoins créer un nom nouveau pour cette seule différence et je rattache l'individu à *monticola*.

3. *Chrysopa inornata*, Navas. — Un exemplaire pris à *Saint-Martin-de-la-Coudre* qui présente, à l'aile supérieure gauche, l'anomalie figurée ici (fig. 2). Il y a, si l'on peut dire ainsi, deux cellules procubitales typiques (*cp* et *cp'*).

4. *Chrysopa prasina*, Burm., var. *adspersa*, Wesm. — La figure 3 représente, en *a*, les deux ailes supérieures d'un

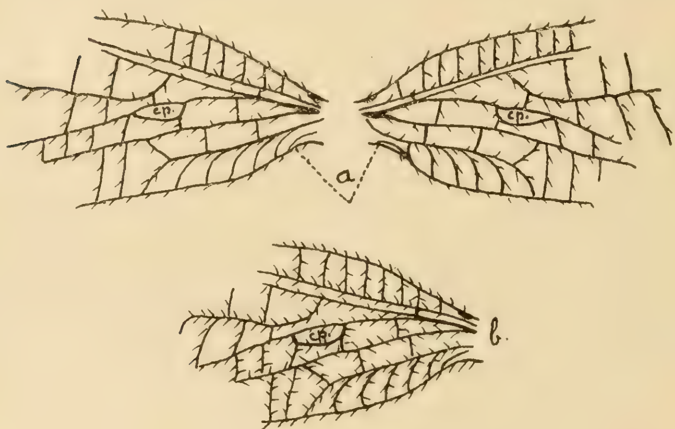


Fig. 3. — *a. Ch. prasina-adspersa* Wesm. Ailes sup. anormales.
b. Ch. prasina-adspersa. Aile sup. gauche anormale
(Poils des ailes très denses).

individu capturé à *Saint-Martin-de-la-Coudre.* La cellule procubitale typique est, en somme, plus allongée que d'ordinaire et, à l'aile supérieure droite, va rejoindre la nervule procubitale. A gauche l'anomalie n'est pas si accusée.

La même anomalie se rencontre, assez fréquemment, chez *Chrysopa inornata*, Nav.

En *b*, j'ai représenté une partie de l'aile supérieure gauche d'un autre exemplaire (*prasina-adspersa*) chez

qui la cellule procubitale typique affecte la physionomie caractéristique du genre *Nothochrysa*. J'ai indiqué, dans un autre travail (1), cette même anomalie chez *Ch. vulgaris*, Schn.

5. *Chrysopa viridana*, Schn. — J'ai pris à Saint-Martin-de-la-Coudre un exemplaire de cette espèce présentant exactement l'anomalie figurée en *a* (fig. 3).

Panorpides.

6. *Panorpa communis*, L. — Saint-Martin-de-la-Coudre, Saint-Jean-d'Angély, Jonzac, Montguyon.

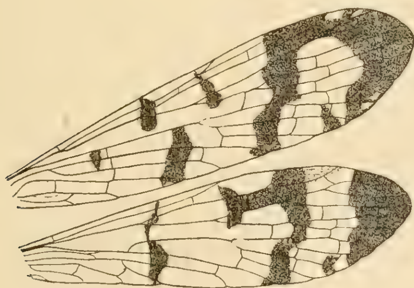


Fig. 4. — *Panorpa communis* L.

7. Var. *vulgaris*, Imh. — Avec le type.

8. Var. *radiata*, Lacr. — Bernay.

9. Mon fils Yves, qui m'a accompagné dans la plupart de mes excursions en Charente-Inférieure, a pris à *Bernay*, dans un Génevrier, un exemplaire de *Panorpa communis*, L., que j'ai figuré ici (fig. 4). Il est assez intéressant, d'une part, par l'union, à l'aile supérieure, des taches ptérostigmale et apicale, dans la région radiale (le fait se rencontre ici seulement à l'aile supérieure

(1) J. Lacroix. — Etudes Entomologiques. — Quelques anomalies chez les Chrysopides. In *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 1913.

droite); d'autre part par celle des taches ptérostigmale et thyridiale, aux deux ailes inférieures (1).

10. *Panorpa germanica* L. — Saint-Martin-de-la-Coudre et Saint-Jean-d'Angély. — Comme *communis* elle doit se rencontrer sur tous les points du département.

11. *Panorpa meridionalis*, Ramb. — Saint-Martin-de-la-Coudre, Bernay, Chervette, Saint-Jean-d'Angély, Montguyon.

12. *Panorpa annexa*, Sélys. — Saint-Jean-d'Angély et Bernay. — Je ferai remarquer que sur un tout petit espace, à Saint-Jean-d'Angély, j'ai pu prendre, le même jour, 4 espèces de *Panorpes*.

13. *Bittacus Hageni*, Brauer. — Royan. — J'ai indiqué, dans un précédent travail (2), les stations connues de cette rare espèce.

Trichoptères.

14. *Phryganea grandis*, L. — Saint-Martin-de-la-Coudre (étuis et larves), Saint-Jean-d'Angély.

15. *Phryganea minor*, Fab. — Saint-Martin-de-la-Coudre, Jonzac.

16. *Colpotaulius incisus*, Curt. — Saint-Jean-d'Angély.

17. *Grammotaulius atomarius*, F. — Saint-Martin-de-la-Coudre, Saint-Jean-d'Angély, Saintes.

18. *Grammotaulius nitidus*, Müll. — Saintes.

19. *Glyphotælius pellucidus*, Retz. — Saint-Martin-de-la-Coudre (insectes parfaits, étuis et larves), Saint-Jean-d'Angély.

---

(1) Peut-être cette particularité des ailes inférieures justifierait-elle une appellation nouvelle (*la caractéristique alors serait : l'union, aux ailes inférieures, des taches ptérostigmale et thyridiale*). Dans ce cas, cette aberration pourrait être nommée : *incerta*, ab. nov.

(2) J. Lacroix. — Contribution à l'étude des Névroptères de France. — Quatrième liste ; variété nouvelle. In *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 1914.

20. *Limnophilus flavicornis*, F. — Saint-Martin-de-la-Coudre, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Martin-la-Grève.

21. *Limnophilus marmoratus*, Curt. — Saint-Martin-de-la-Coudre.

22. *Limnophilus affinis*, Curt. — Surgères, Chervette.

23. *Limnophilus lunatus*, Curt. — Saint-Martin-de-la-Coudre.

24. *Limnophilus rhombicus*, L. — Saint-Martin-de-la-Coudre.

25. *Anabolia nervosa*, Leach. — Etuis et larves à Saint-Martin-de-la-Coudre.

26. *Stenophylax permistus*, M'. L'. — Saint-Martin-de-la-Coudre.

27. *Mesophylax adspersus*, Ramb. — Saint-Martin-de-la-Coudre.

28. *Sericostoma personatum*, Sp. — Saint-Jean-d'Angély.

29. *Sericostoma pedemontanum*, M'. L'. — Saint-Martin-de-la-Coudre, Saint-Jean-d'Angély.

30. *Notidobia ciliaris*, L. — Saint-Martin-de-la-Coudre.

31. *Gœra pilosa*, Fab. — Bernay.

32. *Silo nigricornis*, Piet. — Saint-Martin-de-la-Coudre.

33. *Lepidostoma hirtum*, Fab. — Saint-Jean-d'Angély.

34. *Molanna angustata*, Curt. — Un étui avec larve à Saint-Martin-de-la-Coudre.

35. *Beræodes minuta*, L. — Saint-Martin-de-la-Coudre.

36. *Calamoceras Volxemi*, M'. L'. — Saint-Jean-d'Angély.

37. *Leptocerus aterrimus*, Steph. — Orignolles.

38. *Leptocerus cinereus*, Curt. — Jonzac.

39. *Mystacides azurea*, L. — Saint-Jean-d'Angély, Saintes.

40. *Œcetis testacea*, Curt. — Saint-Martin-de-la-Coudre, Saint-Jean-d'Angély, Montguyon.

41. *Polycentropus flavomaculatus*, Pict. — Saint-Jean-d'Angély.

42. *Holocentropus dubius*, Steph. — Montlieu.

43. *Cyrnus trimaculatus*, Curt. — Saint-Jean-d'Angély.

44. *Tinodes Wœneri*, L. — Saint-Martin-de-la-Coudre, Saint-Jean-d'Angély.

45. *Hydropsyche saxonica*, M'. L'. — Saint-Jean-d'Angély.

46. *Hydropsyche ornatula*, M'. L'. — Saintes. — C'est la première fois que j'ai l'occasion de citer cette espèce de France

Niort, octobre 1915.

J. LACROIX.

Morphologie et contenu des *tubes de Malpighi* de quelques CETONINÆ

Par le Dr L. Bordas
Professeur adjoint à la Faculté des Sciences de Rennes.

Les *tubes de Malpighi* des CETONINÆ sont, comme chez tous les Coléoptères, au nombre de quatre et vont déboucher à l'extrémité antérieure de l'intestin terminal (V. Fig. 1 et 2).

L'intestin moyen est creusé de nombreuses cryptes qui se continuent extérieurement par de petits tubercules hémisphériques papilliformes (V. Fig. 2). Ces courtes papilles glandulaires hérissent toute la surface externe de l'intestin moyen et s'arrêtent brusquement à une sorte de bourrelet annulaire (*b*) qui marque l'origine de l'intestin postérieur.

C'est en arrière de ce bourrelet que viennent déboucher, en des points équidistants, les quatre tubes de Malpighi qui sont tout à fait caractéristiques et assez différents, comme forme, de ceux des autres Coléoptères.

Ils sont irrégulièrement cylindriques (V. Fig. 1), moniliformes et présentent des dilatations et des constrictions irrégulières. Souvent aussi des boursouflures plus ou moins accentuées leur donnent une apparence variqueuse. Ils sont étroitement appliqués contre les parois de l'intestin terminal (V. Fig. 1 B). Leurs replis, très nombreux, se dirigent rarement en avant.

Ils renferment un contenu granuleux et blanchâtre, leur donnant une apparence laiteuse très caractéristique.

L'intérieur est rempli de petites granulations sphériques (urates de chaux et urates divers). D'autre part, on trouve presque toujours, quand les insectes sont demeurés quelque

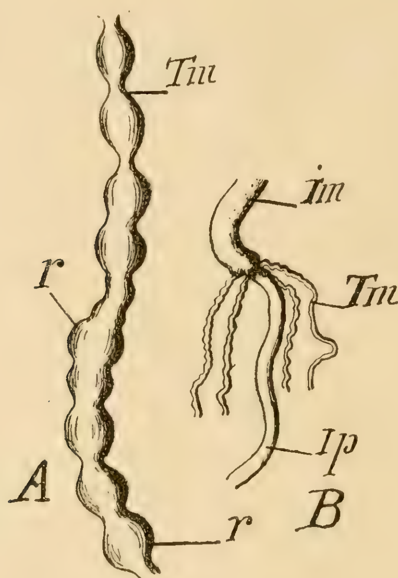


Fig. 1. — A. Portion de tube de Malpighi *Tm* de *Cetonia aurata*. Ces tubes sont moniliformes, à renflements ovoïdes *r*. — B. Partie du tube digestif de *Trichius* et d'*Oxythyrea*; *Im* et *Ip*, intestins moyen et terminal; *Tm*, quatre tubes de Malpighi variqueux.

temps en captivité, une accumulation notable de cristaux d'acide urique, à l'origine de l'ampoule rectale. Dans ces conditions, la quantité d'urates de chaux accumulée dans les tubes de Malpighi est plus considérable et ces derniers, toujours très dilatés, présentent des varicosités et une coloration blanchâtre jusqu'à l'extrémité postérieure de l'intestin terminal.

Les orifices des tubes de Malpighi appartiennent à l'intestin postérieur et sont situés entre les replis d'une valvule qui marque les origines de ce dernier (V. Fig. 2).

Les *tubes de Malpighi* des *Oxythyrea*, des *Trichius*, etc... présentent à peu près la même disposition que ceux des *Cetonia*.

Ils sont au nombre de quatre et appartiennent nettement, par leur embouchure, à l'intestin terminal.

Deux de ces tubes sont dirigés en avant et s'étendent jusqu'à l'œsophage; les deux autres, larges, boursouflés, variqueux, moniliformes, de couleur blanchâtre, se dirigent en arrière et entourent étroitement l'ampoule rectale.

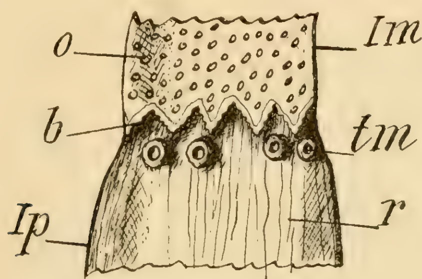


Fig. 2 — Embouchure des tubes de Malpighi de *Cetonia floricola* Herbst. — *Ip* et *Im*, vues internes de l'intestin terminal et de l'intestin moyen; *o*, orifices des papilles glandulaires de l'intestin moyen; *b*, bourrelet valvulaire digité, marquant l'origine de l'intestin terminal; *tm*, orifices des quatre tubes de Malpighi; ces orifices appartiennent à l'intestin postérieur *Ip*, *r*, replis de l'intestin terminal.

Leur contenu, granuleux, est d'un blanc laiteux. De plus, on trouve dans l'ampoule rectale de nombreux cristaux ou des graviers sphériques.

Ces quatre tubes ont, intérieurement, leurs orifices terminaux au-dessous d'une valvule irrégulière qui marque l'origine de l'intestin terminal (V. Fig. 2, *tm*).

L. Bordas.

Revision du Genre TRICHOLEPIS Blanchard

et description d'un genre voisin

Par R. LEY

Genre TRICHOLEPIS

Blanchard. Cat. Coll. Ent., I, 1850, p. 155. — Burmeister. Hand. der Ent., IV, 2, 1855, p. 306. — Waterhouse. Trans. Ent. Soc. London, 1882, p. 499. — Brenske. Berl. Ent. Zeitschr., XXXVII, 1892, p. 38.

Le Genre TRICHOLEPIS créé par Blanchard est essentiellement malgache; il est composé, à ma connaissance, de quatre espèces dont trois sont nouvelles et décrites ici.

Burmeister et plus tard Sharp ont décrit sous ce nom générique deux espèces (*Tr. pubera* Burm. = *grandis* Cast. et *Tr. vestita* Sharp) qui en ont été séparées à juste raison par Brenske qui a créé pour elles le Genre PSILOPHOLIS (Brenske, Berl. Ent. Zeitschr., XXXVII, 1892, p. 38).

Gemminger et de Harold avaient également placé dans le Genre TRICHOLEPIS (Catalogus Coleopterorum), les *T. lactea* Gory, *lepidota* Klug. et *Savagei* Hope, espèces appartenant aux genres *Proagosternus*, *Leucopholis* et *Eulepida*.

Il reste dans ce genre les espèces suivantes :

1. **Tricholepis niveopilosa** Blanchard. Cat. Coll. Ent., I, 1850, p. 156. — Burm. Handb. Ent. IV, 2, 1855, p. 307. Brenske. Berl. Ent. Zeitsch., XXXVII, 1892, p. 38. — Künckel in Grandidier, Hist. Madagascar, XXII, 2, 1893, t. 10, fig. II.

Insecte noir, couvert de squamules blanches. Tête très large, fortement ponctuée, à squamules jaunâtres, chaperon sinué,

rebordé, légèrement crénelé sur les bords latéraux. Prothorax à squamules blanchâtres, peu serrées, laissant voir partout la couleur foncière, irrégulièrement disposées, mais ne formant ni taches, ni lignes distinctes; bordure latérale crénelée. Elytres plus larges que le thorax, légèrement élargies vers la partie postérieure, couvertes de squamules blanches ; les épaules forment une tache humérale lisse et brillante, moins serrées

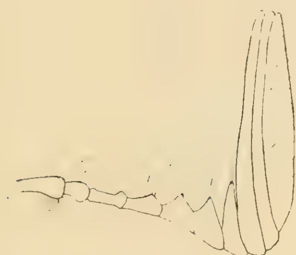


Fig. 1. — Antenne de *Tricholepis niveopilosa* Bl.



Fig. 2. — *Tricholepis niveopilosa* Bl. (Gr. nat.)

sur la suture. Pygidium triangulaire couvert de squamules blanches. Antennes de 10 articles d'un brun foncé à massue rufescente. Tibias antérieurs tridentés. Dessous et pattes noirs, couverts d'une pubescence jaunâtre, plus courte et squamuleuse sur l'abdomen, laissant une marge dénudée à chaque segment abdominal.

Long., 46 mm.; larg. des élytres, 20/21 mm.

Madagascar : Goudot, 1894; Humblot, 1885. — Baie d'Antongil, 1898 (Coll. Muséum de Paris). — Mananjary (ma coll.). — Nossi-Bé (Frey *in* Grandidier).

2. **Tricholepis lineata** n. sp.

T. Niveopilosæ affinis. Nigra, supra sat dense albido-vestita, infra flavo-albido-squamoso-vestita. Elytris thorace multo

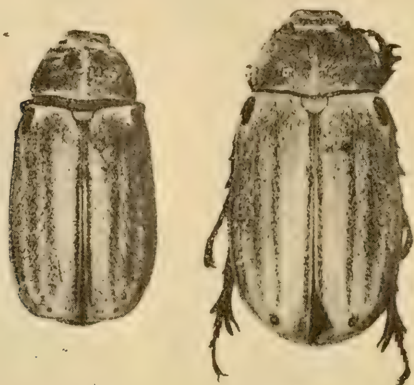


Fig. 3. — *Tricholepis lineata* Ley. (Gr. nat.)

latioribus, dense niveo-squamosis, macula humerali et apicali denudatis, striis elevatis, minus squamosis.

♂. Long. 40 mm., lat. élytr. 20 mm. — ♀. Long. 46 mm., lat. élytr. 23-24 mm.

Madagascar.



Fig. 4.
Forceps de *Tricholepis lineata* Ley.

Tête large, fortement ponctuée, chaperon sinué, rebordé, non crénelé sur les côtés, à squamules entièrement blanches. Prothorax à squamules plus fines et plus serrées que dans l'espèce

précédente, plus denses sur la ligne médiane, surtout vers la base. Elytres très larges à squamules moins denses sur les stries qui forment des lignes bien distinctes, les stries 2-3 se réunissant à la base et formant chez certains exemplaires une tache apicale. Cette espèce est très voisine de la précédente; elle s'en distingue par sa forme beaucoup plus large, ses squamules plus fines, plus serrées, disposées différemment.

3. **Tricholepis albosquamosa** n. sp.

Nigra, supra dense niveo-squamosa, squamis piliformibus; infra flavo-squamoso-villosa. Capite punctato, pilis albidis;

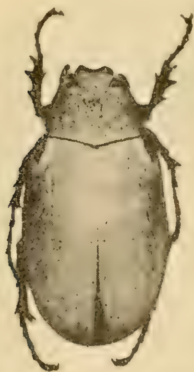


Fig. 5. — *Tricholepis albosquamosa* Ley. (Gr. nat.)



Fig. 6. — Forceps de *Tricholepis albosquamosa* Ley.

clypeo reflexo profunde emarginato. Palpis nigris, articulo ultimo supra deplanato. Antennis 10-articulatis, nigris, clava triphylla rufescente. Prothorace convexo, lateribus crenulatis. Scutello, elytris pygidioque dense pilosis; tibiis tridentatis, dentibus validis.

Long. 29-35 mm.; lat. élytr. : ♂, 15-18 mm.; ♀ 21 mm.

Vohémar (Madagascar).

Cette espèce connue de Fairmaire a été confondue par lui avec *Tricholepis niveopiloso* Blanchard. Elle se distingue des

deux espèces précédentes par les caractères suivants : taille plus petite, tête étroite, chaperon très échancré, presque bilobé, plus fortement rebordé. Les squamules qui couvrent tout le dessus de l'insecte ne laissant pas voir la ponctuation de la tête, beaucoup plus serrées sur le thorax et couvrant uniformément les élytres, sauf une tache humérale dénudée et lisse. Pygidium légèrement relevé à l'extrémité. Le dessous et les pattes sont noirs, couverts d'une longue pilosité jaunâtre, plus courte sur l'abdomen et recouvrant la base des segments. Les antennes sont noires sauf la massue qui est rougeâtre; palpes maxillaires noirs, le dernier article plus court et aplati en dessus.

4. **Tricholepis Bouvieri** n. sp.

Nigra-brunnea, supra sparse niveo-squamosa, squamis piliformibus, infra albido-griseo-villosa. Capite punctato-rugoso, clypeo reflexo, leviter emarginato. Palpis brunneis, articulo ultimo elongato. Antennis brunneis, clava triphylla plus minusve rufescente. Prothorace convexo, punctato, punctis grossis sparsis, squamis albidis ferentibus, lateribus crenulatis. Scutello punctato, dense albido squamulato, squamulis piliformibus. Elytris strigosis, squamis albidis sparsis, in lineis positis, humeris denudatis. Pygidio dense albido-squamoso, apice leviter reflexo. Pedibus, plus minusve brunneis; ♀, tibiis posticis apice fortiter dilatatis. Subtus nigra, dense albido-lanato pilosa; ♂ abdomine medio deplanato.

Long. 30 mm., lat. élytr. 18 mm.

Nord de Diégo-Suarez (forêt d'orangea), Dr. Pinet, 1909. — Région de Sakarami, Maurice de Rothschild, 1906, *in* Coll. Muséum de Paris. — Madagascar.

Espèce bien distincte des précédentes par sa pubescence très éparse, groupée par bandes sur les élytres. Tête étroite à chaperon fortement rebordé, arrondi sur les côtés; ponctuation

rugueuse, portant quelques poils dressés. Thorax noir à gros points assez épars, à bords garnis de longs cils dressés. Squamules du thorax éparses, groupées sur les élytres et formant cinq bandes longitudinales, très éparses entre ces bandes, calus huméral dénudé, noir brillant, élytres strigueuses. Pattes noires ou brunes, tibias antérieurs tridentés, les postérieurs très for-



Fig. 7. — Tricholepsis Bouvieri Ley (Gr. nat.)



Fig. 8. — Forceps de *Tricholepis Bouvieri* Ley.

tement dilatés et cintrés chez la ♀, tarses bruns. Antennes de 10 articles à massue plus ou moins rufescente. Dessous noir à longue pubescence blanche, laineuse sur la poitrine, squamuleuse et serrée sur l'abdomen, celui-ci présentant chez le ♂ une dépression et une ligne dénudée sur le milieu des trois premiers segments.

Je suis heureux de dédier cette belle espèce à M. le Professeur Bouvier, en remerciement de l'aimable accueil que l'on trouve toujours au Laboratoire d'Entomologie, et des facilités qu'il vous offre pour travailler dans les riches collections du Muséum.

LEPTOLEPIS nov. gen.

Corpus crassum, ovatum. Labrum emarginatum ; mandibulæ crassæ ; maxillæ crassæ, dentibus robustis dupliciter armatis; palpis sat crassis, acutis, articulis ut in gen. *Tricholepis;* labium fere quadratum, antice truncatum, palpis cylindricis. Antennæ 7-articulatæ, articulo tertio multo longiore, cylindrico, antice intus dilatato, quarto breve, intus dilatato, clava triphylla, ovata. Prothorax latus, antice emarginatus, angulis porrectis. Pedes validi, tibiis anticis tridentatis.

Leptolepis (*Empecta*) **major** Fairmaire. Ann. Soc. Ent. Belg., 1903, p. 361.

« Oblongo-ovata, postice vix sensim ampliata, fusco-nigra, nitidula, elytris plus minusve castaneis, paulo nitidula, squamulis setiformibus albis minutis sat dense ornata. Subtus dense albidovillosa, villis adpressis, abdomine dense albo-setosulo; capite brevi dense rugosulo-punctato, margine antico leviter sinuato, angulis late rotundatis, antennis gracilibus fuscis; prothorace transverso, elytris parum angustiore, fere a basi angustato, dorso fortiter parum dense punctato, lateribus rugoso, margine externo dense sat subtiliter crenulato, angulis anticis fortiter productis; scutello nigro polito, basi utrinque fulvo-penicillato ; elytris grosse sat dense punctatis, sutura elevata nigricante, utrinque lineis 4 vix elevatis, humeris nigris, convexis, glabris ; pygidio dense albo-setoso ; pedibus sat validis, fuscis, albopilosis, tibiis anticis fortiter bidentatis, dente 3° obsoleto, tarsis elongatis, unguibus intus dente valido armatis. »

Remarquable par sa taille, ses antennes de 7 articles à 3° article très long, de la taille des trois articles correspondants réunis, du genre *Tricholepis*. Massue un peu roussâtre.

Tout le dessus à grosse ponctuation, portant de fines écailles blanches, très peu serrées. Tête, thorax et écusson noirs, celui-ci garni sur les côtés d'une pilosité blanchâtre, serrée, glabre au milieu. Elytres d'un rouge brun foncé, sauf la suture qui est noire. Poitrine couverte de longs poils blanc jaunâtre.



Fig. 9. — Antenne de *Leptolepis major* Fairm.



Fig. 10. — *Leptolepis major* Fairm. (Gr. nat.)



Fig. 11. — Forceps de *Leptolepis major* Fairm.

Abdomen noir, ponctué, à squamules blanches allongées, présentant dans son milieu une dépression longitudinale, glabre.

Fairmaire, qui avait reçu deux exemplaires de cette belle espèce, n'avait pas remarqué que les antennes n'avaient que 7 articles et l'avait placée dans le genre *Empecta*.

Diégo-Suarez, 2 ex. *in* Coll. Fairmaire (Muséum de Paris). — Vohémar, très nombreux exemplaires ♂ et ♀ (ma coll.). — Madagascar.

ENTOMOLOGIE ÉCONOMIQUE

La Station entomologique de la Faculté des Sciences de Rennes en 1916

Par F. GUITEL,

Professeur à la Faculté des Sciences de Rennes.

RAPPORT du Directeur de la Station entomologique de la Faculté des Sciences de Rennes, au Doyen de ladite Faculté pour l'année 1916.

MONSIEUR LE DOYEN,

J'ai l'honneur de vous adresser le compte rendu des travaux de la Station entomologique de l'Université de Rennes pendant l'année 1916.

I. — **Services rendus.**

Jamais, depuis sa création, la Station entomologique n'avait rendu autant de services qu'en l'année 1916. On en jugera par les chiffres suivants :

Nombre de demandes de renseignements reçues : 3697.

Nombre de renseignements fournis gratuitement.	4.571
Nombre d'insectes déterminés..........................	256
TOTAL.....................	4.827

Les **quatre mille huit cent vingt-sept renseignements** que nous avons fournis se divisent en trois catégories très distinctes. Les uns concernent les parasites des végétaux, les autres ceux des troupes en campagne, un petit nombre, enfin (256), se rapportent à des déterminations d'insectes de collections.

A. — *Parasites des végétaux*

Notre attention a été attirée sur une Cochenille qui s'attaque au Caféier à La Réunion (*Coccus viridis* ou *Lecanium viride*). C'est un ravageur très important, répandu dans la plupart des régions tropicales. Ses dégâts peuvent avoir de graves conséquences et aller jusqu'à la destruction des plantations comme le fait s'est produit dans l'Inde.

Des renseignements nous ayant été demandés à ce sujet, voici les conseils que nous avons donnés :

1° Introduction d'un champignon parasite, ennemi naturel de l'insecte, champignon qui paraît ne pas exister à la Réunion. On ne peut préjuger du résultat de l'expérience, mais la méthode est peu coûteuse et doit être essayée.

2° Convaincus que les traitements par l'emploi des insecticides ont leurs résultats soumis à de nombreux facteurs parmi lesquels la résistance de la plante aux produits nocifs employés et la nature du milieu (climat, humidité, etc.) sont surtout à envisager, nous avons pensé que les essais dans ce sens seraient faits avantageusement dans le milieu même par les intéressés eux-mêmes. C'est pourquoi nous avons réuni dans une Notice (1) les Notions pratiques sur quelques méthodes de destruction des cochenilles en général. Cette Notice, mise à la

(1) Cette Notice, due à M. Pouillaude, préparateur de la Station entomologique, est insérée *in extenso* dans le Bulletin de la Société scientifique et médicale de l'Ouest de 1916.

disposition des planteurs, permettra d'engager les essais dans les meilleures conditions.

La Chambre d'Agriculture de la Réunion nous a aidés pécuniairement dans cette circonstance, ce qui nous a été très précieux étant donnée la faiblesse des moyens dont nous disposons et les lourdes charges entraînées par les services que nous avons rendus cette année aux troupes du front.

La presse quotidienne pourrait souvent, si elle comprenait mieux son rôle, rendre d'immenses services à l'agriculture.

C'est ainsi qu'un spirituel entrefilet de M. Louis Forest, paru dans le *Matin* du 7 septembre 1916, nous a valu de recevoir, en l'espace de dix jours, quatre cents lettres relatives à la Chenille du Chou et à la Limace. Nous sommes malheureusement bien mal armés contre ces redoutables ennemis de nos plantations; cette circonstance nous a néanmoins permis de diffuser un peu plus que nous n'aurions pu le faire les procédés de destruction de ces animaux qui peuvent être recommandés avec le plus de chance d'obtenir quelques résultats.

B. — *Parasites de l'Homme.*

Mais les plus grands services rendus par notre Station pendant l'année 1916 sont ceux qui ont trait aux animaux qui incommodent les soldats forcés de vivre dans des conditions hygiéniques entièrement défectueuses.

On se souvient que l'année dernière (Voir notre Rapport pour l'année 1915) notre préparateur, M. POUILLAUDE, a rédigé une plaquette de 8 pages intitulée : **Animaux nuisibles aux Soldats en campagne,** insérée *in extenso* dans le Bulletin de la Société scientifique et médicale de l'Ouest.

Un peu plus de 400 de ces plaquettes ont été envoyées en 1915 aux soldats du front. En outre, nous avions fait parvenir aux intéressés 333 sachets de fleur de soufre destinés à faciliter la lutte contre le *Pediculus vestimenti.*

Cette année les services que nous avons pu rendre sont autrement importants.

Sur notre demande, M. Louis Forest a bien voulu, ce dont nous le remercions très sincèrement, attirer l'attention des lecteurs du *Matin* (Echo du 3 novembre 1916) sur notre plaquette. La conséquence fut qu'en douze jours nous reçûmes du front près de 1.400 lettres.

En outre, le *Bulletin des Armées*, comprenant l'intérêt que présentent notre propagande et les envois que nous faisons aux soldats, insérait notre Notice *in extenso* (Numéros des 15 et 22 novembre 1916), et cette insertion nous valait plus de 1.000 lettres du 16 novembre au 31 décembre 1916.

Nous pouvons résumer ainsi les importants services rendus aux soldats du front par notre Station en 1916 :

Sur les **3697** lettres ou demandes de renseignements reçues en 1916, **2529** sont relatives uniquement aux parasites et aux animaux nuisibles aux soldats du front. Nous avons répondu à ces demandes par l'**envoi gratuit de sept mille six cent soixante-quatre Notices** relatives aux poux et autres animaux nuisibles aux soldats.

Nous avons en outre adressé sur le front **cinq mille trois cent vingt-neuf doses de soufre** destinées à la lutte contre le *Pediculus vestimenti* (Pou de corps).

Ceux qui connaissent la modicité de nos ressources auront peine à comprendre comment nous avons pu subvenir aux lourdes dépenses entraînées par l'extension inattendue de notre nouveau service. Nous avons demandé un crédit spécial au Ministère de la Guerre, mais notre demande n'a pas été prise en considération. Il nous a fallu, pour ne pas priver de nos services plusieurs milliers de braves gens, entamer les crédits du Laboratoire de Zoologie, ce que nous avons fait avec empressement.

Mais les crédits, quels qu'ils soient, n'auraient pas suffi sans le dévouement inaltérable de M. Pouillaude et aussi de

Mme Pouillaude, qui ont dû faire face pendant quatre mois à un travail formidable. On s'en rendra compte quand on saura que, pendant toute la durée du mois de novembre, la moyenne quotidienne des lettres reçues a été de **soixante-dix.** Au moment le plus critique nous avons enregistré jusqu'à **six cent cinquante** lettres en deux jours ! !

Il faut ajouter que beaucoup de lettres émanaient de gradés (officiers, sous-officiers et caporaux) qui demandaient des sachets non seulement pour eux personnellement, mais encore pour leurs unités, ce qui augmentait singulièrement le nombre de nos envois.

Nous avons été largement récompensés de la peine que nous avons prise par le très grand nombre de lettres de remerciements (168) qui nous sont parvenues et dont on trouvera le résumé parmi les documents annexés à ce Rapport.

C. — *Service phytopathologique.*

M. Pouillaude a été, comme les années précédentes, désigné comme Inspecteur de ce service.

II. — **Locaux.**

Nos locaux, toujours occupés par le Service pharmaceutique de l'Hôpital complémentaire n° 41, n'ont subi aucun changement.

III. — **Collections.**

Rien n'est changé dans l'état de nos collections.

IV. — **Notre périodique « Insecta ».**

Une partie seulement des fascicules de l'année 1916 a été publiée. Le reste est en préparation.

Le *Synopsis illustré des Myrméléonides d'Europe et des Contrées limitrophes*, par M. Longin Navas, est terminé.

Avec les *Cétonides malgaches*, M. Pouillaude commence une étude d'ensemble sur un groupe de Coléoptères. Ce travail, accompagné de nombreuses figures, apporte une précieuse et importante contribution à l'étude de la Faune entomologique des colonies françaises, encore si peu connue.

M. O. Pasquet, utilisant les collections de M. René Oberthür et celles de la Station entomologique (collection Hervé) nous a donné une étude très documentée sur les *Coléoptères du Genre Necrophorus d'Europe et du Caucase.*

Les établissements scientifiques qui échangent leurs publications contre *Insecta* sont de plus en plus nombreux. Parmi les plus récentes inscriptions nous pouvons citer : la Station royale d'Entomologie agricole de Florence dirigée par M. le professeur Berlese, l'Institut international d'Agriculture de Rome, la Société entomologique américaine de Philadelphie, etc., etc.

V. — **Faune entomologique armoricaine.**

En 1916, comme pendant les deux années précédentes, l'impression de la *Faune entomologique armoricaine* (Genera des Coléoptères de France par C. Houlbert, — Rhopalocères par MM. Charles Oberthür et C. Houlbert) a été continuée; mais les fascicules ne seront envoyés aux membres de la Société scientifique et médicale de l'Ouest qu'au retour de la paix.

VI. — **Personnel.**

Le personnel de la Station entomologique n'a subi aucun changement en 1916.

Tel est le bilan de nos travaux en 1916. Il montre que la guerre, loin de nous procurer des loisirs, nous a au contraire

surmenés pendant une bonne partie de l'année; mais nous sommes heureux d'avoir pu apporter notre concours à l'œuvre commune en améliorant le sort de beaucoup de nos braves combattants.

Veuillez agréer, etc.

F. GUITEL.

VII. — **Documents annexes.**

Nombre de demandes de renseignements reçues en 1916 : 3.697.

Nombre de renseignements fournis	4.571
Nombre d'Insectes déterminés	256
TOTAL	4.827

I. — Répartition des demandes par départements, Colonies et Pays étrangers :

DÉPARTEMENTS.

Ain	6	Côtes-du-Nord	5
Aisne	3	Creuse	7
Algérie	2	Deux-Sèvres	3
Allier	0	Dordogne	7
Alpes-Maritimes	0	Doubs	6
Ardèche	1	Drôme	8
Ariège	3	Eure	16
Aube	39	Eure-et-Loir	9
Aude	7	Finistère	20
Aveyron	1	Gard	12
Basses-Pyrénées	9	Gers	2
Bouches-du-Rhône	7	Gironde	27
Calvados	20	Hautes-Alpes	3
Cantal	3	Haute-Garonne	9
Charente	2	Haute-Loire	2
Charente-Inférieure	12	Haute-Marne	8
Cher	11	Hautes-Pyrénées	4
Constantine	3	Haut-Rhin	2
Corrèze	5	Haute-Saône	11
Corse	1	Haute-Savoie	1
Côte-d'Or	15	Haute-Vienne	5

Hérault	6	Oran	9
Ille-et-Vilaine	50	Orne	6
Indre	3	Pas-de-Calais	15
Indre-et-Loire	11	Puy-de-Dôme	10
Isère	14	Pyrénées-Orientales	8
Jura	3	Rhône	21
Landes	5	Saône-et-Loire	15
Loire	10	Sarthe	16
Loiret	17	Savoie	2
Loir-et-Cher	15	Seine	201
Loire-Inférieure	37	Seine-et-Marne	29
Lot	1	Seine-et-Oise	90
Lot-et-Garonne	5	Seine-Inférieure	24
Maine-et-Loire	14	Somme	9
Manche	8	Tarn	3
Marne	22	Tarn-et-Garonne	3
Mayenne	12	Var	2
Meurthe-et-Moselle	30	Vaucluse	4
Meuse	7	Vendée	2
Morbihan	6	Vienne	12
Nièvre	7	Vosges	2
Nord	6	Yonne	19
Oise	12	Divers	2

COLONIES ET PAYS ÉTRANGERS.

Brésil	1	Madagascar	1
Colombie	1	Maroc	2
Espagne	1	Réunion	2
Guadeloupe	1	Suisse	2
Indo-Chine	2	Tunisie	4

SECTEURS POSTAUX DES ARMÉES.................... 2.541

II. — **Nombre de renseignements par mois de l'année 1916 :**

Janvier	57	Août	284
Février	30	Septembre	1.069
Mars	39	Octobre	184
Avril	26	Novembre	2.416
Mai	64	Décembre	302
Juin	61	Divers	18
Juillet	21		

TOTAL 4.571

III. — Groupes d'animaux nuisibles et de parasites ayant provoqué au moins dix demandes (1) :

Aoutats	12	Vers fil de fer (Elatérides).	10
Altises diverses	17	Escargots et Limaces	214
Agrotis (Ver gris)	18	Fourmis	74
Araignées diverses	25	Guêpes	22
Blattes	60	Mouches	171
Campagnols et Mulots	12	Moustiques	148
Carpocapsa pomonella	10	Puceron lanigère	48
Charançons	10	Pucerons divers	56
Cheimatobia brumata	13	Puces	166
Chenilles diverses	178	Punaises	136
Chenilles du Chou	154	Rats et Souris	51
Cloportes	12	Taupes	16
Cochenilles diverses	16	Teignes des lainages	35
Cochylis	24	Vers blancs (Hanneton)	19
Courtilières	60	Vers de terre	19

Remerciements........................... 168.

IV. — Résultats obtenus par l'emploi du traitement que nous conseillons contre le *Pediculus vestimenti*.

La correspondance de notre Station montre qu'après 29 mois de guerre la question des Poux préoccupe toujours autant les soldats soucieux de leur repos et de leur propreté.

Il serait oiseux d'entreprendre une discussion au sujet des nombreux produits et procédés préconisés pour soulager les soldats à ce point de vue. Aucun, à notre connaissance, ne satisfait entièrement aux desiderata de la plupart des intéressés :

« Un produit commun, non dangereux, que l'on puisse appliquer sans nettoyages compliqués préalables, qui ait les propriétés d'exterminer à la fois les Poux et leurs œufs et de constituer une protection efficace indéfinie contre leur retour. »

---

(1) Dans ces chiffres ne sont pas compris les poux et parasites des soldats dont il est question d'autre part.

Les expériences *in vitro* peuvent difficilement renseigner d'une manière exacte sur l'efficacité d'un produit répulsif ; la valeur pratique d'une méthode insecticide n'est réellement certaine qu'après son application dans le milieu normal par les intéressés eux-mêmes. Aussi notre Station a-t-elle demandé, dès le début, à des soldats de divers secteurs, d'expérimenter la méthode que nous préconisons et ce n'est qu'après des réponses constatant des résultats effectifs qu'ont été mis gratuitement en distribution les instructions et les sachets de fleur de soufre.

On ne saurait trop répéter qu'il s'agit d'une *méthode de traitement* et non pas seulement de l'emploi d'un produit. En effet, quelques personnes négligeant nos notices s'y sont trompées. Les nettoyages préalables, l'utilisation de la chaleur sont nécessaires ; nous avons insisté auprès des intéressés pour qu'ils effectuent exactement toutes les opérations telles qu'elles sont décrites dans notre Notice, soulignant même souvent au crayon de couleur le paragraphe relatif au procédé.

L'emploi du soufre sublimé ne constitue qu'une partie du traitement et son usage seul, au hasard, donne les résultats très aléatoires des mesures incomplètes. Enfin, il est à remarquer que la méthode indiquée est purement individuelle. Un certain nombre de mesures pour lesquelles nous n'avons pas à intervenir, telles que les nettoyages obligatoires pour les individus négligents et l'entretien de la propreté du matériel de couchage augmenteraient de beaucoup l'efficacité de notre méthode.

On sait qu'en Entomologie appliquée il n'est guère de traitement insecticide qui ne comporte des inégalités dans les résultats obtenus. Beaucoup de facteurs naturels nous échappent qui introduisent des aléas. Les meilleurs remèdes ne peuvent guérir certains malades ; de même on ne peut affirmer que dans tous les cas notre méthode de lutte contre les Poux donnera toujours un résultat absolument parfait. On

doit cependant se montrer satisfait si le résultat est généralement bon et c'est ici le cas.

De nombreux remerciements, de nombreuses lettres demandant des Notices et des sachets sur la recommandation de camarades débarrassés de leurs Poux, nous sont un précieux encouragement.

Nous avons réuni ici des extraits de quelques-unes de ces lettres choisies parmi les plus probantes. Elles nous ont été adressées spontanément par des soldats, presque tous du front.

Certains pourront nous reprocher de procéder ici comme les marchands d'orviétan dont les réclames s'étalent à la quatrième page des journaux; mais notre réponse sera facile. Tous nos services étant entièrement *gratuits* et notre intérêt personnel n'étant en cause à aucun titre nous ne poursuivons ici qu'un seul et unique but, celui de montrer l'efficacité des conseils que nous sommes constamment prêts à donner *gratuitement* à tous ceux qui nous les demandent.

1. — J'ai fait usage de suite, d'après vos procédés, du soufre et j'ai été de suite débarrassé de cette vermine. — G. R.

2. — ...Depuis que j'en fais usage, après m'être nettoyé convenablement, je me trouve complètement débarrassé de ces maudits poux. Je l'ai partagé avec un de mes camarades qui couche dans le même abri que moi, et depuis il s'en trouve débarrassé aussi. — M. H.

3. — Merci pour l'aimable envoi... il m'a déjà servi et préservé de la visite des puces dont j'étais infesté, elles ont disparu comme par enchantement. — A. B.

4. — Je tiens à vous remercier et à vous dire que je trouve votre produit excellent, car je viens de constater son efficacité. — D.

5. — Après essai, en suivant dans la mesure du possible vos instructions, j'ai l'honneur de déclarer vos produits tout à fait efficaces et de grande utilité. — H. S.

6. — ...J'ai suivi à peu près votre formule et suis actuellement très satisfait de votre procédé ainsi que deux ou trois de mes camarades. — C. B.

7. — Ils ont été foudroyants, j'ai un homme qui les comptait par mille et dès le lendemain...... il n'en avait plus. — M.

8. — A l'occasion du nouvel an, je viens vous prier d'agréer les meilleurs souhaits d'un poilu du front qui se souvient des services rendus. — G. C.

9. — Je vous prie de m'envoyer, comme l'an passé, des paquets de sachets de soufre sublimé pour débarrasser mes hommes des poux qui les font souffrir. — X., sous-lieutenant.

10. — Nous avons reçu dernièrement en première ligne.... Nous vous remercions de nous avoir procuré par là un bien-être non seulement physique mais moral, nous permettant de goûter désormais la joie d'un bienfaisant sommeil. — J. et B.

11. — .... Depuis que j'ai utilisé votre poudre je ne ressens plus de poux sur ma personne, aussi pour arriver à ces résultats, j'ai bien suivi vos conseils.... — J. J.

12. — Votre produit et votre procédé de destruction sont en même temps que pratiques d'une efficacité absolue. — B.

13. — J'ai fait l'usage que vous m'avez conseillé et deux jours après je suis allé prendre les tranchées avec mes collègues. Nous y sommes restés environ trois semaines. Presque tous ont attrapé des poux et moi j'en suis revenu sans aucune vermine. — R.

14. — ...Nous avons été obligés de coucher n'importe où et surtout dans des abris boches où grouillait la vermine ; grâce à votre produit, nous avons pu nous en parer. — R.

15. — Je ne puis suffire à toutes les demandes de mes camarades des crapouillots. Ceux-ci sont enchantés d'avoir quelques moyens de combattre les totos. — T.

16. — Je m'en suis servi aussitôt, j'ai suivi les conseils de la notice et je me trouve bien à présent. — P. S.

17. — Je vous serais reconnaissant de m'envoyer des sachets... leur efficacité est en effet tout à fait constatée par un autre de mes amis. — C. G.

18. — L'effet est radical... J'en ai donné à mes camarades de la compagnie et ils en ont été très contents. — R. C.

19. — J'ai distribué à mes camarades les sachets que vous m'aviez adressés au mois de novembre et nous en avons eu un excellent résultat... Nous tenons à vous en remercier. — P. T.

20. — Tant que j'ai porté votre petit sachet les poux ne venaient pas me visiter. — H. P.

21. — J'ai déjà usé un peu de cette poudre qui, sans détruire complètement, chasse néanmoins cette vermine et vous me rendriez grand service si vous pouviez m'en adresser de nouveau. — E. B.

22. — J'ai consulté votre notice avant de rien faire et ayant suivi les prescriptions j'ai réussi puisque depuis huit jours je ne sens plus rien......

23. — Les poilus qui les ont reçus sont émerveillés des résultats obtenus ; ils me prient de vous exprimer leur vive reconnaissance. — P. P.

24. — Veuillez m'envoyer une vingtaine de sachets comme vous m'avez envoyé l'hiver dernier. Ma section a été très contente et vous en remercie. — A. T.

25. — Aujourd'hui que nous avons constaté le bienfaisant effet de vos sachets..... Nous nous sommes trouvés dans une tranchée infestée par ces insectes. Seuls les hommes qui portaient le sachet pendu sur la peau n'ont pas été atteints. — H. D.

26. — Ayant moi-même expérimenté votre excellent produit, je me permets de vous demander une petite provision. — R. L.

27. — J'ai beaucoup à vous remercier de la part de mes camarades... Nous avons pu en apprécier les avantages malgré la défectuosité du couchage et le manque absolu d'hygiène. — C.

28. — ...Les chaleureux remerciements de ses fils au front de la Somme, auxquels ces instructions pratiques rendent un précieux et efficace service. — C.

29. — J'ai suivi strictement vos instructions et suis actuellement débarrassé de ces sales insectes. — E. G.

30. — ...Sachets de fleur de soufre dont mes camarades et moi avons pu apprécier les merveilleux résultats. — G.

31. — J'ai un camarade qui en a fait venir de chez vous et qui s'en trouve bien. — D.

32. — Connaissant par un camarade les bienfaisants effets de votre soufre sublimé. — J. B.

33. — Je vous écris sur la recommandation d'un camarade... très satisfait du résultat obtenu. — E. C.

34. — J'ai déjà un camarade qui a pu juger de l'excellence de votre méthode. — Z.

35. — Plusieurs de mes camarades en sont enchantés et m'ont recommandé ce produit comme très efficace. — E. B.

36. — Beaucoup de camarades ont déjà fait l'essai et sont enchantés de ses résultats. — R. S.

37. — Ayant appris par l'intermédiaire d'un de mes camarades les bons résultats obtenus par vos petits sachets de poudre soufrée pour la destruction des poux. — J. B.

38. — ...Un camarade qui m'a donné votre adresse, car il se trouve très bien... Depuis qu'il porte ce sachet, il ne sent plus le moindre toto. — R. C.

39. — Vous en avez envoyé à un de mes camarades qui en est très content. — C. S.

40. — Nous avons avec nous un camarade qui en a reçu un de vous et qui en est très content. — E. P.

41. — Je vous prie de m'envoyer un de vos sachets... car j'ai eu des camarades qui en sont satisfaits. — A. L.

42. — J'ai appris que les sachets de poudre que vous envoyez produisent de très bons résultats contre nos parasites. — C.

Les Cétonides Malgaches

Par I. Pouillaude

(Suite).

25. **Celidota Decorsei** Fairm. (Pl. IV, f. 18; Pl. III, f. 14).

Celidota Decorsii Fairmaire, Notes Leyd. Mus. XXIII, 1901, p. 68. Plateau de l'Androy (Decorse).

Type au Museum de Paris.

Hab. : Madagascar; Plateau de l'Androy [Région d'Ambovombe].

Longueur : 9 à 13 mm. *Largeur* : 5,5 à 8 mm.

Corps un peu rétréci en arrière. Brillante, verte avec des parties testacées, notamment les bords du pronotum et trois rangées transversales de taches sur les élytres. Ponctuation des élytres nettement formée d'éléments en fer à cheval.

Clypeus à carènes latérales tranchantes, parallèles ; bord antérieur relevé un peu sinué. Tête entièrement ponctuée, vert brillant, un peu bronzée.

Pronotum à rebord latéral n'atteignant pas les angles antérieurs. Surface éparsément ponctuée, vert brillant avec une bordure latérale testacée. Ecusson vert, ponctué sur les côtés. Epimères mésothoraciques verts.

Elytres rétrécis en arrière à partir des épaules. Ponctuation nettement composée d'éléments en fer à cheval, disposés en séries longitudinales bien distinctes sur le disque. Couleur verte, avec des taches jaune testacé non ponctuées : une tache dans l'angle huméral, une série transversale irrégulière à hauteur de la pointe de l'écusson, une autre série transversale très irrégulière en arrière du milieu, une troisième série formée par une tache dans l'angle apical et une autre dans l'angle sutural. Pygidium vert brillant à grande ponctuation allongée en stries courbes.

Dessous vert brillant parfois à reflets bronzés. Saillie méso-sternale courte et large. Poils d'un roussâtre pâle. Pattes de la couleur du dessous; tarses verts.

Différences sexuelles : Le mâle présente une dépression ventrale longitudinale; ses tibias antérieurs sont inermes.

26. **Celidota Stephensi** G. et P. (Pl. IV, f. 26; Pl. III, f. 7, 21).

Cetonia Stephens Gory et Percheron, Mon. des Cét., 1833, p. 218, pl. 40, f. 5. Madagascar.

Celidota Stephensii Burmeister, Handb. d. Entom. III, 1842, p. 578. Madagascar.

Stelidota Stephensi Fairmaire, Mém. Soc. Zool. Fr., 1899, p. 19. Tananarive à Majunga.

Type : Musée de l'Université d'Oxford (Coll. Hope).

Hab. : Madagascar; forêts d'Antsihanaka (L. Humblot); Betsileo (Cowan); Fianarantsoa (Shaw); Montagne d'Ambre; Fort-Dauphin; Antankara [Isokitra à Diego Suarez], Antsihanaka, Tamatave et forêts d'Alahakato (E. et B. Perrot); Ambohibeloma (R. P. Camboué); Tananarive, Maroantsetra (C. Lamberton); Antsirabe (Perrier de la Bathie); Plateau de l'Androy [Région d'Ambovombe] (1).

Longueur : 10, 5 à 18 mm. *Largeur* : 6,5 à 11,5 mm.

Arrondie, rétrécie en arrière; brillante; verte avec ou sans reflets bronzés, ou bien brunâtre à reflets verts; bord du pronotum et de nombreuses taches sur les élytres testacés.

Clypeus rectangulaire; carènes latérales tranchantes, parallèles; bord antérieur relevé. Dessus de la tête brillant, finement ponctué, vert parfois avec un reflet bronzé ou une teinte roussâtre. Antennes d'un brun plus ou moins foncé.

Pronotum à côtés rebordés dans toute leur étendue. Surface brillante, d'un vert à reflets bronzés passant parfois au roussâtre; côtés bordés de jaune testacé; cette bordure claire manque exceptionnellement; ponctuation extrêmement fine et éparse sur le disque, un peu plus nette sur les côtés. Ecusson

(1) Ces deux dernières localités d'après la collection Dr Ch. Martin.

un peu moins ponctué que le pronotum, vert avec, assez souvent, une bordure jaune plus ou moins étendue. Epimères verts et jaunes.

Elytres rétrécis en arrière d'une manière variable selon les individus. Leur surface légèrement bosselée ; les parties en relief sont peu ou pas ponctuées et constituent des taches jaunâtres sur le fond vert ; le nombre de ces taches varie ; il dépasse souvent trente sur chaque élytre ; les taches ont une disposition en séries longitudinales assez distincte en général. La couleur du fond ordinairement verte peut passer à une teinte brunâtre en conservant un reflet bronzé ; la ponctuation, hors des taches jaunes, est fine et sans disposition régulière. Pygidium striolé, vert à taches jaunâtres latérales.

Dessous vert passant assez souvent au brun avec des parties d'un testacé clair. Saillie normale du genre *Celidota*. Poils roux. Pattes de même couleur que le dessous, tarses vert foncé.

Différences sexuelles : L'abdomen du mâle présente une dépression longitudinale. Les tibias antérieurs, inermes chez le mâle, portent une dent au bord externe chez la femelle.

Cette espèce est très variable ; les variations portent sur les dimensions, sur la couleur générale, sur le nombre, la forme et l'étendue des taches en relief. Comme ses facteurs varient indépendamment les uns des autres, il en résulte des différences individuelles assez considérables ; les grandes séries ont une apparence disparate.

27. **Celidota parvula** Jans. (Pl. IV, f. 20).

Celidota parvula Janson, Cist. Entom. II, 1882, p. 606. Madagascar.

Elaphoides Sikoræ Schoch, Mittheil. des schweiz. entom. Gesellsch., 1894, p. 219. Tananarive.

Type dans la Collection Janson.

Hab. : Madagascar ; Tananarive.

Longueur : 8 mm. *Largeur* : 5 mm.

Petite, rétrécie en arrière ; brillante ; brun jaunâtre avec des taches triangulaires noir verdâtre bronzé sur le pronotum et

l'écusson; les élytres bruns à taches claires. Tête et pronotum portant des poils.

Clypeus à carènes latérales tranchantes, nettement divergentes en avant; angles antérieurs très arrondis; bord antérieur relevé. Dessus de la tête d'un noir verdâtre bronzé; clypeus jaunâtre avec les bords et deux petites taches arrondies près du bord antérieur, noirs. Ponctuation assez clairsemée sur le clypeus, plus dense sur le front et le vertex où elle porte des poils blanchâtres.

Pronotum avec un très fin rebord latéral indiqué jusqu'à l'angle antérieur; ses côtés plus fortement courbés vers le milieu. Couleur jaunâtre pâle avec deux grandes taches noir verdâtre bronzé, vaguement triangulaires, séparées par une bande médiane jaune. Ponctuation assez forte sur les côtés se réduisant peu à peu vers la ligne médiane qui est imponctuée. Des poils blanchâtres se trouvent dans les régions postérieures latérales. Ecusson jaune testacé avec un triangle noir verdâtre, contigu à son bord antérieur et ayant le sommet dirigé en arrière. Epimères testacés, parfois partiellement noirâtres.

Elytres rétrécis en arrière; brun jaunâtre avec des taches plus claires, testacées; ces taches claires à contours irréguliers et mal définis sont un peu en relief, en sorte que la surface de l'élytre présente un aspect irrégulier où l'on reconnaît parfois l'indication d'une ou deux côtes interrompues peu nettes. Dans les parties plus foncées on observe une ponctuation assez forte à éléments en fer à cheval; les taches claires sont imponctuées.

Pygidium jaune testacé. Dessous jaunâtre avec des régions de teinte plus foncée. Pilosité abondante blanchâtre. Saillie mésosternale courte, large, arrondie en avant. Pattes jaunâtres à articulations noirâtres; tarses noirs.

Différences sexuelles : La dépression ventrale du mâle est faible, et bien distincte seulement à la base de l'abdomen; les tibias antérieurs sont inermes dans ce sexe, unidentés au bord externe chez la femelle.

Janson paraît avoir décrit un exemplaire un peu plus vert : les taches du pronotum sont indiquées par lui comme vert

foncé (dark green); le fond des élytres est brun verdâtre (greenish-brown). Ces différences sont de l'ordre de celles observées chez *C. Stephensi.*

La description que Schoch donne de l'*Elaphoides Sikorai* s'applique à *Celidota parvula.* La description d'*E. Sikorai* Schoch date de 1894, et cependant Schoch ne cite ni le genre ni l'espèce en 1896 dans son *Catalogus systematicus Cetonidarum.*

3e Section. — PANTOLIENS

Dans cette section se trouvent groupés plusieurs genres formant une série dont les termes successifs montrent une ressemblance notoire. Ce sont : *Hemilia*, *Tetraodorrhina*, *Dirrhina*, *Pantolia*, *Moriaphila*, *Parachilia.* Le genre *Heterosoma* paraît avoir aussi nettement sa place ici. Les *Euchilia* et *Pareuchilia* forment le passage à la section suivante des *Anochiliens*, avec laquelle ils ont beaucoup de ressemblance. — Les *Cyriodera* avec leur dimorphisme sexuel accentué ne se rattachent directement à aucun autre genre. Les *Ischnotarsia* ne paraissent pas avoir d'affinités directes avec les *Parachilia*, mais ils en sont moins éloignés que des *Stenotarsia* et des *Coptomia* auxquelles les auteurs les rattachaient. Le genre *Bricoptis* est aberrant. Le genre *Micreuchilia* paraît avoir quelque affinité avec les *Pygora.*

Dans cette section le clypeus est tantôt du type rectangulaire, tantôt biangulé ou bilobé. La base du pronotum présente des variations qui peuvent se rattacher à deux formes : Une forme rappelle celle des *Euchræa* avec les côtés sinués, dirigés obliquement en arrière vers l'écusson, ce qui détermine, au milieu, un lobe qui peut être tronqué, échancré ou non. L'autre forme présente une base très largement courbée, à peine sinuée, peu ou pas déviée devant l'écusson en général. Les côtés de l'abdomen sont invisibles de dessus en arrière des hanches postérieures; dans plusieurs genres même, les côtés des élytres descendent dans une direction voisine de la verticale et emboîtent le dessus et les côtés de l'abdomen; dans certains

cas il existe alors, du calus huméral au calus apical, une carène ou un pli qui sépare le côté du disque de l'élytre. L'échancrure posthumérale est large et peu profonde chez la plupart des genres; elle est très profonde chez *Bricoptis*, *Euchilia*, *Pareuchilia* et *Micreuchilia;* elle est assez profonde chez certains *Heterosoma*. La saillie mésosternale est généralement courte, parfois assez largement dilatée en avant des hanches intermédiaires, jamais retombante.

Tableau des Genres :

1. Dessus brillant, sans revêtement mat............................... 2.
— Dessus portant un revêtement mat plus ou moins étendu (1). 8.
2. Clypeus du type rectangulaire et, concurremment, élytres portant des stries nettement marquées avec des intervalles plus ou moins costiformes. Elytres ne présentant jamais de dépression transversale.................................... 3.
— Clypeus bilobé ou biangulé ou bien élytres à stries interrompues, nulles ou peu marquées, avec des intervalles non costiformes .... 4.
3. Bord antérieur du clypeus formant rebord (Pl. III, f. 18).. **Cyriodera** (IV).
— Bord antérieur du clypeus simple (Pl. VI, f. 2)..... **Hemilia** (V).
4. Angles antérieurs de l'écusson ne formant pas une dépression striolée, ou clypeus non rectangulaire...................... 5.
— Angles antérieurs de l'écusson formant une dépression striolée; clypeus du type rectangulaire. **Tetraodorrhina** (VI).
5. Echancrure posthumérale large et peu profonde (Pl. VI, f. 7). Disque de l'élytre non entièrement couvert de ponctuation distincte (2)... 6.
— Echancrure posthumérale profonde (Pl. VI, f. 6), ou disque de l'élytre entièrement couvert de ponctuation............... 9.
6. Base du pronotum nettement sinuée et échancrée devant l'écusson. Tête et clypeus non très convexe. Carènes latérales du clypeus entières, ordinairement accompagnées de dépressions sur le disque (Pl. VI, f. 1)............................ 7.
— Base du pronotum transversale, à peine sinuée devant l'écusson. Tête et clypeus très convexes; carènes latérales effacées en avant; pas de dépressions sur le disque (Pl. III, f. 32).. **Dirrhina** (VII).

---

(1) J'ai vu deux femelles de *Parachilia ochracea* entièrement brillantes. Cette absence de revêtement mat est exceptionnelle et, peut-être, pas naturelle.
(2) Lignes de points simples constituant les stries normales, non considérées,

7. Saillie mésosternale anguleuse en avant (Pl. II, *sm*). **Pantolia** (VIII).
— Saillie mésosternale terminée par une large courbe ou un angle obtus à sommet très arrondi (Pl. VI, f. 23). **Moriaphila** (IX).
8. Clypeus biangulé (Pl. VI, f. 3). Saillie mésosternale courte (Pl. VI, f. 11).. **Parachilia** (X).
— Clypeus bilobé (Pl. III, f. 19). Saillie mésosternale bien développée (Pl. VI, f. 28)........................ **Ischnotarsia** (XI).
9. Elytres portant une ponctuation, souvent très forte, sans stries continues, ni côtes distinctes................................ 10.
— Elytres présentant des stries continues, ou des côtes distinctes, ou bien les deux à la fois.................................. 11.
10. Elytre présentant, du calus huméral au calus apical, une carène, parfois effacée au milieu............ **Heterosoma** (XII).
— Elytre sans trace de carène d'un calus à l'autre. **Bricoptis** (XIII).
11. Clypeus à carènes latérales entières, ordinairement accompagnées de dépressions sur le disque........................... 12.
— Clypeus à carènes latérales effacées en avant, sans dépressions longitudinales sur le disque (Pl. VI, f. 19). **Micreuchilia** (XVI).
12. Côté de l'élytre retombant dans une direction voisine de la verticale au delà d'un pli longitudinal plus ou moins marqué. Angles du clypeus fortement émoussés. **Euchilia** (XIV).
— Côté de l'élytre retombant très obliquement ; pas de pli latéral. Clypeus profondément échancré ; ses angles brièvement émoussés.. **Pareuchilia** (XV).

IV. — Genre CYRIODERA

Cyriodera Burmeister, Handb. d. Entom. III, 1842, p. 579.
Cyriodera Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1881, p. 77.

Clypeus du type rectangulaire; son bord antérieur relevé (Pl. III, f. 18).

Pronotum trapézoïdal, large; ses côtés fortement courbés avant le milieu, subparallèles en arrière; angles antérieurs très obtus; angles postérieurs droits, arrondis au sommet; base transversale avec une échancrure antescutellaire parfois réduite à un sinus peu marqué; côtés finement rebordés. Ecusson triangulaire à côtés rectilignes, accompagnés chacun d'un fin sillon.

Elytres parallèles; sinus posthuméral large et peu profond;

épaules non saillantes; calus apicaux distincts, arrondis; dessus avec six stries ponctuées. Bord antérieur du sternum fortement anguleux. Saillie mésosternale étroite, courte, un peu remontante en avant où elle se termine en angle mousse (Pl. III, f. 6) (1).

Les tibias antérieurs présentent deux dents au bord externe chez les deux sexes et ne paraissent pas plus robustes chez la femelle.

Il existe des différences sexuelles assez importantes. Le mâle présente dans la région antérieure du pronotum quatre tubercules peu saillants; la partie postérieure de l'élytre et le pygidium portent des poils très distincts; les tarses postérieurs sont plus longs que chez la femelle; la région médiane de l'abdomen est faiblement déprimée.

L'ædeagus est simple; la pièce basale ne présente pas de carènes latérales; les branches du forceps sont parallèles sans méat au-dessus; elles sont repliées à l'extrémité qui porte une petite touffe de poils roux; le sac interne paraît se dévaginer à la face ventrale entre les lobes du forceps, dans leur moitié terminale.

Le genre comprend une seule espèce particulière à Madagascar.

28. **Cyriodera tuberculicollis** G. et P. (Pl. V, f. 4-5; Pl. III, f. 6, 18).

Cetonia tuberculicollis Gory et Percheron, Monogr. des Cétoines, 1833, p. 167, pl. 29, f. 2, ♂. Madagascar.
Cetonia fascifera Gory et Perch., Rev. Entom. de Silberm. III, 1835, p. 126, ♀. Madagascar.
Cetonia parallela Gory et Perch., Rev. Entom. de Silberm. III, 1835, p. 126, ♀. Madagascar.
Cyriodera tuberculicollis Burmeister, Handb. d. Ent., 1842, p. 580.
Cyriodera tuberculicollis Künckel, Hist. Nat. Madag. Grandid. Col. Atlas, 1887, pl. 3, f. 5 ♀, 6 ♂.

Type dans la collection Gory. Musée de Berlin.

---

(1) La dilatation de la saillie mésosternale paraît un peu exagérée dans ce dessin; le contour comprend, en effet, des parties profondes qui n'appartiennent pas à la surface ventrale. Si l'on considère seulement la partie de la saillie qui appartient à cette surface, elle est bien du type peu dilaté de la plupart des Pantoliens, par opposition au type fortement élargi des Euchrœens (Pl. III, f. 10, 15).

Habitat : Madagascar, forêts d'Antsihanaka (L. Humblot); Antankara [Isokitra à Diego-Suarez], Antsihanaka et lac Alaotra, Fianarantsoa (E. et B. Perrot); sud de la B. d'Antongil.

Longueur : ♂ 21 à 22, ♀ 18 à 21 mm. *Largeur* : 10 à 12 mm.

Corps parallèle; élytres à six stries ponctuées, couverts de poils en arrière chez le mâle; téguments brillants, variant du marron clair au noir, avec les bords du pronotum plus clairs.

♂ Carènes latérales du clypeus un peu relevées à la base des canthus; bord antérieur très relevé, un peu sinué. Tête marron de nuance variable, plus foncé vers la base. Ponctuation allongée en stries sur le clypeus. Antennes marron.

Pronotum noir avec une bande marron parcourant les bords latéraux et s'étendant plus ou moins sur la base. Ponctuation très réduite. Des quatre petits tubercules de la région antérieure, les deux plus voisins du bord sont les plus écartés entre eux. Ecusson marron ou noirâtre. Epimères mésothoraciques marron.

Elytres à six stries formées de séries de points arqués; ceux-ci parfois confluents en un double sillon dans les stries voisines de la suture. Parties postérieures, latérales et intervalles des stries en arrière, garnis d'une ponctuation piligère; les poils fauves, couchés, occupent une région qui s'étend sur la partie terminale de l'élytre et remonte en avant parfois au delà du milieu, surtout sur les côtés. La couleur du tégument est marron ou noirâtre.

Pygidium marron, couvert de poils fauves. Dessous marron plus ou moins foncé. Poils roux. Il faut noter l'abondance des poils au côté externe des tibias postérieurs.

♀. La femelle a le clypeus un peu moins relevé à son bord antérieur, qui n'est pas distinctement sinué. Elle ne présente pas de tubercules sur le pronotum, ni de pilosité particulière sur les élytres et le pygidium. La *Cetonia fascifera* G. et P. est une femelle de couleur relativement claire ayant notamment les élytres marron roussâtre. La *Cetonia parallela* G. et P. est une femelle noirâtre, à l'exception du bord du pronotum et d'une

partie des pattes. Les intermédiaires existent entre ces deux formes et il est impossible de séparer *C. parallela* comme une variété, ainsi que le propose Burmeister.

Var. **concolor** nov. var.

Habitat : Farafangana.

Longueur : ♂♀ 17,5 à 18,5 mm. *Largeur* : 10 à 10,5 mm.

Cette forme se distingue par des dimensions plus réduites et par la couleur qui est uniforme, marron testacé ; le pronotum ne présente pas de bordure plus claire que le reste de la surface ; le disque est cependant parfois un peu nuancé de foncé, mais ce sont des taches mal définies. Chez les deux mâles que j'ai vus, les poils des élytres ne remontent pas au delà de la déclivité terminale, sauf le long du bord ; c'est un minimum qui ne se rencontre que chez quelques exemplaires de la forme typique. L'ædeagus est semblable chez les deux formes.

V. — Genre HEMILIA

Hemilia Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1880, p. 316.

C'est une section du genre *Pantolia* de Burmeister (Handb. d. Entom. III, p. 570).

Clypeus du type rectangulaire, à bord antérieur sinué, non rebordé (Pl. VI, f. 2).

Pronotum trapézoïdal ; côtés courbés vers le milieu, faiblement sinués en arrière ; base transversale, sinuée, sinus bien indiqué devant l'écusson. — Côtés rebordés, angles antérieurs bien marqués, paraissant parfois un peu prolongés ; angles postérieurs arrondis au sommet.

Ecusson en triangle allongé, son sommet brièvement émoussé, ses côtés accompagnés d'un fin sillon, ses angles antérieurs non déprimés.

Elytres parallèles à épaules non saillantes ; échancrure posthumérale peu profonde ; angles suturaux arrondis au sommet ; calus apicaux bien marqués. Dessus parcouru par des stries ponctuées avec des intervalles costiformes.

Saillie mésosternale courte; plane, terminée en angle un peu relevé en avant (Pl. VI, f. 16). Pattes normales. Les tibias antérieurs portent deux dents au bord externe chez les deux sexes, mais, chez la femelle, la dent proximale est plus forte. L'abdomen du mâle présente une dépression longitudinale médiane. Téguments brillants, en grande partie noirs.

Le genre se trouve à Madagascar et à Nosy-Bé. L'espèce typique est *H. striata*.

29. **Hemilia striata** G. et P. (Pl. V, f. 2; Pl. VI, f. 2, 16).

Cetonia striata Gory et Perch., Monogr. des Cétoines, 1833, p. 169, pl. 29, f. 6. Madagascar.
Pantolia striata Burmeister, Handb. d. Entom. III, 1842, p. 570.
Pantolia brevicollis Waterh., Ann. Mag. Nat. Hist., 1880, II, p. 399. Antananarivo (Toy).
Hemilia striata Kraatz, Deutsche Entom. Zeitschr., 1880, p. 316.
Pantolia striata Künckel, Hist. Nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 2, f. 3.

Type : Museum de Paris. Type de *brevicollis* au British Museum.

Hab. : Madagascar (L. Humblot, E. Perrot); Ampasimena; Fénérive (E. Perrot); Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot); Tananarive (Lamberton); Betsileo (D. Cowan); Marosika (D. Cowan); sud de la Baie d'Antongil; Farafangana.

Longueur : 15 à 19 mm. *Largeur* : 8 à 10 mm.

Brillante, noire, avec en général les côtés du pronotum et une partie des pattes marron-rougeâtre. Corps oblong parallèle; élytres fortement striés.

Tête plus ou moins finement ponctuée, brillante, noire, avec souvent les angles antérieurs du clypeus rougeâtres. Carènes latérales bien marquées. Antennes marron noirâtre.

Pronotum brillant, noir avec, le plus souvent, les côtés marron rougeâtre. Milieu du disque lisse; côtés plus ou moins ponctués selon les individus. Ecusson noir, brillant, à ponctuation extrêmement fine. Epimères mésothoraciques noirs.

Élytres noirs, ayant rarement les côtés rougeâtres; le dessus porte six stries ponctuées (ponctuation à éléments courbés); il y a en outre, sur la partie retombant latéralement, trois ou quatre stries plus rapprochées entre elles; la strie suturale présente un sillon entier; la déclivité apicale porte une ponctuation en stries assez dense qui remonte jusque vers le milieu de l'élytre, entre la première et la deuxième strie; entre la troisième et la quatrième strie, on observe, dans la moitié postérieure, une série de points supplémentaire.

Pygidium triangulaire, d'un noir soyeux, très finement et densément strié; il présente parfois, au milieu, une petite dépression longitudinale.

Dessous noir, brillant; ponctuation à éléments courbés. Poils roux, parfois très foncé, presque noirâtre. Fémurs noirs ou rougeâtres; tibias et tarses marron rougeâtre.

Tibias antérieurs bidentés au bord externe dans les deux sexes; mâle ayant une forte dépression ventrale longitudinale.

L'ædeagus est simple, et rappelle ceux des *Euchrœa;* les branches du forceps sont parallèles, sans méat; l'extrémité est tronquée transversalement.

J'ai observé chez les individus de cette espèce une certaine variation dans la forme du prothorax et de la saillie mésosternale, dans la ponctuation de la tête et du pronotum, dans la couleur des poils du dessous; ces variations, assez faibles, ne sont pas concordantes, en sorte qu'il n'est pas possible de les utiliser pour établir des groupes définis d'individus. C'est pourquoi je me suis permis de réunir à *H. striata* la *Pantolia brevicollis* de Waterhouse qui paraît s'en distinguer par la forme du prothorax plus court et moins rétréci en avant (1).

---

(1) « Very close to *P. striata*. It differs in having the thorax shorter and less narrowed anteriorly, the anterior angles not at all prominent.... » (Waterhouse, *l. c.*).

30. **Hemilia elongata** Brancs.

Pantolia elongata Brancsik, Jahrb. der naturwissenschaftlichen Vereines des Trencsiner Comitates, 1892, p. 233, pl. XII, f. 16. Nosy-Bé (Frey).
Hemilia elongata Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1896, p. 156.

Type : ?

Hab. : Nosy-Bé (Frey) d'après Brancsik.

Longueur : 20 mm. probablement la tête comprise. *Largeur* : 9 mm.

Je n'ai vu aucun exemplaire de cette espèce. En voici les principaux caractères d'après la description originale.

Corps allongé, noir.

Clypeus à bord antérieur sinué.

Prothorax rétréci en avant, angles antérieurs aigus, angles postérieurs arrondis; disque présentant seulement une ponctuation extrêmement fine.

Ecusson allongé, très finement ponctué.

Elytres très allongés, légèrement sinués en arrière des épaules, rétrécis en arrière; disque avec six stries garnies de points arqués; côtés avec d'autres stries à ponctuation simple; région apicale rugueuse, striée; angles suturaux arrondis.

Pygidium transverse, à sommet arrondi un peu prolongé; surface rendue rugueuse par la striation.

Tibias antérieurs bidentés au bord externe.

Les caractères donnés par la description de Brancsik ne permettent pas de distinguer nettement cette espèce de *H. striata*. Cependant la figure montre une forme de prothorax bien différente de celle que l'on observe chez *H. striata*. Ce prothorax est très allongé avec les côtés fortement courbés en avant du milieu, subparallèles en arrière et assez fortement sinués; l'écusson est aussi plus allongé. Comme d'autre part les Cétonides de Nosy-bé constituent souvent des formes particulières on peut considérer, au moins provisoirement, *H. elongata* comme une espèce distincte de *H. striata*.

VI. — Genre TETRAODORRHINA

Tetraodorhina Blanchard, Liste des Cétonides du Museum, 1842, p. 10.

Pantolia (sect. B. b. *a*) Burmeister, Handb. d. Entom. III, 1842, p. 570.
Tetraodorhina (pro parte), Kraatz, Deutsche Entom. Zeitschr., 1880, p. 317.
Mesorhopa (pro parte), Kraatz, *Ibid.*, p. 319.
Percnobapta (pro parte), Kraatz, *Ibid.*, p. 319.
Melanochræa Kraatz, Deutsche Entom. Zeitschr., 1900, p. 11.

Clypeus du type rectangulaire avec le bord antérieur sinué, carènes latérales bien marquées accompagnées de dépressions longitudinales (Pl. III, f. 20, 24).

Pronotum trapézoïdal à côtés courbés plus ou moins fortement; angles postérieurs arrondis; la base est transversale; le sinus devant l'écusson est peu profond et parfois nul; les côtés sont rebordés, au moins en partie.

Ecusson triangulaire, assez allongé, ses côtés rectilignes, accompagnés d'un sillon fortement marqué; angles antérieurs profondément déprimés, le fond de la dépression striolé.

Elytres à épaules marquées; échancrure posthumérale large et peu profonde; angle apical arrondi, angle sutural bien marqué. — Chez la plupart des espèces (1), l'élytre présente, un peu en arrière du milieu, une dépression transversale portant de courtes séries de points arqués; en dehors de cette dépression, la ponctuation est, en général, réduite sur le disque; on aperçoit parfois de légères traces de côtes en arrière de la dépression, mais, le plus souvent, elles sont indistinctes ou nulles (Pl. VI, f. 13).

Pygidium triangulaire à sommet très arrondi.

---

(1) *T. integripennis* ferait seule exception.

Saillie mésosternale courte, plane en dessous, très peu dilatée, émoussée en avant (Pl. VI, f. 10).

Pattes assez longues.

Les tibias antérieurs portent le même nombre de dents au bord externe chez les deux sexes. Les tarses sont un peu plus longs chez le mâle, mais la différence est faible. Le mâle se reconnaît à la présence d'un profond sillon ventral.

Les *Tetraodorrhina* sont des Cétonides de forme relativement allongée et étroite, subparallèle ou un peu rétrécie en arrière. Les téguments sont très brillants, noirs avec souvent des taches marron rougeâtre ou jaune. Le genre est particulier à Madagascar.

T. ebenina figurant avec le N° 1 après la description originale du genre doit être considérée comme l'espèce typique, c'est la plus aberrante des espèces à cause du rebord antérieur du clypeus et de l'extrémité des élytres qui paraît tronquée; toutefois elle a bien les caractères des autres espèces et il ne semble pas utile de l'isoler dans un genre distinct. Kraatz a établi d'autres divisions sans connaître toutes les espèces; ces coupes n'ont pas une valeur générique.

Les caractères extérieurs qui distinguent les espèces de *Tetraordorrhina* sont souvent de peu d'importance; cependant, quand on peut examiner des séries de certaines formes, on observe une homogénéité qui amène à donner des noms distincts à ces séries et, par suite, à des individus moins nombreux qui ne peuvent s'y réunir.

Tableau des Espèces :

1. Clypeus sans rebord en avant. Elytres ne paraissant pas tronqués à l'extrémité (*Tetraodorrhina*)........................ 2.
— Clypeus présentant un rebord du bord antérieur. Elytres, vus de dessus, paraissant tronqués à l'extrémité (s.-g. *Percnobapta*) .... **ebenina** (**31**).
2. Carènes latérales du clypeus un peu convergentes en avant (Pl. III, f. 24)... 3.
— Carènes latérales du clypeus parallèles ou subparallèles (Pl. III, f. 20).. 4.

3. Poils du sternum roux.. **scapha** (43).
— Poils du sternum noirs.. **bicolor** (42).
4. Elytres présentant une dépression transversale.................. 5.
— Elytres sans dépression transversale............ **integripennis** (44).
5. Sillons latéraux du pronotum entiers.............................. 6.
— Sillons latéraux du pronotum interrompus en avant. **cincta** (40).
6. Couleur jaune ne dominant pas au-dessus.......................... 7.
— Couleur jaune dominant au-dessus...................... **T-nigrum** (36).
7. Fond du sillon latéral du pronotum présentant une striation transversale distincte .... 8.
— Fond du sillon latéral du pronotum non distinctement strié. **plana** (39).
8. Région terminale de l'élytre portant une striation formée d'éléments longs, serrés, disposés concentriquement...... 9.
— Région terminale de l'élytre sans striation ou portant une striation formée d'éléments peu allongés, courbes, non très serrés, sans disposition concentrique nette............... 10.
9. Dépression transversale de l'élytre très courte ; lignes de points non prolongées hors de la dépression, en avant. Bord antérieur de la bande élytrale transversal ou peu oblique.. **rubrofasciata** (38).
— Dépression transversale de l'élytre moins limitée ; lignes latérales de points prolongées hors de la dépression. Quand il y a une tache latérale, son bord antérieur est très oblique.. **lucens** (35).
10. Espèces de taille moyenne et petite : 17 mm. au maximum. 11.
— Espèce grande : 20 mm. environ........................ **lævigata** (37).
11. Tache transversale des élytres nulle ou n'atteignant pas la base aux épaules.. 12.
— Tache transversale des élytres atteignant la base aux épaules.. **rufobasalis** (41).
12. Dessus entièrement noir ou à tache largement interrompue à la suture.. 13.
— Dessus présentant une bande transversale rougeâtre. **? fasciata** (34).
13. Poils du sternum noirs.. **polita** (32).
— Poils du sternum roux.................................. **flavociliata** (33).

31. Tetraodorrhina (Percnobapta) ebenina Blanch. (Pl. V, f. 19).

Tetraodorhina ebenina Blanchard, Liste des Céton. du Museum, 1842, p. 10. Madagascar.
Pantolia ebenina Schaum, Ann. Soc. Ent. France, 1844, p. 415.
Pantolia ebenina Künckel, Hist. Nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 2, f. 2.

Pernobapta ebenina Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1880, p. 319.
Melanochrœa iridoides Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1900, p. 11. Madagascar.

Type de *T. ebenina* au Museum de Paris; celui de *M. iridoides* dans la collection Moser (ex Meyer-Darcis).

Hab. : Forêts d'Antsihanaka (L. Humblot, E. et B. Perrot); Ampasimena.

Longueur : 16,5 à 18 mm. *Largeur* : 8,5 à 9 mm.

Forme parallèle. Couleur entièrement noire; brillante. Bord antérieur du clypeus un peu relevé en rebord; extrémité des élytres tronquée.

Clypeus de forme rectangulaire; carènes latérales parallèles; bord antérieur à peine sinué, avec un léger rebord; on n'observe une ponctuation, d'ailleurs très fine, que sur les parties latérales et antérieure, ainsi que sur le vertex. Antennes noires.

Pronotum un peu plus long que large; ses côtés arrondis presque régulièrement dans toute leur longueur; partie antérieure fortement rétrécie; angles antérieurs obtus non prolongés en avant vers les yeux; angles postérieurs arrondis; base largement circulaire, sinuée devant l'écusson; côtés rebordés par un sillon dont le fond est strié; la surface est brillante et lisse avec quelques points dans les angles antérieurs. Ecusson lisse, à sommet aigu.

Elytres parallèles. L'angle apical est arrondi, mais le bord terminal ne continue pas sa courbe; ce bord est droit ou un peu incurvé, en sorte que l'élytre paraît tronquée; angle sutural droit, un peu prolongé en arrière. Dépression du disque élytral nette avec une ponctuation formée d'éléments courbes disposés en séries longitudinales; suture accompagnée d'une strie en arrière, d'une ligne de points en avant; côtés ayant des séries longitudinales de fines ponctuations; région apicale irrégulièrement striolée.

Pygidium à striolation transversale très dense.

Dessous noir, brillant. Saillie mésosternale dilatée en avant des hanches intermédiaires, mais restant petite, plane, terminée en angle obtus. Pattes normales. Tibias antérieurs présentant une dent au bord externe chez la femelle; cette dent à peine indiquée chez le mâle.

Var. A. Un exemplaire d'Ampasimena diffère par une ponctuation plus accentuée et par la couleur des élytres : la tête est visiblement ponctuée, sauf au milieu du clypeus; sur le pronotum la ponctuation des angles antérieurs est beaucoup plus forte et l'on trouve sur le reste de la surface de très fins points épars; sur l'élytre les séries de points arqués s'étendent hors de la dépression, en avant, jusqu'à la base. La couleur des élytres est marron noirâtre, avec une région rougeâtre un peu moins sombre en avant de la dépression. Ce dernier caractère semble indiquer l'existence possible d'individus à bande élytrale rouge rappelant d'autres espèces de *Tetraodorrhina.*

La description de *Melanochrœa iridoides* s'applique bien à *T. ebenina.* Kraatz, d'ailleurs, ne connaissait pas *T. ebenina,* bien qu'ayant créé pour cette espèce le genre *Percnobapta.*

32. **Tetraodorrhina polita** Waterh. (Pl. V, f. 8; Pl. VI, f. 8, 10).

Pantolia polita Waterhouse, Cistula Entom. II, 1878, p. 293. Ann. Mag. Nat. Hist., 1879, II, p. 79. Tananarive.

Type : British Museum.

Hab. : Madagascar (Watkins); Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot); Tananarive (Kingdon); Andrangoloaka, près de Tananarive; Fianarantsoa (E. et P. Perrot).

Longueur : 15 à 17 mm. *Largeur* : 8 à 9 mm.

Forme parallèle ou un peu rétrécie en arrière. Brillante ; noire; poils du dessous noirs.

Carènes latérales du clypeus subparallèles; bord antérieur largement sinué; dépressions longitudinales bien marquées, à fond strié. Ponctuation extrêmement fine, effacée au milieu du clypeus et sur le front. Antennes noires.

Pronotum fortement rebordé latéralement; fond du sillon déterminant le rebord, finement strié ; base sinuée, le sinus médian, devant l'écusson, nettement indiqué. Dessus lisse, brillant, noir. Ecusson lisse, noir. Epimères mésothoraciques irrégulièrement et finement striés.

Elytres parallèles, parfois un peu rétrécis en arrière.

Angles suturaux brièvement arrondis.

La dépression transversale porte une ponctuation à éléments courbes disposés en brèves séries; sur plusieurs exemplaires la ponctuation s'étend en arrière en une bande voisine de la suture, jusqu'à la déclivité; cette déclivité et la région terminale de l'élytre portent des stries courbes, irrégulières; le long des bords latéraux il y a une ou deux séries de points arqués. Couleur entièrement noire.

Pygidium noir à striation transversale très fine et dense.

Dessous du corps noir, brillant, éparsement ponctué. Saillie mésosternale courte, plane, un peu dilatée devant les hanches intermédiaires. Poils noirs. Pattes noires avec les tibias et parfois les fémurs en partie marron rougeâtre. Tibias antérieurs unidentés au bord externe chez les deux sexes. Abdomen du mâle parcouru par une profonde dépression longitudinale.

Branches du forceps fortement recourbées, séparées, au-dessus par un méat allongé, effilées à l'extrémité, leur côté externe sinué; une touffe de poils un peu avant la pointe.

Var. Waterhouse signale l'existence d'exemplaires ayant les côtés du thorax bordés de rougeâtre; les bords des élytres et une bande transversale médiane (interrompue à la suture) de même couleur. Il y a dans la collection R. Oberthür un exemplaire de l'Antsihanaka se rapprochant de cette forme; les bords du pronotum sont à peine marron rougeâtre, les élytres ont leurs bords externe et terminal de cette couleur, mais pas de bande transversale.

33. **Tetraodorrhina flavociliata** Mos.

Mesorhopa flavociliata Moser, Deutsche Ent. Zeitschr., 1911, p. 534. Tananarive.

Type : Collection Moser ?

Hab. : Tananarive (Kingdon); Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot).

Longueur : 15 à 17 mm. *Largeur* : 8 à 9 mm.

Noire brillante, pattes rougeâtres; poils du dessous roux. Forme parallèle.

Bord antérieur du clypeus largement sinué; carènes latérales parallèles, accompagnées de fortes dépressions à fond strié. Dessus de la tête lisse; partie antérieure du clypeus et région du cou très finement ponctuées. Antennes noires.

Pronotum trapézoïdal ; angles antérieurs bien marqués ; angles postérieurs arrondis au sommet ; base transversale, sinuée faiblement sur les côtés, plus fortement au milieu devant l'écusson. Sillons latéraux à fond strié. Dessus lisse, brillant, noir. Ecusson lisse, noir. Epimères mésothoraciques striés au-dessus.

Elytres parallèles; angles suturaux droits, non prolongés. Dépression transversale garnie de séries de points arqués; les séries les plus voisines de la suture s'étendent parfois en arrière jusqu'à la déclivité, tandis que les séries externes peuvent se prolonger plus ou moins nettement jusqu'à la dépression humérale; on observe le long du bord, en arrièrre du sinus posthuméral, deux séries de stries courbes; la région apicale porte des stries courbes, irrégulières, peu denses. Couleur noire uniforme.

Pygidium noir, striolé transversalement.

Dessous noir, brillant, ponctué. Saillie mésosternale courte, plane, un peu dilatée, obtuse en avant. Poils roux. Pattes noires avec les tibias et parfois les fémurs en grande partie marron rougeâtre. Tibias antérieurs unidentés au bord externe chez les deux sexes. Abdomen du mâle sillonné au milieu de la face ventrale.

Cette espèce ressemble à *T. polita* dont elle ne diffère guère extérieurement que par la couleur des poils thoraciques. La description originale indique qu'il existe une différence entre les ædeagus des deux espèces mais sans préciser. Le forceps de *T. polita* est un peu plus épais, mais je ne vois pas de différence notable dans la forme.

34. **Tetraodorrhina fasciata** Ktz. (Pl. V, f. 7).

Mesorhopa fasciata Kraatz, Wiener Entom. Zeitschr., 1893, p. 154. Madagascar (Sikora).

Type : Deutsche Entomol. National Museum.

Hab. : Madagascar.

Longueur : 13,5 mm. (1). *Largeur* : 7 mm.

Brillante noire, avec une bande rouge transversale sur les élytres.

La description de Kraatz ne permet pas de reconnaître exactement l'insecte qu'il a décrit parmi les matériaux dont je dispose. Il semble bien certain que *T. fasciata* Ktz. soit différente de *T. scapha*, *T. bicolor*, *T. integripennis*, *T. T-nigrum*, *T. rubrofasciata*, *T. lævigata*, *T. rufobasalis*; mais, si l'on tient compte du fait que la bande rouge de l'élytre peut offrir quelque variation dans certaines espèces, il est difficile de préciser la valeur de *T. fasciata*.

La description ci-dessous est faite sur un exemplaire provenant de la collection Thomson, sans origine précise, que je considère provisoirement comme appartenant à l'espèce de Kraatz. L'examen d'autres exemplaires premettrait peut-être de dire si cette forme n'est pas simplement une variété de *T. polita*.

♂. Carènes latérales du clypeus parallèles accompagnées de dépressions à fond striolé; bord antérieur sinué. Ponctuation exprêmement fine, effacée au milieu. Antennes noires.

---

(1) Ces dimensions sont celles d'un individu que je considère provisoirement comme appartenant à *T. fasciata*. Kraatz indique une longueur de 15 mm., mais, à en juger par d'autres espèces bien connues, il comprenait la tête dans la longueur.

Pronotum trapézoïdal à côtés arrondis; angles antérieurs un peu saillants vers les yeux ; angles postérieurs arrondis ; base faiblement sinuée; le sinus antescutellaire net mais peu profond; côtés fortement rebordés par un sillon à fond strié; surface lisse, brillante; la région des angles antérieurs porte seule quelques petits points. Couleur entièrement noire comme la tête. Ecusson lisse, brillant. Epimères mésothoraciques fortement striés en dessus.

Elytres nettement rétrécis en arrière des épaules, mais parallèles dans leur ensemble; angles suturaux obtus, non prolongés. Dépression transversale de l'élytre présentant quelques tronçons de lignes ponctuées qui ne s'étendent pas sur le disque. Le bord de l'élytre présente une série complète de points arqués qui, en arrière, s'allongent en strioles; la région apicale porte des stries peu denses. Couleur noire avec, en avant de la dépression transversale, une bande rouge un peu élargie, de la suture au bord externe.

Pygidium noir, brillant, couvert de fines stries transversales; les angles déprimés.

Dessous du corps noir, brillant. Saillie mésosternale plane, un peu dilatée, obtuse en avant. Poils noirs. Pattes noires. Tibias antérieurs armés d'une dent au bord externe. La partie ventale de l'abdomen présente une forte dépression longitudinale.

35. **Tetraodorrhina lucens** n. sp. (Pl. VIII, f. 27; Pl. VI, f. 5).

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Forêts d'Antsihanaka (L. Humblot); Antsihanaka et lac Alaotra, Fénérive, Tamatave et forêts d'Alahakato (E. et B. Perrot). Tananarive (R. P. Camboué).

Longueur : 15 à 17 mm. *Largeur* : 7,5 à 8,5 mm.

Forme subparallèle ou un peu rétrécie en arrière. Couleur noire; élytres portant ou non, en avant du milieu, une tache rougeâtre plus ou moins étendue.

Carènes latérales du clypeus parallèles; bord antérieur lar-

gement sinué ; dépressions longitudinales larges et à fond strié. Tête et clypeus noirs, à ponctuation fine s'atténuant dans la région médiane du front. Antennes noires.

Pronotum trapézoïdal, étroit; côtés à courbure accentuée en avant du milieu; base faiblement sinuée, le sinus antescutellaire peu marqué. Côtés rebordés par un fort sillon à fond striolé qui s'élargit dans les angles antérieurs. Couleur entièrement noire. Ecusson noir, lisse, à l'exception des angles antérieurs. Epimères noirs, portant quelques fines stries.

Elytres parallèles ou un peu rétrécis en arrière; épaules assez marquées; angles suturaux un peu relevés et déhiscents. Dépression transversale bien marquée, portant quelques courtes séries de points arqués ; les séries externes un peu prolongées hors de la dépression; région marginale portant une ponctuation en stries, réduite en avant, mais s'étalant en arrière jusqu'au calus apical ; région terminale couverte d'une striation à éléments longs, très fins et disposés concentriquement autour d'un point du bord apical. Couleur noire parfois sans tache, mais ordinairement avec une bande rougeâtre ; le bord postérieur de cette bande est marqué par la dépression transversale, le bord antérieur n'est pas net ; latéralement, la couleur rouge s'étend en avant jusque sur l'épaule ; chez certains exemplaires, la bande étant largement interrompue à la suture, la partie rouge est réduite à une tache latérale triangulaire.

Pygidium noir, à striation transversale très fine et très dense.

Dessous noir, ponctué et strié. Saillie mésosternale très courte, peu dilatée, remontant un peu en avant et terminée en angle émoussé. Poils variant du noir au roussâtre (noirs chez le type). Pattes noires, parfois entièrement, souvent avec les tibias et les tarses en partie rougeâtres. Tibias antérieurs unidentés au bord externe. Abdomen du mâle sillonné au milieu.

Forceps à peine rétréci dès la base, ensuite subparallèle; extrémité arrondie dans l'ensemble ; dessus avec un méat étroit et allongé.

Cette espèce, qui ressemble à celles du groupe de *T. polita*, s'en distingue par la striation de la région apicale.

Var. **gracilis** n. var. Deux exemplaires de Tamatave et forêts d'Alahakato (E. et B. Perrot) et un de Tananarive C. Lamberton) se distinguent par leur petite taille, leur forme étroite; leur couleur est entièrement noire. Un autre exemplaire de Tamatave a sur les élytres une bande rouge avec prolongement vers les épaules; cet exemplaire est moins étroit et paraît indiquer un passage aux petits individus de la forme typique (*Long.* 11 à 12 mm. *Larg.* 5 à 6,5 mm.).

36. **Tetraodorrhina T-nigrum** Plldc (Pl. V, f. 11; Pl. III, f. 1, 20).

Tetraodorrhina T-nigrum Pouillaude, Insecta, 1915, p. 157. Antsihanaka.

Type : Collection René Oberthür.

Hab. : Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot).

Longueur : 15 à 16,5 mm. *Largeur* : 8 mm.

Forme parallèle ou à peine rétrécie en arrière. Dessus testacé avec quelques parties noires : tête, région de l'écusson, épimères, tache en forme de T en arrière, sur les élytres.

Bord antérieur du clypeus, peu profondément sinué; carènes latérales parallèles; dépressions longitudinales bien marquées, leur fond couvert de longues stries. Ponctuation assez dense, forte sur la tête, plus fine sur le clypeus, s'effaçant au milieu du front. Couleur noire. Antennes noires.

Pronotum à côtés nettement courbés vers le milieu, base sinuée, avec le sinus médian, devant l'écusson, plus accentué. Angles antérieurs un peu saillants en avant; angles postérieurs arrondis. Côtés rebordés par de forts sillons à fond strié; chaque sillon se dilate en avant et la striation s'allonge sur le bord antérieur. Dessus lisse, jaune testacé. Ecusson lisse, noir. Epimères noirs, portant quelques stries.

Elytres parallèles ou à peine rétrécis vers l'arrière; épaules peu saillantes; angles suturaux un peu prolongés, mais émoussés. Dépresssion transversale garnie de cinq ou six brèves séries de stries courbes; la plus externe de ces séries parfois prolongée

en arrière et en avant. Le bord externe est accompagné d'une ligne de stries dédoublée en arrière. La région apicale est couverte de stries fines et très denses, disposées concentriquement autour d'un point du bord terminal. Couleur jaune-testacé avec une tache triangulaire noire de chaque côté de l'écusson et une autre en forme de T en arrière : la branche supérieure du T accompagne la dépression transversale; elle n'atteint pas les bords latéraux; la branche descendante suit la suture et s'atténue avant d'atteindre les angles suturaux.

Pygidium noir, couvert de fines stries transversales.

Dessous noir, ponctué. Saillie mésosternale courte, dilatée, terminée en angle un peu remontant. Poils roux. Fémurs noirs; tibias et tarses marron rougeâtre. Tibia antérieur unidenté au bord externe. Le mâle présente un fort sillon ventral médian.

37. **Tetraodorrhina lævigata** Moser (Pl. V, f. 18).

Mesorhopa lævigata Moser, Deutsche Ent. Zeitschr., 1911, p. 535. Madagascar.

Type : Collection Moser?

Hab. : Fianarantsoa (E. et B. Perrot); Tananarive (C. Lamberton).

Longueur : 19,5 à 20 mm. *Largeur* : 10 mm.

Allongée, parallèle, noire avec une petite tache (qui peut manquer) en avant de la dépression élytrale. C'est la plus grande espèce connue du genre *Tetraodorrhina*.

Carènes latérales du clypeus parallèles; bord antérieur nettement sinué; dépressions longitudinales larges et garnies de longues stries. Ponctuation très fine et assez dense en avant du clypeus, effacée au milieu du front, mais grosse près des yeux. Couleur noire. Antennes noires.

Pronotum trapézoïdal, à côtés un peu courbés vers le milieu; base faiblement, mais nettement sinuée; angles antérieurs bien marqués, angles postérieurs arrondis; côtés rebordés par un fort sillon à fond striolé; en avant les strioles se prolongent le long du bord antérieur sans atteindre le milieu; dessus lisse. Ecusson lisse. Epimères mésothoraciques portant quelques stries.

Elytres parallèles; épaules peu marquées; angles suturaux émoussés, non prolongés. Dépression transversale nette, mais portant une ponctuation très réduite, plus nette vers la suture que vers le bord externe; une ligne de ponctuation en stries accompagne ce bord; elle se dédouble parfois; la région de l'angle sutural porte des stries courbes peu denses. La couleur est noire. Il existe souvent, en avant de la dépression, une tache marron rougeâtre ou testacé de dimension variable; elle est parfois très réduite et, d'autres fois, s'étend à toute la moitié antérieure de l'élytre, excepté la région de l'écusson, comme c'est le cas pour l'insecte figuré Pl. V, f. 18.

Pygidium noir, couvert de fines strioles transversales.

Dessous noir. Saillie mésosternale un peu dilatée, terminée en angle émoussé et remontant. Poils noirs. Pattes noires. Le tibia antérieur porte une seule dent au bord externe chez les deux sexes. Le mâle se distingue par la présence d'un fort sillon ventral.

Forceps assez régulièrement rétréci depuis la base jusqu'à l'extrémité qui est effilée; dessus avec un méat allongé dont les bords sont peu chitinisés dans la moitié basilaire.

38. **Tetraodorrhina rubrofasciata** Blanch. Pl. V, f. 14).

Tetraodorhina rubrofasciata Blanchard, Liste des Céton. du Museum, 1842, p. 10. Madagascar.

Pantolia rubrofasciata Schaum, Ann. Soc. Ent. France, 1844, p. 415.

Pantolia rubrofasciata Künckel, Hist. Nat. Madag. Grandid., Col. Atlas, 1887, pl. 2, f. 1.

Type au Museum de Paris.

Hab. : Antankara (E. et B. Perrot); sud de la baie d'Antongil; Fénérive (E. et B. Perrot); Tananarive (C. Lamberton).

Longueur : 17 à 19 mm. *Largeur* : 9 à 9,5 mm.

Grande, parallèle, noire, avec, sur les élytres, une large bande transversale testacée ou rougeâtre.

Bord antérieur du clypeus nettement et peu profondément sinué. Carènes latérales subparallèles, accompagnées de fortes

dépressions à fond strié. Ponctuation fine disparaissant vers le milieu du front. Couleur noire. Antennes noires.

Pronotum trapézoïdal avec les côtés courbés au milieu. Angles antérieurs bien marqués, un peu saillants en avant; angles postérieurs fortement arrondis. Base sinuée : le sinus médian, devant l'écusson, plus accentué que les sinus latéraux. Côtés rebordés par un sillon à fond striolé; ce sillon s'élargit en atteignant le bord antérieur. Dessus lisse, brillant, noir. Ecusson lisse, noir. Epimères mésothoraciques de même couleur, finement striés.

Elytres parallèles; épaules peu saillantes; angles suturaux un peu prolongés, mais émoussés. La dépression transversale des élytres est peu profonde et chaque strie n'y est indiquée que par quelques points courbes; cette ponctuation ne se prolonge pas sur l'élytre hors de la dépression; le bord latéral est accompagné d'une ligne de fines stries qui se dédouble en arrière; la région apicale porte des stries fines et denses disposées concentriquement autour d'un point du bord apical. Couleur noire avec une bande transversale testacée ou marron rougeâtre qui s'étend de la dépression transversale jusque vers la pointe de l'écusson; vers les bords latéraux cette bande se dilate un peu. Chez le type la bande est d'un marron rougeâtre uniforme; chez beaucoup d'exemplaires, elle est jaunâtre avec seulement les bords antérieur et postérieur rougeâtres.

Pygidium noir à striolation transversale très fine et dense.

Dessous noir, strié et ponctué. Saillie mésosternale courte, émoussée, faiblement dilatée, un peu remontante. Poils noirs. Pattes noires, tibias parfois rougeâtres. Tibias antérieurs unidentés au bord externe dans les deux sexes. Le mâle se distingue par une dépression longitudinale de l'abdomen.

39. **Tetraodorrhina plana** n. sp. (Pl. V, f. 6).

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Madagascar; Montagne d'Ambre.

Longueur : 13 à 14 mm. *Largeur* : 7 à 8 mm.

Forme légèrement rétrécie en arrière. Couleur noire avec une large bande transversale testacée sur les élytres.

Bord antérieur du clypeus nettement sinué. Carènes latérales subparallèles. Les dépressions qui accompagnent ces carènes sont peu marquées; elles portent au fond une ponctuation à éléments plus ou moins allongés, mais pas de longues stries. La tête et le clypeus sont finement ponctués; la ponctuation s'atténue au milieu du front. Antennes noires.

Pronotum trapézoïdal à côtés assez régulièrement courbés; angles antérieurs bien marqués, non saillants en avant; angles postérieurs arrondis. Base sinuée. Le sillon déterminant le rebord latéral s'atténue en arrière et n'atteint pas l'angle postérieur; le fond de ce sillon ne présente pas de stries transversales, sauf parfois quelques-unes dans l'angle antérieur Dessus lisse. Ecusson noir, lisse. Epimères mésothoraciques portant quelques stries.

Elytres un peu rétrécis en arrière; épaules peu saillantes; angles suturaux émoussés, non prolongés. Dépression transversale nette, portant quelques brèves séries de points arqués. Le bord externe est accompagné d'une ligne de stries courbes, dédoublée en arrière. La région terminale présente une striation peu dense à éléments courbes. Couleur noire avec, en avant de la dépression jusqu'à la pointe de l'écusson, une bande transversale testacée; cette bande, à bords irréguliers et assez indécis, se dilate un peu de la suture au bord externe.

Pygidium noir, à striation transversale très fine et dense.

Dessous noir, ponctué. Saillie mésosternale courte, à dilatation nulle ou à peine distincte, terminée en avant par un angle remontant. Poils noirs. Pattes noires; tibias parfois en partie rougeâtres. Tibias antérieurs unidentés au bord externe chez les deux sexes. Le mâle présente une dépression longitudinale ventrale. Cette espèce rappelle, par la disposition des couleurs, *T. rubrofasciata*, mais elle est plus petite. On la distinguera par l'absence de striation des sillons latéraux du pronotum; la forme assez parallèle de la saillie mésosternale est aussi caractéristique.

40. **Tetraodorrhina cincta** n. sp. (Pl. V, f. 13; Pl. VI, f. 18).

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot).

Longueur : 13 mm. *Largeur* : 6,5 mm.

Forme subparallèle. Couleur noire avec une large bande transversale rougeâtre, qui remonte latéralement jusqu'aux épaules.

Carènes latérales du clypeus subparallèles, accompagnées de dépressions à fond strié; bord antérieur largement sinué. Tête et clypeus finement ponctués; la ponctuation un peu moins forte, en général, au milieu du front. Couleur noire. Antennes noires.

Pronotum trapézoïdal, peu large; côtés faiblement courbés; angles postérieurs arrondis; base légèrement mais nettement sinuée devant l'écusson. Les sillons qui définissent le rebord latéral, disparaissent sur la moitié antérieure des côtés; les angles antérieurs sont néanmoins accompagnés de stries, mais sans sillon net. Dessus imponctué, entièrement noir. Ecusson noir, lisse, sauf la striation des angles antérieurs. Epimères noirs, striés.

Elytres subparallèles; épaules normales du genre; angles suturaux un peu déhiscents et relevés. Dépression transversale bien distincte avec des fragments de séries de points arqués; les séries les plus externes se prolongent en avant jusque vers l'épaule; les plus voisines de la suture sont prolongées en arrière; la partie latérale retombante de l'élytre porte une ponctuation en stries qui s'étale en arrière jusqu'au calus apical; la région terminale est couverte de stries peu régulières avec tendance à une disposition concentrique. Couleur noire, avec une large bande rougeâtre, transversale, à bords irréguliers; cette bande s'étend de la dépression médiane jusque vers la pointe de l'écusson; latéralement, elle est prolongée en avant jusque sur l'épaule.

Pygidium noir, brillant, couvert de stries transversales, très fines et denses.

Dessous noir, à ponctuation en stries. Saillie mésosternale courte, plane, un peu dilatée, émoussée en avant. Poils brun noirâtre ou roux. Pattes noires. Tibias antérieurs munis d'une dent au bord externe chez les deux sexes. Le mâle se reconnaît à son abdomen fortement sillonné.

Forceps rétréci à partir de la base; extrémité arrondie; dessus avec un méat dont les bords sont peu chitinisés dans la moitié basilaire.

Cette espèce ressemble beaucoup à *T. rufobasalis;* elle s'en distingue par le sillon latéral du pronotum incomplet, la ponctuation plus abondante de l'élytre, surtout sur la partie terminale.

41. **Tetraodorrhina rufobasalis** Waterh. (Pl. V, f. 12).

Pantolia rufobasalis Waterhouse, Ann. and Mag. Nat. Hist., 1879, II, p. 79. Tananarive (Kingdon).

Pantolia rufobasalis Künckel, Hist. Nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 9, f. 11.

Type : British Museum.

Hab. : Tananarive (Kingdon); Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot); Fianarantsoa (E. et B. Perrot).

Longueur : 10 à 13 mm. *Largeur* : 5,5 à 7 mm.

Parallèle ou très faiblement rétrécie en arrière; noire avec souvent un léger reflet bronzé; chaque élytre porte une tache marron testacé ou rougeâtre, de forme triangulaire, prolongée jusqu'à la base vers l'épaule.

Carènes latérales du clypeus parallèles, accompagnées de dépressions longitudinales bien marquées, à fond strié; bord antérieur fortement sinué. Tête et clypeus assez faiblement ponctués, avec un grand espace lisse sur le front et le vertex. Couleur noire. Antennes noires.

Pronotum trapézoïdal; angles postérieurs arrondis; base sinuée devant l'écusson; côtés rebordés dans toute leur longueur. Dessus non ponctué, brillant, noir, souvent avec un léger reflet bronzé. Ecusson lisse, sauf aux angles antérieurs, de même couleur que le pronotum. Epimères mésothoraciques noirs, portant quelques stries.

Élytres le plus souvent parallèles, parfois un peu rétrécis en arrière. Angle sutural brièvement émoussé. Dessus à ponctuation réduite : dans la dépression transversale chaque strie est représentée, en général, par un ou deux points et, au maximum, par quatre ou cinq points; la ponctuation ne s'étend pas hors de la dépression; la partie postérieure de la suture est accompagnée d'une strie; on peut trouver aussi une ligne de points courbes le long du bord externe et quelques courtes stries vers le bord apical, mais, ordinairement, cette ponctuation est plus ou moins effacée. Couleur noire, comme le pronotum, avec sur chaque élytre une grande tache d'un marron rougeâtre ou jaunâtre; le bord postérieur de cette tache accompagne la dépression transversale; son bord antérieur se dirige obliquement de la suture vers le calus huméral; à l'épaule la tache se replie en crochet, pour s'étendre sur la moitié environ de la base de l'élytre; les dimensions de cette tache varient : dans quelques cas elle s'étend assez, en avant, pour ne laisser près de l'écusson qu'une petite région noire; chez d'autres exemplaires ses dimensions sont si réduites que son angle interne n'atteint plus la suture.

Pygidium noir, brillant, finement strié transversalement.

Dessous noir, brillant. Saillie mésosternale courte, plane, très arrondie en avant. Poils roussâtre foncé. Pattes noires, parfois avec une partie des tibias marron. Bord externe des tibias antérieurs unidenté chez les deux sexes. Le mâle présente une dépression ventrale nette.

Forceps court, rétréci de la base à l'extrémité; branches séparées par un méat; région basilaire du dessus peu chitinisée.

Variété : Un exemplaire de l'Antsihanaka a le pronotum et le pygidium marron; les élytres sont marron rougeâtre avec une tache noire en arrière de la dépression transversale et une autre autour de l'écusson. Il semble bien que ce soit un exemplaire n'ayant pas acquis sa couleur définitive. Waterhouse a considéré une forme semblable comme étant une variété (1).

(1) « Variety : Thorax and elytra brownish red, with the discoidal impression of the elytra and the scutellar region black. Pygidium pale brownish. » (Waterh., *l. c.*).

42. **Tetraodorrhina bicolor** Plldc (Pl. V, f. 10).

Tetraodorrhina bicolor Pouillaude, Insecta, 1915, p. 157. Montagne d'Ambre.

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Montagne d'Ambre.

Longueur : 11 à 12 mm. *Largeur* 5,5 à 6,5 mm.

Petite, rétrécie en arrière; noire, avec la partie antérieure des élytres rouge, à l'exception de la région scutellaire.

Clypeus à carènes latérales convergentes en avant; bord antérieur nettement sinué; côtés retombants au delà des carènes latérales non repliés au-dessous et ne présentant pas une fine gouttière; dessus portant deux fortes dépressions à fond striolé le long des carènes. Tête noire, ponctuée; la ponctuation effacée au milieu. Antennes noirâtres.

Pronotum trapézoïdal ; angles postérieurs fortement arrondis; base largement circulaire, faiblement déviée devant l'écusson; côtés rebordés par un fin sillon dont le fond est strié. Dessus lisse, brillant, noir. Ecusson lisse, sauf dans les dépressions des angles antérieurs; couleur noire. Epimères noirs.

Elytres nettement rétrécis en arrière; angles suturaux très brièvement émoussés. La dépression transversale présente des séries de points qui se prolongent jusqu'à la base dans la partie externe seulement, la partie voisine de l'écusson restant lisse; la région déclive apicale porte des stries courbes. Couleur noire en arrière de la dépression transversale et près de l'écusson, marron rougeâtre sur le reste de la surface.

Pygidium noir, couvert de strioles transversales.

Dessous noir brillant. Saillie mésosternale courte, plane, à peine sinuée latéralement entre les hanches, arrondie en avant. Poils noirs. Pattes noires. Les deux sexes présentent une dent au bord externe des tibias antérieurs. Le mâle se distingue par un fort sillon ventral médian.

43. **Tetraodorrhina scapha** G. et P. (Pl. V, f. 9; Pl. III, f. 24; Pl. VI, f. 13).

Cetonia scapha Gory et Percheron, Rev. Entom. de Silbermann, 1835, p. 124. Madagascar.
Pantolia scapha Burm. Handb. d. Entom. III, 1842, p. 570.
Pantolia scapha Künckel, Hist. Nat. Madag. Grandidier, Coléopt. Atlas, 1887, pl. 4, f. 13.

Type : Collection Gory, Musée de Berlin. — La diagnose originale a été faite sur un exemplaire dû à Goudot; il existe au Museum de Paris un exemplaire de même provenance.

Hab. : Forêts d'Antsihanaka (L. Humblot); Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot) ; sud de la baie d'Antongil ; Fénérive (E. Perrot); Tamatave (Dr Martin); Tananarive (Lamberton).

Longueur : 10 à 11 mm. *Largeur* : 5,5 à 6 mm.

Petite espèce à ponctuation bien marquée; noire, avec la moitié basale des élytres, sauf la région scutellaire, d'un marron rougeâtre ou jaunâtre.

Carènes latérales du clypeus faiblement convergentes en avant, accompagnées de fortes dépressions à fond sillonné; bord antérieur nettement sinué; la partie des bords latéraux extérieure à la carène se replie sous le clypeus et forme une fine gouttière visible de dessous. Tête noire, finement ponctuée; la ponctuaton effacée sur le vertex. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal; ses côtés un peu arrondis, rebordés dans toute leur longueur par un fin sillon dont le fond est strié. Base largement circulaire, faiblement déviée devant l'écusson. Dessus lisse, brillant, noir. Ecusson noir, lisse, sauf aux angles antérieurs. Epimères mésothoraciques noirs.

Elytres un peu rétrécis en arrière; épaules assez marquées. Angles suturaux émoussés. La dépression transversale présente deux tronçons de côtes et des séries de ponctuation à éléments courbes, qui se prolongent en avant jusqu'à la base des élytres. La partie des élytres retombant latéralement porte deux lignes de points; la région de l'angle sutural présente des stries

courbes. Couleur noire, avec la partie antérieure à la dépression d'un marron rougeâtre ou jaunâtre, à l'exception de la région de l'écusson qui est noire.

Pygidium noir, brillant, striolé transversalement.

Dessous noir, brillant. Saillie mésosternale plane, courte, un peu dilatée devant les hanches intermédiaires, arrondie en avant. Poils roux. Pattes noires. Bord externe des tibias antérieurs muni d'une dent chez les deux sexes.

Le mâle se distingue par la présence d'un fort sillon médian sur la face ventrale de l'abdomen. On observe une certaine variation de l'intensité de la ponctuation et de son extension sur les élytres.

41. **Tetraodorrhina integripennis** Moser.

Mesorhopa integripennis Moser, Deutsche Ent. Zeitschr., 1911, p. 535. Montagne d'Ambre, Tamatave.

Type : Collection Moser?

Hab. : Montagne d'Ambre, Tamatave.

Longueur : 15 mm. (tête comprise, probablement).

Noire, brillante; élytres rouges, à l'exception d'une tache scutellaire et de la région apicale.

Je ne connais pas cette espèce dont voici les caractères, d'après la description originale : Dépressions longitudinales du clypeus striolées ; vertex assez fortement ponctué ; clypeus ponctué plus densément vers l'extrémité ; front lisse.

Pronotum à base nettement sinuée devant l'écusson ; sillons latéraux à fond strié ; dessus lisse. Ecusson lisse.

Elytres portant deux côtes peu nettes ; dessus sans dépression transversale, ponctué seulement près de la suture dans la partie postérieure. Couleur rouge avec la région de l'écusson et le bord terminal noirs.

Pygidium couvert de strioles transversales très fines et denses.

Dessous presque lisse, avec quelques points sur les côtés du métathorax. Poils noirs à extrémités roussâtres.

L'absence de dépression transversale sur les élytres est remarquable et fait exception dans ce genre.

VII. — Genre **DIRRHINA**

Pantolia (*Dirrhina*) Burmeister, Handb. d. Entom. III, 1842, p. 568.

Le nom de *Dirrhina* est dû, selon Burmeister, à Waltl, *in litteris*. Burmeister tout en donnant les caractères distinctifs en fait une section de son genre *Pantolia*.

Clypeus convexe; ses carènes latérales rectilignes; bord antérieur présentant au milieu une profonde échancrure qui sépare deux lobes arrondis. Carènes latérales effacées en avant, non accompagnées sur le disque de dépressions longitudinales. Tête convexe (Pl. III, f. 32).

Pronotum trapézoïdal, fortement rétréci en avant ; côtés très légèrement courbés en avant du milieu, finement rebordés ; base transversale, à peine sinuée devant l'écusson ; angles antérieurs bien marqués et même un peu saillants ; angles postérieurs arrondis au sommet.

Ecusson triangulaire ; son sommet très brièvement émoussé ; ses angles antérieurs faiblement retombants ; ses côtés accompagnés d'un fin sillon.

Elytres régulièrement rétrécis en arrière. Sinus posthuméral peu profond. Calus apicaux bien marqués. Dessus sans côtes, avec vers le milieu l'indication d'une dépression très peu distincte (1) ; côtés fortement retombants, mais non verticaux ; côtés de l'abdomen non visibles de dessous en arrière des hanches postérieures.

Saillie mésosternale petite ; son extrémité antérieure forme un angle droit remontant (Pl. VI, f. 15) (2).

Pattes normales.

Différences sexuelles : Les tibias antérieurs présentent le

---

(1) Cette trace de dépression a la même situation que celle des *Tetraodorrhina* ; on la distingue en observant les rayons lumineux réfléchis obliquement par l'élytre.

(2) Chez certains exemplaires, la saillie est plus anguleuse que ne l'indique la figure.

même nombre de dents chez les deux sexes, mais ils sont plus robustes chez la femelle. L'abdomen du mâle présente un sillon longitudinal bien marqué.

Téguments brillants, noirs.

Une seule espèce appartient à ce genre; on la trouve à Madagascar seulement.

45. **Dirrhina Iris** G. et P. (Pl. V, f. 20; Pl. III, f. 32; Pl. VI, f. 12, 15).

Cetonia Iris Gory et Perch., Rev. Entom. de Silbermann, 1835, p. 124. Madagascar.
Pantolia (*Dirrhina*) *Iris* Burmeister, Handb. d. Ent. III, 1842, p. 568.
Dirrhina Iris Künckel d'Herculais, Hist. Nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 2, f. 4.

Type : Collection Gory, Musée de Berlin.

Hab : Madagascar (L. Humblot) ; Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot); Fénérive (E. Perrot); Tananarive (C. Lamberton); sud de la baie d'Antongil.

Longueur : 15,5 à 19 mm. *Largeur* : 8 à 10 mm.

Brillante, entièrement noire, à l'exception des pattes. Tête convexe, à ponctuation distincte seulement en arrière des yeux et sur les côtés du clypeus. Antennes noires.

Pronotum sans ponctuation. Le fin sillon qui borde les côtés s'élargit en avant, son fond est alors strié; il se prolonge un peu le long du bord antérieur; en arrière, il n'atteint pas les angles postérieurs. La surface du pronotum est très brillante, sans ponctuation. Ecusson également lisse et très brillant.

Elytres très brillants, en grande partie lisses; un fin sillon accompagne la suture dans sa moitié postérieure; une double série de points arqués accompagne la bordure marginale; enfin la déclivité terminale présente des strioles courbes de disposition irrégulière. Les angles suturaux sont arrondis.

Pygidium noir, brillant, avec de fines stries de direction transversale. Angles antérieurs un peu déprimés.

Dessous noir, brillant, à ponctuation en fer à cheval. Poils noirs. Pattes marron rougeâtre plus ou moins foncé; les tarses

noirs. Tibias antérieurs bidentés au bord externe chez les deux sexes, mais plus fortement chez la femelle. Mâle présentant une dépression longitudinale ventrale.

L'ædeagus est simple; les branches du forceps sont allongées; leur angle terminal interne est prolongé en sorte qu'il existe un méat notable entre les deux branches et que l'ensemble est dilaté dans la moitié terminale.

VIII. — Genre **PANTOLIA**

Pantolia Burmeister, Handb. d. Entom. III, 1842, p. 567 (pars : sect. B. *a*).
Pantolia Kraatz, Deutsche Entom. Zeitschr., 1880, p. 315.

Clypeus de type quadrangulaire, mais à bord antérieur fortement sinué; angles fortement arrondis Carènes latérales distinctes, accompagnées de dépressions longitudinales (Pl. II, f. T.).

Pronotum trapézoïdal à côtés courbés; angles antérieurs obtus; angles postérieurs brièvement arrondis au sommet; base transversale, sinuée, échancrée à hauteur de l'écusson. Côtés rebordés.

Ecusson triangulaire à côtés rectilignes, sommet aigu.

Elytres nettement rétrécis en arrière; épaules peu saillantes; échancrure posthumérale large et très peu profonde; angle apical arrondi; bord terminal transversal; angle sutural droit, légèrement prolongé ; dessus portant des stries longitudinales plus ou moins distinctes; pas de côtes nettes.

Pygidium triangulaire, un peu tronqué à l'extrémité, surtout chez le mâle.

Saillie mésosternale plane en dessous, dilatée, auguleuse en avant (Pl. II, sm).

Pattes longues.

Différences sexuelles : Les tibias antérieurs portent une seule dent au bord externe chez le mâle, deux dents chez la femelle. Le pygidium de la femelle est déprimé latéralement, caréné au milieu et porte une fine striolation ; le pygidium du mâle n'a

ni dépression latérale, ni carène médiane ; son extrémité est plus nettement tronquée, sa surface est presque entièrement lisse. Enfin l'abdomen du mâle présente un sillon médian.

Les branches du forceps sont fortement rétrécies vers l'extrémité où elles portent à l'extérieur une saillie peu chitinisée; elles laissent entre elles au-dessus un long méat où l'on aperçoit parfois le sac interne (Pl. II, f. Aed.).

Les téguments sont brillants, de couleur marron foncé, avec des parties jaunes.

Le genre *Pantolia* assez étendu chez Burmeister et Lacordaire s'est trouvé réduit par des coupes successives à une seule espèce qui est particulière à Madagascar.

46. **Pantolia flavomarginata** G. et P. (Pl. V, f. 17; Pl. II).

Cetonia flavomarginata Gory et Perch., Monogr. des Cétoines, 1833, p. 166, pl. 29, f. 1. Madagascar

Pantolia flavomarginata Burmeister, Handb. d. Entom. III, 1842, p. 569.

Type au Museum de Paris.

Hab. : Madagascar; sud de la baie d'Antongil; Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot); Tananarive (C. Lamberton).

Longueur : 19 à 24 mm. *Largeur* : 11 à 14 mm.

Forme nettement rétrécie en arrière. Couleur marron, ou noirâtre avec une bordure jaune au pronotum et aux élytres; clypeus et dessous marron rougeâtre, parfois assez clair.

♂. Tête marron foncé en arrière, devenant rougeâtre sur le clypeus; ponctuation un peu plus marquée sur les côtés et en avant. Antennes marron.

Ponctuation du pronotum éparse et très effacée, visible seulement sous un très fort grossissement; surface brillante, marron ou noirâtre, avec les bords latéraux jaunes. Ecusson de même couleur que le pronotum. Epimères mésothoraciques marron rougeâtre.

Elytres de la même couleur que le pronotum, bordés de jaune sur les côtés et à l'extrémité.

Pygidium marron rougeâtre, brillant, lisse, sauf à la base qui est finement striolée.

Dessous d'un marron rougeâtre plus ou moins clair. Saillie mésosternale plane, dilatée, anguleuse.

Poils roux. Pattes de la couleur du dessous; tarses noirâtres. Tibias antérieurs munis d'une seule dent au bord externe. Abdomen sillonné au milieu.

♀. La femelle se distingue par les tibias antérieurs bidentés au bord externe, l'abdomen non sillonné, le pygidium déprimé latéralement avec une forte carène longitudinale médiane; la surface du pygidium est entièrement striolée.

Les plus petits exemplaires sont, en général, de teinte plus claire; ils constituent ainsi une forme un peu différente, mais que je ne crois pas spécifiquement distincte. On les trouve avec la forme typique dans le pays d'Antsihanaka et à Tananarive.

IX. — Genre **MORIAPHILA**

Moriaphila Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1880, p. 313.
Lophophora Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1895, p. 220.
Lophogastra Fairmaire, Ann. Soc. Ent. Belgique, 1905, p. 123.

Clypeus à bord antérieur échancré; les lobes déterminés par l'échancrure sont très émoussés; carènes latérales subparallèles au moins à la base (Pl. VI, f. 1, 25).

Pronotum trapézoïdal, fortement rétréci en avant; côtés courbés un peu en avant du milieu, sinués en arrière ou rectilignes. Base sinuée ; ses parties latérales dirigées obliquement en arrière, son milieu échancré devant l'écusson. Côtés rebordés.

Ecusson triangulaire, un peu allongé; côtés rectilignes accompagnés d'un fin sillon; sommet brièvement émoussé.

Elytres rétrécis en arrière à partir des épaules; sinus posthuméral large et peu profond (Pl. VI, f. 7). Calus bien marqués. Dessus sans côtes. Stries absentes ou représentées par des lignes de points peu enfoncés.

Pygidium triangulaire à sommet très arrondi; surface convexe.

Saillie mésosternale plane, dilatée en avant des hanches intermédiaires; son bord antérieur formant une large courbe ou un angle obtus à sommet très émoussé (Pl. VI, f. 23, 24).

Pattes longues.

Chez plusieurs espèces la pilosité du dessous du corps est très abondante; on observe des poils assez longs sur la poitrine, les bords des fémurs, les bords des tibias des deux paires postérieures, les côtés de l'abdomen; ces derniers sont visibles de dessus, de chaque côté, en petites touffes correspondant aux arceaux de l'abdomen. Chez d'autres espèces, la pilosité est réduite et, notamment, on ne voit pas de fascicules de poils débordant les élytres (Ex. *M. princeps*).

Différences sexuelles : Les tibias antérieurs présentent une seule dent au bord externe chez les deux sexes; il y a parfois une faible angulation indiquant la place d'une deuxième dent; il peut arriver que chez le mâle le bord soit entièrement inerme (*M. fascicularis*). Les tarses postérieurs sont un peu plus longs chez le mâle, par comparaison aux tibias. L'abdomen présente toujours un fort sillon médian et les poils sont plus abondants, surtout sur les fémurs.

Le genre est formé d'espèces grandes, assez massives, de forme rétrécie en arrière. Les téguments sont brillants, marron, testacé ou noirs.

L'espèce typique est *M. princeps*.

Le genre *Lophophora* Krtz (*Lophogastra* Frm.) comprenait les espèces présentant des fascicules de poils visibles de dessus, de chaque côté des élytres. Ce caractère, à peine d'ordre générique, se montre variable avec les espèces et il n'y a pas d'autres caractères assez importants pour isoler *M. princeps* dans un genre distinct.

Si l'on considère *M. fasciculata*, *M. testaceipes*, *M. fascicularis*, *M. Legrosi* (1), on constate qu'elles ne diffèrent guère que

(1) Je ne connais pas en nature *M. similis* et *M. parvula*; d'autre part, *M. rufescens* est décrite sur un seul exemplaire.

par la répartition des couleurs; toutefois les exemplaires originaires d'une même région sont assez uniformes (1). Tout indique que ce sont là des formes géographiques d'un même type. Il est intéressant de constater que c'est bien la forme la plus distincte (*M. Legrosi*) qui habite la région la plus éloignée et la plus isolée (Gr. Comore). Les autres espèces sont toutes de Madagascar.

Tableau des Espèces :

1. Disque de l'élytre noir.. 2.
— Disque de l'élytre marron.. 4.
2. Tête marron clair ou testacé.. 3.
— Tête noire .... 6.
3. Disque de l'élytre sans ponctuation distincte. Clypeus à lobes anguleux très émoussés (Pl. VI, f. 1)...... **princeps** (**47**).
— Disque de l'élytre présentant des lignes de points distinctes. Clypeus à lobes tout à fait arrondis (Pl. VI, f. 25). **rufescens** (**48**).
4. Pronotum entièrement noir.. 5.
— Pronotum bordé de marron sur les côtés............ **parvula** (**49**).
5. Clypeus marron... **similis** (**50**).
— Clypeus noir .... 7.
6. Pattes et poils du dessous noirs.......................... **Legrosi** (**51**).
— Pattes et poils du dessous roux.................... **fascicularis** (**52**).
7. Elytres largement bordés de noir................. **testaceipes** (**53**).
— Elytres non largement bordés de noir............ **fasciculata** (**54**).

47. **Moriaphila princeps** Blanch. (Pl. V, f. 16; Pl. VI, f. 1, 23).

Schizorhina princeps Blanchard, Liste des Cétonides du Museum, 1842, p. 8. Madagascar.

Anochilia princeps Burmeister, Handb. d. Ent. III, 1842, p. 560. Madagascar.

Euchilia princeps Blanch., Catal. Coll. Entom. du Museum, 1850, p. 22.

---

(1) *M. fascicularis* à élytres noirs et *M. testaceipes* à disque élytral marron se trouvent toutes deux dans le pays d'Antsihanaka; mais je n'observe aucune forme de passage entre elles.

Moriaphila princeps Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1880, p. 313.
Anochilia princeps Künckel d'Herculais, Hist. Nat. Madag. Grandidier, 1887, pl. 4, f. 1.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Madagascar; Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot).

Longueur : 27 à 29 mm. *Largeur* : 15 à 17 mm.

Brillante; testacée roussâtre, avec les élytres et la plus grande partie du dessous noirs.

Tête testacée roussâtre, à ponctuation extrêmement fine; carènes latérales accompagnées de dépressions bien marquées. Antennes marron.

Pronotum de même couleur que la tête; angles postérieurs arrondis au sommet; ponctuation visible à la loupe sur les côtés, très fine et dispersée. Ecusson noir. Epimères roux, avec une partie noire en arrière.

Elytres brillants, noirs, sans côtes ni stries. Angles suturaux droits; suture un peu relevée dans la déclivité apicale; on trouve dans cette dernière région quelques strioles irrégulières.

Pygidium d'un roux testacé, brillant avec quelques points, visibles surtout chez la femelle.

Dessous noir avec quelques parties rousses : le prothorax, les extrémités des épimères mésothoraciques, la saillie mésosternale, le dernier arceau ventral de l'abdomen et une plus ou moins grande partie du pénultième, enfin parfois une partie latérale des hanches postérieures. Saillie mésosternale dilatée, terminée en angle obtus à sommet brièvement émoussé. Poils du dessous roux; ces poils sont peu abondants; il y a cependant une ciliation abondante des bords internes des tibias intermédiaires et postérieurs; les fémurs et les trochanters postérieurs sont aussi en partie ciliés chez le mâle.

48. **Moriaphila rufescens** n. sp. (Pl. VII, f. 13; Pl. VI, f. 24, 25).

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Antsihanaka (E. et B. Perrot).

Longueur : 23 mm. *Largeur* : 13 mm.

Marron roussâtre, avec les élytres et une partie du sternum noirs; poils roux.

♀. Tête brillante, marron roussâtre avec la région postérieure de teinte plus foncée. Bord antérieur avec une échancrure moins profonde que chez les autres espèces; les deux lobes qu'elle sépare arrondis, nullement anguleux. Dessus à ponctuation dense et très fine.

Pronotum marron roussâtre avec le disque plus foncé; ponctuation éparse et peu nette sur les côtés; milieu lisse. Ecusson noir. Epimères marron.

Elytres noirs avec la région humérale marron; parties latérales nuancées de marron; ponctuation nettement disposée en séries longitudinales; déclivité apicale garnie de strioles irrégulières.

Pygidium marron testacé avec une tache triangulaire noirâtre au milieu du bord antérieur; surface finement et éparsément ponctuée.

Dessous marron avec la plus grande partie du metasternum noire. Saillie mésosternale dilatée. Poils roux. Pattes d'un roux testacé. Tibias antérieurs présentant une dent au bord externe.

Mâle inconnu.

Les touffes de poils des côtés de l'abdomen sont moins fournies que chez la plupart des *Moriaphila* à fascicules latéraux. Il n'est connu qu'un seul individu, bien distinct des autres *Moriaphila* par la forme du clypeus.

49. **Moriaphila parvula** Moser.

Lophogastra parvula Moser, Ann. Soc. Entom. Belg., 1907, p. 145. Montagne d'Ambre.

Type : Collection Moser ?

Longueur : 22 mm. (Tête comprise ?).

Je ne connais pas cette espèce très voisine de *L. fasciculata* Ktz. Voici ses principaux caractères d'après la description originale :

Brillante, marron. Bord postérieur de la tête, disque du pronotum, écusson et région sternale noirs.

Tête marron rougeâtre à l'exception de son bord postérieur; ponctuation assez marquée.

Pronotum noir avec une bordure latérale marron; ponctuation très éparse et fine. Ecusson noir, lisse.

Elytres marron rougeâtre avec la suture noirâtre dans la moitié antérieure. Près de la suture, des points arqués disposés en séries irrégulières.

Pygidium marron, à ponctuation peu marquée et très éparse; ses angles antérieurs sont noirâtres, impressionnés et striolés.

Dessous marron rougeâtre avec la région thoracique noire. Poils roux, moins abondants que chez *L. fasciculata*.

Les dimensions sont notablement plus petites que chez *L. fasciculata*. On verra à propos de *L. testaceipes* que de telles variations se rencontrent dans une même espèce.

50. **Moriaphila similis** Moser.

Lophogastra similis Moser, Ann. Soc. Entom. Belg., 1907, p, 146. Montagne d'Ambre.

Type : Collection Moser ?

Longueur : 30 mm. (probablement, la tête comprise).

Je ne connais pas cette espèce. D'après la description elle est extrêmement voisine de *L. fasciculata* Ktz. que l'on trouve dans la même région. Il y a une petite différence dans la couleur et la pilosité. La couleur est noire avec le clypeus, les antennes, les élytres et les pattes marron. La pilosité du dessous et des côtés est moindre, cette réduction étant en rapport avec celle de la ponctuation des mêmes parties. Le mâle présente une dépression ventrale.

51. **Moriaphila Legrosi** Fairm. (Pl. V, f. 15).

Parachilia Legrosii Fairmaire, Ann. Soc. Entom. Belg., 1895, p. 443. Grande Comore.

Lophogastra Legrosi Fairm., Ann. Soc. Ent. Belg., 1905, p. 123.

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Comores (Legros); Grande Comore (L. Humblot).

Longueur : 24 à 25 mm. *Largeur* : 14 mm.

Brillante, entièrement noire dessus et dessous; poils noirs.

Tête et clypeus finement et densément ponctués. Antennes noires.

Pronotum brillant, lisse, avec quelques points dans les angles antérieurs.

Elytres ayant une ponctuation nettement disposée en lignes longitudinales, déclivité apicale irrégulièrement striée.

Pygidium à ponctuation fine et assez rare.

Dessous entièrement noir. Saillie dilatée. Poils noirs. Sur les côtés de l'abdomen les poils forment de petites touffes visibles de dessus, mais moins développées que chez la plupart des exemplaires des *M. fasciculata, fascicularis et testaceipes*. Pattes noires. Tibias antérieurs présentant une dent au bord externe. Chez le mâle cette dent est seulement indiquée par une déformation anguleuse du bord. L'abdomen du mâle est fortement sillonné au milieu. L'ædeagus est semblable à celui de *M. fasciculata*.

M. Legrosi est bien distincte par la couleur entièrement noire; les poils du dessous du corps et des côtés ne sont noirs chez aucune autre *Moriaphila* connue.

52. **Moriaphila fascicularis** Waterh. (Pl. V, f. 27).

Anochilia fascicularis Waterhouse, Cistula Entomologica, II, 1878, p. 292. Madagascar (Crossley).

Parachilia rubripes, Künckel d'Herculais, Hist. Nat. Madag. Grandidier, 1887, Col. Atlas, pl. 5, f. 4.

Lophophora rufipes Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1895, p. 220 (note). Tananarive.

Type : British Museum.

Hab. : Forêts d'Antsihanaka (L. Humblot).

Longueur : 20 à 26 mm. *Largeur* : 13 à 16 mm.

Noire, brillante; pattes marron testacé; poils roux.

Tête noire, finement et densément ponctuée, sauf sur le vertex; antennes marron.

Pronotum noir, brillant, faiblement et éparsément ponctué. Ecusson noir, ponctué vers les angles antérieurs.

Elytres entièrement noirs avec des lignes de points, bien marquées chez certains exemplaires, réduites chez d'autres; déclivité apicale finement et assez densément striolée.

Pygidium marron plus ou moins foncé, brillant, un peu ponctué.

Dessous noir. Saillie mésosternale dilatée. Poils roux, abondants; ceux des côtés de l'abdomen débordant les élytres et visibles de dessus. Pattes d'un roux testacé. La femelle présente au tibia antérieur une forte dent, avec indication d'une autre plus réduite. Le seul mâle que j'aie vu a les tibias antérieurs inermes; l'abdomen présente une forte dépression médiane, ventrale.

La réunion de l'*Anochilia fascicularis* Wat. au genre *Moriaphila* et les synonymies qui s'en suivent me paraissent évidentes d'après les descriptions.

53. **Moriaphila testaceipes** Fairm. (Pl. V, f. 29; Pl. VI, f. 7).

Parachilia testaceipes Fairmaire, Ann. Soc. Entom. Belg., 1895, p. 18. Antsihanaka.

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Forêts d'Antsihanaka (L. Humblot); Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot).

Longueur : 21 à 27 mm. *Largeur* : 13 à 16 mm.

Brillante, noire. Elytres à disque marron rougeâtre. Tibias et tarses d'un roux testacé. Poils roux.

Tête noire, brillante, très finement et densément ponctuée, sauf sur le vertex. Antennes marron foncé, presque noires.

Pronotum noir, brillant, éparsément et très faiblement

ponctué. Ecusson noir, ponctué dans la région des angles antérieurs.

Elytres à disque marron rougeâtre avec les bords, y compris la suture, noirs; la limite entre les deux couleurs est indécise. Surface brillante, à ponctuation parfois nettement en séries longitudinales; région apicale à striolation dense et irrégulière.

Pygidium marron et noir, à ponctuation transversale éparse.

Dessous noir, passant parfois au marron foncé; saillie mésosternale dilatée, arrondie en avant, plane en dessous. Poils roux, abondants, débordant latéralement les élytres en petits fascicules. Fémurs noirs ou testacés; tibias et tarses d'un roux testacé; extrémité des articles des tarses rembrunis; ongles marron noirâtre. Tibias antérieurs unidentés au bord externe chez les deux sexes. L'abdomen du mâle présente une forte dépression longitudinale, médiane. Les branches du forceps sont simples, parallèles, arrondies au sommet, avec quelques poils roux vers l'extrémité.

54. **Moriaphila fasciculata** Krtz. (Pl. V, f. 25).

Lophophora fasciculata Kraatz, Deutsche Entom. Zeitschr., 1895, p. 220. Diego-Suarez.

Type : Collection Alluaud, Museum de Paris.

Hab. : Madagascar; Diego-Suarez.

Longueur : 24 à 25 mm. *Largeur* : 14 mm.

Brillante, noire ; élytres, sauf la suture, tibias et tarses marron clair. Poils roux.

Tête noire, brillante; clypeus finement ponctué. Antennes d'un marron assez foncé, la massue plus claire.

Pronotum noir, brillant ; ponctuation rare et extrêmement fine.

Ecusson noir, lisse, avec seulement quelques points dans les angles antérieurs.

Elytres avec une ponctuation très fine, un peu plus nette dans la région scutellaire; dans la déclivité apicale, il y a des stries irrégulières, assez denses; un fin sillon accompagne la suture. Couleur marron assez clair, avec la bordure suturale noire.

Pygidium noir, brillant, avec quelques points épars.

Dessous noir, brillant, ponctué. Saillie mésosternale dilatée, terminée par un bord courbe, plane en dessous. Poils roux. Pilosité abondante; fascicules latéraux de l'abdomen visibles de dessus. Fémurs noirs, tibias et tarses d'un marron jaunâtre, avec l'extrémité de chaque article des tarses un peu rembrunie. Ongles noirs. Tibias antérieurs avec une seule dent au bord externe chez les deux sexes.

Tarses du mâle un peu plus longs, relativement au tibia. L'abdomen du mâle présente une forte dépression longitudinale ventrale. L'ædeagus ne diffère pas de celui de *M. testaceipes*.

X. — Genre PARACHILIA

Parachilia Burmeister, Handb. d. Entom., 1842, p. 556.
Chilamblys Kraatz (pro parte), Deutsche Entom. Zeitschr., 1880, p. 307.

Clypeus allongé, portant en avant une profonde échancrure; cette échancrure sépare deux lobes anguleux à sommet émoussé; le disque est limité latéralement par deux carènes qui sont subparallèles en arrière, courbes et convergentes en avant, à hauteur des lobes; chaque carène est accompagnée d'une dépression longitudinale (Pl. VI, f. 3).

Pronotum à côtés courbés en avant du milieu; angles antérieurs obtus; angles postérieurs presque droits, mais à sommets arrondis. Base sinuée plus ou moins distinctement.

Ecusson en triangle presque équilatéral; son sommet aigu.

Elytres ordinairement rétrécis en arrière à partir des épaules; celles-ci peu ou pas saillantes. Echancrures posthumérales larges et très peu profondes. Calus apicaux indiqués. Angles apicaux largement arrondis; angles suturaux distincts. Dessus avec deux côtes peu nettes. Côtés retombant obliquement (s. g. *Chilamblys*) ou presque verticalement (*Parachilia* s. s.); dans ce dernier cas on distingue un pli de l'épaule au calus apical.

Saillie mésosternale courte, plane en dessous, un peu remontante au sommet (Pl. VI, f. 11).

Pattes longues surtout chez le mâle.

Différences sexuelles : Il y a le plus souvent une petite différence dans la forme du pronotum qui est plus large chez la femelle. Les tibias antérieurs portent deux fortes dents au bord externe chez la femelle ; chez le mâle on trouve aussi des dents, mais beaucoup plus réduites, indiquées parfois par une simple déformation du bord ; il en résulte que les mâles peuvent avoir une ou deux dents aux tibias antérieurs. Enfin les tarses des mâles, aux pattes postérieures, sont plus longs que ceux des femelles.

Les *Parachilia* sont des Cétonides de grande taille à forme assez massive ; les téguments sont noirs, rouges ou testacés et garnis d'un revêtement mat au-dessus.

Les insectes pour lesquels Kraatz avait établi le genre *Chilamblys* sont d'une forme plus compacte, mais ils sont si rapprochés des *Parachilia* qu'on peut considérer cette coupe comme un sous-genre.

Le type des *Parachilia* est *P. melanocala*. Le type des *Chilamblys* est *P. bufo*.

Tableau des Espèces :

1. Côtés des élytres retombant obliquement, non nettement séparés du disque par un pli bien marqué de l'épaule au calus apical (s.-g. *Chilamblys*) .... 2.
— Côtés des élytres retombant presque verticalement au delà d'un pli qui va de l'épaule au calus apical (*Parachilia*). 5.
2. Face ventrale des hanches postérieures portant à son extrémité latérale un fin sillon longitudinal .... 3.
— Face ventrale des hanches postérieures ne présentant pas à son extrémité latérale un fin sillon longitudinal .... 4.
3. Longueur plus grande, forme moins ramassée. Tarses postérieurs du mâle relativement plus longs (1) .... **bufo** (**55**).
— Longueur moindre, forme plus compacte. Tarses postérieurs du mâle relativement plus courts (1)... **compacta** (**56**).

(1) Voir le texte au sujet de *P. compacta*, n° 56.

4. Couleur des bords du pronotum pas plus claire que celle du disque.. **purpurea** (57).
— Bords du pronotum testacés, disque noir............... **Leroyi** (58).
5. Face ventrale des hanches postérieures ne présentant pas à son extrémité latérale un fin sillon longitudinal......... 6.
— Face ventrale des hanches postérieures portant à son extrémité latérale un fin sillon longitudinal......... **ochracea** (59).
6. Poils du dessous noirs.. 7.
— Poils du dessous roux.................................. **cincticollis** (60).
7. Pronotum pourpre, avec les bords un peu plus clairs. **melanocala** (61).
— Pronotum à disque noir, bordé de testacé. **testaceippennis** (62).

55. **Parachilia (Chilamblys) bufo** G. et P. Pl. VIII, f. 14; Pl. VI, f. 17).

Cetonia bufo Gory et Perch., Rev. Ent. Silbermann, III, 1835, p. 129. Madagascar.
Parachilia bufo Burmeister, Handb. d. Ent. III, 1842, p. 558. Madagascar.
Parachilia bufo Westwood, Transact. Ent. Soc. Lond., 1874, p. 475, pl. VII, f. 7.
Parachilia bufo Künckel d'Herculais, Hist. Nat. Mad. Grandid., Col. Atlas, 1887, pl. 5, f. 2.
Chilamblys bufo Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1880, p. 308.

Type : Collection Gory, Musée de Berlin. La *Cetonia errans* Dupont *in litt.* utilisée pour la description de Burmeister figure dans la collection R. Oberthür.

Hab. : Madagascar (L. Humblot); Antsihanaka et lac Alaotra, Fénérive, Fianarantsoa (E. et B. Perrot); Tananarive (C. Lamberton).

Longueur : 29 à 30 mm. *Largeur* : 18 mm.

Dessus mat velouté. Tête, pronotum et écusson noirs.

Elytres pourpres.

Pygidium et dessous noir avec un faible revêtement soyeux donnant une teinte grisâtre.

♂. Clypeus allongé, profondément échancré.

Tête noir mat, avec les bords du clypeus brillants; ponctuation fine et dense, sauf sur le vertex. Antennes noires.

Pronotum fortement rétréci en avant, ses côtés courbés un peu avant le milieu de la longueur; leurs parties postérieures

subparallèles un peu sinuées; angles postérieurs bien marqués à sommets arrondis. Base sinuée; ses côtés dirigés obliquement des angles vers l'écuson, formant un lobe large et peu saillant. Les côtés présentent une fine bordure, effacée en arrière. La surface est mate, noire, parfois avec une fine bordure latérale marron rougeâtre; ponctuation fine et dense. Ecusson noir, mat, ponctué sur les côtés et en avant.

Epimères mésothoraciques noirs, brillants, ponctués, à poils noirs.

Elytres rétrécis en arrière à partir des épaules qui ne sont pas saillantes. Base nettement plus large que la base du prothorax; angle sutural droit. Le disque est parcouru par deux côtes étroites et extrêmement peu saillantes; les intervalles présentent une ponctuation plus ou moins distincte suivant l'état du revêtement mat; les calus huméraux et apicaux sont bien indiqués, mais il n'y a pas de carène nette les réunissant; les côtés des élytres retombent obliquement. La couleur est rouge assez sombre.

Pygidium convexe, très finement ponctué, noir avec un léger revêtement soyeux donnant sous certaines incidences de la lumière un aspect grisâtre.

Dessous présentant la même couleur et le même aspect que le pygidium. Saillie mésosternale courte, terminée en un angle émoussé un peu remontant. Poils noirs. Hanches postérieures ayant leur face ventrale limitée latéralement par un petit rebord que détermine une fine strie longitudinale. Pattes noires. Abdomen sans sillon médian, mais ordinairement incurvé. Bord externe des tibias antérieurs présentant deux faibles angulations dont la proximale est souvent effacée. Les tarses postérieurs sont plus longs que les tibias; ceux-ci étant égaux à la longueur des trois premiers articles en général. Les tarses des autres paires de pattes sont aussi très développés.

Le forceps est court; ses branches sont séparées au-dessus par un grand méat; à la base chacune forme une bande transversale dirigée vers la ligne médiane et dilatée à son extrémité

interne (Pl. VI, f. 17) (1); les côtés externes des branches sont sinués et se terminent par un angle; l'extrémité est oblique et sinueuse. Disque de chaque branche concave.

♀. Chez la femelle, le pronotum est plus large, plus convexe; ses bords sont parallèles en arrière. La région médiane du dessous est brillante, noire. Les tibias antérieurs ont deux dents au bord externe; les tarses sont moins développés.

Var. **nigricans** n. var. (Pl. VIII, f. 9). Fianarantsoa (E. et B. Perrot).

Longueur : 29 à 34 mm. *Largeur* : 17 à 19 mm.

Chez cette variété, les élytres sont noirs; il persiste cependant une bordure latérale pourpre, parfois si réduite qu'on la distingue difficilement.

56. **Parachilia (Chilamblys) compacta** Waterh. (Pl. V, f. 21; Pl. VI, f. 21).

Parachilia compacta Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1880, I, p. 409. Fianarantsoa.

Type : British Museum.

Hab. : Betsileo (Cowan); Tamatave et forêts d'Alahakato (E. Perrot).

Longueur : 27 mm. *Largeur* : 16 mm.

Waterhouse décrit sous ce nom un insecte voisin de *P. bufo*, mais qui en diffère par sa longueur beaucoup moindre, sa forme moins rétrécie en arrière, ses élytres bordés de pourpre; les pattes sont plus courtes; selon Waterhouse, chez le mâle, le tarse postérieur est plus long que le tibia, des deux derniers articles chez *P. bufo*, de la moitié du dernier article seulement chez *P. compacta*; la pubescence des tibias intermédiaires est beaucoup plus réduite chez *P. compacta*.

Je n'ai pas vu le type de cette espèce, mais j'ai examiné des individus mâles répondant à la description de Waterhouse.

---

(1) La dilatation est plus grande que ne l'indique le dessin, où elle est vue obliquement, le modèle ayant été placé de façon à représenter à la fois la base et l'extrémité du forceps.

Il semble qu'il y ait là une forme distincte de *P. bufo*, mais il est difficile d'indiquer des caractères extérieurs définis. La couleur des élytres ne peut être utilisée, puisqu'il y a une variété de *P. bufo* présentant la même particularité. La longueur des pattes du mâle est peut-être sujette à des variations comme on l'observe à propos de la variété *rubripennis* ci-dessous. Il reste la forme plus compacte, moins rétrécie en arrière; enfin le revêtement paraît être d'un mat moins velouté; ce dernier caractère bien qu'observé sur plusieurs individus n'est peut-être pas naturel et constant.

L'ædeagus est différent de celui de *P. bufo*. La bande transversale qui est à la base de chaque branche du forceps n'est pas dilatée à son extrémité interne.

Var. **rubripennis** n. var. (Pl. VIII, f. 13). Tananarive (C. Lamberton); Tamatave et forêts d'Alahakato (E. Perrot).

Longueur : 26 à 29 mm. *Largeur* : 17 à 18 mm.

Cette variété diffère de la forme typique par la couleur des élytres qui est entièrement rouge. Ses dimensions sont un peu plus grandes. La proportion entre la longueur des tibias et des tarses postérieurs est un peu variable, mais les tarses sont ordinairement plus longs que ne l'indique Waterhouse.

On remarquera que *P. compacta* présente la même variation de couleur que *P. bufo*.

57. **Parachilia (Chilamblys) purpurea** Moser (Pl. VIII, f. 12).

Chilamblys purpurea Moser, Deutsche Ent. Zeitschr., 1913, p. 603, ♂. Tananarive.

Type : Collection Moser?

Hab. : Madagascar.

Longueur : 27 mm. *Largeur* : 16 mm.

Dessus rougeâtre, mat; dessous marron avec les parties antérieures plus foncées.

♀. Tête marron rougeâtre, en partie mate; clypeus finement ponctué. Antennes marron.

Pronotum à côtés fortement courbés en avant du milieu, parallèles en arrière; base sinuée avec, au milieu, un lobe large et peu saillant; rebord latéral peu marqué, effacé en arrière; dessus finement ponctué, mat, d'un rouge assez foncé. Ecusson très foncé, presque noir. Epimères mésothoraciques noirs.

Elytres fortement rétrécis en arrière à partir des épaules. Epaules non saillantes. Disque avec deux côtes très peu distinctes ; intervalles finement ponctués ; suture relevée en arrière; calus apical distinct; côtés retombant obliquement, non séparés du dessus par une carène nette; surface mate, d'un rouge pourpre.

Pygidium rouge, mat, plat et même un peu déprimé au milieu.

Dessous marron rougeâtre avec la région thoracique très foncée et, en grande partie, noirâtre. Saillie mésosternale très courte, terminée en angle obtus. Poils noirs. Extrémité latérale de la face ventrale des hanches postérieures sans sillon longitudinal continu. Fémurs et tibias marron très foncé; tarses noirâtres. Tibias antérieurs ayant deux dents au bord externe.

♂. Le mâle, que je n'ai pas vu en nature, présente une seule dent au bord externe du tibia antérieur, la région ventrale de l'abdomen est marquée d'une dépression médiane. Le pronotum serait de forme un peu différente, ses côtés étant légèrement courbés en arrière.

Var. **nigripes** nov. var. (Pl. VIII, f. 15).

Cette forme diffère de *P. purpurea* par la couleur qui passe partiellement au noir. Sont noirs : la tête, le pronotum (à l'exception du milieu du disque qui présente une tache pourpre assez grande et à contour indécis), le pygidium, le dessous et les pattes. La région ventrale est un peu marron chez quelques individus. N'ayant vu qu'un exemplaire ♀ de *P. purpurea*, je ne puis dire s'il s'agit d'une espèce distincte.

Les branches du forceps sont allongées, dilatées à leur extrémité qui présente sur chacune un angle externe et un angle interne; un méat sépare les deux branches.

58. **Parachilia (Chilamblys) Leroyi** Coquerel (Pl. V, f. 23).

- *Parachilia Leroyi* Coquerel, Ann. Soc. Entom. France, 1859, p. 240, pl. 7, f. 1. Forêt de Loukoubé, Nosy-Bé.
Chilamblys bicolor Kraatz, Deutsche Entom. Zeitschr., 1895, p. 78. Nosy-Bé.

Type de *P. Leroyi* au Museum de Paris; type de *C. bicolor* au Senckenbergischen Museum de Francfort-sur-Mein.

Hab. : Cette espèce est, sans doute, particulière à Nosy-Bé. Les exemplaires que j'ai examinés dans la collection R. Oberthür proviennent des collections van Lansberge et Thomson sans indication précise de la localité (1).

Longueur : 29 mm. *Largeur* : 16 à 17 mm.

Tête noire. Pronotum noir, bordé de jaune ocracé.

Elytres marron roussâtre. Dessous noir à reflets soyeux grisâtres.

♂. Tête d'un noir mat, avec les bords du clypeus brillants. Clypeus profondément échancré. Ponctuation fine et dense, plus clairsemée vers le vertex. Antennes noires.

Pronotum à côtés courbés en avant du milieu; partie postérieure des côtés légèrement sinuée; angles postérieurs arrondis au sommet, un peu saillants au dehors. Base sinuée, présentant au milieu un lobe large et peu saillant, tronqué devant l'écusson. Rebord latéral du pronotum peu marqué en avant, effacé en arrière. Disque noir avec une bordure jaune ocracé qui s'amincit au milieu de la base. Ecusson mat, noir, à ponctuation plus dense vers les angles antérieurs. Epimères mésothoraciques noirs, mats.

Elytres bien plus larges à la base que le prothorax, régulièrement rétrécis en arrière à partir des épaules. Epaules non saillantes. Angle sutural très finement épineux. Disque avec deux côtes peu marquées; intervalles ponctués; suture un peu relevée en arrière. Le calus apical est indiqué, mais il n'est pas réuni à l'épaule par une carène distincte; les côtés de l'élytre retombent obliquement. La couleur est uniforme, marron roussâtre; la surface est entièrement mate.

---

(1) Ils proviennent vraisemblablement de la même série que le type de Coquerel.

Pygidium convexe, à ponctuation peu marquée et assez clairsemée; couleur d'un noir mat soyeux. Dessous d'un noir mat soyeux, paraissant grisâtre sous certaines incidences de la lumière. Saillie mésosternale très courte, anguleuse, à sommet remontant. Poils noirs. Extrémité latérale de la face ventrale des hanches postérieures présentant une fine strie longitudinale et par suite un petit rebord. Fémurs du même aspect que le dessous; tibias et tarses brillants, noirs. Bord externe du tibia antérieur présentant deux angles peu marqués, le proximal est même peu distinct. Tarses longs; tibias postérieurs n'atteignant pas la longueur des quatre premiers articles de leurs tarses. Abdomen déprimé au milieu.

♀. La femelle a un pronotum plus large, avec les côtés subparallèles en arrière. Les tibias antérieurs portent au bord externe deux fortes dents. Les tarses sont relativement plus courts; les tibias postérieurs sont presque aussi longs que les tarses des mêmes pattes. Enfin, sur les deux femelles que j'ai examinées, je constate que le dessus de la tête, y compris le clypeus, est presque entièrement brillant; le dessous du corps est aussi très largement brillant.

Je n'ai pas vu le type de *C. bicolor* Ktz., mais je crois que la synonymie que je propose est exacte; les descriptions et les habitats sont concordants.

59. **Parachilia ochracea** n. sp. (Pl. V, f. 26 ♀, 30 ♂; Pl. VI, f. 27).

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot); Betsileo (Deans Cowan); Fianarantsoa (E. et B. Perrot); Andrangoloaka (1); Tamatave (Raffray).

Longueur : 19 à 22 mm. *Largeur* : 11 à 12 mm.

Dessus mat, testacé, plus ou moins rougeâtre; tête, pointe de l'écusson et dessous noirs. Pronotum de la femelle brillant.

(1) Près de Tananarive.

♂. Tête brillante, noire, finement ponctuée. Clypeus allongé, profondément échancré; ses carènes et dépressions latérales bien marquées. Antennes noires.

Pronotum à côtés recourbés un peu en avant du milieu; angles postérieurs arrondis au sommet; base transversale, légèrement sinueuse; sillons marginaux des côtés peu distincts; surface mate, testacée, parfois rougeâtre, présentant souvent une bordure plus claire. Ecusson à sommet aigu, de même couleur que le pronotum, mais avec le sommet noir. Epimères mésothoraciques noir mat.

Elytres nettement rétrécis en arrière à partir des épaules; celles-ci non saillantes; échancrure posthumérale faible; angles suturaux non arrondis; le calus apical n'est pas très saillant; les côtes du disque sont très peu ou pas distinctes; la ponctuation des intervalles est, en grande partie, cachée par le revêtement mat; les côtés retombent presque verticalement à partir d'un pli marqué qui s'étend du calus huméral au calus apical; ce pli a son arête assez arrondie et ne constitue pas une carène. Même couleur que le pronotum.

Pygidium noir, mat.

Dessous noir, brillant au milieu, d'un mat soyeux sur les côtés. Saillie mésosternale courte, étroite, terminée en angle obtus. Poils noirs.

Bord latéral de la face inférieure des hanches postérieures accompagné d'un fin sillon longitudinal. Angle postéro-externe des mêmes hanches nettement obtus; son sommet brièvement arrondi. Pattes noires. Tibias antérieurs ayant une seule dent au bord externe et assez souvent une très faible indication d'une seconde dent.

Les branches du forceps présentent à l'extrémité une saillie épineuse dirigée vers l'extérieur.

♀. Le pronotum de la femelle paraît plus convexe en avant et plus large; ses côtés sont plus parallèles dans leur partie postérieure. La région antérieure du pronotum est brillante; même, le plus souvent, la partie brillante s'étend sur tout le pronotum, parfois aussi sur l'écusson et les épaules.

Chez le mâle, on n'observe que rarement une région brillante en avant du pronotum (1). Enfin, les tibias antérieurs de la femelle présentent deux fortes dents au bord externe. Les tarses postérieurs sont moins développés que chez le mâle.

60. **Parachilia cincticollis** Moser (Pl. V, f. 28).

Parachilia cincticollis Moser, Deutsche Entom. Zeitschr., 1913, p. 603. Montagne d'Ambre.

Type : Collection Moser?

Hab. : Montagne d'Ambre.

Longueur : 20,5 mm. *Largeur* : 11 mm.

Couleur testacé roussâtre avec la tête, le disque du pronotum, l'écusson, le dessous et les pattes noirs. Pronotum et élytres mats.

♀. Echancrure du clypeus assez profonde. Ensemble de la tête noir, brillant, finement ponctué. Antennes noires.

Côtés du pronotum courbés avant le milieu, très convergents en avant, subparallèles en arrière; angles postérieurs arrondis au sommet; base faiblement sinuée; sinus antescutellaire très peu profond, mais net. Côtés finement rebordés. Fine ponctuation peu distincte à cause du revêtement mat. Couleur noire avec, en avant, une bordure plus étroite, testacé roussâtre. Ecusson noir, mat. Epimères mésothoraciques noirs.

Elytres très peu convexes, régulièrement rétrécis en arrière à partir des épaules. Angle sutural droit, brièvement émoussé. Le calus huméral est réuni au calus apical par une carène longitudinale non tranchante, mais très nette; au delà de cette carène, les côtés retombent presque verticalement. Les côtes normales du disque sont à peine distinctes ainsi que la ponctuation, à cause du revêtement mat. Couleur testacé roussâtre avec les côtés un peu plus clairs.

---

(1) J'ai vu 13 mâles et 7 femelles.

Pygidium plat, noir mat, ponctué.

Dessous noir, brillant. Poils roux. Saillie mésosternale plus étroite que chez *P. testaceipennis*, terminée en un angle remontant, à sommet émoussé. Extrémité latérale de la face ventrale des hanches postérieures sans strie ni rebord. Pattes noires. Bord externe des tibias antérieurs bidenté.

♂. Je n'ai pas vu le mâle de cette espèce. Il présente au tibia antérieur une faible indication des dents observées chez la femelle.

61. **Parachilia melanocala** Burm. (Pl. V, f. 22).

Parachilia melanocala Burmeister, Handb. d. Ent. III, 1842, p. 557. Madagascar.

Parachilia melanocala Künckel, Hist. Nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 5, f. 3.

Type : ? Autrefois dans la collection Buquet.

Hab. : Madagascar.

Longueur : 23 mm. *Largeur* : 14 mm.

♀. Dessus mat, rouge sombre. Dessous et tête noirs. Ecusson noirâtre.

Tête noire, brillante, finement ponctuée. Clypeus allongé, très fortement échancré; carènes latérales bien marquées, accompagnées de dépressions longitudinales. Antennes noires.

Côtés du pronotum fortement courbés en avant du milieu, légèrement sinués en arrière; angles antérieurs obtus; angles postérieurs droits à sommets arrondis ; base transversale, sinueuse, nettement incurvée devant l'écusson; rebord latéral assez distinct dans la région médiane; dessus entièrement mat; couleur rouge très foncé, moins sombre vers les bords. Ecusson à sommet aigu, d'un rouge noirâtre à la base, noir au sommet. Epimères mésothoraciques noir mat.

Elytres régulièrement rétrécis en arrière des épaules. Angles suturaux droits. Calus apicaux peu saillants. Disque parcouru par deux côtes étroites et peu distinctes; intervalles à ponctuation assez dense un peu cachée par le revêtement mat. Côtés retombant presque verticalement au delà d'un pli qui s'étend

de l'épaule au calus apical; l'arête de ce pli est bien définie, mais non tranchante. Couleur rouge sombre, mat.

Pygidium rougeâtre foncé (1).

Dessous noir, brillant, avec quelques parties latérales mates. Saillie mésosternale large, courte, anguleuse en avant où elle remonte un peu. Poils noirs. Hanches postérieures n'ayant pas de fin sillon longitudinal au bord latéral de leur face inférieure; angle postéro-externe de ces hanches obtus, non arrondi au sommet. Pattes noires. Tibias antérieurs ayant deux dents au bord externe.

Le mâle n'est pas connu.

62. **Parachilia testaceipennis** n. sp. (Pl. V, f. 24; Pl. VI, f. 3, 11).

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Madagascar; Sud de la baie d'Antongil.

Longueur : 24 à 25 mm. *Largeur* : 14 à 15 mm.

Dessus mat, d'un testacé roussâtre avec le disque du pronotum et l'écusson noirs. Tête noire, brillante.

♂. Clypeus assez fortement échancré; ses angles bien émoussés. Ponctuation extrêmement fine, moins dense vers le vertex. Ensemble de la tête noir, brillant. Antennes noires.

Pronotum à côtés nettement courbés en avant du milieu; partie postérieure des côtés subsinuée ; angles postérieurs arrondis au sommet; base sinuée, présentant devant l'écusson un sinus net, mais peu profond. Rebords latéraux peu nets, et même indistincts quand le revêtement mat est en bon état. Ponctuation fine, cachée par le revêtement. Couleur noire sur le disque avec une bordure testacé roussâtre envahissant plus ou moins la partie noire en avant et en arrière. Ecusson noir ou marron noirâtre, ponctué dans les angles antérieurs sous le revêtement mat. Epimères mésothoraciques noir mat.

---

(1) Burmeister l'indique comme noir.

Elytres assez plats, un peu convexes en arrière, régulièrement rétrécis à partir des épaules. Angle sutural droit, brièvement émoussé. Une carène longitudinale mousse, mais bien marquée, unit le calus huméral au calus apical ; au delà de cette carène le bord retombe dans une direction rapprochée de la verticale. Le disque présente une côte longitudinale à peine distincte et les intervalles ont une ponctuation à éléments arqués, cachée par le revêtement mat. Couleur testacé roussâtre.

Pygidium très peu convexe, mat, noir, à reflet grisâtre.

Dessous noir, brillant dans la partie médiane, mat à reflet soyeux grisâtre sur les côtés. Saillie courte, assez large, terminée en angle obtus un peu remontant. Poils noirs. Face ventrale des hanches postérieures non terminée par une strie et un rebord. Pattes noires. Bord externe des tibias antérieurs non denté, seulement un peu dévié en un point. Tibias intermédiaires et postérieurs présentant au bord externe une petite dent de scie. Abdomen déprimé sur la ligne médiane.

♀. La femelle a un pronotum plus convexe en avant, avec les côtés subparallèles en arrière du milieu ; la bordure marginale est un peu plus nette que chez le mâle. L'abdomen est convexe. Les tibias antérieurs sont nettement bidentés ; les tibias intermédiaires et postérieurs portent une forte dent sur leur bord externe.

Un exemplaire provenant de la collection Dupont porte l'étiquette « *Melanocala mihi... D. Buquet* ». On pourrait croire qu'il s'agit d'un individu typique de *P. melanocala*, mais la description de Burmeister s'applique bien à l'insecte que je considère comme étant *P. melanocala* et non à l'espèce décrite ici sous le nom de *P. testaceipennis*. Cette espèce se distingue à première vue de *P. melanocala* par la forme moins compacte et moins convexe et par la couleur. On la séparera facilement de *P. cincticollis* par la couleur des poils du dessous, de *P. Leroyi* par les carènes des élytres.

XI. — Genre ISCHNOTARSIA

Ischnotarsia Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1880, p. 307.
Stenotarsia et *Coptomia* auct.

Clypeus bilobé en avant (Pl. III, f. 19).

Pronotum trapézoïdal à base large; les côtés fortement convergents dans leur moitié antérieure, mais presque parallèles en arrière. Angles antérieurs bien marqués; angles postérieurs arrondis. Base transversale, fortement échancrée devant l'écusson. Les côtés sont rebordés par un fin sillon souvent caché par le revêtement mat. Ecusson triangulaire à côtés rectilignes, sommet aigu.

Elytres régulièrement et nettement rétrécis en arrière à partir des épaules. Epaules à peine saillantes; échancrure posthumérale bien marquée, mais peu profonde; angle apical et bord terminal arrondis en une seule grande courbe; angle sutural brièvement arrondi; dessus à côtes peu distinctes; les intervalles plus ou moins visiblement garnis de ponctuation à éléments courbes.

Saillie mésosternale plane en dessous, anguleuse ou arrondie en avant, bien développée (Pl. VI, f. 28).

Les mâles se distinguent par la présence d'un profond sillon ventral. Chez certaines espèces, les ongles des tarses antérieurs sont inégaux et les pattes postérieures s'élargissent (Voir *I. simillima* et *I. tibialis*).

L'ædeagus d' *I. sericea* a les branches du forceps d'abord rétrécis, puis dilatées à l'extrémité, avec un petit pinceau de poils au milieu de la partie dilatée (Pl. VI, f. 20).

Les téguments sont recouverts en dessus d'un revêtement mat. La couleur générale est noire avec des parties jaunes ou rouges.

Le genre est particulier à Madagascar même. L'espèce typique est *I. scapulata*. *I. sericea* fut décrite antérieurement, mais a toujours été considérée par les autres auteurs comme une *Coptomia*.

Le genre *Ischnotarsia* a été considéré par quelques auteurs

comme se rattachant aux *Stenotarsia*, mais les différences entre ces genres sont assez importantes ; elles portent notamment sur le clypeus, le pronotum, la saillie sternale, les pattes.

TABLEAU DES ESPÈCES (1) :

1. Couleur jaune dominant sur les élytres................ **tibialis** (**65**).
— Couleur jaune ne dominant pas sur les élytres.................. 2.
2. Saillie mésosternale anguleuse, à sommet brièvement arrondi .... 3.
— Saillie mésosternale très arrondie en avant....... **simillima** (**64**).
3. Elytres rouges, au moins en partie.................................. 4.
— Elytres sans couleur rouge.............................. **scapulata** (**63**).
4. Elytres en partie rouges.. **sericea** (**66**).
— Elytres entièrement rouges................................ **bicolor** (**67**).

63. **Ischnotarsia scapulata** Coq. (Pl. VII, f. 3).

Stenotarsia scapulata Coquerel, Rev. et Mag. de Zoologie, 1851, p. 87. Madagascar, Vesco ; Ann. Soc. Ent. France, 1852, p. 375, pl. IX, f. 7 (sub. *St. corpulata*).
Ischnotarsia scapulata Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1880, p. 307.
Stenotarsia scapulata Künckel, Hist. Nat. Mad. Grandid., Col. Atlas, 1887, pl. 6, f. 3.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Madagascar ; Antankara, Isokitra à Diego-Suarez (E. et B. Perrot) ; Montagne d'Ambre.

Longueur : 11 à 14 mm. *Largeur* : 7 à 8,5 mm.

Noir mat, avec sur les élytres deux bandes transversales jaune testacé.

Tête et clypeus finement ponctués. Tête noir mat ; clypeus noir, brillant, passant au marron vers les bords. Antennes marron.

Pronotum à côtés fortement courbés vers le milieu ; angles postérieurs arrondis ; base sinuée, fortement échancrée devant l'écusson. Côtés rebordés ; ponctuation fine, un peu moins dense dans la partie médiane. Couleur entièrement d'un noir mat velouté.

(1) Voir le texte pour les formes A et B, qui ne figurent pas dans ce tableau.

Ecusson un peu ponctué; de même couleur que le pronotum. Epimères mésothoraciques noir mat.

Elytres régulièrement rétrécis d'avant en arrière. Dessus sans côtes nettes, mais portant des lignes longitudinales de points arqués. Couleur d'un noir mat velouté avec une bande transversale jaune basilaire interrompue par l'écusson et une autre, en arrière du milieu, courbée dans son ensemble et élargie vers les bords latéraux; le bord terminal de l'élytre est marron ou roussâtre.

Pygidium noir mat, couvert de fins sillons transversaux.

Dessous brillant, noir avec souvent la saillie mésosternale et l'abdomen marron. Côtés de l'abdomen avec une ponctuation nettement allongée en strioles obliques. Saillie mésosternale pyramidale, plane en dessous, son sommet brièvement émoussé. Poils roussâtres. Pattes marron. Tibias antérieurs munis de deux dents; la proximale très réduite et parfois absente chez le mâle. Le mâle se distingue par la présence d'un sillon abdominal.

Il y a dans la collection R. Oberthür un exemplaire de la Montagne d'Ambre qui diffère seulement par une teinte un peu plus claire des parties jaunes.

64. **Ischnotarsia simillima** Fairm. (Pl. VII, f. 4).

Stenotarsia simillima Fairmaire, Ann. Soc. Ent. Belgique, 1896, p. 456. Diego-Suarez.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Montagne d'Ambre.

Longueur : 12,5 à 13 mm. *Largeur* : 8 mm.

Noir mat. Elytres portant deux bandes transversales jaune testacé; bord postérieur de la deuxième bande noir ou à peine courbé.

Tête noir mat; clypeus en partie brillant; ensemble finement ponctué. Antennes noires.

Côtés du pronotum fortement courbés vers le milieu, base sinuée; le sinus médian, devant l'écusson, plus profond. Côtés finement rebordés, ponctuation fine, plus distincte sur les côtés;

couleur noir mat. Ecusson noir, portant, vers les bords, quelques rares points peu distincts. Epimères mésothoraciques striés, noir mat.

Elytre régulièrement rétréci en arrière. Côtes peu distinctes, intervalles garnis de lignes de points arqués. Couleur noir mat, avec deux bandes transversales d'un jaune testacé : la première bande borde la base et est plus étroite, la deuxième se trouve en arrière du milieu; elle est nettement transversale, son bord postérieur n'est pas courbé, sauf vers les extrémités latérales où la bande se dilate.

Pygidium noir mat, très finement et densément striolé.

Dessous noir, brillant; ponctuation de l'abdomen formée, sur les côtés, d'éléments courbes ne s'allongeant pas en stries obliques. Saillie mésosternale large, courte, à sommet arrondi. Poils roux. Pattes marron rougeâtre, avec les fémurs presque entièrement noirs.

Je n'ai pas vu de femelle de cette espèce. Les mâles ont les tibias antérieurs munis d'une forte dent au bord externe, avec parfois une très faible déviation indiquant la place d'une deuxième dent; les fémurs postérieurs, à leur extrémité, et les tibias de la même paire sont très élargis tous en restant peu épais; les ongles des tarses antérieurs sont inégaux (1); l'abdomen est fortement sillonné au milieu.

Cette espèce paraît très voisine de *I. scapulata* au premier examen, elle en diffère par le clypeus un peu moins rétréci en avant, la bande postérieure des élytres non courbée, la saillie pyramidale plus courte, à sommet très arrondi et les caractères des pattes des mâles.

---

(1) Cette inégalité des deux ongles d'un même tarse est très rare chez les Cétonides; il est remarquable qu'elle n'existe pas chez les autres espèces d'un genre pourtant très homogène, sauf peut-être chez *I. tibialis*, que je ne connais pas en nature; les pattes postérieures du mâle de cette espèce ont, en effet, des caractères analogues à ceux que je signale ici; il est très possible que la ressemblance se poursuive dans les autres caractères.

65. **Ischnotarsia tibialis** Mos.

Ischnotarsia tibialis Moser, Deutsche Ent. Zeitschr., 1911, p. 536. Majunga.

Type : Collection Moser ?

Hab. : Majunga.

Longueur : 13 mm.

Je n'ai pas vu cette espèce. Voici ses principaux caractères d'après la description originale.

Noir mat velouté; élytres jaune brun, avec deux taches transversales noires.

Tête et clypeus ponctués, noirs; la tête mate, le clypeus brillant.

Pronotum ponctué, à l'exception de la ligne médiane. Ecusson lisse, avec seulement quelques points dans les angles antérieurs.

Elytres rétrécis en arrière portant des lignes de points arqués. Couleur jaune brun avec deux bandes transversales noires, communes, la première près de l'écusson, la deuxième en arrière du milieu; ces bandes n'atteignent pas les bords latéraux.

Pygidium densément striolé.

Dessous noir, brillant, à ponctuation en stries. Saillie mésosternale large. Poils roux. Tarses bruns. Les tibias antérieurs sont également dentés chez les deux sexes. Les tibias postérieurs, surtout chez le mâle, sont courts et larges. L'abdomen présente dans ce sexe un profond sillon médian.

66. **Ischnotarsia sericea** G. et P. (Pl. VII, f. 6; Pl. III, f. 19; Pl. VI, f. 20, 28).

Cetonia sericea Gory et Perch., Rev. Ent. Silbermann, III, 1835, p. 125. Madagascar.

Coptomia sericea Burmeister, Handb. d. Ent. III, 1842, p. 553.

Coptomia sericea Künckel, Hist. Nat. Mad. Grandid., 1887, Col. Atlas, pl. 3, f. 2.

Ischnotarsia dimidiata Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1900, p. 268. Madagascar (Coll. Meyer-Darcis).

Type : Collection Gory, Musée de Berlin.

Hab. : Madagascar; Fénérive (E. et B. Perrot); Marosika (Cowan).

Longueur : 12,5 à 13 mm. *Largeur* : 8 à 8,5 mm.

Noir mat velouté avec la partie antérieure des élytres rouge pourpre.

Clypeus à carènes latérales un peu convergentes en avant. Tête et clypeus finement ponctués. Couleur noir mat, le clypeus brillant. Antennes noires.

Côtés du pronotum fortement courbés vers le milieu. Base transversale, un peu sinuée, fortement échancrée devant l'écusson; côtés rebordés par un fin sillon qui n'atteint pas les angles; la surface est ponctuée, mais la ponctuation est peu distincte chez les exemplaires en bon état. Couleur noir mat uniforme. Ecusson noir mat. Epimères de même couleur.

Elytres régulièrement rétrécis en arrière. Dessus avec des lignes de points peu distinctes. Surface veloutée; la moitié antérieure, sauf la région scutellaire, rouge pourpre; la moitié postérieure et la région de l'écusson noires.

Pygidium noir, finement et densément striolé.

Dessous noir, brillant, striolé, les parties latérales mates. Saillie mésosternale forte, plane en dessous, terminée en angle aigu. Poils noirs et roussâtres. Pattes noires. Tibias antérieurs munis de deux dents au bord externe, la dent proximale réduite et parfois absente chez le mâle. Abdomen du mâle déprimé longitudinalement au milieu.

67. **Ischnotarsia bicolor** Künck.

Anochilia bicolor Künckel, Hist. Nat. Mad. Grandid., Col. Atlas, 1887, pl. 4, f. 10.

Type : Muséum de Paris.

Hab. : Madagascar.

Longueur : 11,5 mm. *Largeur* : 7 mm.

Noire avec les élytres entièrement rougeâtre. Tête noire, ponctuée.

Pronotum noir mat, fortement ponctué, à l'exception d'une bande médiane longitudinale. Ecusson et épimères noirs.

Elytres régulièrement rétrécis; dessus portant des lignes de points. Couleur marron rougeâtre uniforme.

Dessous noir. Saillie mésosternale à sommet obtus et un peu arrondi, moins développée que chez *I. sericea.* Poils roux. Tibias antérieurs munis d'une dent au bord externe qui représente en outre une déformation indiquant une deuxième dent.

Cette espèce figurée par M. Künckel d'Herculais, n'avait pas été décrite. Elle doit être rattachée au genre *Ischnotarsia.* Le seul exemplaire connu est visiblement frotté.

Autres espèces : Les espèces d'*Ischnotarsia* actuellement décrites proviennent d'un très petit nombre de localités et il est vraisemblable que l'on trouvera d'autres formes dans d'autres parties de Madagascar. J'ai vu au Museum de Paris deux formes qui doivent être signalées.

Forme A. Elle diffère de *I. scapulata* par l'extension du jaune sur les élytres. La partie noire se réduit sur la moitié antérieure de l'élytre à une petite tache humérale; sur la moitié postérieure, elle a la même étendue que chez *I. scapulata.* Un exemplaire de l'Antsihanaka dans la collection Alluaud.

Forme B. Elle se rapproche aussi de *I. scapulata*, dont elle diffère nettement par la couleur. Pronotum rougeâtre, avec deux taches noires près de la base, à hauteur des angles de l'écusson. Ecusson rougeâtre, avec le bord antérieur noirâtre. Elytres jaunes, avec, sur chacun, deux grandes taches à bords irréguliers : les deux taches antérieures sont séparées partie par l'écusson, partie par une étroite bande suturale; les taches postérieures sont séparées par une très étroite bande suturale. Pygidium marron. Dessous d'un marron plus ou moins foncé. Tibias antérieurs bidentés chez les deux sexes, abdomen du mâle sillonné Quelques exemplaires sont de teinte générale plus claire; les taches du dessus sont alors marron et non noires. Longueur : 13 mm. Largeur : 8 mm., Androy-Sud (Alluaud); Ambovombe (Decorse); Fiherena, S. W. Madagascar (F. Geay).

XII. — Genre HETEROSOMA

Heterosoma Schaum, Ann. Soc. Entom. France, 1844, p. 390.
Eucatheta Fairmaire, Ann. Soc. Entom. Belgique, 1894, p. 140; 1897, p. 110 (syn.).
Trachychlænia Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1895, p. 219.
Heterosoma Alluaud, Bull. Soc. Entom. France, 1903, p. 77.

Clypeus biangulé ou bilobé; ses carènes latérales bien saillantes.

Pronotum trapézoïdal; ses côtés courbés vers le milieu ou en avant; base sinuée ou largement circulaire avec un sinus plus ou moins marqué devant l'écusson; milieu du bord antérieur saillant; côtés finement rebordés; dessus ponctué. Ecusson triangulaire, côtés rectilignes, accompagnés d'un fin sillon, sommet aigu.

Elytres à épaules peu saillantes; échancrure posthumérale bien marquée, mais ni brusque, ni très profonde; angle apical régulièrement arrondi; angle sutural marqué. Une carène plus ou moins accusée unit le calus huméral au calus apical; cette carène est parfois en partie effacée au milieu; au delà de cette carène, le bord retombe dans une direction plus ou moins rapprochée de la verticale; la partie située entre la carène et la suture est plane, parfois convexe vers la suture, parfois déprimée vers la carène; il n'y a ni côtes, ni stries continues; la surface présente un relief irrégulier, avec une ponctuation à gros éléments.

La saillie mésosternale est très courte, non dilatée, le plus souvent visiblement anguleuse en avant où elle remonte un peu.

Différences sexuelles : Chez le mâle les feuillets antennaires sont beaucoup plus longs; le dessus du corps porte une légère pubescence, qui est un peu plus abondante sur la tête; chez certaines espèces la pubescence n'existe que sur la tête; la pubescence du dessous du corps est plus abondante que chez la femelle; les tarses sont plus longs, surtout ceux des paires intermédiaire et postérieure; les tibias postérieurs présentent au côté interne, une déformation arrondie, anguleuse, ou épi-

neuse selon les espèces; la denticulation des tibias antérieurs ne présente pas une différence constante dans tout le genre; l'abdomen est fortement sillonné chez la plupart des espèces, mais non chez toutes. La femelle a ordinairement le pronotum un peu plus large, le dessus glabre, les feuillets antennaires et les tibias postérieurs normaux; les tarses sont un peu moins longs que chez le mâle.

La forme générale du corps est plus ou moins massive, ordinairement rétrécie en arrière, à partir des épaules.

Les téguments n'ont pas de revêtement mat; leur couleur varie du testacé au marron et au noir.

Le genre est répandu à Madagascar et à Nosy-Bé.

L'espèce typique est *H. collatum* G. et P.

Il existe pour quelques espèces d'*Heterosama* une incertitude résultant à la fois de l'insuffisance de documentation sur certaines espèces et de la grande similitude de plusieurs formes. La nature et la disposition de la ponctuation sur différentes parties du corps, la forme du tibia poistérieur du mâle, l'importance des carènes latérales des élytres comptent parmi les caractères les plus nets; l'examen de séries montre que la forme générale du corps peut être prise en considération.

M. Alluaud écrit (l. c.) que les *Heterosama* volent rapidement, pendant peu de temps avant le coucher du soleil (vers 5 heures); on ne les trouve que pendant quelques jours chaque année.

Tableau des Espèces :

1. Lobes antérieurs du clypeus arrondis .... 2.
— Lobes antérieurs du clypeus anguleux, plus ou moins émoussés .... 3.
2. Carène latérale de l'élytre presque obsolète au milieu. **elephas** (68).
— Carène latérale de l'élytre, entière .... **breve** (69).
3. Ecusson présentant une partie médiane imponctuée notable. 4.
— Ecusson entièrement ponctué ou ayant, tout au plus, une ligne médiane extrêmement étroite imponctuée. **bicarinatum** (73).
4. Dessus du corps entièrement noir .... 5.
— Dessus testacé ou marron au moins en partie .... 8.

5. Poils du dessous noirs.. 6.
— Poils du dessous roux.. 7.
6. Côtés retombants des élytres portant des strioles, non disposées en lignes.. **subnitidum** (74).
— Côtés retombants des élytres portant cinq lignes de petites taches mates .... **Polleni** (75).
7. Echancrure du clypeus relativement peu profonde. Pattes noires.. **collatum** (76).
— Echancrure du clypeus relativement étroite et profonde. Pattes en partie marron........................... **exasperatum** (77).
8. Pronotum testacé ou marron, au moins en partie............... 9.
— Pronotum entièrement noir............................... **Alluaudi** (70).
9. Ecusson noir .... 10.
— Ecusson testacé.............................. **Guerini, attenuatum** (72).
10. Ponctuation du pronotum formée de points ronds. **suturale** (71).
— Ponctuation du pronotum formée de très petites stries courbes, orientées transversalement.
var. vittatum de **Alluaudi** (70).

68. **Heterosoma elephas** Alluaud.

Heterosoma elephas Alluaud, Bull. Soc. Entom. France, 1903, p. 78. Ambovombe.

Type : Collection Alluaud, Museum de Paris.

Hab. : Région d'Ambovombe; Sud du plateau de l'Androy (Decorse, Alluaud, Museum de Paris).

Longueur : ♂ 18 à 19 mm., ♀ 23 mm. *Largeur* : ♂ 11 à 11,5 mm., ♀ 15 mm.

Forme compacte, massive; couleur variant du brun-rouge au noir.

♂. Carènes latérales du clypeus courbées; échancrure du bord antérieur à peine plus large que profonde. Tête et clypeus noirs, densément ponctués; la tête garnie de poils roux.

Pronotum noir, brillant, à ponctuation forte, dense et assez régulière, avec quelques poils roux. Bord antérieur saillant au milieu. Base sinuée devant l'écusson. Ecusson noir, ponctué. Epimères mésothoraciques noirs.

Elytres à carènes latérales arrondies, presque obsolètes au milieu. Ponctuation formée d'éléments arqués, simples, déprimant la surface qui est irrégulière. Couleur marron rougeâtre brillant.

Pygidium finement striolé, de couleur testacé rougeâtre, le sommet rembruni.

Dessous noirâtre ou marron. Saillie mésosternale très courte, anguleuse en avant. Poils roux, abondants sur la poitrine qu'ils débordent de chaque côté. Pattes marron rougeâtre; tibias antérieurs armés d'une dent au bord externe; tarses très développés.

♀. La femelle a la massue antennaire moins développée; le pronotum est plus large, avec les côtés plus arrondis; le sinus de la base devant l'écusson est moins accusé; les carènes latérales des élytres sont plus atténuées au milieu; les tibas antérieurs sont bidentés. On ne connaît de femelles que de couleur noire.

69. **Heterosoma breve** Fairm. (Pl. VIII, f. 3).

Heterosoma breve Fairmaire, Notes from the Leyden Museum, 1902, XXIII, p. 67. Plateau de l'Androy.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Plateau de l'Androy, région d'Ambovombe.

Longueur : 15 à 17 mm. *Largeur* : 9 à 10 mm.

Forme massive; téguments peu brillants; couleur générale noire ou testacé rougeâtre.

♂. Echancrure du bord antérieur du clypeus large et très peu profonde, séparant deux lobes arrondis. Surface très finement et densément ponctuée, comme le reste de la tête. Tête noire avec, chez certains exemplaires, le clypeus roux. Ces exemplaires à clypeus roux sont les mêmes qui ont le pronotum et les élytres testacé rougeâtre; les exemplaires à dessus noir ont le clypeus également noir. Antennes à lamelles très développées, de couleur marron.

Pronotum à côtés largement courbés vers le milieu; bord antérieur portant en son milieu une saillie conique; base largement circulaire à peine déviée devant l'écusson. Angles postérieurs obtus, mais bien marqués. Ponctuation dense et forte, mais pas très grosse.

Couleur noire ou testacé roussâtre. Ecusson strié en avant, ponctué sur le reste de la surface, noir, parfois en partie roussâtre chez les individus de couleur claire. Epimères mésothoraciques variant comme l'écusson.

Elytres légèrement rétrécis en arrière, convexes dans la région suturale; angles suturaux obtus; carènes latérales bien marquées dans toute leur longueur, un peu courbées vers le calus apical. Ponctuation du dessus composée d'éléments arqués déprimant irrégulièrement la surface. Côtés et déclivité terminale garnis de stries obliques. Même couleur que le pronotum avec la région de l'écusson et la suture rembrunies.

Pygidium noir ou testacé, finement striolé. Dessous testacé ou noir. Saillie mésosternale émoussée, extrêmement courte, ne dépassant pas les hanches intermédiaires. Poils roux. Pattes testacées ou noires. Tibias antérieurs avec une forte dent et une angulation obtuse indiquant la place d'une deuxième dent. Côté interne des tibias postérieurs présentant une déformation arrondie. Tarses très longs, surtout aux pattes postérieures. Abdomen non sillonné. La pilosité est abondante en dessous; elle est visible de dessus à hauteur du méso- et du métathorax qu'elle déborde. En dessus, on observe des poils roux assez abondants sur la tête, plus clairsemés sur le pronotum, rares sur les élytres.

♀. La femelle a la massue antennaire relativement moins développée; le prothorax est plus large; la forme du corps est plus massive, l'abdomen plus gros; les tibias antérieurs sont dentés comme chez le mâle, la deuxième dent est cependant plus marquée; les tarses sont moins longs; la pilosité est beaucoup moins abondante en dessous; elle manque en dessus. Toutes les femelles que j'ai vues sont noires; les pattes sont tantôt noires, tantôt marron; dans ce dernier cas, le bord antérieur du clypeus est également marron.

70. Heterosoma Alluaudi Ktz. (Pl. VIII, f. 1).

Trachychlænia Alluaudi Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1895, p. 219; Ibidem, 1897, p. 334. Diego-Suarez.
Heterosoma Alluaudi Alluaud, Bull. Soc. Entom. France, 1903, p. 77.

Type : Collection Alluaud. Museum de Paris.

Hab. : Diego-Suarez (Alluaud); Montagne d'Ambre.

Longueur : 18 à 20 mm. *Largeur* : 11 à 12 mm.

Forme assez large, massive; téguments brillants, noirs avec les élytres marron.

Carènes latérales du clypeus tranchantes et élevées, courbées en avant; bord antérieur avec une échancrure anguleuse assez étroite et non très profonde; les lobes déterminés par cette échancrure sont émoussés. Tête et clypeus finement ponctués, noirs. Antennes marron noirâtre.

Pronotum à côtés courbés vers le milieu; bord antérieur à peine surélevé au milieu; base nettement sinuée devant l'écusson. Ponctuation fine, un peu moins dense sur le disque. Couleur noire; ensemble brillant. Ecusson noir, brillant, ponctué aux angles antérieurs. Epimères noirs, ponctués.

Elytres rétrécis en arrière; angles suturaux marqués, le plus souvent très brièvement émoussés. Carène latérale bien indiquée, mais ayant son arête mousse. Côtés retombant presque verticalement. Suture un peu relevée en arrière.

Ponctuation constituée par des éléments en forme de fer à cheval ; sur le disque on observe, le plus souvent entre les branches du fer à cheval, un point un peu plus petit de même forme; la surface est assez irrégulière, mais les éléments de la ponctuation ne sont pas groupés dans des fossettes distinctes.

Couleur marron avec la région de l'écusson et le bord sutural rembrunis ou même noirs.

Pygidium noir, avec une fine striolation dont la disposition est concentrique; vers le sommet, au milieu, s'observe une très faible dépression longitudinale.

Dessous noir, brillant, ponctué. Saillie mésosternale large, courte, terminée par un angle bien marqué un peu remontant.

Poils noirs, avec une légère nuance roussâtre. Pattes noires; tibias antérieurs munis de deux dents au bord externe chez les deux sexes; ceux de la femelle plus robustes.

Différences sexuelles : Chez le mâle, les feuillets antennaires sont bien plus longs que le funicule; le thorax est plus étroit, avec les côtés non parallèles en arrière; les côtés internes des tibias postérieurs sont légèrement sinués; la région ventrale médiane de l'abdomen présente un profond sillon. Chez la femelle, les feuillets antennaires ont une longueur à peu près égale au funicule; le prothorax est large avec les côtés subparallèles en arrière; les tibias postérieurs sont normaux; la région ventrale est convexe.

Les branches du forceps sont simples, arrondies à l'extrémité qui porte une touffe de poils roux; un méat allongé les sépare dans leur partie médiane; leur base porte extérieurement un rebord qui se termine latéralement en formant une petite saillie anguleuse.

Var. **vittatum** nov. var. (Pl. VII, f. 15). Cette variété, représentée par un seul exemplaire ♂ de la montagne d'Ambre, ne diffère de la forme typique que par la couleur. Les autres caractères, y compris ceux de l'ædeagus, sont les mêmes. La tête est noire, avec le clypeus passant au marron; pronotum marron, avec une large bande noire, longitudinale, médiane, touchant le bord antérieur et la base où elle se dilate; écusson noir; élytres marron, avec la suture foncée; pygidium marron, avec une large bande longitudinale noire; dessous noir; poils roux; pattes marron.

Cette variété rappelle par la couleur *H. suturale*; on verra à propos de cette espèce, les caractères qui les distinguent.

71. **Heterosoma suturale** Fairm. (Pl. VII, f. 10).

Heterosoma suturale Fairmaire, Le Naturaliste, 1902, p. 286. Madagascar.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Madagascar; Montagne d'Ambre.

Longueur : 14 à 19 mm. *Largeur* : 8 à 12 mm.

Régulièrement rétréci en arrière. Dessus testacé avec des

parties noires : la partie postérieure de la tête, une bande médiane sur le pronotum, l'écusson et la suture. Téguments brillants.

Carènes latérales du clypeus d'abord parallèles, puis se courbant en avant ; échancrure profonde du bord antérieur séparant deux lobes anguleux à sommet émoussé. Ponctuation fine et dense. Couleur noire avec le clypeus entièrement roux testacé. Antennes de même couleur que le clypeus.

Pronotum à côtés courbés un peu en avant du milieu; milieu du bord antérieur un peu saillant; base formant une large courbe plus ou moins sinuée devant l'écusson, parfois à peine déviée. Ponctuation très nette, assez dense, formée d'éléments simples de dimensions différentes. Couleur testacé roussâtre avec une bande noire, médiane, longitudinale; cette bande a un contour indécis, elle s'atténue souvent avant d'atteindre le bord antérieur et la base. Ecusson noir, brillant, ponctué dans les angles antérieurs et sur les côtés du disque. Epimères mésothoraciques noirs.

Elytres assez régulièrement rétrécis en arrière; côtés retombant presque verticalement au delà des carènes fortement saillantes. Ponctuation formée d'éléments arqués de dimensions variées, disposés irrégulièrement. Surface irrégulière. Couleur testacé roussâtre avec la suture noire; cette bande noire s'atténue dès la déclivité apicale.

Pygidium testacé, à striolation concentrique.

Dessous noir, avec les côtés du prothorax et une partie de l'abdomen roux. Saillie mésosternale courte, terminée en angle obtus, un peu remontante au sommet. Poils roux. Pattes marron rougeâtre.

Différences sexuelles : Chez le mâle, le tibia antérieur présente une ou deux dents; la massue de l'antenne est plus développée; la tête porte des poils roux; l'abdomen présente une forte dépression ventrale; le tibia postérieur présente une déformation en angle obtus à son côté interne. Chez la femelle, il y a deux dents au bord du tibia antérieur qui est plus robuste; le prothorax est un peu plus large.

L'ædeagus diffère de celui de *H. Alluaudi* en ce que le côté externe de chaque branche du forceps, au lieu de se courber régulièrement vers l'extrémité, présente dans cette région la forme d'un angle obtus à sommet brièvement émoussé.

Parmi les *H. suturale* de M. R. Oberthür, il s'en trouve quelques-uns de taille un peu plus grande, de couleur plus marron que testacée, légèrement plus brillants, et qui semblent, à un examen superficiel, être des formes de passage vers *H. Alluaudi* par l'intermédiaire de la var. *vittatum* de cette espèce. Il est par suite utile de rapprocher les caractères distinctifs des deux espèces en négligeant les couleurs qui sont suffisamment indiquées par les descriptions.

Les premiers de ces caractères expriment plutôt l'impression donnée par les insectes vus en séries, les derniers plus rigoureux permettront la détermination des individus : *H. Alluaudi* est plus grand, plus brillant, de forme un peu plus large et plus massive; les lobes du clypeus sont plus émoussés; les angles suturaux sont rarement prolongés, quand ils le sont, la saillie forme un angle émoussé; chez le mâle les côtés internes des tibias postérieurs sont faiblement sinués; la ponctuation du pronotum est formée de brèves stries, un peu courbes, orientées transversalement; sur l'élytre, dans la région de l'angle sutural et du bord terminal, la ponctuation passe à des sillons très fins nettement gravés, irréguliers et se soudant de place en place (1). La variété *vittatum* a les mêmes caractères. *H. suturale* est plus petit; les élytres sont moins brillants; la forme est moins massive, plus régulièrement rétrécie en arrière; les lobes du clypeus sont moins émoussés, séparés par une échancrure un peu plus large; les angles suturaux sont ordinairement épineux; chez le mâle, le côté interne des tibias présente une déformation à profil anguleux; la ponctuation du pronotum présente, parmi de gros points peu nombreux, une grande quantité de petits

(1) Ces caractères de ponctuations ne s'observent qu'avec une forte loupe. Ce sont ceux qui s'expriment le plus nettement. J'ai observé leur constance sur une douzaine d'individus de chaque espèce.

points ronds, jamais allongés en stries transversales; la ponctuation du disque de l'élytre est moins abondante que chez *H. Alluaudi;* la région de l'angle sutural et du bord terminal porte de longues stries courbes ayant tendance à s'effacer; ces stries ne se présentent pas en sillons irréguliers, fortement gravés, se soudant plus ou moins entre eux.

72. **Heterosoma Guerini** Westw. (Pl. VIII, f. 11).

Schizorhina Guerinii Westwood, Arcana Entomologica, I, 1845, p. 127, pl. 32, f. 2. Madagascar.

Heterosoma attenuatum Fairmaire, Bull. Soc. Entom. France, 1902, p. 224. Majunga.

Type : Le type de *H. Guerini* appartenait à la collection Guérin Meneville. On ne sait ce qu'il est devenu. Le type de *H. attenuatum* est au Muscum de Paris; il provient de la collection R. Oberthür qui en contient une série reçue dans le même envoi.

Hab. : Majunga.

Longueur : 17 à 19 mm. *Largeur* : 9 à 11 mm.

Forme régulièrement et fortement rétrécie en arrière. Dessus roux testacé, avec le milieu du pronotum souvent rembruni.

Carènes latérales du clypeus légèrement convergentes en avant. Echancrure du bord antérieur profonde, séparant deux lobes très nettement anguleux. Ponctuation fine et dense, un peu plus grosse et clairsemée sur le vertex. Tête noirâtre avec toute la partie en avant des yeux d'un testacé rougeâtre. Antennes marron.

Pronotum à côtés courbés vers le milieu; bord antérieur un peu saillant au milieu; base sinuée, avec un sinus marqué devant l'écusson. Ponctuation forte et dense dont les éléments sont de très petites stries courbes, orientées transversalement. Couleur d'un roux testacé avec le milieu du pronotum souvent un peu plus foncé. Ecusson testacé, striolé en avant, ponctué sur les côtés. Epimères marron noirâtre, ponctués.

Elytres fortement et irrégulièrement rétrécis en arrière; épaules très peu saillantes. Côtés retombant presque vertica-

lement au delà d'une carène rectiligne, bien marquée. Surface irrégulière avec une ponctuation en stries; dans la région antérieure on observe des sillons courbés en forme de fer à cheval; entre les branches du fer à cheval se trouvent des stries irrégulières; en arrière, ces éléments de la ponctuaton se réunissent et forment un réseau très dense de stries irrégulières; sur la partie retombante des côtés, on trouve une ponctuation en stries obliques, plus dense en arrière. La densité de la ponctuation sur le pronotum et les élytres donne à l'ensemble un aspect peu brillant. Couleur des élytres roux testacé.

Pygidium testacé; striolation dense, disposée en courbes.

Dessous noir avec les côtés du pronotum, une partie des épimères mésothoraciques et le dernier arceau abdominal roux testacé. Saillie mésosternale courte, terminée en angle un peu remontant. Poils roux. Pattes marron. La femelle présente une seule forte dent au bord externe du tibia antérieur; le mâle n'offre dans la même région qu'une déviation anguleuse du bord. Les feuillets antennaires et les tarses postérieurs sont plus développés chez le mâle; son abdomen est creusé d'une forte dépression médiane; le tibia postérieur présente une saillie épineuse au côté interne; la tête porte au-dessus quelques poils roux.

L'insecte décrit par Westwood n'est connu que par la description originale et la figure. Or, on ne peut tenir compte de cette dernière qu'avec quelque réserve; il est, en effet, facile de constater par la lecture du texte de Westwood que la convexité des élytres et probablement la ponctuation sont mal rendus. Il y aurait, entre *H. Guerini* Westw. et *H. attenatum* Frm., une différence dans la couleur du disque du pronotum qui est noire chez la première et seulement rembrunie chez la seconde (1).

Sous le nom de *Parachilia Guerini*, M. Künckel d'Herculais a figuré (Hist. Nat. Madag. Grandidier, 1887, pl. 5, f. 5) un

---

(1) Westwood semble n'avoir vu qu'un individu (♂).

insecte (1) qui est bien différent par la couleur, la ponctuation et la saillie interne des tibias postérieurs (♂) non épineuse. Ce n'est pas *H. bicarinatum* Fairm., car l'écusson est lisse. Les pattes et les poils noirs écartent la synonymie avec *H. exasperatum*. La figure originale de *H. Polleni* présente une certaine analogie avec celle de *H. Guerini* (apud Künckel), mais la ponctuation de l'écusson et des élytres paraît bien différente. Enfin l'insecte de M. Künckel pourrait être le mâle de *H. collatum*, mais l'échancrure du clypeus s'accorde difficilement avec le « *clypeo vix bifido* » de Gory et Percheron et les poils sont noirs et non « *brunneis* » comme l'indiquent ces auteurs.

73. **Heterosoma bicarinatum** Frm. (Pl. VIII, f. 7)

Eucatheta bicarinata Fairmaire, Ann. Soc. Entom. Belgique, 1894, p. 140. Madagascar.

Heterosoma sycophanta Fairm., Ann. Soc. Entom. Belgique, 1897, p. 109. Suberbieville.

Type : Museum de Paris; celui de *H. sycophanta* également.

Hab. : Madagascar (Lt Scalabre); Subierbieville (Perrier); Tsarasaotra.

Longueur : 17 à 22 mm. *Largeur* : 10 à 12 mm.

Forme régulièrement rétrécie en arrière; élytres fortement carénés. Couleur noire, dessus peu brillant.

Carènes latérales du clypeus tranchantes, courbées; échancrure du bord antérieur étroite, séparant des lobes anguleux; dessus densément et très finement ponctué; ponctuation un peu moins fine sur la tête. Couleur noire; l'extrémité du clypeus parfois marron.

Pronotum à côtés courbés vers le milieu; bord antérieur présentant une faible saillie médiane; base faiblement sinuée. Ponctuation dense et assez régulière, formée de très petites stries courbes. Couleur noire. Ecusson noir, strié en avant, ponctué sur le reste de la surface; ponctuation de même nature que sur le pronotum. Epimères noirs, ponctués.

---

(1) Je n'ai pas vu cet insecte au Muséum.

Elytres régulièrement rétrécis en arrière; angles suturaux très brièvement prolongés. Carènes latérales fortement marquées. Ponctuation formée d'éléments courbes, ordinairement en forme de fer à cheval; parties latérales retombantes garnies de fines stries courbes.

Pygidium noirâtre, souvent marron au sommet, couvert de stries denses et très fines, disposées concentriquement.

Dessous noir, l'abdomen passant au marron. Saillie mésosternale courte, étroite, terminée en angle aigu remontant. Poils roux. Fémurs marron; tibias noirs, parfois en partie marron; tarses noirs.

Chez la femelle, le bord externe du tibia antérieur porte deux dents. Chez le mâle, il y a une seule dent; en outre, les feuillets de l'antenne sont plus développés, les tarses sont plus longs, l'abdomen présente un profond sillon longitudinal, le dessus présente une pubescence courte et assez clairsemée, plus distincte sur la tête; le tibia postérieur offre au côté interne une déformation obtuse.

Cette description convient particulièrement aux insectes que Fairmaire a nommés *H. sycophanta*. Fairmaire (Ann Soc. Ent. Belg. 1897, p. 110) donne la synonymie *H. sycophanta* = *E. bicarinata* comme probable. M. Alluaud (Bull. Soc. Ent. France 1903, p. 77, note) pense qu'il s'agit d'espèces distinctes. En comparant les deux types au Museum je n'ai pas observé de caractères distincts qu'on ne puisse, à la rigueur, considérer comme des différences sexuelles (1) ou des variations intra-spécifiques. L'ignorance où l'on est de l'habitat de *E. bicarinata* ne facilite pas la décision qu'il est prudent de réserver en attendant d'autres documents.

Var. **B.** Fairm. Ann. Soc. Ent. Belg. 1897, p. 110.

Fairmaire définit cette variété par ces mots : « Elytris rufis, carina laterali et sutura exceptis ». Il existe dans la collection R. Oberthür un exemplaire de Suberbieville ayant les élytres

---

(1) Le type de *H. sycophanta* est un mâle; celui de *E. bicarinata* est une femelle.

marron rougeâtre avec la suture et l'arête des carênes latérales à peine rembrunies.

74. **Heterosoma subnitidum** n. sp. (Pl. VII, f. 11)

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Sambirano, Rég. N.-W. (Perrier de la Bathie).

Longueur : 20 mm. *Largeur* : 11 mm.

Entièrement noir.

♀. Carènes latérales du clypeus d'abord subparallèles, puis un peu courbées et convergentes en avant. Echancrure antérieure large, pas très profonde, séparant deux lobes anguleux à sommets émoussés. Dessus de la tête finement ponctué, sauf le milieu du vertex. Couleur noire. Antennes noires.

Pronotum à côtés courbés vers le milieu; angles postérieurs presque droits; base faiblement déviée devant l'écusson. Dessus portant une ponctuation dense, forte, composée d'éléments ronds de différentes dimensions; noir, brillant. Ecusson noir, brillant, striolé en avant, ponctué sur les côtés. Epimères mésothoraciques noirs, striés.

Elytres régulièrement rétrécis en arrière; angles suturaux un peu prolongés. Dessus à surface irrégulière; ponctuation formée de stries recourbées, plus ou moins groupées; cette ponctuation s'atténue en arrière, mais la région de l'angle sutural et du bord apical est striée irrégulièrement et assez densément; les parties retombant latéralement portent une ponctuation en stries courbes non disposées en séries longitudinales. Couleur noire.

Pygidium noir, à striolation dense et disposée concentriquement.

Dessous noir. Saillie mésosternale courte, terminée en angle aigu un peu remontant. Poils noirs. Pattes noires. Bord externe des tibias antérieurs portant deux dents.

Cette espèce se reconnaîtra facilement à la couleur des poils du dessous qui sont tout à fait noirs. Elle ressemble à *H. collatum*, mais s'en distingue par la présence de ponctuation sur les côtés de l'écusson et la disposition irrégulière de la

ponctuation élytrale. J'avais pensé que ce pouvait être la femelle de *H. Polleni*, mais la ponctuation du dessus de l'élytre est d'un aspect différent et les côtés retombants ne montrent aucune indication de séries longitudinales de points ou de petites taches mates.

75. **Heterosoma Polleni** Voll.

Parachilia Pollenii Snellen van Vollenhoven, Rech. sur la Faune de Madag., 1869, p. 9, pl. I, f. 5. Nosy-Bé.

Type : Museum de Leyde.

Hab. : Nosy-bé.

Longueur : 20 mm.

N'ayant pas vu l'insecte, j'extrais les caractères ci-dessous de la description et des figures origniales.

Couleur entièrement noire; dessus mat; forme non massive.

Carènes latérales du clypeus courbes, convergentes en avant; ponctuation fine et dense.

Pronotum à base sinuée devant l'écusson; côtés finement rebordés; ponctuation inégale : points de différentes formes et grandeur, formant parfois des lignes onduées. Ecusson lisse, avec deux rangées de points le long des bords latéraux.

Elytres à carènes latérales très prononcées; ponctuation du dessus disposée en grosses taches mates (aspect variolé) ; partie retombante des côtés portant cinq rangées de petites taches de même nature.

Dessous noir, brillant. Poils noirs. Pattes longues, noires. La description originale dit : « jambes antérieures faiblement tridentées » ; si l'on déduit la dent terminale cela fait deux dents au bord externe, or la figure en montre une seule (1).

Il s'agit d'un mâle comme le prouvent la forme des tibias postérieurs, la longueur des tarses, la forme de l'abdomen dans la figure 5c. Les tibias postérieurs présentent à leur côté interne une déformation anguleuse, mais non épineuse.

---

(1) M. van Vollenhoven dit : « Le Muséum reçut un exemplaire, probablement femelle, trouvé à Nossi-Bé. »

Fairmaire a indiqué, d'après M. Ritsema, les différences qui séparent *H. bicarinatum* = *sycophanta* de cette espèce; ce sont la coloration des pattes et des poils de dessous, la forme des tibias postérieurs. La forme de la saillie interne des tibias postérieurs écarte aussi *H. Guerini* W. Des exemplaires de chacune de ces deux espèces (*bicarinatum* et *Guerini*) appartenant à la collection R. Oberthür ont été comparés au type de *H. Polleni* par M. Ritsema et sont étiquetés, de la main du savant entomologiste, comme tout à fait distincts (1).

76. **Heterosoma collatum** Gory et Perch.

Cetonia collata Gory et Perch., Rev. Ent. Silbermann, III, 1835, p. 125. Madagascar.

Heterosoma collata Schaum, Ann. Soc. Ent. France, 1844, p. 390, pl. X, f. 5.

Type : Collection Gory, Musée de Berlin.

Hab. : Madagascar.

Longueur : 9 lignes = 20 mm. env.

Cet insecte n'est connu que par une diagnose très courte, par quelques observations de Schaum et la figure du type. Il faut ajouter que Schaum, qui possédait le type, a considéré la diagnose originale comme « peu exacte » et a déclaré n'être pas satisfait de la figure.

La couleur est noire, le pygidium porte deux taches rouges. D'après la figure, les carènes latérales des élytres seraient fortement corbées et la ponctuation serait ordonnée en lignes longitudinales; l'écusson ne serait pas ponctué. La femelle porte deux dents au bord externe du tibia antérieur.

Schaum (l. c. p. 390) considère *P. Guerini* Westw. comme étant le mâle de cette espèce. Coquerel (Ann. Soc. Entom. France, 1852, p. 380) et Fairmaire (Ann. Soc. Ent. Belg. 1897, p. 110) ne partagent pas cette opinion. M. Alluaud constate une analogie entre *H. exasperatum* Frm. et la figure de *H. col-*

(1) Les exemplaires de *H. Guerini* de la coll. R. Oberthür sont des cotypes de *H. attenuatum* Fairm. ; mais je considère ces deux noms comme synonymes.

latum, mais observe que l'espèce de Fairmaire a l'échancrure du clypeus très étroite et profonde.

Ne connaissant pas exactement *H. collatum*, il n'est pas possible de se montrer très affirmatif. Toutefois *H. collatum* semble différente des autres espèces connues. Elle se distingue de *H. Guerini* par l'écusson imponctué, les élytres nettement carénés, à disque plus abondamment ponctué, avec les points disposés en lignes ; la couleur aussi est différente. Comme l'indique M. Alluaud *H. collatum* diffère de *H. exasperatum* Frm. par l'échancrure du clypeus ; les pattes sont entièrement noires chez la première, en partie marron chez la seconde. Enfin *H. bicarinatum* Fairm. diffère par l'écusson ponctué. Les autres espèces paraissent plus différentes encore et se distinguent au premier examen.

L'insecte figuré par M. Künckel d'Herculais (Hist. Nat. Madag. Grandidier, 1887, pl. 5, f. 5) sous le nom de *Parachilia Guerini* est peut-être le mâle de *H. collatum* (1).

77. **Heterosoma exasperatum** Fairm. (Pl. VIII, f. 2).

Heterosoma exasperatum Fairmaire, Notes from the Leyden Museum, 1902, XXIII, p. 66. Plateau de l'Androy.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Plateau de l'Androy, région d'Ambovombe.

Longueur : 18 à 20 mm. *Largeur* : 10 à 12 mm.

Brillant ; dessus noir avec les élytres un peu nuancés de marron. Pattes marron. Poils du dessous roux.

Carènes latérales du clypeus tranchantes, un peu convergentes en avant ; échancrure du bord antérieur profonde et assez étroite, séparant deux lobes anguleux. Ponctuation très fine et dense. Tête noire passant au marron sur la partie antérieure du clypeus. Antennes noirâtres.

Pronotum à côtés courbés en avant du milieu ; bord antérieur relevé au milieu en une petite saillie ; base sinuée devant l'écus-

---

(1) Voir, à la suite de *H. Guerini*, n° 72, les observations concernant *P. Guerini* (*apud* Künckel).

son. Ponctuation dense composée de petites stries courbes orientées transversalement. Couleur noire. Ecusson noir, strié en avant, avec quelques rares points sur les côtés. Epimères mésothoraciques noirs.

Elytres régulièrement rétrécis en arrière; carènes latérales bien distinctes, mais ayant l'arête fortement émoussée. Dessus à surface irrégulière; ponctuation formée en avant d'éléments en forme de fer à cheval; entre les branches du fer à cheval on observe plusieurs points irréguliers; en arrière cette ponctuation devient plus ou moins confluente en un réseau irrégulier de stries; les parties retombantes des côtés ont une ponctuation en stries rappelant celle du dessus. Couleur marron presque noir.

Pygidium noir, à striolation dense, disposée concentriquement.

Dessous noir, avec l'extrémité de l'abdomen marron. Saillie mésosternale très courte, remontant en avant. Pubescence assez abondante, rousse. Fémurs marron, avec l'extrémité distale noire; tibias antérieurs noirs ou marron; tibias intermédiaires et postérieurs marron, à extrémités noires; tarses noirs. Tibias antérieurs unidentés au bord externe chez les deux sexes; ceux de la femelle plus robustes, et avec l'indication d'une très faible deuxième dent. Le mâle a les feuillets des antennes plus développés, les tarses plus longs, la région médiane de l'abdomen fortement sillonnée; le tibia postérieur présente une saillie anguleuse au côté interne.

Le mâle, en outre, présente sur la tête, le pronotum et les élytres une pubescence rousse, clairsemée, mais distincte.

XIII. — Genre **BRICOPTIS**

Bricoptis Burmeister, Handb. d. Entom. III, 1842, p. 583.

Clypeus allongé; carènes latérales courbes et un peu convergentes en avant; côtés retombant obliquement au delà de ces carènes; bords latéraux arrondis jusqu'à l'extrémité de deux lobes anguleux antérieurs qui sont séparés par une petite échan-

crure. Dans l'ensemble, le clypeus se rapproche de la forme parabolique avec échancrure antérieure (Pl. VI, f. 29).

Pronotum trapézoïdal, avec les côtés fortement courbés vers le milieu; leurs moitiés antérieures convergentes; leurs moitiés postérieures subparallèles. Angles postérieurs droits, à sommet émoussé. Base transversale sans sinus devant l'écusson ou avec une déviation à peine perceptible. Côtés rebordés.

Ecusson triangulaire; côtés rectilignes, accompagnés d'un sillon courbe qui peut les faire paraître incurvés; sommet faiblement émoussé.

Elytres larges, parallèles ou à peine rétrécis en arrière; épaules saillantes (vues de dessus); échancrure posthumérale brusque et profonde, mais peu distincte de dessus; angle apical et bord terminal arrondis en une grande courbe; angle sutural marqué par une petite dent prolongeant la suture. Dessus sans côtes, ni stries continues, portant une ponctuation à éléments arqués.

Pygidium arrondi, convexe.

Saillie mésosternale plane en dessous, courte, non nettement dilatée, anguleuse en avant (Pl. VI, f. 22).

Pattes longues.

Différences sexuelles : Les différences portant sur les pattes sont notables; les tibias antérieurs sont moins fortement armés au bord externe chez les mâles que chez les femelles. Le fémur antérieur du mâle porte une dent obtuse au bord interne; le tibia inermédiaire porte vers l'extrémité de son bord interne une épine perpendiculaire à l'axe; enfin chez le mâle les tarses sont plus développés. L'abdomen porte toujours dans ce sexe un sillon médian.

L'ædeagus (*B. variolosa*) est simple; les branches du forceps sont légèrement rétrécies de la base à l'extrémité, sans méat entre elles; on observe un petit faisceau de poils à l'extrémité de chacune. L'ensemble rappelle les forceps des *Euchrœa*.

Les téguments sont toujours lisses et brillants, la couleur générale est noire avec, chez quelques espèces, des parties marron rougeâtre ou jaunâtres.

Le genre est particulier à Madagascar. L'espèce typique est *B. variolosa* G. et P.

TABLEAU DES ESPÈCES :

1. Ponctuation élytrale fortement enfoncée et assez dense ; surface des élytres plus ou moins déformée.................. 2.
— Ponctuation élytrale non fortement enfoncée et peu dense ; surface des élytres non déformée................................ 4.
2. Dessus non entièrement noir. Poils du sternum roux......... 3.
— Dessus entièrement noir. Poils du sternum noirs. **variolosa** (78).
3. Bords latéraux du pronotum passant progressivement à la nuance marron.. **rufescens** (79).
— Bords latéraux du pronotum avec une bande nette de couleur jaunâtre testacé................................ **marginicollis** (80).
4. Dessus entièrement noir ; poils du sternum noirs. **lævicollis** (81).
— Dessus non entièrement noir ; poils du sternum roux. **parumpunctata** (82).

78. **Bricoptis variolosa** G. et P. (Pl. VII, f. 1).

Schyzorina variolosa Gory et Perch., Monogr. des Cétoines, 1833, p. 166, pl. 28, f. 7 (1). Madagascar.

Bricoptis variolosa Burmeister, Handb. d. Entom. III, 1842, p. 583 (*S. cribraria* Dupont, i. l).

Bricoptis variolosa Fairm., Mém. Soc. Zool. France, 1899, p. 18. Andriba ; Diego-Suarez.

Type : Collection Hope, Musée d'Oxford. La collection R. Oberthür contient la *S. cribraria* de Dupont, étudiée par Burmeister.

Hab. : Madagascar (L. Humblot) ; Bemarivo (Perrier de la Bathie) ; Maroantsetra (C. Lamberton) ; Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot) ; Tananarive (Kingdon, C. Lamberton).

Longueur : 10 à 14 mm. *Largeur* : 6 à 8,5 mm.

Entièrement noire. Pronotum et élytres ponctués. Poils du dessous noirs.

---

(1) La diagnose trop brève et la figure mauvaise données par Gory et Percheron ne permettent pas de reconnaître l'espèce avec certitude.

Tête et clypeus brillants, noirs, densément ponctués. Antennes noires.

Pronotum entièrement noir, brillant. Ponctuation formée d'éléments ronds normaux, assez régulièrement répartis. Il y a une variation de la ponctuation selon les exemplaires. Ecusson noir, lisse avec les angles antérieurs fortement striés.

Elytres brillants, noirs, couverts d'une ponctuation à éléments arqués, ces éléments sont enfoncés et il en résulte une déformation particulière de la surface (d'où le nom de *variolosa*). Pygidium noir à fine striolation concentrique.

Dessous noir, brillant, ponctué. Saillie courte, plane, anguleuse. Poils noirs. Pattes noires. Tibias antérieurs munis de deux dents au bord externe chez les deux sexes, la dent proximale plus réduite chez le mâle et parfois même absente.

Différences sexuelles : ♂ — Chez le mâle les tarses sont relativement plus développés ; les tibias intermédiaires portent, vers l'extrémité du côté interne, une forte épine perpendiculaire à l'axe du tibia. Enfin l'abdomen est sillonné au milieu de sa face ventrale. ♀ — Chez la femelle les tarses sont un peu moins longs, il n'y a pas d'éperon aux tibias intermédiaires et l'abdomen est convexe.

Un exemplaire anormal présente un seul élytre marron rougeâtre.

79. **Bricoptis rufescens** Fairm. (Pl. VII, f. 25).

Bricoptis variolosa var. *rufescens* Fairmaire, Ann. Soc. Ent. Belgique, 1896, p. 336. Majunga. — *Espèce distincte*. Ibid., 1905, p. 123. — Mém. Soc. Zool. France, 1899, p. 18.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Majunga (Lt Scalabre).

Longueur : 12 à 13 mm. *Largeur* : 6,5 à 7 mm.

Couleur noire, avec les bords du pronotum et une partie des élytres marron rougeâtre.

Tête et clypeus noirs, densément ponctués. Antennes noirâtres.

Pronotum à ponctuation dense et assez régulière, sauf sur la ligne médiane; éléments de la ponctuation normaux, ronds. Couleur noire, avec les bords latéraux marron rougeâtre; il y a passage insensible de cette teinte à la couleur noire du disque, sans délimitation nette. Ecusson noir, lisse avec des stries dans les angles antérieurs. Epimères noirs.

Elytres couverts de points enfoncés, en forme de fer à cheval. La plus grande partie des élytres est marron rougeâtre; la couleur noire apparaît sous forme d'une grande tache couvrant la région de l'écusson et s'étendant en arrière sur la suture; comme sur le pronotum la limite entre les deux couleurs est indécise. Pygidium noir, couvert de stries courbes.

Dessous noir, avec l'abdomen d'un marron plus ou moins noirâtre. Saillie très courte, plane, anguleuse; les côtés de l'angle incurvés. Poils roussâtres. Pattes marron rougeâtre. Tibias antérieurs bidentés au bord externe chez la femelle, unidentés chez le mâle. Le mâle présente en outre, au côté interne du tibia intermédiaire, une forte épine perpendiculaire à l'axe du tibia; son abdomen est nettement sillonné; ses tarses sont plus longs que ceux de la femelle.

Cette espèce très voisine de *B. variolosa* s'en distingue par la couleur du dessus, des pattes et des poils du dessous.

Var. A. **obscura** nov. var. (Pl. VII, f. 8).

Chez deux exemplaires, dus à Cowan (1) (Coll. R. Oberthür), les parties marron sont plus réduites et de teinte plus foncée. La bordure marron du pronotum est moins large et ne s'étend pas jusqu'aux angles antérieurs; sur les élytres les parties latérales sont seules marron rougeâtre foncé; les pattes sont noirâtres.

(1) Et, par suite, vraisemblablement originaire du pays de Betsiléo.

80. **Bricoptis marginicollis** Fairm. (Pl. VIII, f. 28).

Bricoptis marginicollis Fairmaire, Notes from the Leyden Mus. XXIII, 1901, p. 68. Plateau de l'Androy.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Plateau de l'Androy, région d'Ambovombe.

Longueur : 11 à 13,5 mm. *Largeur* : 6,5 à 8,5 mm.

Noire avec les bords du pronotum d'un jaune testacé et les élytres marron noirâtre.

Tête et clypeus noirs, densément ponctués. Antennes noires avec l'extrémité des feuillets bruns.

Pronotum à ponctuation assez régulière sauf sur la ligne médiane qui est plus ou moins largement lisse. La ponctuation est extrêmement fine chez le mâle, elle est un peu plus forte chez la femelle. Couleur noire, avec une bordure latérale jaune testacé assez nettement délimitée. Ecusson noir, lisse avec quelques stries dans les angles antérieurs. Epimères noirs.

Elytres couverts de points en forme de fer à cheval fortement enfoncés et déprimant irrégulièrement la surface. Couleur marron, presque noire, avec la région suturale de teinte plus foncée. Pygidium marron noirâtre, à fines stries courbes.

Dessous noir, avec l'abdomen plus ou moins nettement marron. Saillie mésosternale courte, mais assez dégagée, plane en dessous, anguleuse en avant. Poils roux. Fémurs en grande partie marron; tibias et tarses noirs. Tibias antérieurs munis de deux dents chez la femelle, d'une seule dent chez le mâle. Le mâle a l'abdomen sillonné, le tibia intermédiaire armé d'une épine perpendiculaire interne, les tarses plus allongés que ceux de la femelle.

81. **Bricoptis lævicollis** Fairm. (Pl. VII, f. 22; Pl. VI, f. 22, 29).

Bricoptis lævicollis Fairmaire, Ann. Soc. Entom. Belgique, 1898, p. 476. Farafangana.

Bricoptis variolosa Künckel (nec G. et P.), Hist. Nat. Madag. Grandid., Col. Atlas, 1887, pl. 5, f. 8.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Madagascar; Mt Tsaratanana (Perrier de la Bathie).

Longueur : 15 à 15,5 mm. *Largeur* : 9 à 9,5 mm.

Entièrement noire; pronotum presque imponctué; ponctuation des élytres très éparse.

♂. Clypeus et tête finement et densément ponctués; vertex lisse. Couleur noire. Antennes noires avec une partie de la massue brune.

Pronotum entièrement noir, brillant; sa ponctuation extrêmement réduite représentée seulement par quelques points sur les parties latérales et antérieures. Ecusson lisse, avec seulement quelques stries dans les angles antérieurs.

Elytres portant des points arqués épars, non enfoncés et ne déprimant pas la surface. Pygidium noir, portant des stries courbes.

Dessous noir. Saillie courte, anguleuse. Poils noirs au milieu de la poitrine, roussâtres sur les parties latérales. Pattes marron noirâtre. Tibias antérieurs bidentés au bord externe ; tibias intermédiaires munis d'une épine perpendiculaire à l'extrémité du côté interne; abdomen sillonné au milieu.

Cette description est faite sur un exemplaire mâle provenant de la collection Thomson portant une étiquette « Coll. Durville » sans précision de localité. Je rapporte à la même espèce un exemplaire femelle, originaire du Mt Tsaratanana, qui diffère à peine par la ponctuation du pronotum très peu plus marquée : les parties antérieures et latérales sont plus nettement ponctuées et le disque porte des points très effacés. Chez cette femelle le tibia intermédiaire présente vers l'extrémité du bord interne un lobe arrondi.

82. **Bricoptis parumpunctata** n. sp. (Pl. VIII, f. 4).

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Madagascar; Montagne d'Ambre.

Longueur : 13 à 15 mm. *Largeur* : 8 à 9 mm.

Noire avec les bords latéraux et postérieur du pronotum, ainsi que les élytres, au moins en partie, marron; ponctuation du pronotum réduite et en partie effacée; ponctuation des élytres éparse.

♂. Tête et clypeus densément ponctués. Couleur noire, passant ordinairement au marron sur la partie antérieure du clypeus. Antennes marron.

Pronotum à ponctuation éparse et peu profonde. Cette ponctuation est plus importante que chez *B. lævicollis*, mais moins que chez *B. variolosa*. Couleur noire avec une bordure marron rougeâtre sur les côtés et sur la base; région des angles postérieurs plus largement marron. Ecusson noir, lisse avec quelques stries dans les angles antérieurs. Epimères mésothoraciques marron.

Elytres portant une ponctuation à éléments courbes, bien marquée, mais assez éparse. Couleur marron rougeâtre foncé. Deux exemplaires sur quatre ont les deux tiers postérieurs des élytres noirs. Pygidium marron, portant des stries courbes.

Dessous marron, passant au noirâtre dans la région sternale. Saillie mésosternale très courte, anguleuse. Poils roux. Pattes marron plus ou moins foncé; tarses noirs chez les exemplaires de teinte plus obscure Tibias antérieurs unidentés au bord externe, avec parfois la trace d'une deuxième dent. Epine perpendiculaire au bord interne des tibias intermédiaires aplatie et émoussée.

♀. La femelle n'est pas connue.

Cette espèce est voisine de *B. lævicollis*, dont elle diffère par une ponctuation un peu moins réduite et la couleur des poils du sternum. La forme de l'épine des tibias intermédiaires est caractéristique. Les exemplaires étudiés présentent une légère dépression latérale vers le milieu de l'élytre.

XIV. — Genre **EUCHILIA**

Euchilia Burmeister, Handb. d. Entom. III, 1842, p. 554; Kraatz, Deutsche Entom. Zeitschr., 1881, p. 75.
Cratomolops Kraatz (pro parte), Deutsche Ent. Zeitschr., 1880, p. 311.

Clypeus à carènes latérales parallèles; bord antérieur divisé en deux lobes par une forte échancrure; ces lobes non très anguleux.

Pronotum trapézoïdal, avec les côtés courbés; la courbure est souvent accentuée vers le milieu; angles antérieurs très obtus, mais nets; angles postérieurs arrondis; base arrondie en une seule large courbe ou bien transversale et un peu sinuée ; la partie de la base qui est devant l'écusson est sinuée chez la plupart des espèces, mais non chez toutes. Côtés fortement rebordés. Quand la surface est ponctuée, cette ponctuation n'est pas piligère.

Ecusson triangulaire, à sommet émoussé; à côtés ordinairement incurvés.

Elytres à côtés retombant verticalement au delà d'un fort pli longitudinal et emboîtant les côtés de l'abdomen qui ne sont pas visibles de dessus. Echancrure posthumérale profonde et assez brusque. Angles suturaux arrondis. Dessus avec des sillons gravés, ou des lignes de points, ou des côtes plus ou moins nettes.

Saillie mésosternale courte, plane, ordinairement terminée en angle émoussé.

Pattes normales; tarses assez courts en général.

Différences sexuelles : Les tibias antérieurs portent deux dents au bord externe chez les deux sexes, dans la plupart des espèces; chez la femelle, les dents sont plus rapprochées de l'extrémité et la dent distale est très voisine de la dent terminale. Le mâle se reconnaît toujours à la présence d'une forte dépression longitudinale de l'abdomen.

La forme générale du corps est presque toujours régulièrement rétrécie en arrière à partir des épaules.

Les téguments sont brillants, sans revêtement mat et sans taches squameuses. La couleur est verte avec des variations jusqu'au rouge cuivreux et au bleu violacé; une seule espèce (*quadrata*) peut être noire.

Le genre est particulier à Madagascar.

L'espèce typique est *E. sulcata*.

Le genre *Cratomolops* avait été créé par Kraatz pour la *Cetonia quadrata* G. et P.; mais cette espèce se rattache aux *Euchilia*

par l'intermédiaire de *E. costifera* Wat. et *E. subcostata* Frm. On pourra donner à *Cratomolops* la valeur d'un sous-genre.

Tableau des Espèces :

1. Base du pronotum sinuée devant l'écusson........................ 2.
— Base du pronotum non sinuée devant l'écusson. **cupricollis** (**95**).
2. Dessus de l'élytre portant 4 ou 5 sillons continus gravés... 3.
— Elytre ne portant pas de sillons continus gravés sur le disque .... 10.
3. Quatrième et cinquième sillons plus rapprochés entre eux que les autres.. 4.
— Quatrième et cinquième sillons non nettement plus rapprochés entre eux que les autres.................................. 6.
4. Disque du pronotum lisse ou à ponctuation extrêmement fine (1) .... 5.
— Pronotum fortement ponctué........................ **puncticollis** (**94**).
5. Sillons des élytres plus ou moins foncés, mais pas noirs. **externocostata** (**93**).
— Sillons des élytres noirs...................................... **sulcata** (**92**).
6. Sillon et bordure latérale de la face inférieure des hanches postérieures courbés seulement à l'angle antérieur (2)... 7.
— Sillon et bordure latérale de la face inférieure des hanches postérieures continuant longuement la courbe à convexité externe de l'angle antérieur (Pl. VI, f. 4)............ **striata** (**91**).
7. Pygidium arrondi à l'extrémité....................................... 8.
— Pygidium paraissant tronqué à l'extrémité....... **Donckieri** (**90**).
8. Pattes vertes et en partie marron.................................... 9.
— Pattes vertes et en partie noires........................ **protensa** (**89**).
9. Ponctuation très fine restant normale à la base du clypeus. **picipes** (**88**).
— Ponctuation plus noire s'allongeant en stries de chaque côté, à la base du clypeus.............................. **saturata** (**87**).
10. Disque du pronotum lisse ou à ponctuation extrêmement fine (1) .... 11.
— Pronotum fortement ponctué (s.-gen. *Cratomolops*). **quadrata** (**83**).
11. Côtes de l'élytre non effacées en avant.......................... 12.
— Côtes de l'élytre effacées en avant..................... **subcostata** (**84**).
12. Intervalles des côtes sans points gravés noirs...... **costifera** (**85**).
— Intervalles des côtes portant quelques points gravés noirs. **laxecostata** (**86**).

---

(1) Visible à la loupe seulement.

(2) Disposition analogue à celle de *E. sulcata* (Pl. VI, f. 9).

83. **Euchilia (Cratomolops) quadrata** G. et P. (Pl. VII, f. 17).

Cetonia quadrata Gory et Perch., Rev. Entom. de Silbermann, III, 1835, p. 125. Madagascar.

Euchilia quadrata Burmeister, Handb. der Entom. III, 1842, p. 556.

Pygora costifer Waterh., Cistula Entom. II, 1878, p. 292; *synonymie* : Neervoort van de Poll, Notes from the Leyden Mus., 1887, p. 282 (1).

Euchilia plicipennis Fairm., Ann. Soc. Entom. Belgique, 1899, p. 527. Farafangana.

Euchilia quadrata Künckel d'Herculais, Hist. Nat. Madag. Grandid., Col. Atlas, 1887, pl. 5, f. 7.

Type : Museum de Paris. Le type de *Pygora costifer* est au British Museum ; celui de *E. plicipennis* au Museum de Paris.

Hab. : Madagascar.

Longueur : 12,5 mm. *Largeur* : 7 mm.

Petite, très faiblement rétrécie en arrière. Elytres à ponctuation arquée. Couleur noir brunâtre ou violacé, parfois en partie verdâtre.

Tête fortement et assez densément ponctuée, noire. Antennes noires à extrémité brunâtre.

Côtés du pronotum presque droits chez le mâle, régulièrement arrondis chez la femelle ; base presque transversale, faiblement sinuée devant l'écusson ; angles postérieurs très arrondis. Dessus noir, parfois verdâtre, fortement et assez régulièrement ponctué, avec une ligne médiane longitudinale lisse. Ecusson noir, parfois bleuâtre ou verdâtre, lisse au milieu, avec quelques points noirs, ponctués.

Elytres très faiblement rétrécis en arrière ; épaules saillantes. Sur chaque élytre le bord sutural est costiforme ; il y a de plus une côte médiane partant du calus apical et s'atténuant en avant ; le pli latéral, séparant le disque de la partie retombante des côtés, est très saillant ; l'élytre est déprimé au milieu entre

(1) Sous le nom de *E. costifer*, M. Künckel d'Herculais (Hist. Nat. Madag., pl. 8, f. 8) a figuré un insecte qui n'est ni *Pygora costifer* Waterh. (= *quadrata* G. et P.), ni *Euchilia costifera* Waterh. Cette figure rappelle plutôt *E. picipes* ou *E. protensa*, mais la couleur entièrement verte des pattes la distingue de ces espèces.

ce pli et la côte médiane; la partie verticale des côtés est aussi déprimée. La ponctuation est formée d'éléments en forme de fer à cheval, avec souvent un point simple au centre de la courbe; ces éléments sont disposés en séries longitudinales entre les côtes; ils constituent une ponctuation assez dense, atténuée dans la région de l'écusson. Couleur noire, en partie marron rougeâtre ou violacé, parfois un peu verdâtre.

Pygidium noir bleuâtre; ponctuation éparse à éléments courbes.

Dessous noir avec l'abdomen bleuâtre. Saillie mésosternale brève, en angle obtus émoussé. Poils noirs. Pattes noirâtres. Tibias antérieurs unidentés au bord externe chez le mâle, bidentés chez la femelle. Le mâle se distingue en outre par la présence d'une dépression ventrale longitudinale.

L'*E. plicipennis* Fairm. est une forme à nuance verdâtre dominante. Elytre en partie noir verdâtre; côte suturale nettement vert foncé; partie marron réduite à la région humérale et à la région scutellaire. Pygidium bleuâtre foncé. Dessous vert foncé, un peu bleuâtre sur l'abdomen. Pattes vert foncé, passant au noirâtre sur les tibias et les tarses.

84. **Euchilia subcostata** Fairm. (Pl. VIII, f. 25).

Pantolia subcostata Fairmaire, Le Naturaliste, 1903, p. 36. Madagascar.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Madagascar ; Diego-Suarez (Ch. Alluaud) ; Montagne d'Ambre.

Longueur : 14 à 15 mm. *Largeur* : 8 à 8,5 mm.

Forme légèrement rétrécie en arrière. Côtes élytrales effacées en avant. Couleur verte.

Tête et clypeus à ponctuation noire, atténuée sur le vertex, plus forte sur les côtés en avant, surtout vers les canthus. Couleur verte. Antennes noires.

Base du pronotum sinuée faiblement devant la base des élytres, un peu plus fortement devant l'écusson. Ponctuation

éparse, extrêmement fine, avec quelques gros points dans les angles antérieurs. Couleur verte. Ecusson lisse, de même couleur. Epimères verts.

Elytres un peu rétrécis en arrière. On observe sur chaque élytre les fragments de trois côtes dont une suturale, mais ces côtes sont effacées dans la moitié antérieure; en arrière et sur les côtés, les intervalles portent des points noirs, gravés, disposés en séries longitudinales. La région voisine de l'écusson et de la moitié antérieure de la suture est lisse. Les parties des côtés qui retombent latéralement présentent des plissements en avant et quelques points noirs. Couleur verte.

Pygidium à grosse ponctuation noire, éparse sur toute la surface, mais peu régulièrement. Couleur verte. Dessous vert. Côté du mésosternum à ponctuation irrégulière et peu dense. Poils noirs. Fémurs verts, tachés de noir; tibias presque entièrement noirs; tarses noirs. Tibias antérieurs bidentés au bord externe; chez la femelle, la dent distale est très rapprochée de la terminale; chez le mâle, la dent proximale peut être très réduite et même disparaître. L'abdomen du mâle porte une forte dépression longitudinale au milieu de la face ventrale.

Ædeagus simple; branches du forceps parallèles, séparées par un large méat; leur extrémité paraît tronquée, avec les angles externes très arrondis.

Fairmaire avait placé cette espèce dans le genre *Pantolia*, parce que l'insecte qu'il a décrit avait le clypeus non échancré au bord antérieur. L'examen du type permet de reconnaître qu'il s'agit d'une *Euchilia* dont le clypeus a été tronqué.

85. **Euchilia costifera** Waterh. (Pl. VIII, f. 21).

Euchilia costifera Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1879, II, p. 75. Tananarive.

Type : British Museum.

Hab. : Madagascar; Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot).

Longueur : 14 à 16 mm. *Largeur* : 8 à 9,5 mm.

Forme faiblement rétrécie en arrière. Elytres portant deux

côtes; intervalles sans sillons ni points gravés. Couleur vert bleu, ou verte à léger reflet cuivreux.

Tête et clypeus très finement ponctués; quelques points plus enfoncés à hauteur des canthus; milieu du front lisse. Couleur verte. Antennes noirâtres.

Base du pronotum formant une large courbe à peine déviée devant l'écusson. Ponctuation éparse, perceptible seulement sous un fort grossissement; quelques points plus gros vers les bords latéraux. Couleur vert bleu ou verte avec un très léger reflet cuivreux. Ecusson lisse, de même couleur. Epimères ponctués, verts.

Elytres faiblement rétrécis en arrière. Chacun porte deux côtes peu saillantes, mais nettes (la côte suturale non comprise). La première côte est nette et distincte depuis la région basilaire jusqu'au calus apical; elle présente, un peu en avant du milieu, une très petite dépression transversale, ressemblant à un coup d'ongle, mais ce caractère n'est pas absolument constant; la deuxième côte est moins saillante; elle débute dans la région humérale mais n'atteint pas le calus apical. Les intervalles sont plus larges que les côtes; on y distingue une ponctuation peu marquée et non gravée. L'ensemble de chaque élytre est un peu déprimé vers le milieu de sa longueur. Couleur semblable à celle du pronotum.

Pygidium convexe, vert, avec quelques points sétigères à l'extrémité.

Dessous vert brillant, parfois à reflets cuivreux. Côtés du mésosternum portant une ponctuation sétigère. Saillie mésosternale très courte et obtuse. Poils noirs. Fémurs verts, avec une partie noire; tibias avec une partie noire plus étendue; tarses brun noirâtre. Tibias antérieurs bidentés au bord externe Abdomen du mâle marqué d'un profond sillon longitudinal. Branches du forceps parallèles, à côtés faiblement sinués ; extrémité arrondie; méat du dessus réduit à une fente étroite.

Deux des exemplaires que j'ai vus (ex Parry et ex Thomson, sans localité précise) ont le dessus plus bleu que vert; les

exemplaires de l'Antsihanaka ne présentent pas de trace de bleu, mais ont plutôt un très faible reflet cuivreux; Waterhouse indique la couleur vert bleuâtre dans sa description originale.

86. **Euchilia laxecostata** Fairm.

Euchilia laxecostata Fairmaire, Ann. Soc. Entom. Belgique, 1904, p. 230. Diego-Suarez.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Diego-Suarez (Coll. du Museum).

Longueur : 14 mm. *Largeur* : 8 mm.

Forme à peine rétrécie en arrière. Elytres portant chacun deux côtes; intervalles avec quelques points noirs. Couleur verte.

Tête et clypeus à ponctuation noire bien distincte; les points plus gros à hauteur des yeux; vertex lisse. Couleur verte. Antennes noirâtres.

Base du pronotum presque transversale, sinuée devant l'écusson. Ponctuation éparse, extrêmement fine, avec quelques points plus gros vers les bords latéraux. Couleur verte. Ecusson lisse, de même couleur. Epimères mésothoraciques verts.

Elytres très peu rétrécis en arrière. Chacun porte, outre la côte suturale, deux côtes nettes : la première s'étend de la base au calus apical; elle est interrompue avant le milieu par une étroite dépression; la deuxième, moins importante, débute à hauteur de l'échancrure posthumérale et n'atteint pas le calus apical. Les intervalles sont plus larges que les côtes et portent quelques points gravés, noirs, disposés en séries longitudinales. Couleur verte.

Pygidium vert, portant quelques rares points sétigères dans la partie terminale.

Dessous vert; côtés du mesothorax garnis en avant de points sétigères. Saillie mésosternale courte, émoussée. Poils noirs. Pattes vertes, tarses noirs. Tibias antérieurs bidentés au bord externe.

E. laxecostata Frm. diffère très peu de *E. costifera* Waterh. Voici les caractères qui permettent de les distinguer : *E. laxe-*

costata a la ponctuation de la tête un peu plus forte, l'écusson plus étroit, des points noirs gravés dans les intervalles des côtes élytrales, les pattes moins tachées de noir.

87. **Euchilia saturata** Fairm.

Euchilia saturata Fairmaire, Ann. Soc. Entom. Belgique, 1904, p. 230. Ampasimena.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Ampasimena (Coll. du Museum).

Longueur : 16 mm. *Largeur* : 9,5 mm.

Cette espèce ressemble beaucoup à *E. picipes*. Voici des principaux caractères d'après des notes prises sur le type :

Ponctuation de la tête et du clypeus nette (plus forte que chez *E. picipes*). Cette ponctuation s'accentue, de chaque côté, vers la base du clypeus et les points s'allongent en stries transversales un peu obliques; cette région est noirâtre; le reste de la tête est vert.

Le pronotum est d'un vert bleuâtre; sa base est sinuée devant l'écusson. Ecusson bleuâtre.

Elytres à cinq stries; la cinquième un peu plus rapprochée de la quatrième que les précédentes. Couleur vert bleuâtre.

Pygidium vert bleuâtre, peu convexe; ponctuation en stries à l'extrémité.

Dessous vert bleu. Extrémité de l'abdomen foncée. Poils noirs. Fémurs vert bleu et bruns; tibias et tarses bruns. Tibias antérieurs bidentés au bord externe. Abdomen du mâle creusé d'un sillon ventral.

88. **Euchilia picipes** Waterh. (Pl. VIII, f. 17).

Euchilia picipes Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1879, p. 75 (1). Tananarive.

Euchilia soror Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1881, p. 75.

Euchilia picipes Künckel, Hist. Nat. Madag. Grandid., Col. Atlas, 1887, pl. 8, f. 9.

Type : British Museum.

Hab. : Madagascar; Fianarantsoa (E. et B. Perrot).

---

(1) Waterhouse compare cette espèce à une autre qu'il appelle *E. costata*; il faut, sans doute, comprendre : *E. sulcata*.

Longueur : 15 à 17,5 mm. *Largeur* : 8,5 à 10 mm.

Forme très faiblement rétrécie en arrière. Couleur vert bleuâtre ou verte à reflets cuivreux.

Tête à ponctuation extrêmement fine disparaissant sur le front. Couleur verte, parfois bleuâtre ou rougeâtre. Base du pronotum nettement sinuée devant l'écusson. Dessus à ponctuation imperceptible sans un fort grossissement. Couleur verte, à reflets cuivreux, ou vert bleuâtre. Ecusson lisse, de même couleur que le pronotum.

Elytres légèrement rétrécis en arrière. Chaque élytre porte cinq sillons noirs : le premier, voisin de la suture, débute vers le milieu du bord scutellaire et se termine dans la déclivité apicale ; le cinquième ne dépasse pas en avant le niveau de l'échancrure posthumérale. Les deux derniers sillons ne sont pas plus rapprochés entre eux que les autres. On observe une ponctuation noire près de l'écusson, entre la suture et le calus apical et en avant de ce dernier, dans le quatrième intervalle. Le pli latéral de l'élytre est plus arrondi que chez *E. sulcata*. Les parties retombantes des côtés présentent des plissements transversaux, mais pas de ponctuation. Couleur vert bleuâtre ou verte à reflet rouge cuivreux.

Pygidium convexe, lisse en avant, garni en arrière, vers l'extrémité, d'une forte ponctuation sétigère. Couleur semblable à celle du dessus.

Dessous vert, avec ou sans reflets rougeâtres, parfois bleu ; côtés du mesosternum garnis d'une ponctuation à éléments courbés, sétigère, régulière et assez dense ; milieu lisse, avec un sillon longitudinal. Saillie mésosternale courte, émoussée. Poils noirs, parfois un peu roussâtres. Pattes marron rougeâtre, avec une partie des fémurs et des tibias verte. Tibias antérieurs bidentés au bord externe ; les dents rapprochées de l'extrémité chez la femelle. L'abdomen du mâle est déprimé au milieu de sa face ventrale.

La description originale de *E. soror* Ktz est insuffisante pour que l'on puisse considérer la synonymie proposée comme absolument certaine. Kraatz n'a pas connu *E. picipes* et a décrit

son espèce sur un seul exemplaire : on pourrait donner le nom de *E. picipes* aux exemplaires de couleur vert bleuâtre et celui de *E. soror* aux individus verts à reflets cuivreux rougeâtre; mais la limite des deux formes serait mal définie; j'ai en effet sous les yeux un exemplaire qui est vert bleuâtre sur le pronotum, l'écusson et le disque des élytres, mais qui présente des reflets rouges très accentués sur les côtés des élytres; le dessous a des reflets cuivreux.

89. **Euchilia protensa** Fairm. (Pl. VIII, f. 22).

Euchilia protensa Fairmaire, Ann. Soc. Entom. Belgique, 1904, p. 230. Diego-Suarez.

Euchilia angusta Bourgoin, Bull. Soc. Entom. France, 1915, p. 188. Diego-Suarez.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Madagascar; Diego-Suarez; Montagne d'Ambre.

Longueur : 14 à 15 mm. Largeur : 8,5 mm.

Petite, étroite, faiblement et régulièrement rétrécie en arrière. D'un vert à reflets bleuâtres. Pattes en grande partie noires. Clypeus finement ponctué; ponctuation s'atténuant sur le front. Couleur verte. Antennes noires.

Pronotum à ponctuation éparse extrêmement fine et peu distincte; base faiblement sinuée devant l'écusson. Couleur vert bleuâtre. Ecusson lisse, de même couleur.

Elytres un peu rétrécis en arrière. Leur disque porte cinq sillons noirs : le premier débute près du bord scutellaire et se termine dans la déclivité apicale; les trois suivants débutent près de la base et se terminent vers le calus apical; le cinquième, abrégé en avant et en arrière, est le plus souvent réduit à une série de points; les deux derniers sillons ne sont pas plus rapprochés entre eux que les autres. Il y a presque toujours quelques points près de l'écusson, vers le début du sillon sutural. On observe, en outre, quelques points noirs entre la suture et le calus apical, ainsi qu'en avant de ce dernier. Couleur vert plus ou moins bleuâtre.

Pygidium vert, à ponctuation sétigère sur la partie terminale.

Dessous vert. Côtés du mésosternum portant une ponctuation à éléments arqués, piligère, assez dense et assez régulière; milieu lisse avec un sillon longitudinal. Saillie mésosternale très courte, terminée en angle obtus émoussé. Poils noirs. Pattes noires; fémurs des trois paires et tibias postérieurs en partie verts. Bord externe des tibias antérieurs muni de deux dents; ces dents plus rapprochées de l'extrémité chez la femelle. Abdomen du mâle fortement déprimé au milieu.

Un des exemplaires de la collection R. Oberthür a le pronotum et les élytres presque bleus.

90. **Euchilia Donckieri** Bourgoin (Pl. VIII, f. 18).

Euchilia Donckieri Bourgoin, Bull. Soc. Entom. France, 1915, p. 187. Diego-Suarez.

Types : British Museum et coll. A. Bourgoin.

Hab. : Diego Suarez; Montagne d'Ambre.

Longueur : 18 à 19 mm. *Largeur* : 10 mm.

Forme légèrement rétrécie en arrière; couleur verte sans reflets cuivreux, mais assez souvent un peu bleuâtre.

Tête et clypeus à ponctuation extrêmement fine, s'atténuant sur le front. Couleur verte. Antennes noires.

Pronotum trapézoïdal; côtés à courbure très accentuée vers le milieu. Base nettement sinuée devant l'écusson. Dessus portant une ponctuation éparse visible seulement sous un fort grossissement. Couleur verte. Ecusson lisse. Epimères ponctués, verts.

Elytres faiblement rétrécis en arrière. Le disque de chaque élytre porte cinq sillons noirs : le premier du bord scutellaire au milieu environ de la déclivité terminale; les deux suivants de la région basilaire à la région du calus apical; le quatrième part de la région basilaire, mais n'atteint pas la région apicale; le cinquième débute au niveau de l'échancrure posthumérale et se termine avant le quatrième; il est le plus souvent interrompu. Les quatrième et cinquième sillons ne sont pas nettement plus rapprochés entre eux que les autres. La région située entre

le calus apical et la suture porte une ponctuation noire irrégulière; il n'y a pas de ponctuation près de l'écusson, ni en général sur les côtés retombants, qui sont plissés transversalement en avant. Couleur verte.

Pygidium convexe, paraissant tronqué à l'extrémité; il y a une ponctuation sétigère sur la partie terminale. Couleur verte, comme les élytres.

Dessous brillant, vert. Côtés du mesosternum à ponctuation sétigère éparse assez régulière. Saillie très brève, terminée en angle obtus un peu émoussé. Pattes vertes, tarses brun noirâtre. Tibias antérieurs armés de deux dents au bord externe; ces dents rapprochées de la dent terminale chez la femelle. Le mâle se reconnaît à la dépression ventrale longitudinale qui est très nette.

91. **Euchilia striata** Pllde (Pl. VIII, f. 24; Pl. III, f. 13; Pl. VI, f. 4, 26).

Euchilia striata Pouillaude, Insecta, 1915, p. 159. Fianarantsoa.

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Fianarantsoa. (E. et B. Perrot).

Longueur : 16 à 17 mm. *Largeur* 8 à 9 mm.

Forme peu rétrécie en arrière. Couleur verte à reflets cuivreux ou vert bleuâtre; l'écusson a des reflets cuivreux plus forts que le pronotum et les élytres (1).

Tête finement, mais distinctement ponctuée; la ponctuation effacée au milieu du front. Couleur verte. Antennes marron.

Base du pronotum formant une large courbe légèrement sinuée devant l'écusson. Ponctuation éparse extrêmement fine et perceptible seulement sous un fort grossissement. Couleur d'un vert parfois bleuâtre, souvent avec quelques reflets cuivreux. Ecusson lisse à reflets cuivreux rouges toujours plus éclatants que ceux des régions voisines. Epimères mésothoraciques verts, ponctués.

(1) J'ai vu neuf exemplaires.

Elytres peu rétrécis en arrière. Chacun porte sur le disque cinq sillons noirs : le premier du bord scutellaire à la déclivité terminale; les trois suivants de la région basilaire à la région du calus apical; le cinquième débute dans la région humérale mais n'atteint pas la région apicale; les deux derniers sillons ne sont pas plus rapprochés entre eux que les autres. Les intervalles sont alternativement saillants et plats en sorte qu'il y a trois côtes assez nettes; la côte la plus longue est suturale, les deux suivantes se réunissent sur le calus apical. La ponctuation est rare dans la région scutellaire; dans la région apicale, on observe des points noirs dans les intervalles non costiformes et la ponctuation, sans être très abondante, s'étend vers l'avant plus loin que chez la plupart des individus des autres espèces. Couleur verte à reflets cuivreux; la base est souvent d'un vert bleuâtre; la partie du bord immédiatement en arrière de l'échancrure posthumérale est ordinairement bleuâtre ou violacée.

Pygidium convexe, arrondi au sommet. Ponctuation en stries transversales à la base; ponctuation sétigère au sommet. Vert à reflet cuivreux.

Dessous vert à reflets rougeâtres. Côtés du mésosternum à ponctuation courbe assez dense, régulière, sétigère. Saillie mésosternale très petite, obtuse. Poils bruns. Le sillon limitant latéralement la face ventrale des hanches postérieures est une ligne à convexité externe (1) (Pl. VI, f. 4); chez les autres espèces la ligne est droite, sinueuse ou à concavité externe, la courbure de l'angle antérieur n'étant pas considérée (Pl. VI, f. 9). Fémurs verts avec souvent une partie marron; tibias verts, avec parfois une petite partie marron; tarses bruns. Tibias bidentés au bord externe. Le mâle se reconnaît à la présence d'une dépression ventrale longitudinale.

Ædeagus simple; côtés du forceps subparallèles, à peine sinués se terminant vers l'extrémité par un angle obtus à sommet émoussé; extrémité arrondie, garnie de poils roux.

---

(1) Le sillon peut être en partie effacé, mais sa direction générale reste indiquée.

Cette espèce se distingue par les côtes des élytres, le sillon latéral des hanches postérieures et la couleur éclatante de l'écusson; peut-être ce dernier caractère ne sera-t-il pas constant dans de grandes séries.

92. **Euchilia sulcata** Oliv. (Pl. VIII, f. 26; Pl. VI, f. 9, 14).

Cetonia sulcata Olivier, Entomologie, 1789, I, n° 6, p. 36, pl. 5, f. 32. Ile de la Réunion.

Cetonia sulcata Gory et Perch., Monogr. des Cétoines, 1833, p. 170, pl. 30, f. 2. Madagascar.

Euchilia sulcata Burm., Handb. d. Ent. III, 1842, p. 555. Madagascar.

Euchilia sulcata Künckel d'Herculais, Hist. Nat. Madag. Grandid., Col. Atlas, 1887, pl. 5, f. 6.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Madagascar (Humblot, etc.); Antsïhanaka, Fénérive (E. et B. Perrot); Sud de la baie d'Antongil; Tananarive (C. Lamberton).

Cette espèce n'a pas été signalée à la Réunion; l'origine indiquée par Olivier est probablement inexacte.

Longueur : 16 à 19 mm. *Largeur* : 9 à 11 mm.

Corps allongé, faiblement et régulièrement rétréci en arrière. Couleur verte à reflets rouge cuivreux.

Tête verte avec, en avant et sur le clypeus, une ponctuation noire, dense. Antennes brunes.

Pronotum à base presque transversale, à peine déviée devant l'écusson. Dessus lisse, avec seulement quelques rares points vers les bords latéraux. Couleur verte à reflets cuivreux. Ecusson lisse, de même couleur que le pronotum. Epimères mésothoraciques verts.

Elytres faiblement et régulièrement rétrécis en arrière. Le disque de chaque élytre porte cinq sillons noirs : le premier, voisin de la suture, débute sur le bord scutellaire et se termine vers le milieu de la déclivité apicale; les deuxième et troisième partent de la région basilaire et se terminent près du calus apical; les quatrième et cinquième sillons débutent dans la région humérale (en avant du niveau de l'échancrure post-

humérale) et n'atteignent pas la région apicale; ces deux derniers sillons sont plus rapprochés entre eux que les autres (1). Il n'y a pas de ponctuation près de l'écusson; la ponctuation est variable et ordinairement peu abondante; on peut observer des points noirs sur les parties retombantes des côtes, sur la déclivité apicale, à l'extrémité postérieure des deuxième et quatrième intervalles, plus rarement entre le cinquième sillon et le pli latéral. Couleur verte à reflets rouge cuivreux.

Pygidium assez allongé, vert, en grande partie lisse, avec quelques gros points dans la partie terminale.

Dessous vert à reflets cuivreux; parties latérales du mésoternum garnies d'une ponctuation à éléments en fer à cheval très peu dense, irrégulière, rarement sétigère. Saillie mésosternale très courte, terminée en angle obtus. Poils noirs. Pattes vertes; tarses bruns. Tibias antérieurs munis de deux dents au bord externe chez les deux sexes; la dent distale très rapprochée de la terminale chez la femelle. Le mâle se distingue par une dépression médiane de l'adbomen.

Forceps rétréci à partir de la base; ses côtés sinueux; branches séparées au-dessus par une fente étroite, mais laissant entre elles à l'extrémité un orifice arrondi; ensemble fortement courbé.

Chez un exemplaire provenant de la collection Thomson (2), les deuxième et troisième sillons des élytres sont irrégulièrement interrompus dans la moitié postérieure de l'élytre.

93. **Euchilia externecostata** Fairm.

Euchilia externecostata Fairmaire, Ann. Soc. Entom. Belgique, 1904, p. 230. Madagascar.

Type : Fairmaire écrit que le type appartient à sa collection mais je ne l'ai pas vu au Museum de Paris.

Hab. : Madagascar.

---

(1) Ce caractère n'est pas indiqué sur les figures données par certains auteurs.

(2) Cet exemplaire porte l'indication : « 1re Coll. Thomson. Florence, Barthélémy, 1841 ».

Longueur : 16 à 17 mm.

Je ne connais pas cette espèce. Voici la description originale : « Forme de la *sulcata* Ol., mais plus petite, d'un vert moins franc, ayant parfois un reflet doré sur les élytres ou une teinte bleuâtre ; les élytres ont aussi des stries plus ou moins foncées, mais pas noires, abrégées aussi en arrière, sauf la suturale qui est entière ; les deux externes sont très rapprochées l'une de l'autre ; le bord externe est très convexe, formant un bourrelet longitudinal ; le corselet a la même forme ; la tête est bien plus fortement impressionnée de chaque côté et très ponctuée en avant ; le pygidium a la même forme, mais est marqué, vers l'extrémité, de gros points noirs écartés ; les tibias antérieurs sont assez faiblement tridentés. »

94. **Euchilia puncticollis** Waterh. (Pl. VIII, 19).

Euchilia puncticollis Waterhouse, Cistula Entom. II, 1878, p. 291. Madagascar.

Type au British Museum.

Hab. : Madagascar (Cowan) ; Fianarantsoa.

Longueur : 14 à 17 mm. *Largeur* : 8 à 10 mm.

D'un vert intense, avec la plus grande partie du pronotum et des élytres d'un rouge pouvant passer au violacé ou au brunâtre. Pronotum densément ponctué. Elytres fortement striés.

Clypeus à échancrure moins profonde que chez les autres espèces. Tête et clypeus finement ponctués ; la ponctuation plus éparse et un peu plus forte sur le front. Couleur verte, plus foncée vers les bords. Antennes marron.

Pronotum convexe ; sa base largement courbée, échancrée devant l'écusson. Dessus finement et assez densément ponctué. Couleur verte avec deux grandes surfaces rouges sur le disque, de part et d'autre de la ligne médiane. Ecusson vert, portant quelques points près des côtés. Epimères mésothoraciques ponctués, verts, parfois bleuâtres.

Elytres assez convexes, rétrécis en arrière. Dessus de chaque

élytre portant six sillons : le premier sutural, du bord scutellaire à la région de l'angle sutural ; les trois suivants de la région basilaire à la région du calus apical ; le cinquième partant de la région humérale et n'atteignant pas la région du calus apical ; le sixième débutant à la hauteur de l'échancrure posthumérale et plus raccourci en arrière que le cinquième ; les deux derniers sillons sont plus rapprochés entre eux que les autres ; la partie latérale retombante porte aussi un sillon et plusieurs séries longitudinales de points plus ou moins confluents. Le plus souvent, on observe sur le disque, dans les intervalles des sillons, une ponctuation très fine et éparse ; cette ponctuation grossit et forme quelques points plus marqués dans la région de l'écusson et dans la déclivité apicale. Couleur verte, avec la plus grande partie du disque d'un rouge qui peut passer au violacé et même au brunâtre ; épaules bleuâtres.

Pygidium convexe, arrondi, à ponctuation faible, brillant, vert à reflets rouges.

Dessous brillant, vert à reflets rougeâtres ou bleuâtres. Côtés du mésothorax garnis d'une ponctuation irrégulière et peu dense. Saillie mésosternale courte, anguleuse. Poils roux. Pattes marron, avec les tarses plus foncés. Bord externe du tibia antérieur armé de deux dents. Chez la femelle, la dent distale n'est pas rapprochée de la dent terminale comme chez les autres *Euchilia*.

Le mâle se distingue par la présence d'une dépression longitudinale de l'abdomen.

Les parties rouges et vertes des téguments ne sont pas nettement délimitées et les régions vertes présentent souvent des reflets rouges.

95. **Euchilia cupricollis** Waterh.

Euchilia cupricollis Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1879, II, p. 75. Tananarive.

Euchilia cupricollis Künckel d'Herculais, Hist. Nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 9, f. 9.

Type au British Museum.

Hab. : Tananarive.

Longueur : 7,5 lignes.

Je ne connais pas cette espèce. La figure donnée par M. Künckel d'Herculais ne peut être considérée comme tout à fait exacte, car la base du pronotum y paraît légèrement sinueuse.

Voici les quelques caractères donnés par la description originale :

♀. Brilllante, vert olivâtre; front, thorax, écusson, disque des élytres, pygidium et dessous d'un rouge cuivreux. Tibias et tarses couleur de poix.

Très voisine de *E. picipes*; mais, outre la coloration, elle en diffère par la base du pronotum qui est légèrement courbée, sans trace de sinuosité devant l'écusson (1). Chaque élytre porte cinq stries noires; les parties retombant latéralement ne sont pas séparées du disque par un pli marqué. Le pygidium porte une ponctuation peu nette et pas très dense. Les tibias antérieurs ont deux dents au bord externe.

XV. — Genre PAREUCHILIA

Pareuchilia Kraatz, Deutsche Entom. Zeitschr., 1880, p. 310.

Clypeus à carènes latérales parallèles, saillantes. Région antérieure profondément échancrée; les deux lobes formés par cette échancrure sont anguleux, quoique émoussés au sommet. Front portant une ponctuation piligère.

---

(1) « it differs.... in having the base of the thorax gently arcuate, and not at all sinuate before the scutellum » (Waterhouse, *l. c.*).

Pronotum trapézoïdal, à côtés courbés ; angles antérieurs obtus, mais nets ; angles postérieurs arrondis ; base sinuée ou légèrement déviée devant l'écusson. Côtés rebordés ; dessus garni d'une grosse ponctuation piligère.

Ecusson triangulaire à côtés légèrement incurvés ; sommet émousssé.

Elytres parallèles ou légèrement rétrécis en arrière ; épaules saillantes ; échancrure posthumérale profonde ; angles suturaux arrondis. Côtés des élytres non séparés du disque par un pli marqué, mais retombant obliquement et cachant les côtés de l'abdomen qui ne sont pas visibles de dessus. Disque portant des côtes et des stries plus ou moins nettement ponctuées. Saillie mésosternale courte, plane, un peu dilatée ; son extrémité arrondie.

Pattes normales ; tarses courts.

Différences sexuelles : Les tibias antérieurs sont un peu plus robustes chez la femelle, mais le bord externe est bidenté chez les deux sexes. Le mâle a l'abdomen fortement sillonné au milieu de la face ventrale. La ponctuation du pronotum est piligère chez le mâle seul, probablement.

La forme générale du corps est parallèle ou à peine rétrécie en arrière.

Les téguments sont brillants, sans revêtement mat, ni taches squameuses. La couleur est verte ; elle est nuancée de bleuâtre ou de rouge et peut même passer au violacé.

Le genre est particulier à Madagascar. Il est intermédiaire entre *Euchilia* et *Coptomia*.

L'espèce typique est *P. tarsalis*.

Tableau des Espèces :

— Elytres garnis de stries fortement ponctuées....... **tarsalis** (**96**).
— Elytres à stries peu ou pas ponctuées..................... **fulgida** (**97**).

96. **Pareuchilia tarsalis** Waterh. (Pl. VIII, f. 16).

Euchilia tarsalis Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1879, II, p. 76. Tananarive.
Coptomia tarsalis Künckel d'Herculais, Hist. Nat. Madag. Grandid., Col. Atlas, 1887, pl. 8, f. 6.

Type : British Museum.

Hab. : Madagascar.

Longueur : 16 à 18 mm. *Largeur* : 9 à 10 mm.

Forme parallèle; pronotum et élytres ponctués; couleur verte avec de légers reflets cuivreux; région de la suture un peu bleuâtre.

Tête portant sur le front une ponctuation piligère, à poils roux, dense et assez forte; ponctuation du clypeus plus fine, non piligère; vertex lisse. Couleur verte, à reflets cuivreux. Antennes vert noirâtre.

Base du pronotum légèrement déviée devant l'écusson. La ponctuation est forte, pas très dense, peu régulière, formée d'éléments arqués portant des poils ; entre ces gros points existent d'autres points beaucoup plus petits, simples, non piligères. Couleur verte avec un léger reflet cuivreux. Ecusson lisse, de même couleur que le pronotum. Epimères verts, ponctués, garnis de poils.

Elytres à épaules saillantes, peu nettement rétrécis en arrière. Dessus avec six stries ponctuées; les quatre premières ont une forte ponctuation à éléments courbes; la cinquième, plus courte, a une ponctuation plus réduite; la sixième est à peine indiquée par quelques petits points simples. Les intervalles impairs sont costiformes; le premier est contigu à la suture. La couleur est vert bleuâtre dans la région de l'écusson et de la suture, vert cuivreux sur le reste de la surface.

Pygidium vert cuivreux ponctué sur les côtés et au sommet.

Dessous vert cuivreux, une abondante et fine ponctuation porte des poils roux, même sur les arceaux ventraux. Sommet de la saillie sternale noir.

Les pattes sont garnies de poils roux; elles sont vertes avec

les tarses noirâtres. Tibias antérieurs bidentés au bord externe. Abdomen du mâle fortement sillonné.

Var. **nigropilosa** n. var. (Pl. VIII, f. 20). Cette forme se distingue par la couleur des poils du dessous qui est noire. J'ai vu un seul exemplaire (Fianarantsoa, E. et B. Perrot).

Le pronotum est vert bleuâtre, les élytres sont d'un bleu violacé.

97. **Pareuchilia fulgida** Waterh. (Pl. VIII, f. 23).

Coptomia fulgida Waterh., Ann. Mag. Nat. Hist., 1879, p. 80. Tananarive.

Coptomia fulgida Künckel d'Herculais, Hist. Nat. Madag. Grandid., Col. Atlas, 1887, pl. 8, f. 4.

Type : British Museum.

Hab. : Tananarive (Kingdon).

Longueur : 14 mm. *Largeur* : 8 mm.

Oblongue, parallèle. D'un vert devenant bleuâtre sur les élytres. Front, majeure partie du pronotum et région postéro-externe des élytres d'un rouge éclatant. Ecusson à reflets rougeâtres. Front et thorax avec quelques poils dressés.

Carènes latérales du clypeus parallèles ou un peu convergentes en avant. Ponctuation très fine sur le clypeus, plus forte et portant des poils roux entre les yeux.

Couleur verte, passant au rouge. Antennes vertes.

Base du pronotum formant une large courbe sinuée devant l'écusson. Dessus à grosse ponctuation piligère, plus ou moins dense. Couleur rouge, avec les bords verts. Ecusson lisse, vert à reflets rougeâtres. Epimères verts.

Elytres subparallèles en arrière des épaules. Chaque élytre porte trois côtes : la première suturale nettement saillante; la deuxième moins saillante, mais encore nette; la troisième plus courte et assez atténuée. Le disque est déprimé transversalement vers le milieu. La ponctuation est réduite à quelques rares points noirs. Couleur verte, avec la région de la suture bleuâtre, les épaules d'un brun violacé et une grande tache rouge dans la moitié postérieure vers le bord externe.

Pygidium vert, avec la plus grande partie du disque rouge; ponctuation éparse à soies rousses.

Dessous vert à reflets cuivreux; abdomen un peu bleuâtre. Saillie mésosternale courte, arrondie en avant, concolore. Poils roux. Pattes vertes à reflets cuivreux. Tibias antérieurs portant deux dents au bord externe chez les deux sexes. Abdomen du mâle fortement déprimé.

Selon Waterhouse, les élytres pourraient être verts ou bleus. Cette espèce décrite comme une *Coptomia* appartient nettement au genre *Pareuchilia*. Le relief des élytres rappelle celui d'*Euchilia costifera*.

XVI. — Genre **MICREUCHILIA**

Micreuchilia nov. gen.
Anochilia ou *Pygora* (pars) Auct.

Côtés du clypeus retombant obliquement, mais non séparés du disque par des carènes bien marquées; bord antérieur échancré; les lobes ainsi formés sont émoussés et un peu relevés à l'extrémité (Pl. VI, f. 19).

Pronotum convexe; ses côtés retombant fortement surtout en avant; moitiés postérieures des côtés parallèles, moitiés antérieures convergentes; angles antérieurs aigus; angles postérieurs très arrondis; base transversale légèrement courbée, à peine sinuée devant l'écusson. Côtés finement rebordés.

Ecusson triangulaire; côtés incurvés en avant; sommet émoussé.

Elytres à épaules saillantes; échancrure posthumérale brusque et profonde; angle sutural et bord terminal arrondis en une seule large courbe; angle sutural très obtus et émoussé. Côtés retombant presque verticalement et emboîtant l'abdomen qui n'est pas visible de dessus. Côtes et stries très nettes.

Pygidium large triangulaire à sommet arrondi.

Saillie mésosternale très courte, arrondie; sa face inférieure remontant entre les hanches intermédiaires. Pattes normales.

Les tibias antérieurs présentent deux dents au bord externe chez les deux sexes. Les pattes postérieures sont un peu plus allongées chez le mâle, surtout en ce qui concerne les tarses. Le mâle présente un petit sillon médian dans la partie antérieure de l'abdomen.

Les lobes du forceps sont simples, parallèles, arrondis à l'extrémité dans leur ensemble, sans méat au-dessus.

Le genre est établi pour la seule *M. versicolor* Wat. Cette espèce décrite comme une *Pygora* ressemble, en effet, à certaines espèces de ce genre, elle paraît se rapprocher davantage des *Euchilia*, mais ne peut être réunie à aucun genre connu.

98. **Micreuchilia versicolor** Waterh. (Pl. VI, f. 19).

Pygora versicolor Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1879, II, p. 78. Antananarivo.

Anochilia versicolor Künckel d'Herculais, Hist. Nat. Madag. Grand., Col. Atlas, 1887, pl. 8, f. 13.

Type au British Museum.

Hab. : Tananarive (Kingdon); Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot).

Longueur : 7,5 à 8,5 mm. *Largeur* : 4 à 4,5 mm.

Petite, oblongue. Brillante; verte, avec une partie plus ou moins grande des élytres bleuâtre; parfois une bande oblique testacée sur les élytres.

Tête et clypeus finement ponctués; la ponctuation plus dispersée sur la tête en arrière des yeux. Tête verte; clypeus noir. Antennes noires avec l'extrémité de la massue brunâtre.

Pronotum vert, ponctué; la ponctuation plus forte dans les régions latérales, effacée dans la partie médiane. Le sillon latéral se continue le long du bord antérieur. Ecusson vert, avec quelques points sur les côtés. Epimères mésothoraciques verts.

Elytres à épaules saillantes, subparallèles dans l'ensemble en arrière. Dessus avec des lignes ponctuées au nombre de six sur chaque élytre; les cinquième et sixième plus rapprochées

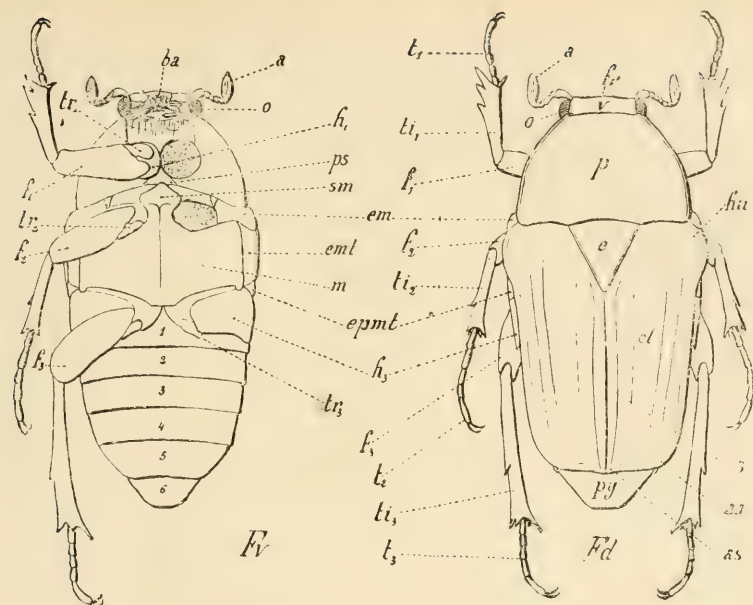
entre elles que les autres. On observe, en outre, une ponctuation éparse sur la région scutellaire et sur les côtés retombants. Couleur verte avec des parties à reflets rougeâtres, bleuâtres ou violacés, plus ou moins étendues. Un exemplaire présente une bande testacée, partant de l'échancrure posthumérale et dirigée obliquement en arrière vers la suture.

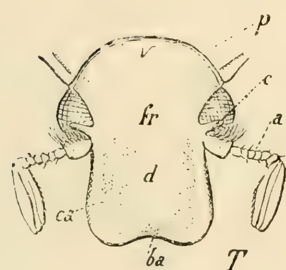
Pygidium vert, parfois noirâtre ; ponctuation à éléments courbes.

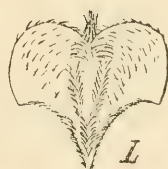
Dessous vert plus ou moins foncé; parfois noirâtre. Poils roux. Fémurs noirs, marqués de marron à l'extrémité; tibias et tarses marron.

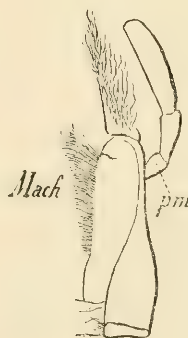
(*A suivre.*)

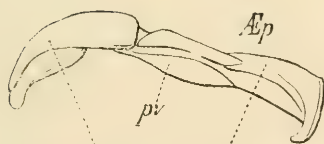
MADAGASCAR. — Principales localités citées.



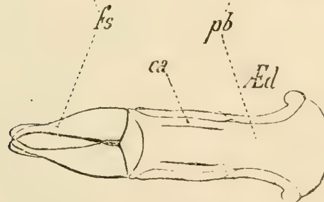


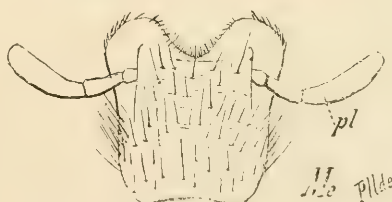




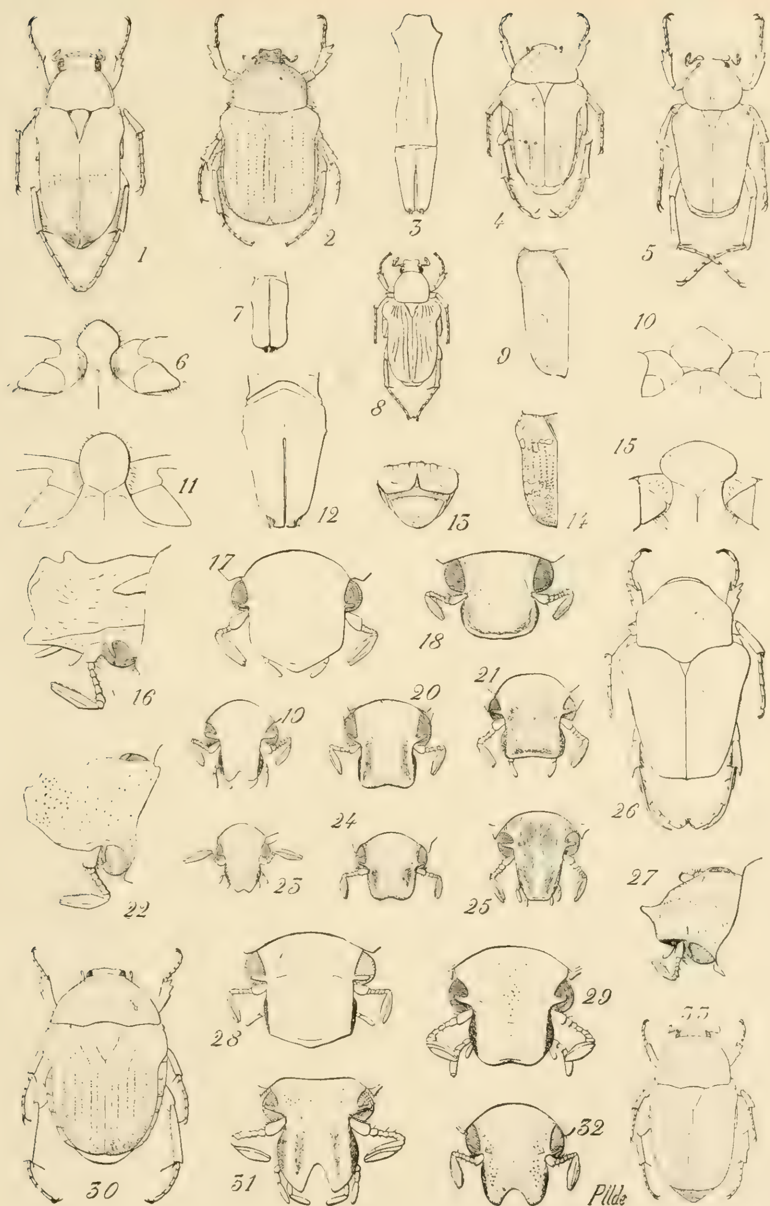








Pantolia flavomarginata — *a*, antenne; *aa*, angle apical; *Æd*, ædeagus, vu de dessus; *Æp*, ædeagus, vu de profil; *as*, angle sutural; *ba*, bord antérieur du clypeus; *c*, canthus; *ca*, carène; *d*, disque du clypeus; *e*, écusson ou scutellum; *el*, élytre; *em*, épimère mésothoracique; *emt*, épisterne métathoracique: *epmt*, épimère métathoracique; $f_1 f_2 f_3$, fémurs; *Fd*, face dorsale; *fr*, front; *fs*, branche du forceps; *Fv*, face ventrale; $h_1 h_2 h_3$, hanches ou coxæ; *hu*, épaule, région humérale; *L*, labre; *m*, metasternum; *Mach*, mâchoire; *Mand*, mandibule; *Me*, menton; *o*, œil; *p*, pronotum; *pb*, pièce basale; *pl*, palpe labial; *pm*, palpe maxillaire; *ps*, prosternum; *pv*, plaque ventrale; *py*, pygidium; *s*, suture; *sm*, saillie mésosternale; *sp*, sinus posthuméral; *T*, tête; $t_1 t_2 t_3$, tarses; $ti_1 ti_2 ti_3$, tibias, $tr_1 tr_2 tr_3$, trochanters; *v*, vertex; *1* à *6*, arceaux abdominaux ventraux. [Toutes les figures agrandies.]



1. *Tetraodorrhina T-nigrum*; 2. *Heterophana dissimilis* ♀; 3. Ædeagus de *Euchræa nigra*; 4. *Pseudeuryomia Oberthüri*; 5. *Stenotarsia vermiculata*; 6. Saillie mésosternale de *Cyriodera tuberculicollis*; 7. Forceps de *Celidota Stephensi*; 8. *Liostraca semistriata*; 9. Elytre de *Celidota subfasciata*; 10. Saillie mésosternale de *Euchræa Desmaresti*; 11. Saillie mésosternale de *Bothrorrhina reflexa*; 12. Forceps de *Bothrorrhina reflexa*; 13. *Euchilia striata* (vue axiale post^re^); 14. Elytre de *Celidota Decorsei*; 15. Saillie mésosternale de *Celidota splendens*; 16. *Bothrorrhina reflexa* ♂; 17. *B. Perrieri* ♀ (sculpture du disque non figurée); 18. *Cyriodera tuberculicollis* ♂; 19. *Ischnotarsia sericea*; 20. *Tetraodorrhina T-nigrum*; 21. *Celidota Stephensi*; 22. *Bothrorrhina rufonasuta* ♀; 23. *Oxycetonia versicolor*; 24. *Tetraodorrhina scapha*; 25. *Rhynchocephala Hildebrandti*; 26. *Doryscelis calcarata*; 27. *Euchræa spininasuta*; 28. *Bothrorrhina ochreata* ♀ (sculpture du disque non figurée); 29. *Euchræa Oberthüri*; 30. *Coptomia compacta*; 31. *Anochilia nitida*; 32. *Dirrhina Iris*; 33. *Euchræa nigra*. [Toutes les figures agrandies.]



1. *Bothrorrhina reflexa* ♂ ; 2. *B. ochreata* ♂ (Antsihanaka) : 3. *B. ochreata* var. *parcesignata* ♂ (Antankara) ; 4. *B. reflexa* var. *squamigera* ♀ ; 5. *Euchrœa Riphæus* (Antsihanaka) ; 6. *E. cœlestis* (Antsihanaka) ; 7. *E. Oberthüri* (var. de coloration) ; 8. *E. Urania* ; 9. *E. Clementi* ; 10. *E. Desmaresti* ; 11. *E. flavoguttata* ; 12. *E. Oberthüri*, type (Forêts de Fito) ; 13. *E. histrionica* ; 14. *E. aurora* ; 15. *E. aurostellata* (Antankara) ; 16. *E. episcopalis* (Forêts de Fito) ; 17. *E. abdominalis* ; 18. *Celidota Decorsei* (Androy) ; 19. *Euchrœa parceguttata*, type ; 20. *Celidota parvula* (Tananarive) ; 21. *Euchrœa multiguttata* ; 22. *E. nigra* (Antankara) ; 23. *E. spininasuta*, type (Forêts de Fito) ; 24. *E. auripigmenta* ; 25. *Celidota subfasciata* (Montagne d'Ambre) ; 26. *C. Stephensi* ; 27. *C. splendens* (Antsihanaka). [Toutes les figures de grandeur naturelle.]



1. *Bothrorrhina Perrieri* ♀ (M[t] Tsaratanana); 2. *Hemilia striata* (Fénérive); 3. *Bothrorrhina rufonasuta* ♂ (Montagne d'Ambre); 4. *Cyriodera tuberculicollis* ; 5. *C. tuberculicollis* ♂ (Antsihanaka); 6. *Tetraodorrhina plana* (Montagne d'Ambre); 7. *T. fasciata !*; 8 *T. polita* (Fianarantsoa); 9. *T. scapha* (Antsihanaka); 10. *T. bicolor* (Montagne d'Ambre); 11. *Tetraodorrhina T-nigrum* (Antsihanaka); 12. *T. rufobasalis* (Tananarive); 13. *T. cincta* (Antsihanaka); 14. *T. rubrofasciata* (S. de la B. d'Antongil): 15. *Moriaphila Legrosi*; 16. *Moriaphila princeps*; 17. *Pantolia flavomarginata*; 18. *Tetraodorrhina laevigata*(Tananarive); 19. *T.ebenina* (Antsihanaka); 20. *Dirrhina Iris* (Fénérive); 21. *Parachilia compacta*; 22. *Parachilia melanocala*; 23. *P. Leroyi*; 24. *P. testaceipennis*; 25. *Moriaphila fasciculata* (Montagne d'Ambre); 26. *Parachilia ochracea* ♀ (Fianarantsca); 27. *Moriaphila fascicularis* (Antsihanaka); 28. *Parachilia cincticollis* (Montagne d'Ambre); 29. *Moriaphila testaceipes* (Antsihanaka); *Parachilia ochracea* ♂ (Fianarantsoa). [Toutes les figures de grandeur naturelle.]



1. *Moriaphila princeps*; 2. *Hemilia striata*; 3. *Parachilia testaceipennis*; 4. *Euchilia striata*, extrémité de la face ventrale de la hanche gauche; 5. Forceps de *Tetraodorrhina lucens*; 6. *Micreuchilia versicolor*, profil de l'élytre gauche; 7. *Moriaphila testaceipes*, profil de l'élytre gauche; 8. Forceps de *Tetraodorrhina polita*; 9. *Euchilia sulcata*, extrémité de la face ventrale de la hanche gauche; 10. Saillie mésosternale de *Tetraodorrhina polita*; 11. Saillie de *Parachilia testaceipennis*; 12. Forceps de *Dirrhina Iris*; 13. Elytre gauche de *Tetraodorrhina scapha*; 14. Forceps de *Euchilia sulcata*; 15. Saillie mésosternale de *Dirrhina Iris*; 16. Saillie de *Hemilia striata*; 17. Extremité de l'ædeagus de *Parachilia bufo*; 18. Forceps de *Tetraodorrhina cincta*; 19. *Micreuchilia versicolor*; 20. Forceps de *Ischnotarsia sericea*; 21. Extrémité de l'ædeagus de *Parachilia compacta*; 22. Saillie mésosternale de *Bricoptis lævicollis*; 23. Saillie de *Moriaphila princeps*; 24. Saillie de *M. rufescens*; 25. Tête de *M. rufescens*; 26. Forceps de *Euchilia striata*; 27. Forceps de *Parachilia ochracea*; 28. Saillie mésosternale de *Ischnotarsia sericea*; 29. *Bricoptis lævicollis*. [Toutes les figures agrandies.]



1. *Bricoptis variolosa* (Antsihanaka) ; 2. *Chromoptilia bioblíqua* ; 3. *Ischnotarsia scapulata* ; 4. *I. simillima* (Montagne d'Ambre) ; 5. *Chromoptilia diversipes* (Antsihanaka) ; 6. *Ischnotarsia sericea* (Marosika) ; 7. *Coptomia crucigera* (Antsihanaka) ; 8. *Bricoptis rufescens*, v. *obscura* ; 9. *Anochilia scapularis*, v. *punctatissima* ; 10. *Heterosoma suturale* (Montagne d'Ambre) ; 11. *H. subnitidum* (Sambirano) ; 12. *Coptomia apicalis* (Fianarantsoa) ; 13. *Moriaphila rufescens* (Antsihanaka) ; 14. *Anochilia scapularis* (Tananarive) ; 15. *Heterosoma Alluaudi*, v. *vittatum* (Montagne d'Ambre) ; 16. *Coptomia costata* ; 17. *Euchilia quadrata* ; 18. *Rhynchocephala Hildebrandti* ; 19. *Coptomia quadrimaculata* (Montagne d'Ambre) ; 20. *Anochilia bifida* ; 21. *Mausoleopsis eustalacta* (Gr.-Comore) ; 22. *Bricoptis lævicollis* ; 23. *Pogonotarsus plumiger* ; 24. *Pygora 14-guttata* (Montagne d'Ambre) ; 25. *Bricoptis rufescens* (Majunga) ; 26. *Micropelta cingulata* (Montagne d'Ambre) ; 27. *Doryscelis calcarata* (Tananarive) ; 28. *Pygora ornata* (Fianarantsoa) ; 29. *Doryscelis Humbloti* (Comores) ; 30. *Pygora conjuncta*. [Toutes les figures de grandeur naturelle.]



1. *Heterosoma Alluaudi* (Montagne d'Ambre); 2. *H. exasperatum* (Rég. d'Ambovombe); 3. *H. breve* (Rég. d'Ambovombe); 4. *Bricoptis parumpunctata*; 5. *Coptomia ruforaria*; 6. *Coptomia propinqua*; 7. *Heterosoma bicarinatum* (Suberbieville); 8. *Coptomia Oliveri* (Rég. de Tamatave); 9. *Parachilia bufo*, v. *nigricans* (Fianarantsoa); 10. *Anochilia nitida* (Montagne d'Ambre); 11. *Heterosoma Guerini* (Majunga); 12. *Parachilia purpurea*; 13. *Parachilia compacta*, v. *rubripennis* (Tananarive); 14. *P. bufo* (Antsihanaka); 15. *P. purpurea*, v. *nigripes*; 16. *Pareuchilia tarsalis*; 17. *Euchilia picipes*; 18. *Euchilia Donckieri* (Diego-Suarez); 19. *Euchilia puncticollis*; 20. *Pareuchilia tarsalis*, v. *nigropilosa* (Fianarantsoa); 21. *Euchilia costifera* (Antsihanaka); 22. *E. protensa* (Diego-Suarez); 23. *Pareuchila fulgida* (Tananarive); 24. *Euchilia striata* (Fianarantsoa); 25. *E. subcostata* (Diego-Suarez); 26. *E. sulcata* (S. de la B. d'Antongil); 27. *Tetraodorrhina lucens* (Antsihanaka); 28. *Bricoptis marginicollis*; 29. *Tetraodorrhina lucens*, v. *gracilis* (Rég. de Tamatave); 30. *Pygora marginicollis* (Fianarantsoa); 31. *P. lenocinia* (Antsihanaka); 32. *P. ignita* (Tananarive). [Toutes les figures de grandeur naturelle.]

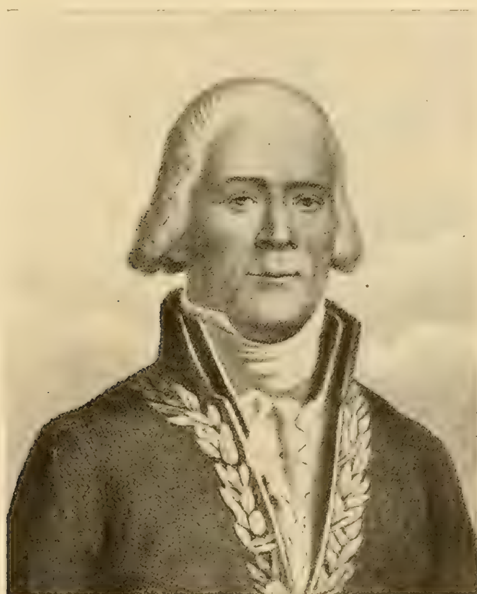
ENTOMOLOGIE RÉTROSPECTIVE

NOTRE COUVERTURE

OLIVIER (Guillaume-Antoine)

NÉ AUX ARCS EN 1756; MORT A LYON EN 1814

G.-A. OLIVIER naquit aux Arcs, près de Toulon, le 19 janvier 1756. Ses études furent extrêmement rapides, puisqu'il quittait le collège à l'âge de 14 ans et recevait le grade de docteur en médecine à 17 ans. Pendant ses études de médecine à la Faculté de Montpellier, il



G.-A. OLIVIER

s'attacha à l'étude de la Botanique et de l'Entomologie. Retourné dans son pays natal après avoir terminé ses études de médecine, il consacra une grande partie de son temps à l'observation des Insectes,

Son ami Broussonnet, qui avait été son condisciple à Montpellier et qui s'était fixé à Paris, mit Olivier en relations avec Berthier de Sauvigny, intendant de Paris. Ce dernier projetait de faire établir la description statistique de sa généralité. Il confia ce travail à Olivier, alors âgé de 27 ans. Un tel ouvrage exigeait des connaissances très diverses. Olivier se mit à la tâche avec ardeur ; il avait déjà remis à Berthier de Sauvigny plusieurs mémoires sur la géologie, la minéralogie, les plantes, les animaux, les cours d'eau, la météorologie, etc., quand le pillage de la maison de Berthier vint anéantir ces documents ; quelques fragments dont Olivier avait conservé la copie échappèrent seuls et restèrent d'ailleurs inédits.

Pendant cette période, Olivier n'avait pas négligé l'étude des Insectes, augmentant sa collection et publiant divers mémoires. C'est à cette époque qu'il commença son important ouvrage : « *Entomologie ou Histoire naturelle des Insectes* ». L'idée de cette publication est due à Gigot d'Orcy, receveur général des finances, qui consacrait une partie de sa fortune à réunir des collections d'Histoire naturelle et surtout d'insectes. Sur la recommandation de Gigot d'Orcy, Olivier vit s'ouvrir pour lui de nombreuses collections en France, en Angleterre et en Hollande. Le premier volume parut en 1789. A cette même date la librairie Panckoucke confiait à Olivier la partie « *Insectes* » de l'*Encyclopédie méthodique*.

Se sentant peu en sûreté et craignant Robespierre, dit-on, Olivier chercha à se faire éloigner de Paris. Recommandé au ministre Roland, il reçut, avec un autre naturaliste, Brugnières, une mission auprès du Schah de Perse, avec ordre de visiter la Turquie, l'Asie mineure et l'Egypte. Le départ se fit en octobre 1792. Au cours d'un voyage qui dura six années, les deux naturalistes purent faire de nombreuses observations. Olivier a consacré six volumes à leur relation. Il avait fait plusieurs séjours à Constantinople, visité une partie de l'Egypte, la Syrie, l'Arabie, la Mésopotamie, la Perse, les îles de l'Archipel, la Grèce.

A son retour en France, en 1798, Olivier termina la publication de son « *Entomologie* », reprit la rédaction de l'*Encyclopédie* et fit paraître divers mémoires d'Histoire naturelle. Cuvier a porté sur les principaux ouvrages d'Olivier un jugement bref, mais exact : « On ne prétend point, assurément, que ces écrits soient remarquables ni par le style, ni par la grandeur des vues, ni même par l'art d'inspirer pour les objets dont ils traitent l'intérêt qu'ils pourraient faire naître ; mais ce n'était pas là leur objet : leur mérite principal devait être l'exactitude, et on ne peut le leur contester ».

De ses voyages, Olivier avait rapporté pour le Muséum de Paris des collections intéressant toutes les branches de l'Histoire naturelle et, en ce qui concerne l'entomologie, le Muséum reçut de lui 3.000 insectes, types de ses descriptions ou inédits. Sa collection personnelle fut acquise après sa mort par Chevrolat et de Jousselin. La part de M. de Jousselin fut rachetée par le petit-fils d'Olivier, Ernest Olivier, l'entomologiste bien connu, mort récemment (1).

I. P.

NOTE SYNONYMIQUE

Macrodontia Batesi Lameere, *Mém. Soc. Ent. Belg.*, 1912, 166.

Synonymes :

M. Dejeani Bates (*nec* Gory), *Biol. Centr. Amér.*, V, 1879-86, p. 5, pl. I, f. 6.

M. lævis Plldc, *Insecta*, 1915, p. 46, f. 6, 7, 8.

Cette dernière synonymie m'a été obligeamment signalée par M. le professeur Lameere.

Cette espèce provient de Nicaragua (Chontales).

M. Lameere la signale aussi comme habitant Panama (Chiriqui); je n'ai vu aucun exemplaire de cette origine.

I. POUILLAUDE.

---

(1) Ernest Olivier a réuni en une brochure divers documents concernant la biographie de son grand-père : « *G.-A. Olivier, sa vie, ses travaux, ses voyages*, Moulins, 1880 ». Cette brochure contient une liste des ouvrages de G.-A. Olivier. La même liste a été publiée dans l'*Abeille*, 1884, p. 121.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS DES ARTICLES CONTENUS DANS LA SEPTIÈME ANNÉE D'INSECTA

1917

LISTE

DES GENRES, ESPÈCES ET VARIÉTÉS DÉCRITS DANS LA SEPTIÈME ANNÉE D'INSECTA

1917

I. — Coléoptères.

II. — Ordres divers.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Le Gérant,

F. GUITEL.

Annonces-Insertions d'INSECTA

UNE ANNONCE ISOLÉE		A L'ANNÉE (12 insertions)	SEMESTRIELLES (6 insertions)	TRIMESTRIELLES (3 insertions)
Page entière.	12f 50	96f	54f	30f
1/2 page ..	6 »	48	27	15
1/4 page...	3 »	24	14	8
1/8 page...	1 50	12	7	4

Sommaire des Numéros 73-84 d'INSECTA

Entomologie générale :

Entomologie économique :

Entomologie générale :

Entomologie rétrospective :

Échanges et rédaction d'INSECTA

Pour éviter toute confusion dans nos services, nous prions les Sociétés qui font l'échange avec INSECTA de vouloir bien nous adresser leurs publications sous la suscription suivante :

Direction d'INSECTA
Station entomologique, Faculté des Sciences
Rennes (France)

Abonnements annuels :

France .... 10f »
Etranger .... 12f »

Les abonnements, payables d'avance, comptent à partir du mois de janvier, mais on peut s'abonner à toute époque de l'année.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction d'INSECTA, adresser la correspondance à M. le professeur **C. HOULBERT,** Station entomologique, Université de Rennes (France).

INSECTA

Revue illustrée d'Entomologie

INSECTA

Revue Illustrée d'Entomologie



E. MULSANT

Publication mensuelle de la Station Entomologique
de la Faculté des Sciences de Rennes

HUITIÈME ANNÉE

IMPRIMERIE OBERTHUR, RENNES

1919



HUITIÈME ANNÉE ANNÉE 1918 N°s 85-96

INSECTA

Revue Illustrée d'Entomologie



E. MULSANT

Publication mensuelle de la Station Entomologique
de la Faculté des Sciences de Rennes





IMPRIMERIE OBERTHUR, RENNES

1919

" MISCELLANEA ENTOMOLOGICA "

Revue Entomologique Internationale, XXIe Année

Direction : Prof. E. BARTHE

Rue d'Alais, 23, UZÈS, France

Paraît le 15 de chaque mois. — Abonnement : fr. 6 par an
Annonces : fr. 10 la page

Cette revue, fondée en 1892, contient les travaux les plus intéressants (originaux et traductions) sur les insectes de la faune européenne (en particulier sur les coléoptères, les lépidoptères, les hyménoptères et les orthoptères), des nouvelles, des notices nécrologiques, des analyses d'ouvrages et un supplément d'annonces dont la publicité est des plus utiles pour toutes les transactions d'échanges, d'achat et de vente.

Dans le courant de l'année 1915 paraîtront les ouvrages suivants :

E. André et D. Lucas. — *Lépidoptères* de France, de Suisse et de Belgique (*fin*).
E. Barthe. — *Carabidæ* de la faune franco-rhénane.
M. des Gozis. — *Dytiscidæ* de la faune franco-rhénane.
H. du Buysson. — *Elatérides* de la faune franco-rhénane.
E. Reitter. — *Scarabæidæ* d'Europe : Coprophages, etc., etc.

Les abonnés ont droit dans chaque numéro à six lignes d'insertion gratuites pour leurs échanges et ils peuvent avoir recours à un Comité d'Etudes de 30 membres qui se chargent gratuitement des déterminations.

ENTOMOLOGIE GÉNÉRALE

Les Cétonides Malgaches

Par I. POUILLAUDE.

(Suite).

3e SECTION. — ANOCHILIENS

Cette section comprend deux groupes de genres présentant entre eux des affinités très nettes. Le premier groupe est formé des genres *Anochilia*, *Coptomia*, *Pyrrhopoda*, *Hyphelithia;* il se relie à la section précédente par le genre *Euchilia*. Le deuxième groupe contient les genres *Zebinus*, *Pogoniotarsus*, *Pogonotarsus;* le genre *Coptomiopsis* paraît intermédiaire entre les deux groupes.

Le clypeus est, le plus souvent, nettement échancré en avant. Le pronotum a une forme générale trapézoïdale. L'échancrure posthumérale des élytres est toujours bien marquée; en arrière de cette échancrure, les côtés de l'abdomen sont visibles de dessus.

TABLEAU DES GENRES :

1. Côtés de l'écusson plus ou moins sinués, non incurvés en une seule courbe.......... 2.
— Côtés de l'écusson incurvés en une seule courbe; sommet très aigu .... 6.

2. Côtés de l'écusson présentant, à partir de l'angle antérieur, une petite concavité externe, puis une convexité, mais rectilignes dans la partie terminale (Pl. III, f. 30) (1)... 3.
— Côtés de l'écusson présentant, à partir de l'angle antérieur, d'abord une forte concavité externe, puis une courbe convexe qui se continue par la courbe du sommet; celui-ci très arrondi.. **Anochilia** (XVII).
3. Lobes du clypeus non fortement anguleux........................ 4.
— Lobes du clypeus fortement anguleux, avec le sommet brièvement émoussé .... **Coptomia** (XVIII).
4. Lobes du clypeus arrondis. Dessus et élytres non recouverts d'un revêtement mat continu.. 5.
— Lobes du clypeus tronqués transversalement. Dessus et élytres entièrement recouverts d'un revêtement mat continu.. **Hyphelithia** (XXI).
5. Elytres portant des stries nettes, avec des intervalles jamais très costiformes............................ **Pyrrhopoda** (XX).
— Elytres portant de fortes côtes; stries peu nettes. **Zebinus** (XXII).
6. Saillie mésosternale longue.. 7.
— Saillie mésosternale assez courte. Elytres présentant des côtes, mais ne portant pas de revêtement mat. **Pogoniotarsus** (XXIV).
7. Elytres présentant des côtes et des larges bandes de revêtement mat .... **Pogonotarsus** (XXV).
— Elytres unis, lisses................................ **Coptomiopsis** (XXIII).

Dans ce tableau ne figure pas le genre **Eccoptomia** Kraatz (XIX), dont on trouvera les caractères dans le texte.

XVII. — Genre **ANOCHILIA**

Anochilia Burmeister, Handb. der Ent. III, 1842, p. 558.
Anochilia Lacordaire, Genera des Col. III, 1856, p. 514.
Dysephicta Kraatz (pro parte), Deutsche ent. Zeitschr., 1880, p. 208.
Coquerelia Kraatz (pro parte), Deutsche ent. Zeitschr., 1880, p. 314.
Anochilia Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1881, p. 76.
Anochilia Alluaud, Bull. Soc. ent. France, 1896, p. 34 (syn.).

Clypeus allongé; carènes latérales saillantes, bien marquées,

(1) L'écusson de *Coptomia Lambertoni* n'a pas la forme bien caractéristique observée dans le genre *Coptomia*. Cette espèce porte en dessus une abondante ponctuation *piligère*, ce qui la distingue des *Anochilia*.

subparallèles, parfois à peine divergentes ou convergentes en avant; côtés retombants au delà de ces carènes ayant leur bord arrondi. Echancrure antérieure profonde, séparant deux lobes anguleux. De chaque côté du disque, une dépression longitudinale accompagne la carène latérale (Pl. III, f. 31).

Pronotum polygonal; ses côtés présentant vers le milieu un angle obtus; moitiés antérieures des bords fortement convergentes; moitiés postérieures subparallèles ou convergentes en arrière. Base présentant devant l'écusson un sinus. Côtés rebordés fortement.

Ecusson en forme de languette, ses côtés sinués avec, à partir des angles antérieurs, d'abord une partie concave vers l'extérieur, puis une partie convexe; sommet très arrondi.

Elytres à épaules bien découpées. Echancrure posthumérale très profonde et très brusque; l'élytre élargi progressivement à partir du fond de l'échancrure. Bord latéral largement courbé; angle apical et bord terminal courbé. Calus apical indiqué, non très saillant. Dessus tantôt lisse, tantôt finement et densément ponctué, tantôt strié longitudinalement, avec les stries plus ou moins interrompues. Les bords des élytres sont formés par une bandelette amincie, d'aspect membraneux, qui s'applique exactement contre les téguments de l'abdomen. Les côtés de l'abdomen sont visibles de dessus, au delà des élytres.

Saillie mésosternale très courte, non infléchie.

Pattes normales.

Différences sexuelles : Les tibias antérieurs ont deux dents au bord externe chez les deux sexes, mais ils sont ordinairement plus robustes chez la femelle. L'abdomen du mâle présente souvent, mais non toujours, une dépression ventrale médiane. Chez les espèces où ce caractère fait défaut, on peut distinguer les sexes par l'examen du plus grand des deux éperons à l'extrémité du tibia postérieur, qui est aigu chez le mâle, tronqué et arrondi chez la femelle.

L'ædeagus est très peu variable d'une espèce à l'autre, même pour des espèces de groupes différents et très dissemblables par les caractères extérieurs.

Les espèces sont grandes, ovales, souvent massives. Les téguments ne portent pas de revêtement mat sur la tête, le pronotum et les élytres.

Le genre est particulier à Madagascar.

L'espèce typique est *A. lævigata.*

Les espèces du genre *Anochilia* se partagent en trois groupes :

1° Espèces ayant les moitiés postérieures des côtés du pronotum ordinairement convergentes en arrière ; élytres à grosse ponctuation enfoncée, plus ou moins nettement disposée en séries longitudinales, ou bien élytres à stries longitudinales nettes sur le disque : *A. bifida*, *rufipes* et *incilis.*

2° Espèce ayant les moitiés postérieures des côtés du pronotum subparallèles ou à peine divergentes en arrière ; dessus à ponctuation fine et très serrée : *A. scapularis.*

3° Espèces ayant les moitiés postérieures des côtés du pronotum subparallèles ou un peu convergentes chez la femelle ; disque des élytres lisse : *A. lævigata* et *nitida.*

Kraatz a créé pour le premier groupe le genre *Dysephicta*, puis *Coquerelia* (1), qui ne pourrait être conservé que comme sous-genre.

Tableau des Espèces :

1. Dessus brillant, ne présentant pas une ponctuation fine et serrée sur toute son étendue .... 2.
— Tête, pronotum et élytres entièrement couverts d'une ponctuation fine et serrée, déterminant un aspect mat. **scapularis** (**102**).

(1) Kraatz (Deutsche ent. Ztschr., 1880, p. 208) décrit le genre *Dysephicta* pour la *Cetonia bifida* Ol., puis (Ibid., p. 314) le genre *Coquerelia* pour *Anochilia republicana* Coq. Or, *A. republicana* est une variété de *A. bifida*, et Kraatz lui-même les a considérées comme synonymes.

2. Disque de l'élytre présentant des stries nettes avec des points et des tronçons de sillons gravés, plus ou moins enfoncés et donnant, le plus souvent, à la surface un aspect irrégulier .... 3.
— Disque de l'élytre sans stries, lisse ou à ponctuation très éparse ; surface unie .... 5.
3. Face ventrale des hanches postérieures non bordée latéralement par un fin sillon gravé (Pl. XII, f. 18) ; ponctuation du pronotum atténuée sur la ligne médiane ; ponctuation des stries élytrales moins enfoncée.............. 4.
— Face ventrale des hanches postérieures bordée latéralement par un fin sillon gravé (Pl. XII, f. 14) ; ponctuation du pronotum régulière, peu ou pas atténuée sur la ligne médiane .... **bifida** (**99**).
4. Première et deuxième stries de l'élytre pas très rapprochées l'une de l'autre ; la distance qui les sépare plus grande que la demi-distance de la deuxième à la troisième. **rufipes** (**100**).
— Première et deuxième stries de l'élytre très rapprochées entre elles ; la distance qui les sépare à peu près égale à la demi-distance de la deuxième à la troisième... **incilis** (**101**).
5. Disque de l'élytre sans ponctuation.................................. 6.
— Disque de l'élytre portant une ponctuation éparse (1). **Moffartsi** (**106**).
6. Poils du dessous noirs.................................... **lævigata** (**103**).
— Poils du dessous roux... **nitida** (**104**).

A côté de *A. lævigata* se placerait, sans doute, **A. picipes** (**105**) Ktz. que la description originale trop brève ne permet pas de faire figurer dans ce tableau.

Enfin, j'ai placé à la suite de ces espèces *Anochilia subvidua* Fairm. dont je ne connais que la description originale. Cette description ne permettant de placer avec certitude l'espèce dans aucun des genres malgaches connus, je la laisse provisoirement ici, bien que, très vraisemblablement, ce ne soit pas une *Anochilia*.

(1) Avec réserve ; je ne connais de cet insecte que la description.

99. **Anochilia bifida** Oliv. (Pl. VII, f. 20; Pl. XII, f. 3, 14, 24).

Cetonia bifida Olivier Entom., 1789, I, n° 6, p. 38, pl. II, f. 9. Indes orientales.
Schyzorina bifida Gory et Perch., Monogr. des Cétoines, 1833, p. 159, pl. 27, f. 4. Indes orientales.
Schizorina bifida Schaum., Ann. Soc. Entom. France, 1844, p. 389.
Dysephicta bifida Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1880, p. 208.
Anochilia republicana var. Kunckel, Hist. nat. Madag. Grandid. Col. Atlas, 1887, pl. 6, f. 12.
Anochilia bifida Kannegieter, Notes from the Leyden Mus. XIII, 1891, p. 196. Madagascar (syn.).

VARIÉTÉS :

Anochilia republicana Coquerel, Ann. Soc. Ent. France, 1848, p. 277, pl. 8, f. 2. Nosy-bé.
Coquerelia republicana Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1880, p. 314.
Anochilia republicana Künckel, Hist. nat. Madag. Grandid. Col. Atlas, 1887, pl. 6, f. 11.
C. republicana var. *fuscipennis* Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1880, p. 314. Madagascar.
D. bifida var. *brunneicollis* Kraatz, Wiener Ent. Zeit., 1893, p. 238.
D. bifida var. *rufotestacea* Kraatz, Wiener Ent. Zeit., 1893, p. 238.
D. bifida var. *strigicollis* Kraatz, Wiener Ent. Zeit., 1893, p. 238.
D. bifida var. *bisignata* Kraatz, Deutsche Ent. Zeitschr., 1895, p. 222.

Type : Le type de *bifida* appartenait au « cabinet de M. Poissonnier »; on ne sait où il est aujourd'hui; celui de *republicana* est au Muséum de Paris. L'exemplaire de *bifida* du comte Dejean figuré par Gory et Percheron appartient à la collection R. Oberthür.

Hab. : Forme *bifida* : Bemarivo (Perrier de la Bathie); Imanombo, Androy (Vacher); Ambovombe, Plateau de l'Androy. Forme *republicana* : Madagascar (L. Humblot); Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot); Tananarive (C. Lam-

berton); Andrangoloaka; Antalaha (Perrier de la Bathie). Variétés diverses de coloration : Montagne d'Ambre; Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot); Tananarive (C. Lamberton); Andrangoloaka; Betsileo (D. Cowan) (1).

Longueur : 16,5 à 20,5 mm. *Largeur* : 9 à 13 mm.

Corps convexe, de forme oblongue; brillante; noire ou marron avec une bordure externe des élytres jaune. La couleur générale peut varier entre le noir (type d'Olivier) et le marron (exemplaire figuré par Gory et Percheron).

Clypeus fortement biangulé; tête ponctuée, noire ou marron.

Pronotum polygonal; ses côtés présentant vers le milieu un angle à sommet très arrondi; moitiés antérieures des côtés fortement convergentes; moitiés postérieures subparallèles ou un peu convergentes, plus convergentes chez la femelle; angles antérieurs obtus, mais bien marqués; angles postérieurs presque droits; base un peu courbée dans son ensemble, avec une échancrure nette devant l'écusson. Côtés rebordés; dessus à ponctuation forte, un peu plus éparse dans la région médiane du disque. Couleur noire ou marron foncé avec, assez souvent, une bordure latérale jaunâtre. Ecusson noir ou marron, lisse. Epimères à ponctuation en stries.

Elytres subparallèles dans l'ensemble, mais à épaules bien indiquées par le sinus posthuméral; celui-ci brusque et profond. Dessus couvert de fossettes disposées en séries longitudinales Ces fossettes sont, parfois, allongées en fragments de stries plus ou moins nets. Couleur noire ou marron, avec une bordure jaune, débutant au milieu de la base et se terminant à l'angle sutural. Dans leur position normale les élytres laissent à découvert, outre le pygidium, une partie du tergite précédent (2). Celui-ci est couvert de stries transversales très fines et serrées; il en est de même du bord antérieur du pygidium, mais le reste

---

(1) Diego Suarez, Alluaud (Liste Col. Rég. Malg., 1900, p. 282).

(2) Propygidium.

de la surface du pygidium porte une ponctuation assez éparse, un peu allongée en stries transversales. Le pygidium et le propygidium sont noirs ou marron.

Dessous du corps noir ou marron plus foncé que le dessus. Saillie mésosternale obtuse, un peu inclinée, mais non retombante. Poils roux. Face ventrale des hanches postérieures terminée latéralement par un fin sillon. Pattes de la couleur du dessous. Tibias antérieurs bidentés au bord externe.

Le mâle présente une dépression ventrale.

Côtés du forceps échancrés ; son extrémité largement arrondie. Branches séparées en dessus par un méat assez large.

Cette espèce présente une grande variation en ce qui concerne la couleur. On observe tous les intermédiaires entre une forme presque entièrement jaunâtre en dessus et une forme noire. Le pronotum peut être unicolore, noir, ou bien marron jaunâtre avec deux taches noires, plus ou moins étendues et, parfois, divisées. Les élytres peuvent être noires, ou bien présenter un mélange irrégulier de noir et de marron jaunâtre en proportion variable, ou encore avoir des taches ou des bandes de l'une de ces couleurs, l'autre formant le fond.

A. republicana Coq. est la forme entièrement noire.

La variété *fuscipennis* Ktz est caractérisée par les élytres offrant un mélange de marron et de noir; la variété *strigicollis* Ktz présente une bande brune médiane sur le pronotum et l'écusson brun clair; la var. *brunneicollis* Ktz a le pronotum, l'écusson et le bord des élytres autour de ce dernier brun rougeâtre, le reste des élytres étant noir; la var. *rufotestacea* a le thorax, les élytres et le pygidium jaune rougeâtre; la var. *bisignata* Ktz est d'un testacé un peu rougeâtre, avec le vertex, deux taches sur le pronotum et deux autres, sur le disque de l'élytre, en arrière du milieu, noirs.

Les anciens auteurs donnent comme origine à *A. bifida* les Indes Orientales et l'exemplaire du comte Dejean dans la collection R. Oberthür porte la même indication; mais on n'a jamais reçu d'individus de cette espèce dont l'origine indienne

puisse être rigoureusement établie; les exemplaires de Madagascar sont, au contraire, très nombreux; l'espèce est donc nettement malgache.

100. **Anochilia rufipes** Krtz (Pl. IX, f. 1, 4; Pl. XII, f. 18).

Anochilia rufipes Kraatz, Wiener entom. Zeit., 1893, p. 149.

Variétés :

A. rufipes var. *plagiata* Kraatz, Wiener ent. Zeit., 1893, p. 149; Deutsche ent. Zeitschr., 1898, p. 401.
A. rufipes var. *dilutipennis* Kraatz, Wiener ent. Zeit., 1893, p. 149; Deutsche ent. Zeitschr., 1898, p. 401.
A. rufipes var. *bipunctata* Schoch, Deutsche ent. Zeitschr., 1894, p. 319.
Anochilia Flacourti Künckel d'Herculais, Bull. Museum, 1895, p. 54. Imerina.
A. rufipes var. *ruficollis*, *vitticollis*, *vittipennis* Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1895, p. 222; 1898, p. 401.
A. rufipes var. *sellata* Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1898, p. 401 (syn. de *Flacourti*).

Type : Deutsche entom. national Museum.

Hab. : Madagascar; Diego-Suarez; Montagne d'Ambre.

Longueur : 15 à 18 mm. *Largeur* : 9 à 10,5 mm.

Ovale, parallèle, brillante. Forme typique noir verdâtre avec le clypeus, les côtés du pronotum et les pattes roussâtres. Couleur très variable. Première et deuxième stries des élytres peu rapprochées entre elles.

Carènes latérales du clypeus parallèles; échancrure profonde séparant deux lobes anguleux. Ponctuation fine et assez dense, plus forte sur la tête, ordinairement effacée au milieu du front. Couleur noire, avec le clypeus roussâtre. Antennes marron.

Pronotum hexagonal; ses côtés convergents en avant et en arrière à partir d'un angle médian, obtus, à sommet émoussé; angles antérieurs et postérieurs obtus; bord antérieur sinueux; base transversale, présentant un sinus net, mais peu profond,

devant l'écusson. Côtés rebordés. Ponctuation forte chez la femelle, plus faible et moins serrée chez le mâle, atténuée vers le milieu du disque chez les deux sexes. Couleur noire, avec une bordure roussâtre plus large à hauteur des angles latéraux médians. Ecusson noir, à ponctuation rare et extrêmement fine. Epimères noirs, à ponctuation piligère.

Elytres à épaules fortement découpées; échancrure post-humérale brusque et profonde; à partir du fond de cette échancrure, l'élytre est élargi par une large courbure du bord latéral, qui se continue par les courbures de l'angle apical et du bord terminal; l'angle sutural est brièvement arrondi. On distingue, sur le disque, quatre stries longitudinales et, latéralement, les traces plus ou moins marquées d'une cinquième. Ces stries sont marquées par des points et des tronçons de sillons gravés et assez enfoncés; elles sont interrompues de place en place; il en résulte une irrégularité de la surface générale, moins forte que chez *A. bifida*, mais plus marquée que chez *A. incilis*. La première et la deuxième stries ne sont pas très rapprochées l'une de l'autre. Il y a ordinairement une faible ponctuation des régions marginales, surtout chez la femelle. Couleur noire. Côtés de l'abdomen visibles de dessus portant des taches squameuses blanchâtres, au bord postérieur des anneaux.

Pygidium noirâtre, à ponctuation piligère, avec, parfois, chez le mâle, des taches farineuses sur le bord antérieur.

Dessous brillant, ponctué, avec, chez le mâle, des bandes farineuses, interrompues au milieu, sur les bords postérieurs des segments ventraux. Saillie mésosternale extrêmement courte, obtuse et arrondie en avant. Poils roux. Pattes marron plus ou moins roussâtre. Tibias antérieurs bidentés au bord externe chez les deux sexes. Abdomen du mâle présentant une dépression longitudinale.

Les côtés du forceps présentent une forte échancrure; l'extrémité est largement arrondie dans son ensemble. Le méat séparant les branches en dessus est large.

Cette espèce présente des variations dans la couleur, quelques formes ont reçu des noms de variétés. Voici les principales de ces formes; il peut exister entre elles des termes intermédiaires :

1. Dessus entièrement noir.
2. Dessus noir, avec les bords latéraux du pronotum, les épaules des élytres et parfois la suture marron rougeâtre. Ici se place la forme typique, *rufipes* Ktz.
3. Dessus noir, avec les bords latéraux du pronotum, les épaules et une bande transversale, vers le milieu de la longueur des élytres, d'un roux testacé, parfois marron rougeâtre (*Flacourti* Künck.; *sellata* Ktz) (1). La bande élytrale est dilatée vers les bords latéraux, amincie et, parfois, interrompue à la suture.
4. Même disposition des couleurs que 3, avec, en plus, une tache arrondie testacée sur chaque calus apical (2).
5. Noire, avec les côtés du pronotum largement roux; élytre brun roux, avec une grande tache à la base et une autre, en arrière du milieu, noires (*plagiata* Ktz). Cette forme se rapproche de la forme 4, mais présente une plus grande extension des parties claires.
6. Dessus d'un roux testacé, avec deux taches noires, sur le disque du pronotum. Les élytres présentent une partie plus claire au milieu et portent, vers le milieu et près de la suture, chacun une petite tache noire (*dilutipennis* Ktz).
7. Même disposition que 6, mais pronotum sans taches noires (*bipunctata* Schoch). La variété *ruficollis* Ktz paraît se placer ici.
8. Noire. Partie antérieure de la tête, côtés du pronotum, une grande tache élytrale, de la région humérale à la région apicale, roux (*vittipennis* Ktz).

---

(1) Kraatz écrit que cette variété est *corrugata* Janson, non décrite.

(2) Un exemplaire de la Coll. Ch. Martin portait le nom de *Flacourti* var. *Künckeli* Sic. Je pense que c'est un nom de collection, sans description.

9. Noire. Tête en avant, côtés du pronotum, écusson et élytres d'un roux testacé (*vitticollis* Ktz).

Kraatz, après avoir hésité sur la valeur des formes *ruficollis*, *vittipennis*, *vitticollis* les considère comme appartenant à une espèce particulière, mais les caractères qu'il donne sont insuffisants (Deutsche entom. Zeitschr. 1898, p. 404).

On trouvera à la suite de *A. incilis* n° 101, les caractères qui distinguent les deux espèces.

101. **Anochilia incilis** Jans. (Pl. IX, f. 2, 5).

Anochilia incilis Janson, Cist. entom. III, 1885, pl. 147. Majunga.

Coquerelia nigripes Schoch, Nachtrag zu den Gatt. und Art m. Cetoniden Sammlung, 1895, p. 80; Mitth. Schw. ent. Ges., 1897, p. 40 (1).

Variétés :

Anochilia flavipennis Kraatz, Wiener ent. Zeit., 1893, p. 148; Deutsche ent. Zeitschr., 1898, p. 401.

Coquerelia rufipes var. *nigra*, *quadrimaculata*, *suturalis* Schoch. Mitth. Schw. ent. Ges., 1894, p. 220; 1897, p. 40,

Anochilia rufipes var. *signata* Schoch, Deutsche ent. Zeitschr., 1894, p. 319. Annarivo.

Anochilia flavipennis var. *nigra*, *rufa* Künckel d'Herculais, Bull. Museum, 1895, p. 53, 54. Imerina.

Anochilia Frobervillei Künckel d'Herculais, Bull. Museum, 1895, p. 54. Imerina.

Coquerelia flavipennis var. *bilineata*, *flavicollis*, *marginicollis*, *trilineata* Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1895, pp. 222, 223; 1898, p. 401.

Coquerelia flavipennis var. *apicalis*, *diluta*, *plagipennis*, *rufoplagiata* Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1898, p. 401 (et discussion des var. de Schoch).

Type : Collection Janson.

Hab. : Madagascar; Antsihanaka (L. Humblot, E. et B. Perrot); Tananarive (C. Lamberton); Andrangoloaka, 1.600 m.

---

(1) Dans son Catalogus Cetonid. et Trichiid., 1896, Schoch indique comme synonyme de *nigripes*, *concolor* Ktz, non décrit.

W.-S.-W. de Tananarive; Montagne d'Ambre (Cette dernière localité pour la var. 9).

Longueur : 16 à 17,5 mm. *Largeur* : 9 à 10 mm.

Ovale,. parallèle. Brillante. Forme typique noir verdâtre. Première et deuxième stries des élytres très rapprochées entre elles.

Clypeus à carènes tranchantes, subparallèles; échancrure profonde séparant deux lobes anguleux à sommet brièvement émoussé. Côtés arrondis. Dessus finement ponctué; les points plus gros sur la tête, surtout près des yeux; la ponctuation atténuée au milieu du front; vertex lisse. Couleur vert sombre. Antennes marron noirâtre.

Pronotum hexagonal; les côtés présentant, vers le milieu, un angle obtus à sommet arrondi; angles antérieurs et postérieurs obtus; bord antérieur faiblement sinué; base transversale avec un sinus peu profond devant l'écusson. Ponctuation fine chez le mâle, grosse chez la femelle, non très serrée, bien distincte sur les parties latérales, atténuée vers le milieu du disque qui présente une bande longitudinale presque lisse. Couleur noir verdâtre. Ecusson de même couleur que le pronotum, lisse ou portant quelques rares points extrêmement fins. Epimères de même couleur, à ponctuation piligère.

Echancrure posthumérale des élytres brusque et profonde, découpant fortement les épaules. A partir du fond de cette échancrure l'élytre s'élargit par une large courbure du bord latéral; angle apical et bord terminal arrondis continuant la courbe du bord latéral; angle sutural brièvement arrondi. Dessus avec cinq stries, la cinquième plus ou moins effacée, parfois indistincte; première et deuxième stries très rapprochées entre elles. Ces stries portent, au fond, des points et des tronçons de sillons gravés; elles sont un peu interrompues, mais la ponctuation n'est pas très enfoncée, les interruptions ne sont pas très marquées, en sorte que la surface générale paraît moins irrégulière que chez *A. rufipes*. Côtés de l'ab-

domen visibles de dessus, montrant des taches blanches au bord postérieur des segments. Couleur noir verdâtre.

Pygidium ponctué, noir verdâtre, portant quelques poils dressés.

Dessous de couleur sombre, noire ou verdâtre. Saillie méso-sternale extrêmement courte, obtuse. Poils noirs, parfois roux. Pattes noires; tibias et tarses passant parfois au marron. Chez les formes de couleur claire, la couleur des pattes s'éclaircit aussi.

L'abdomen du mâle présente une dépression longitudinale. Les tibias antérieurs portent deux dents au bord externe chez les deux sexes.

La couleur de cette espèce présente des variations; quelques formes ont reçu des noms de variétés et ont même pu être considérées comme des espèces distinctes :

1. Dessus noir verdâtre (*incilis* Jans. forme typique).
2. Dessus entièrement noir (*nigra* Schoch).
3. Noire avec, sur les élytres, en arrière de la pointe de l'écusson, une large bande transversale marron rougeâtre qui n'atteint pas les bords latéraux (*signata* Sch.). Cette bande peut, chez quelques exemplaires, s'étendre jusqu'à la base de l'élytre.
4. Noire, avec les élytres marron rougeâtre sombre, à l'exception d'une bordure latérale et terminale qui reste noire.
5. Même disposition des couleurs que 3, mais avec une tache marron testacé ou rougeâtre sur chaque calus apical (*plagipennis* Ktz). Je rattache à cette forme un exemplaire ayant le pronotum marron rougeâtre, avec une large bande noire longitudinale au milieu. La var. *quadrimaculata* est la même forme à pronotum noir, mais avec la bande claire de la base réduite à deux petites taches allongées derrière les épaules. Ces taches humérales peuvent disparaître comme chez la variété *apicalis* Ktz qui a, en outre, les côtés du pronotum rougeâtres.

6. Noire, avec sur chaque élytre une bande marron testacé ou rougeâtre, longitudinale, latérale, mais non marginale, recourbée sur le calus apical vers la suture, mais n'atteignant pas celle-ci (*suturalis* Schoch). La largeur de la bande claire varie, en sorte que la grande surface noire suturale présente des formes différentes. Une forme remarquable est celle où cette surface noire, d'abord dilatée à la base des élytres, se rétrécit en arrière pour se dilater à nouveau vers le milieu, puis s'amincir en liséré sutural étroit dans la région apicale. La var. *nigra* Künckel est cette dernière forme avec, en outre, les bords latéraux du pronotum et le clypeus roux; la couleur noire du fond passe, parfois, au vert sombre. Chez la var. *rufa* Künckel, la bande noire suturale est interrompue, dans sa partie rétrécie médiane, par une tache rougeâtre. Ces formes se rencontrent avec le pronotum noir ou avec le pronotum roux à large bande médiane noire. Ici se place aussi la var. *rufoplagiata* Ktz.

7. Elytres jaune testacé, avec une bande discale longitudinale et une bande suturale noires (*trilineata* Ktz) ou vertes. Les bords de l'élytre sont également noirs ou verts. Le pronotum est noir ou verdâtre, bordé ou non de testacé. *A. flavipennis* est la même forme avec les parties sombres des élytres un peu réduites.

8. Même disposition que 7, mais la bande suturale manque (*bilineata* Ktz). La bande discale peut s'atténuer plus ou moins; la couleur sombre du bord peut s'éclaircir, ce qui donne une forme à élytres testacés sans bandes sombres.

9. Dessus d'un testacé rougeâtre; vertex, deux taches discales sur le pronotum, une tache sur chaque élytre, en arrière du milieu du disque, noirs. La var. *diluta* Ktz est cette forme, avec les parties noires un peu plus étendues; les taches noires du pronotum atteignent le bord antérieur et le voisinage de la base. *A. Frobervillei* Künckel présente parfois sur le pronotum une petite tache noire en

avant de chaque tache discale et une autre vers les angles latéraux médians. Les taches noires du pronotum, et même celles du vertex et des élytres, peuvent faire défaut.

Kraatz a établi la var. *marginicollis* pour les exemplaires à pronotum étroitement bordé de jaunâtre et la var. *flavicollis* pour ceux à pronotum entièrement jaune testacé, indépendamment de la couleur des élytres.

Dans ses premières descriptions de *A. rufipes* et de *A. flavipennis* Kraatz, attribuant trop d'importance à la couleur des pattes, avait insuffisamment établi les caractères distinctifs de ces deux espèces. Schoch a créé des variétés, mais on ne peut vérifier, dans les descriptions, à laquelle des deux espèces elles se rattachent. Kraatz, discutant les variétés de Schoch, en 1898, leur a donné une répartition que nous devons accepter provisoirement ; en même temps, Kraatz a indiqué un caractère distinctif net, basé sur la largeur des intervalles des stries élytrales. Il a placé, à tort, comme variété de *A. flavipennis* Ktz, l'*A. incilis* Janson, forme bien caractérisée, décrite huit années plus tôt et dont le nom doit prévaloir.

A. rufipes et *A. incilis* sont deux espèces extrêmement voisines. On peut les distinguer par les caractères suivants : chez *A. rufipes*, les stries élytrales 1 et 2 (à partir de la suture) sont un peu plus rapprochées entre elles que les stries 2 et 3, mais la distance de 1 à 2 est plus grande que la demi-distance de 2 à 3 ; elle est à peu près égale à la distance de 3 à 4. Chez *A. incilis*, les stries 1 et 2 sont beaucoup plus rapprochées ; la distance qui les sépare est voisine de la demi-distance de 2 à 3 et plus petite que la distance de 3 à 4. Chez *A. rufipes*, les stries sont plus nettement interrompues, les points et tronçons de sillons, sur le disque, sont plus enfoncés, en sorte que la surface de l'élytre est plus irrégulière. Chez *A. incilis*, cette surface est moins irrégulière et son aspect s'éloigne bien plus de celui de *A. bifida*. Enfin, les poils du dessous sont ordinairement roux chez *A. rufipes*, noirs chez *A. incilis*, mais on rencontre quelques exceptions.

102. **Anochilia scapularis** G. et P. (Pl. VII, f. 9, 14).

Cetonia scapularis Gory et Perch., Rev. Entom. de Silbermann, 1835, p. 124. Madagascar.
Anochilia scapularis Burmeister, Handb. d. Ent. III, 1842, p. 558.
Anochilia punctatissima Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1882, I, p. 323 (1).
Anochilia punctatissima Van de Poll, Notes Leyd. Museum, IX, 1887, p. 282 (syn.).

Type : Collection Gory, Musée de Berlin. L'individu décrit par Burmeister se trouve dans la collection R. Oberthür.

Hab. : Madagascar; Forêts d'Antsihanaka (L. Humblot, E. et B. Perrot); Tamatave et forêts d'Alahakato (E. Perrot); Tananarive (C. Lamberton); Fianarantsoa (E. et B. Perrot); Lakata, Madagascar-Est.

Longueur : 22 à 27 mm. *Largeur* : 14 à 18 mm.

Forme ovale, massive. Dessus entièrement couvert d'une ponctuation fine et très serrée. Couleur noire, avec les élytres marron rougeâtre plus ou moins foncé; parfois élytres, en grande partie, noirs.

Clypeus à carènes latérales saillantes, parallèles, accompagnées de dépressions longitudinales sur le disque; échancrure profonde et anguleuse, à fond arrondi, séparant deux lobes fortement anguleux, à sommet brièvement émoussé. Ponctuation fine et serrée, un peu plus forte sur la tête; milieu du front et vertex lisse. Couleur noire. Antennes noires, avec l'extrémité des lamelles marron.

Côtés du pronotum présentant, vers leur milieu, un angle obtus à sommet émoussé; leurs moitiés antérieures fortement convergentes; les moitiés postérieures subparallèles ou à peine

---

(1) L'insecte représenté sous le nom de *Anochilia punctatissima* par Künckel d'Herculais, Hist. Nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 5, f. 9, est *Pygora punctatissima* G. et P.

divergentes en arrière; angles antérieurs obtus; angles postérieurs droits, à sommet brièvement arrondi; base transversale, un peu sinueuse, nettement échancrée devant l'écusson. Côtés rebordés. Ponctuation régulière, fine et serrée, donnant à la surface un aspect mat. Couleur noire; bords souvent rougeâtres en arrière de l'angle latéral médian. Ecusson noir, à ponctuation éparse, un peu plus abondante sur les côtés. Epimères ponctués, noirs.

Elytres à épaules fortement découpées par une échancrure posthumérale brusque et profonde; l'élytre élargi en arrière de cette échancrure par une large courbure du bord qui se continue par la courbure de l'angle apical et du bord terminal; angle sutural émoussé. Dessus sans côtes, ni stries, entièrement couvert d'une ponctuation fine et serrée qui détermine un aspect mat. Couleur marron rougeâtre plus ou moins foncé. Côtés de l'abdomen visibles de dessus, portant des taches farineuses blanchâtres sur les bords postérieurs des segments.

Pygidium noir; la région marginale antérieure porte une striolation transversale fine et très dense; le reste de la surface présente une ponctuation piligère.

Dessous brillant, noir, abondamment et assez régulièrement ponctué. Saillie mésosternale très courte, obtuse en avant, plane en dessous. Poils noirs. Pattes noires. Les tibias antérieurs sont bidentés au bord externe chez les deux sexes, mais moins fortement chez le mâle.

L'abdomen du mâle présente une dépression longitudinale, médiane, peu marquée. Le plus grand des deux éperons des tibias postérieurs est aigu chez le mâle, tronqué et arrondi chez la femelle (1).

Côtés du forceps échancrés; extrémité très arrondie; méat séparant les branches en dessus, très large.

---

(1) Cette différence des éperons terminaux des tibias postérieurs se rencontre chez beaucoup d'autres Cétonides et peut être utilisée quand les autres caractères font défaut.

Certains exemplaires ont les élytres noirs, mais, presque toujours, il existe une tache marron rougeâtre sur la saillie humérale et une bande longitudinale de même couleur, plus ou moins distincte, en arrière de l'épaule. C'est cette dernière forme que Waterhouse a décrite sous le nom de *A. punctatissima.*

Van de Poll (1887) a signalé la synonymie de *A. scapularis* et de *A. punctatissima*, d'après Waterhouse lui-même (*in litteris*). Kraatz (Wiener Ent. Zeit., 1893, p. 237) fait de *A. punctatissima* Wat. un synonyme de *A. bifida* Oliv., mais la synonymie indiquée par Waterhouse et Van de Poll doit être adoptée.

103. **Anochilia lævigata** G. et P. (Pl. IX, f. 3).

Cetonia lævigata Gory et Perch., Rev. ent. Silbermann, III, 1835, p. 124. Madagascar.
Cetonia plana Gory et Percheron, l. c. p. 124.
Cetonia innotata Gory et Perch., l. c. p. 124.
Schizorhina innotata Blanchard, Liste Céton. Mus., 1842, p. 9. Madagascar.
Anochilia variabilis Burm., Handb. d. Ent. III, 1842, p. 559.
Anochilia marginicollis Westwood, Transact. Ent. Soc. London, 1874, p. 479, pl. VIII, f. 7. Madagascar; Janson, Cist. Entom. II, 1877, p. 147 (syn).
Anochilia lævigata Künckel, Hist. nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 4, f. 3, 4, 5, 6, 7.

Type : Collection Gory, au Musée de Berlin. L'un des types de *A. marginicollis* Westw. figure dans la collection R. Oberthür (ex Higgins). Le Museum de Paris possède des exemplaires de Goudot, ayant vraisemblablement la même origine que ceux décrits par Gory et Percheron.

Hab. : Madagascar (L. Humblot); Antsihanaka et lac Alaotra, Fénérive (E. et B. Perrot); Tananarive (C. Lamberton); Lakata, Madagascar-Est.

Longueur : 18 à 21 mm. *Largeur* : 10 à 13 mm.

Subparallèle, plane en dessus; lisse, brillante. Couleur

variable, verte, noirâtre ou bleuâtre; parfois, pronotum bordé de testacé et élytres à taches plus ou moins étendues marron ou testacé.

Tête brillante, finement ponctuée. Couleur vert foncé ou noirâtre avec, parfois, une région jaunâtre sur le clypeus.

Côtés du pronotum présentant, au milieu, un angle à sommet arrondi; les moitiés antérieures des bords très convergentes en avant; les moitiés postérieures subparallèles, un peu convergentes chez la femelle; angles antérieurs bien marqués; angles postérieurs droits à sommet arrondi; base transversale, échancrée devant l'écusson. Dessus brillant, avec quelques points dispersés et peu visibles. Couleur variable, de nuance sombre; bords latéraux parfois jaune testacé. Ecusson de la couleur générale du fond, ponctué seulement dans les angles antérieurs. Epimères brillants, de couleur variable.

Elytres à épaules fortement saillantes, échancrure posthumérale brusque et très profonde, les élytres un peu élargis en arrière de cette échancrure, mais laissant à découvert les parties latérales des arceaux abdominaux; angles suturaux brièvement arrondis. Dessus lisse, brillant, sans côtes, ni ponctuation. Couleur variable du vert au bleuâtre foncé et au noirâtre, parfois d'un vert roussâtre; une partie des individus présente, sur le disque de chaque élytre, une tache marron rougeâtre ou testacé plus ou moins étendue.

Pygidium convexe, faiblement ponctué, avec de très fines stries transversales en avant; chez la femelle la convexité est moins accentuée, les stries et la ponctuation sont plus marquées.

Dessous vert foncé et marron, parfois uniformément vert. Région intercoxale du mésosternum arrondie et ne formant pas une saillie marquée. Chaque arceau ventral présente une ligne transversale de points piligères. L'extrémité latérale de la face ventrale des hanches postérieures est marquée par un sillon; l'angle postérieur et externe de ces hanches est droit. Poils noirs. Pattes testacé ou marron, parfois noires, avec les

tarses très foncés, presque noirs. Tibias antérieurs présentant deux dents au bord externe chez les deux sexes.

Différences sexuelles : Le mâle ne présente pas de dépression abdominale. Le pygidium est différent, comme il est indiqué ci-dessus. La ponctuation du pronotum est un peu plus forte chez la femelle. Il existe des taches farineuses aux extrémités latérales des bords postérieurs des arceaux ventraux; chez le mâle ces taches s'allongent en bandes le long des bords postérieurs des deux ou trois premiers arceaux, avec interruption au milieu et parfois aussi sur les parties latérales; il existe aussi chez le mâle une petite ligne blanche le long du bord terminal de l'élytre; enfin le plus grand des deux éperons des tibias postérieurs est aigu chez le mâle, tronqué et arrondi chez la femelle.

Côtés du forceps échancrés; extrémité arrondie. Branches un peu déprimées à l'extrémité, séparées, en dessus, par un méat assez large.

104. **Anochilia nitida** Plldc (Pl. VIII, f. 10; Pl. III, f. 31)

Anochilia nitida Pouillaude, Insecta 1915, p. 159. Montagne d'Ambre.

Type : Collection René Oberthür.

Hab. : Madagascar, Montagne d'Ambre.

Longueur : 21,5 mm. *Largeur* : 13,5 mm.

Ovale, arrondie, assez large; lisse et brillante; vert olivâtre avec le clypeus, les bords latéraux du pronotum, l'extrémité des élytres, le pygidium, les pattes, une partie de l'abdomen et des hanches postérieures roux testacé.

Clypeus normal du genre, plus finement ponctué que le reste de la tête. La tête verte avec le clypeus testacé; antennes marron.

Côtés du pronotum présentant, vers le milieu, un fort angle arrondi; moitiés antérieures des côtés très convergentes,

moitiés postérieures subparallèles; angles antérieurs bien marqués, angles postérieurs presque droits, arrondis au sommet. Base transversale fortement échancrée à hauteur de l'écusson. Ponctuation espacée et assez effacée. Couleur vert foncé avec une bordure latérale testacée. Ecusson lisse, brillant, vert foncé. Epimères de même couleur.

Elytres à épaules fortement saillantes. En arrière des profondes échancrures posthumérales, les élytres s'élargissent, les côtés sont largement arrondis et leur courbure se continue par celle des angles apicaux. Dessus lisse, brillant, vert foncé, avec le bord terminal marron. Région terminale portant parfois quelques points.

Pygidium d'un testacé rougeâtre, un peu ponctué, convexe.

Dessous vert foncé, avec quelques parties testacées. Saillie mésosternale courte, très arrondie, légèrement infléchie. Arceaux ventraux de l'abdomen portant une ligne transversale de points piligères. Poils roux. Pattes testacé rougeâtre. Tibias antérieurs bidentés au bord externe.

Chez le mâle, il existe un sillon longitudinal au milieu de l'abdomen et la dent proximale du tibia antérieur est faible.

Forceps échancré latéralement, arrondi à l'extrémité. Branches présentant une petite dépression à l'extrémité; méat large séparant les branches en dessus.

105. **Anochilia picipes** Kraatz.

Anochilia picipes Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1895, p. 221. Diego-Suarez.

Type : Collection Alluaud (1).

Hab. : Diego-Suarez.

Longueur : 22 mm. *Largeur* : 12 mm.

Brillante, noire avec les bords du thorax, les fémurs et les tibias roux couleur de poix (*piceo-rufis*). Elytres présentant

(1) Je n'ai pas vu ce type au Museum.

une ligne de points près de la suture et plusieurs autres lignes près des bords. Abdomen concolore. Pygidium ponctué au milieu, striolé sur les côtés.

Je ne connais pas cette espèce. Kraatz écrit qu'elle ressemble à *variabilis* var. *plana* (= *lævigata*) sauf en ce qui concerne les caractères de ponctuation indiqués ci-dessus.

Anochilia nitida Plldc ne peut être rapportée à cette espèce, car elle présente avec *A. variabilis* des différences importantes que Kraatz aurait sans doute signalées, s'il les avait observées sur l'exemplaire qu'il a décrit.

106. **Anochilia Moffartsi** Moser.

Anochilia Moffartsi Moser, Annales Société entom. Belgique, 1909, p. 314. Diego-Suarez.

Type : Collection Moser.

Hab. : Madagascar, Diego-Suarez.

Longueur : 33 mm.

Brillante, noire, avec le clypeus, les antennes, les bords du pronotum et les pattes marron. Tête et pronotum fortement ponctués; élytres à ponctuation éparse, un peu plus dense en arrière des épaules et vers l'extrémité.

Je ne connais pas cette espèce. Voici les principaux caractères, d'après la description originale faite sur deux exemplaires femelles.

♀. Echancrure du clypeus triangulaire et profonde. Tête assez fortement ponctuée. Tête noire, clypeus et antennes brunâtres.

Pronotum assez fortement ponctué, noir avec les bords bleuâtres. Ecusson avec quelques faibles points.

Elytres plans, présentant de l'épaule au calus apical une arête au delà de laquelle le bord retombe. Dessus très éparsément ponctué, la ponctuation un peu plus dense en arrière des épaules et vers l'extrémité apicale. Surface brillante, légère-

ment vert olivâtre sous un éclairement oblique. Suture relevée dans le tiers postérieur. Pygidium striolé transversalement.

Dessous à ponctuation forte, mais peu dense. Arceaux ventraux présentant une ligne transversale de points piligères. Saillie sternale courte, arrondie au sommet, sa surface antérieure un peu comprimée. Poils roux. Pattes d'un brun rougeâtre; tibias antérieurs bidentés au bord externe; tibias intermédiaires et postérieurs munis d'une dent et garnis de poils roux au côté interne.

107. (**Anochilia ?**) **subvidua** Fairm.

Anochilia subvidua Fairmaire, Ann. Soc. ent. Belgique, 1904, p. 227, Diego-Suarez (Dr Sicard).

Type : Collection du Dr Sicard ?

Hab. : Diego-Suarez, d'après Fairmaire.

Longueur : 13 mm.

Oblongue, ovale, très légèrement rétrécie en arrière. Entièrement d'un bleuâtre sombre; assez brillante.

Clypeus fortement échancré, dessus lisse un peu plus brillant et plus bleuâtre, avec de fortes impressions latérales.

Pronotum peu transversal, presque tronc-conique, un peu plus étroit que les élytres, assez fortement rétréci en avant; côtés à peine arqués; angles postérieurs très obtus; base à peine distinctement sinuée devant l'écusson; surface lisse. Ecusson en triangle allongé, sommet aigu.

Elytres en ovale allongé, un peu dilatés aux épaules, fortement sinués en arrière. Disque fortement strié, avec les intervalles alternativement plus larges et plus convexes; région marginale striolée transversalement.

Pygidium presque lisse, avec deux faibles impressions à l'extrémité.

Dessous et pattes concolores un peu plus brillants; côtés de la poitrine portant une ponctuation éparse. Saillie mésoster-

nale courte, obtuse, lisse. Pattes assez grêles; tibias antérieurs portant une dent vers l'extrémité, en plus de la dent terminale (♂).

La forme de l'écusson indique que cette espèce n'est pas une *Anochilia;* la comparaison aux descriptions publiées dans les pages suivantes ou précédentes ne permet pas de la placer dans l'un des genres : *Pyrrhopoda*, *Coptomia*, *Pygora* ou *Euchilia*.

XVIII. — Genre **COPTOMIA**

Coptomia Burmeister, Handb. d. Ent., III, 1842, p. 549.
Coptomia Lacordaire, Genera des Col. III, 1856, p. 516.
Adonides (pro parte, subg.) Thomson, Le Naturaliste, 1880, p. 278.
Adonides Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1881, p. 78.
Adonides Fairmaire, Ann. Soc. ent. Belgique, 1905, p. 123.

Le clypeus présente, en avant, une forte échancrure séparant deux lobes toujours anguleux; dessus avec deux carènes latérales distinctes, accompagnées sur le disque de dépressions longitudinales; milieu du disque convexe.

Pronotum trapézoïdal, à côtés courbés ; base échancrée devant l'écusson; côtés rebordés.

Ecusson triangulaire à côtés sinués. La forme de cet écusson est caractéristique : la sinuosité des côtés est telle que, de l'angle antérieur au sommet, le bord est d'abord un peu concave, puis convexe, puis rectiligne dans la partie terminale; le sommet est aigu ou brièvement émoussé.

Les élytres ont les épaules bien découpées par une échancrure posthumérale profonde, moins brusque que chez les *Anochilia.* Angle apical arrondi largement; angle sutural brièvement. La région apicale présente soit une forte convexité, soit, le plus souvent, un calus bien défini. Les stries et les côtes des élytres sont très variables : certaines espèces en portent de fortement marquées, sillonnées ou ponctuées, d'autres sont

lisses. Les côtés de l'abdomen sont toujours bien visibles de dessus au delà des bords des élytres.

La saillie mésosternale est très longue et infléchie chez de nombreuses espèces; mais quelques espèces ont une saillie courte; il existe des intermédiaires entre ces deux formes; dans un groupe la saillie est plane en dessous, fortement dilatée et arrondie.

Pattes normales.

Diff. sexuelles : L'abdomen du mâle présente une dépression longitudinale, au milieu de la face ventrale. Les tibias antérieurs portent deux dents au bord externe, chez la femelle, et sont souvent inermes chez le mâle; cependant on observe des mâles à tibias antérieurs dentés. Il existe aux pattes d'autres différences sexuelles, notamment, chez le mâle, une plus grande longueur des pattes et surtout des tarses postérieurs et, dans quelques cas, une courbure accentuée des fémurs postérieurs. Chez une espèce (*C. olivacea*) la ponctuation et les sillons des élytres sont très différents selon les sexes.

Les téguments sont brillants, sans revêtement mat; quand il existe des taches farineuses, elles sont localisées sur l'abdomen.

La forme du corps est ovale, toujours assez large, parfois très large et massive, convexe ou non.

Le genre paraît particulier à Madagascar. Deux espèces (*C. mauritania* et *C. opalina*) ont été considérées comme originaires de l'île Maurice; mais cette indication doit être considérée comme très douteuse, n'ayant pas été vérifiée par une prise authentique et récente.

L'espèce typique est *C. mauritania*.

Thomson a établi le genre *Adonides* pour *C. crassa*. Cette espèce présente en effet un aspect particulier; mais il est difficile d'établir des caractères génériques définis. La brièveté de la saillie mésosternale a été invoquée par Thomson; l'emploi de ce caractère entraîne la réunion au genre *Adonides* de

C. mutabilis; or *C. mutabilis* appartient indiscutablement à un groupe (*C. lævis, C. uniformis*) où il existe des saillies plus développées et même très longues; ce groupe ne peut être séparé des *Coptomia* typiques (*C. mauritania*). Thomson ajoute à son genre *Adonides* la *C. marginata* Wat. Cette espèce est tout à fait différente et appartient au genre *Pyrrhopoda.* J'ai conservé *Adonides* comme sous-genre pour trois espèces à saillie courte, à aspect massif : *C. crassa, C. cinctiventris, C. compacta.*

J'établis le sous-genre *Trichomia* pour les *C. Bontempsi* et *C. Lambertoni* à forme convexe, téguments hérissés de poils courts en dessus, saillie mésosternale plane en dessous, fortement dilatée et terminée en avant par un bord largement courbé.

Plusieurs espèces sont très voisines et se groupent naturellement; ce sont notamment : Groupe de *C. mauritania*, avec *C. quadrimaculata, C. nigriceps, C. castanoptera;* Groupe de *C. granulata*, avec *C. sulcata, C. similis, C. striatopunctata, C. biguttata;* Groupe de *C. mutabilis*, avec *C. uniformis, C. lævis* et sans doute *C. opalina* que je n'ai pas vue.

Tableau des Espèces :

1. Bord latéral de l'élytre largement courbé, en arrière de l'échancrure posthumérale .... 2.

— Bord latéral de l'élytre rectiligne, en arrière de l'échancrure posthumérale .... **lucida** (**134**).

2. Saillie mésosternale variable, mais non fortement dilatée, ni largement arrondie en avant et plane en dessous........ 3.

— Saillie mésosternale fortement dilatée, largement arrondie en avant et plane en dessous........ 29.

3. Disque de l'élytre ne portant pas des sillons ou des points fortement gravés marquant la place des stries longitudinales normales; stries nulles ou non enfoncées........ 4.

— Disque de l'élytre portant des stries normales longitudinales enfoncées ou marquées par des sillons ou des points fortement gravés .... 16.

4. Bord externe du tibia postérieur portant une dent de scie bien nette, vers le milieu ou un peu au delà (Pl. XII, f. 12) .... 5.

— Bord externe du tibia postérieur sans dent de scie nette (Pl. XII, f. 10).......... 12.

5. Région du bord terminal et de l'angle sutural ne portant pas de strioles irrégulières.......... 6.

— Région du bord terminal et de l'angle sutural portant des strioles irrégulières .... 9.

6. Tête et dessous du corps non de couleur noire ; ils sont parfois d'un marron noirâtre, mais alors le dessus n'est pas d'un testacé uniforme, le pronotum et l'écusson étant de nuance plus sombre.......... 7.

— Tête et dessous du corps noirs, avec le dessus d'un testacé presque uniforme. Pygidium ♀ sans dépression latérales. **nigriceps** (**111**).

7. Couleur du dessus présentant du vert, ou du jaune testacé, ou les deux couleurs à la fois ; parfois dessus marron, mais alors il y a de grandes différences de nuances dans la couleur des élytres. Pygidium ♀ présentant des dépressions latérales .... 8.

— Tête, pronotum et écusson marron foncé ; élytres d'un marron clair assez uniforme. Pygidium ♀ sans dépressions latérales .... **castanoptera** (**109**).

8. Poils du dessous roux.......... **quadrimaculata** (**110**).

— Poils du dessous noirs.......... **mauritania** (**108**).

9. Pas de dessin en forme de croix sur les élytres.......... 10.

— Couleur noire figurant une croix sur les élytres. **crucigera** (**129**).

10. Elytres présentant, au moins, des traces de stries assez nettes sur le disque.......... 11.

— Elytres sans traces nettes de stries sur le disque. **Oliveri** (**127**).

11. Couleur d'un noir faiblement verdâtre ; saillie mésosternale très longue .... **apicalis** (**128**).

— Couleur variable, non noire. Saillie mésosternale de longueur moyenne .... **propinqua** (**112**).

12. Saillie mésosternale de longueur moyenne ; sa partie située en avant des hanches intermédiaires pas plus longue que large (Pl. XII, f. 2, 8).......... 13.

— Saillie mésosternale très longue, tronc conique ; sa partie située en avant des hanches intermédiaires, nettement plus longue que large (Pl. XII, f. 1).......... 15.

13. Saillie mésosternale relativement plus courte, plus large, nettement dilatée en avant des hanches intermédiaires. Elytres présentant vers le bord latéral une fine striolation qui s'étend au moins sur un tiers de la longueur à partir de la région du calus apical.. 14.
— Saillie mésosternale relativement moins courte, plus étroite, peu nettement dilatée en avant des hanches intermédiaires. Striolation des élytres nulle ou représentée, au plus, par une douzaine de strioles sur le côté externe du calus apical.. **lævis** (**124**).
14. Pygidium non finement striolé et portant, au plus, quelques rares points allongés.................................. **mutabilis** (**125**).
— Pygidium finement striolé (1)............................ **opalina** (**126**).
15. Pygidium non finement striolé et portant, au plus, quelques rares points allongés.................................. **uniformis** (**123**).
— Pygidium finement et densément striolé........ **olivacea** ♂ (**122**).
16. Stries et côtes du disque de l'élytre non sinueuses............. 17.
— Stries et côtes du disque de l'élytre sinueuses. **sexmaculata** (**133**).
17. Région de l'angle sutural et du bord terminal finement striolée .... 18.
— Région de l'angle sutural et du bord terminal sans striolation abondante, portant, au plus, quelques stries ou points très épars ou effacés.. 27.
18. Côtés de l'abdomen, vus de dessus au delà des élytres, portant des taches farineuses blanchâtres...................... 19.
— Côtés de l'abdomen, vus de dessus au delà des élytres, portant des poils et pas de taches farineuses blanchâtres. 26.
19. Couleur du dessus vert olivâtre... 20.
— Couleur du dessus très foncée (noire, noire et marron, noir verdâtre ou noir bronzé).. 21.
20. Saillie mésosternale très longue, un peu infléchie, tronc conique, à côtés faiblement sinués............. **olivacea** ♀ (**122**).
— Saillie mésosternale courte, non infléchie, un peu dilatée, très arrondie en avant................................ **compacta** (**130**).
21. Poils du dessous noirs.. 22.
— Poils du dessous roux.. 24.
22. Saillie mésosternale relativement plus longue, non plane en dessous : vue de dessous elle ne présente pas le contour d'un fer de lance à sommet tronqué. Couleur noire ou bronzé uniforme en dessus.................................. **costata** (**116**).

(1) N'ayant pas examiné *C. opalina* en nature, je considère sa place dans le tableau comme probable, mais non rigoureusement certaine.

— Saillie mésosternale relativement plus courte, un peu plane en dessous, au milieu, légèrement dilatée; vue de dessous, sa forme rappelle celle d'un fer de lance à pointe tronquée, arrondie (Pl. XII, f. 4, 29)............................ 23.

23. Stries du disque de l'élytre non nettement interrompues.... 25.

— Stries du disque de l'élytre interrompues (1) (aspect ordinairement granuleux). Intervalles étroits, à ponctuation éparse peu nette.. **granulata** (**121**).

24. Saillie mésosternale, vue de dessous, présentant des côtés un peu sinués (2) (Pl. XII, f. 28)...................... **similis** (**118**).

— Saillie mésosternale, vue de dessous, présentant des côtés arrondis en une seule courbe (2) (Pl. XII, f. 31). **sulcata** (**119**).

25. Sommet du calus apical terminé par une pointe courte et épineuse. Intervalles des stries des élytres larges, à ponctuation éparse, distincte. Couleur noire, avec les élytres et les pattes marron.......................... **striatopunctata** (**120**).

— Sommet du calus apical arrondi. Couleur noire, avec une tache marron rougeâtre sur le disque de chaque élytre. Pattes noires .... **biguttata** (**117**).

26. Stries de l'élytre portant une ponctuation peu fortement gravée. Couleur du pronotum uniforme... **cinctiventris** (**132**).

— Stries de l'élytre portant une ponctuation à éléments arqués, fortement gravée, parfois rendue indistincte par la ponctuation des intervalles. Pronotum bicolore......... **crassa** (**131**).

27. Calus apical à sommet non épineux, ni très aigu. Couleur du dessus verte, avec ou sans reflets rouges................. 28.

— Calus apical très aigu, épineux (Pl. XII, f. 27). Couleur du dessus en grande partie jaune testacé................ **celata** (**113**).

28. Stries longitudinales des élytres n'ayant pas, au fond, de sillon gravé .... **rufovaria** (**114**).

— Stries longitudinales des élytres ayant, au fond, un sillon gravé .... **prasina** (**115**).

29. Ponctuation des élytres non disposée en séries longitudinales.. **Bontempsi** (**135**).

— Ponctuation des élytres présentant des séries longitudinales. **Lambertoni** (**136**).

C. castanescens Ktz ne figure pas dans ce tableau; voir au sujet de cette espèce le texte, n° **137**.

---

(1) Eclairer perpendiculairement à l'axe antéro-postérieur de l'insecte.

(2) On ne tient pas compte de la concavité qui correspond au rétrécissement de la saillie entre les hanches intermédiaires.

108. **Coptomia mauritania** G. et P. (Pl. IX, f. 6, 7; Pl. XII, f. 6, 7, 12).

Cetonia mauritania Gory et Perch., Monogr. des Cétoines, 1833, p. 170, pl. 30, f. 1. Madagascar.

Schizorina mauritania Blanchard, Liste des Céton. du Museum, 1842, p. 9 (et var.). Madagascar.

Coptomia mauritiana Burmeister, Handb. d. Ent. III, 1842, p. 550.

Coptomia mauritiana Künckel d'Herculais, Hist. nat. Mad. Grandid., Col. Atlas, 1887, pl. 2, f. 10, var. 11, 12.

Variétés :

Cetonia fasciata Gory et Perch., Rev. Ent. Silbermann, III, 1833, p. 123.

Var. *b* (*Sch. flavolimbata* Dej.) Burmeister, Handb. d. Ent. III, 1842, p. 550.

Type : Collection Hope, Musée de l'Université d'Oxford.

Hab. : Madagascar (L. Humblot); Betsileo (D. Cowan); Tananarive (Kingdon, C. Lamberton); Antsihanaka et lac Alaotra, Fénérive, Tamatave et Forêts d'Alahakato, Fianarantsoa (E. et B. Perrot); M[t] Tsaratanana (Perrier de la Bathie); Lakata, Madagascar-Est.

Longueur : 16,5 à 18 mm. *Largeur* : 9 à 10,5 mm.

Brillante. Couleur du dessus verte, mais présentant de nombreuses variations dues à une plus ou moins grande extension de parties jaunes. Elytres faiblement striés. Saillie sternale très allongée, descendant obliquement. Poils du dessous noirs.

Clypeus nettement plus long que large, à échancrure profonde; carènes bien marquées. Dessus à ponctuation faible, plus distincte dans les dépressions; quelques points piligères à hauteur des yeux. Vertex imponctué. Tête et clypeus verts; antennes noirâtres.

Pronotum trapézoïdal; ses côtés présentant une courbure un peu en avant du milieu; partie en arrière de la courbe faiblement sinuée. Base subtransversale, bien échancrée devant l'écusson. Angles antérieurs bien marqués; angles postérieurs

arrondis au sommet. Côtés rebordés. La ponctuation du dessus est très faible et éparse, avec quelques points plus marqués sur les côtés. Couleur verte. Ecusson vert, à ponctuation presque imperceptible. Epimères verts, un peu ponctués.

Elytres à épaules saillantes; échancrure posthumérale profonde; l'ensemble faiblement élargi en arrière de cette échancrure; angles suturaux arrondis. Calus apicaux bien marqués, brièvement coniques au sommet. Ponctuation presque nulle. Il existe une légère variation dans l'importance des stries longitudinales; elles sont ordinairement assez effacées, à l'exception de la partie postérieure de la première (juxtasuturale); cependant on observe quelquefois une faible ponctuation sur une partie de la longueur des stries discales. Le calus apical présente, le plus souvent, un sommet conique, mais il existe des exemplaires à calus arrondi. Couleur générale verte avec les épaules un peu marron. Côtés de l'abdomen sans taches farineuses.

Pygidium finement et densément striolé, avec quelques poils noirs épars. Chez le mâle la striolation s'atténue assez souvent en commençant par les angles antérieurs; l'intensité varie; il existe même des exemplaires à pygidium lisse. Le pygidium de la femelle présente, de chaque côté, une dépression; il en résulte l'existence de deux bourrelets, l'un transversal et basal, l'autre longitudinal et médian; chez quelques individus ces dépressions et ces bourrelets sont peu distincts. Couleur verte ou noirâtre.

Dessous brillant, vert foncé, parfois noirâtre. Saillie mésosternale très développée, descendant obliquement, un peu courbée en dessous avec tendance à être moins infléchie vers l'extrémité; forme à peine rétrécie de la base au sommet; extrémité arrondie. Poils noirs. Pattes vertes; les tibias plus foncés; les tarses brun noirâtre.

Le mâle présente un sillon médian à l'abdomen; ses tibias antérieurs n'ont pas de dent au bord externe; ses fémurs postérieurs sont fortement courbés. Les tibias antérieurs de la

femelle sont bidentés. Les tarses postérieurs sont plus longs que les tibias chez les mâles seuls.

Le forceps est fortement recourbé, avec un grand méat oblong en dessus; les branches, assez allongées, sont un peu dilatées vers l'extrémité et tronquées très obliquement; elles portent un pinceau terminal de poils roux.

Cette forme, de couleur verte, est celle décrite par Gory et Percheron, mais il existe une grande variation par suite de l'extension variable de la couleur jaune. Voici quelques-unes des formes observées; elles sont d'ailleurs presque toutes réunies par des exemplaires à caractères intermédiaires :

1. Entièrement verte à légers reflets cuivreux (Forme typique figurée par Gory et Percheron; Künckel d'Herculais, *l. c.*, pl. 2, f. 10). Les reflets cuivreux peuvent manquer.
2. Verte en dessus avec une bordure marginale jaune s'étendant plus ou moins sur la base (var. A de Blanchard; *flavolimbata* Dej.; Künckel d'Herculais, pl. 2, f. 11). La partie verte peut, chez quelques exemplaires, paraître jaunâtre ou violacée selon l'incidence de la lumière. Dessous vert foncé et même noirâtre. Pattes vertes, tibias plus foncés, tarses brun noirâtre.
3. Dessus vert, avec la bordure marginale et une bande longitudinale, non loin de la suture, jaunes (*fasciata* Brm.). La couleur verte peut se modifier comme il est indiqué pour la forme 2; il en est de même pour la forme 4. Dessous et pattes semblables aux précédentes.
4. Dessus vert, avec la bordure marginale et deux bandes longitudinales jaunes (*fasciata* G. et P.; var. B de Blanchard; Künckel d'Herculais, pl. 2, f. 12). Dessous et pattes comme ci-dessus.
5. Dessus vert; les élytres jaunes avec le calus apical vert et parfois aussi le calus huméral (var. C de Blanchard ; var. *d* de Burmeister). Je n'ai pas vu cette forme; je pense qu'elle doit se rapporter à la *C. quadrimaculata* Wat.

6. Elytres jaunâtres ou marron rougeâtre assez clair, avec le pronotum verdâtre, l'écusson, le dessous et les pattes passant au marron rougeâtre; tête verte et marron rougeâtre.

Un exemplaire est à signaler, c'est celui qui portait le nom de *Schyzorina prasina* dans la collection Dejean; cet insecte, qui figure maintenant dans la collection R. Oberthür, présente la couleur entièrement verte du type; mais il est remarquable par sa forme très large, parallèle et sa faible épaisseur; on pourrait croire que cet individu a été aplati, si l'on ne constatait son excellent état de conservation; les calus apicaux sont assez peu saillants, on remarque une certaine variation à ce point de vue chez d'autres exemplaires de *C. mauritania*. Burmeister a appliqué le nom de *C. prasina* à une autre espèce.

109. **Coptomia castanoptera** Fairm. (Pl. IX, f. 9).

Coptomia castanoptera Fairmaire, Ann. Soc. entom. Belgique, 1904, p. 228. Diego-Suarez.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Madagascar; Montagne d'Ambre.

Longueur : 15,5 à 17 mm. *Largeur* : 9 à 10 mm.

Ovale. Brillante; marron rougeâtre à reflets verdâtre obscur, avec les élytres d'un marron jaunâtre peu foncé.

Clypeus à carènes à peine divergentes en avant. Tête et clypeus à ponctuation extrêmement fine, sauf sur les côtés du front où il y a des points piligères assez gros; vertex lisse. Couleur marron. Antennes de la même couleur.

Pronotum trapézoïdal; ses côtés courbés vers le milieu. Base transversale, un peu sinueuse; échancrure médiane nette, mais peu profonde. Côtés rebordés. Ponctuation éparse assez distincte sur les côtés; disque lisse. Couleur marron rougeâtre, à reflets verdâtres sombres. Ecusson peu large (plus étroit que chez *C. mauritania*), lisse, de même couleur que le pronotum. Epimères de même couleur.

Elytres à épaules bien découpées; échancrure posthumérale profonde; l'élytre élargi en arrière de cette échancrure par une large courbure du bord. Angle apical et bord terminal largement arrondis; angle sutural brièvement arrondi. Dessus sans ponctuation gravée, avec les traces de six stries peu marquées et, parfois, en partie indistinctes. Calus apicaux bien marqués, sans sommet conique. Couleur marron jaunâtre, bien moins foncé que le reste du corps.

Pygidium marron foncé, couvert de strioles piligères transversales; il est un peu plus convexe chez la femelle, mais ne présente pas de dépressions latérales.

Dessous marron, mélangé de vert obscur. Saillie mésosternale très longue, descendant obliquement vers l'avant, faiblement et assez régulièrement rétrécie à partir de la base; sommet tronqué, arrondi. Couleur des poils du dessus variant du roux au noirâtre (1). Pattes marron foncé.

Bord externe des tibias antérieurs sinué chez le mâle, bidenté chez la femelle. Abdomen du mâle déprimé.

Le forceps rappelle celui de *C. mauritania*, mais il est un peu différent, plus trapu, plus fortement recourbé, avec les branches plus allongées dans leur partie distale.

110. **Coptomia quadrimaculata** Waterh. (Pl. IX, f. 8).

Coptomia quadrimaculata Waterhouse, Entom. Monthly Mag. XV, 1878, p. 86. Fianarantsoa (2).

Type : British Museum.

Hab. : Betsileo (D. Cowan); Tananarive (Kingdon, C. Lamberton).

Longueur : 16 à 18 mm. *Largeur* : 10 à 11 mm.

Ovale, assez allongée; brillante; verte; élytres jaunes sou-

(1) La description originale dit « subtus cum prosterno sat dense fulvopiloso ». Le type a les poils du dessous noirâtres, en partie roux sombre.

(2) Voir ci-dessus la forme 5 de *C. mauritania*.

vent nuancés de vert, avec les calus apicaux et huméraux vert olivâtre. L'étendue relative des couleurs jaune et verte sur les élytres est sujette à variation.

Clypeus à carènes latérales bien marquées, un peu divergentes en avant; angles antérieurs largement arrondis; échancrure assez profonde, moins importante que chez *C. mauritania* G. P.; milieu convexe. Ponctuation régulière extrêmement fine, s'atténuant encore sur la tête; vertex lisse; front portant, de chaque côté, des points pilifères plus forts que le reste de la ponctuation. Couleur de la tête verte, passant au marron sur le bord du clypeus. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal, fortement rétréci en avant. Côtés courbés obtusément vers leur milieu. Angles antérieurs obtus et bien marqués; angles postérieurs arrondis au sommet. Base transversale, sinueuse, nettement échancrée devant l'écusson. Côtés fortement rebordés. Ponctuation extrêmement fine, un peu distincte sur les parties latérales, effacée sur le disque. Couleur verte; surface brillante. Ecusson imponctué, vert. Epimères verts, portant quelques points.

Elytres à épaules saillantes; échancrure posthumérale profonde; les élytres élargis en arrière de cette échancrure et formant une large courbe; angles suturaux brièvement arrondis. Côtés de l'abdomen visibles de dessus sans taches farineuses. Dessus des élytres lisse, brillant, avec des sillons longitudinaux ponctués, très peu marqués; dans quelques cas, les points sont accusés par une couleur différente, verte sur fond jaune; on en distingue alors, sur le disque, six lignes, disposées en trois paires et, de plus, une ponctuation éparse sur les parties latérales retombantes, enfin une ligne marginale de points. Calus apicaux à sommet conique. La couleur est jaune plus ou moins nuancée de verdâtre, avec une tache vert olivâtre sur les calus huméraux et apicaux; suture verte.

Pygidium du mâle brillant, avec des points piligères peu nombreux; pygidium de la femelle déprimé latéralement, avec une fine striolation transversale, généralement moins abon-

dante que chez *C. mauritania.* Couleur verte, variable comme le dessous.

Dessous ponctué, brillant, vert, avec quelques reflets rougeâtres. Saillie mésosternale longue, à côtés subparallèles dans sa partie libre, un peu sinueuse en dessous, descendant obliquement en avant; son extrémité arrondie. Poils roux. Pattes vertes comme le dessous; tarses passant au marron. Les tibias antérieurs sont bidentés au bord externe chez la femelle, inermes chez le mâle; ce dernier présente un sillon abdominal.

Comme *C. mauritania* cette espèce présente des variations de couleur, mais d'une amplitude moindre, autant qu'on en peut juger par les exemplaires observés.

1. Tête, pronotum et écusson verts; élytres jaunes, souvent nuancés de verdâtre, avec le calus et la suture vert olivâtre. Dessous vert à reflets rougeâtres (Forme typique). La largeur de la bande verte suturale est variable.
2. A partir du calus apical deux bandes longitudinales vertes remontent sur le disque de l'élytre, vers la base.
3. La tache du calus apical disparaît; il reste un très petit point sur le calus huméral.
4. Tête et pronotum verts. Elytres verts à reflets rougeâtres, surtout sur les parties latérales; calus d'un vert plus sombre.

Chez plusieurs des formes précédentes et peut-être chez toutes la tête et le pronotum peuvent prendre une teinte rougeâtre, marron ou violacé.

111. **Coptomia nigriceps** Waterh. (Pl. XI, f. 23).

Coptomia nigriceps Waterhouse, Entom. Monthly Mag. XV, 1878, p. 85. Fianarantsoa (1).

Type : British Museum.

---

(1) C'est à tort que Schoch (Deutsche ent. Zeitschr., 1894, p. 319) considère cette espèce comme une *Anochilia*.

Hab. : Madagascar; Betsileo (Cowan).

Longueur : 15,5 à 16 mm. *Largeur* : 9 à 10 mm.

Ovale, parallèle ou un peu rétrécie en arrière. Brillante; noire avec le pronotum et les élytres d'un roux testacé. Poils du dessous roussâtres.

Clypeus à carènes latérales un peu divergentes en avant; échancrure non très profonde; angles arrondis au sommet. Ponctuation extrêmement fine sur les parties médianes, plus grosse sur les côtés du front, où elle porte quelques poils dressés. Couleur noire. Antennes noires, à feuillets en grande partie marron.

Pronotum trapézoïdal, fortement rétréci en avant; côtés présentant une courbure marquée vers le milieu. Angles antérieurs obtus; angles postérieurs un peu aigus, fortement arrondis au sommet. Base transversale, sinuée, avec une échancrure peu profonde devant l'écusson. Côtés rebordés. Ponctuation fine et éparse, un peu visible sur les parties latérales, effacée sur le disque. Couleur d'un testacé rougeâtre. Ecusson lisse, de même couleur que le pronotum. Epimères portant quelques points courbés; couleur noire.

Elytres à épaules fortement marquées ; échancrure post-humérale profonde; l'élytre élargi en arrière de cette échancrure en une large courbe du bord, qui se continue par la courbe apicale et terminale; angle sutural arrondi. Dessus portant cinq stries ponctuées et le fragment d'une sixième; ces stries sont très peu marquées, sans sillons, ni points gravés; intervalles portant quelques petits points épars. Calus apicaux bien saillants, parfois à sommet conique dirigé en arrière (1). Couleur d'un roux testacé, plus claire que celle du pronotum.

Pygidium à fine striolation piligère, transversale; forme un peu plus convexe chez la femelle, mais sans dépressions. Couleur marron noirâtre.

---

(1) Chez deux mâles il n'y a pas de sommet conique; chez les femelles la forme est variable.

Dessous noir, brillant, normalement ponctué. Saillie sternale très longue, faiblement rétrécie à partir de la base ; son sommet tronqué et arrondi ; observée de côté, elle présente une direction oblique descendante; la ligne inférieure de son profil est un peu sinueuse. Poils roussâtres. Fémurs noirs ; tibias et tarses marron rougeâtre.

Bord externe des tibias antérieurs inerme chez le mâle, bidenté chez la femelle. L'abdomen du mâle est déprimé.

Le forceps ressemble à celui de *C. mauritania*, mais il est moins recourbé vers le bas et moins rétréci vers l'extrémité, les côtés étant plus parallèles.

112. **Coptomia propinqua** Waterh. (Pl. VIII, f. 6; Pl. IX, f. 10).

Coptomia propinqua Waterhouse, Entom. Monthly Magaz. XV, 1878, p. 86. Fianarantsoa.

Type : British Museum.

Hab. : Madagascar, Betsileo (1) (Cowan); Fianarantsoa (Shaw).

Longueur : 16 à 17 mm. *Largeur* : 9,5 à 10 mm.

Ovale ou un peu rétrécie en arrière. Brillante ; couleur variable verte, violacée ou jaune rougeâtre. Saillie sternale assez courte, infléchie. Poils du dessous roux.

Clypeus à carènes latérales subparallèles ou à peine divergentes en avant. Echancrure profonde, mais moins que chez *C. mauritania*. Ponctuation extrêmement fine, s'atténuant sur la tête pour disparaître sur le vertex. Couleur verte, passant au marron sur le bord du clypeus. Antennes marron, avec le premier article plus ou moins verdâtre.

Pronotum fortement rétréci en avant; côtés présentant vers le milieu une forte déviation obtuse. Angles antérieurs obtus,

(1) Altitude 3.000-4.000 pieds anglais.

mais bien indiqués ; angles postérieurs à sommet arrondi. Base transversale, fortement échancrée devant l'écusson. Côtés rebordés ; ponctuation éparse, extrêmement fine, visible avec une forte loupe. Couleur verte. Ecusson imponctué, vert. Epimères ponctués, verts.

Elytres à échancrure posthumérale profonde ; l'élytre élargi, en arrière de cette échancrure, par une large courbe du bord. Angle apical et bord terminal arrondis ; l'angle sutural plus brièvement arrondi. Côtés de l'abdomen visibles de dessus, verts, avec une petite tache blanchâtre sur le bord postérieur des premiers arceaux. Les côtes du disque sont peu marquées et les stries longitudinales peu profondes ; dans quelques cas, ces dernières portent une ponctuation non gravée, mais ayant une couleur différente de celle du fond, qui les rend plus distinctes. Le bord terminal de l'élytre porte une striolation irrégulière peu abondante. Les calus apicaux sont saillants, mais non aigus. Couleur verte.

Pygidium striolé densément et finement chez les deux sexes, d'un vert foncé, mais pouvant varier comme les autres parties.

Dessous brillant, normalement ponctué, vert foncé, parfois un peu rougeâtre ou bleuâtre. Saillie mésosternale assez courte, arrondie en avant, nettement infléchie; ses côtés non sinués, excepté pour une seule dilatation en avant des hanches intermédiaires. Poils du dessous roux. Pattes vertes, tarses marron. Suivant la variation de couleur des autres parties, les pattes peuvent devenir bleuâtre foncé, presque noir ou marron jaunâtre.

Voici quelques-unes des colorations que l'on observe, réunies d'ailleurs par des formes intermédiaires :

1. Couleur verte ; forme typique. Le vert est assez sombre avec des reflets rougeâtres.
2. Couleur bleuâtre violacé.
3. Clypeus, pronotum et écusson verts, pouvant présenter des reflets rougeâtres ou bleuâtres ; élytres jaune rougeâtre.
4. Même forme que 3, mais avec les élytres violacés.

113. **Coptomia celata** Waterh. (Pl. IX, f. 21; Pl. XII, f. 27).

Coptomia celata Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1880, II, p. 461. Tananarive (Toy).
Coptomia bipunctata Künckel d'Herculais, Hist. nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 2, f. 9.

Type : British Museum.

Hab. : Madagascar; Antsihanaka (E. et B. Perrot); Andrangoloaka près de Tananarive.

Longueur : 18 à 18,5 mm. *Largeur* : 11 mm.

Ovale, allongée. Brillante; jaune testacé, parfois verdâtre, avec le pronotum, l'écusson et le dessous du corps d'une teinte plus foncée : testacée, verte ou marron rougeâtre. Calus des élytres portant chacun une tache sombre. Sillons élytraux bien marqués.

Clypeus largement échancré; ses carènes latérales divergentes. Tête et clypeus très finement ponctués; la ponctuation plus forte sur les parties latérales du front; vertex lisse. Couleur testacée passant parfois un peu au verdâtre ou au rougeâtre. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal, à côtés courbés vers leur milieu; base subtransversale, nettement échancrée devant l'écusson. Ponctuation fine et éparse, plus forte sur les parties latérales, effacée au milieu du disque. La couleur est testacée, verdâtre ou marron rougeâtre, plus foncée que celle des élytres. Ecusson et épimères de la même couleur que le pronotum.

Elytres à épaules saillantes; échancrure posthumérale non très profonde; les élytres faiblement dilatés en arrière de cette échancrure. Angles suturaux arrondis. Calus apicaux rapprochés du bord terminal et terminés par une pointe épineuse dirigée en arrière. Chaque élytre porte huit stries : les six premières ont un sillon gravé, les deux dernières, près du bord latéral, ne sont indiquées que par une ligne de points. Couleur

testacé jaunâtre, parfois nuancé de verdâtre; les calus huméraux et apicaux portent chacun une tache d'un noir souvent verdâtre; les taches humérales sont plus petites que les taches apicales; elles sont parfois réduites à un simple point et pourraient, sans doute, manquer. Les côtés de l'abdomen, visibles au delà des bords des élytres, ne portent pas de taches blanches.

Pygidium brun rougeâtre, couvert d'une fine striolation. Pygidium de la femelle sans dépressions.

Dessous à ponctuation assez dense, sauf dans la région médiane de l'abdomen. Sa couleur présente les mêmes teintes que le pronotum, mais avec une nuance plus foncée. Les angles postéro-externes des hanches postérieures sont prolongés en arrière. Saillie mésosternale très longue, dirigée obliquement en avant, subcylindrique dans sa partie mésosternale; son extrémité arrondie; si on l'observe de côté, la ligne inférieure de son profil paraît sinueuse. Poils fauves. Pattes de même couleur que le dessous du corps; tarses plus foncés.

Par sa saillie sternale et sa coloration, cette espèce rappelle celles du groupe de *C. mauritania* et notamment *C. quadrimaculata*, mais elle s'en distingue facilement par les stries des élytres portant un sillon gravé, les calus apicaux épineux, les échancrures posthumérales moins profondes, etc.

114. **Coptomia rufovaria** Waterh. (Pl. VIII, f. 5).

Coptomia rufo-varia Waterhouse, Transact. Entom. Soc. London, 1880, p. 60. Fianarantsoa.

Coptomia Hildebrandti Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1883, p. 381; *synonymie* Neervort van de Poll, Notes Leyden Museum, IX, 1887, p. 282.

Type : British Museum.

Hab. : Madagascar; Tananarive (R. P. Camboué).

Longueur : 16 à 17,5 mm. *Largeur* : 9 à 10,5 mm.

Ovale, allongée. Brillante sans éclat; verte avec des reflets

rougeâtres; régions marginales rougeâtres. Elytres fortement striés; les sillons des stries non noirs.

Clypeus à carènes latérales subparallèles; angles arrondis. Dessus très finement ponctué; quelques forts points piligères sur le front, près des yeux. Couleur verte, à reflets rougeâtres ou violacés. Antennes marron, à premier article verdâtre.

Pronotum trapézoïdal, fortement rétréci en avant. Côtés courbés vers leur milieu. Angles antérieurs obtus; angles postérieurs arrondis au sommet. Base transversale, un peu sinueuse, échancrée devant l'écusson. Côtés rebordés. Ponctuation éparse, très fine, plus distincte sur les parties latérales, effacée sur le disque, chez le mâle. Couleur verte, à reflets rougeâtres ou violacés. Ecusson lisse, de même couleur. Epimères ponctués, verts, à reflets rouges ou bleus.

Elytres à épaules assez saillantes; échancrure posthumérale non très profonde; les élytres faiblement élargis en arrière de cette échancrure. Angle sutural arrondi. Dessus portant six stries bien indiquées et deux séries longitudinales de points sur les côtés; il y a, en outre, une ponctuation assez marquée le long du bord latéral; en arrière, cette ponctuation s'allonge en stries qui couvrent la région terminale, derrière le calus apical, et occupent l'extrémité du deuxième intervalle; on observe encore quelques points dans la région de l'écusson; quelques rares points épars sur le disque ne se voient qu'au moyen d'une forte loupe. Le calus apical est peu élevé, mais bien indiqué; les strioles qui se limitent à son sommet en font une arête courbée, un peu tranchante ou crénelée (1). Couleur verte à reflets rougeâtres; ceux-ci plus accentués sur les régions marginales et terminales; bord latéral marron rougeâtre. Les sillons des stries longitudinales ne sont pas noirs, mais verts, comme les intervalles.

Pygidium vert, à fine striolation, souvent atténuée dans la région antérieure.

---

(1) Observer de profil, par côté.

Dessous brillant, vert, à reflets rouges ou violacés, parfois vert mélangé de violacé. Saillie sternale très longue, tronc conique, à côtés un peu sinués ; elle se dirige en avant et obliquement vers le bas, mais, vue de côté, elle présente une ligne inférieure convexe. Angle latéral des hanches postérieures prolongé en arrière. Poils noirs. Pattes de la couleur du dessous ; tarses en grande partie violacés.

Le mâle se distingue par la présence d'une dépression abdominale, les tarses plus allongés, les bords externes des tibias antérieurs inermes. La femelle a les tibias antérieurs bidentés.

Chez un exemplaire de la collection R. Oberthür, les reflets rouges du dessus sont si développés que l'ensemble paraît nettement rouge avec une bordure verte. Cet insecte se rapproche plus du type, puisque, d'après la description originale, le thorax, l'écusson et la région dorsale de l'élytre sont rouge cuivreux (1). Les couleurs indiquées dans la présente description sont celles que l'on observe le plus communément.

Les stries du disque élytral, fortement marquées, mais à sillon non noir et sans ponctuation, permettent de distinguer à première vue cette espèce des autres *Coptomia* ayant une couleur semblable.

115. **Coptomia prasina** Burm. (Pl. IX, f. 11).

Coptomia prasina Burmeister, Handb. d. Entom. III, 1842, p. 551.

Coptomia costata Künckel d'Herculais, Hist. nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 2, f. 8 (non 7).

Coptomia prasina Brancsik, Jahrb. der naturwiss. Ver. des Trencsiner Comitates, 1892, p. 233.

Type : ?.

Hab. : Madagascar ; Antsihanaka (E. et B. Perrot) ; Sud de la Baie d'Antongil. Citée de Nosy-Bé par Brancsik (l. c.)

(1) « ...the thorax and especially the scutellum and dorsal region of the elytra coppery red. »

et de Fianarantsoa par O. Waterhouse (Ent. Monthly Mag., XV, 1878, p. 84).

Longueur : 17 à 20 mm. *Largeur* : 10 à 11,5 mm.

Ovale, convexe. Brillante; verte; parfois avec des reflets cuivreux; parfois vert bleuâtre. Elytres présentant de fortes stries ponctuées ou à sillon noir.

Clypeus à carènes latérales non tranchantes, très faiblement sinueuses; angles antérieurs largement arrondis; échancrure médiane assez profonde, arrondie. Ponctuation fine et assez régulière, s'atténuant au milieu du front et sur le vertex. Couleur verte. Antennes marron, à premier article verdâtre.

Pronotum trapézoïdal, fortement rétréci en avant; côtés présentant une courbure marquée vers le milieu; angles antérieurs obtus, bien marqués; angles postérieurs à sommet très arrondi. Base transversale, sinuée, nettement, mais peu profondément échancrée devant l'écusson. Côtés rebordés. Ponctuation fine et éparse, effacée au milieu du disque, plus distincte sur les côtés où elle s'augmente de quelques gros points. Couleur verte. Ecusson vert, à ponctuation peu perceptible chez la femelle, nulle chez le mâle. Epimères verts, ponctués.

Epaules assez saillantes par rapport aux élytres, mais non à l'ensemble du corps. Echancrure humérale assez profonde; élytre peu élargi en arrière de cette échancrure; angle sutural arrondi. Dessus avec six stries longitudinales de plus en plus courtes à partir de la suture. Chez le mâle, le fond des stries présente des points et des fragments de sillons noirs, espacés et peu marqués. Chez la femelle, le fond des stries porte, presque partout, une ponctuation gravée, noire, formée d'éléments courbés, qui sont le plus souvent fusionnés en sillons doubles. Région latérale portant une ponctuation disposée en lignes longitudinales. Région apicale avec quelques stries éparses.

La région de l'écusson porte quelques rares points. Calus apical indiqué, mais arrondi, non saillant, sans arête, ni pointe

au sommet. Les côtés de l'abdomen, visibles de dessus, ne portent pas de taches farineuses.

Pygidium du mâle convexe, avec de fines stries ayant une disposition concentrique ; cette striolation est atténuée en avant, où les parties lisses dominent. Chez la femelle, le pygidium a les côtés fortement déprimés et la striolation est dense partout. Couleur verte.

Dessous vert, brillant. Saillie sternale très longue, dirigée obliquement en avant; dessous formant une courbe convexe; la forme est légèrement rétrécie en avant, avec les côtés sinués vers l'extrémité; sommet arrondi. Poils noirs. Pattes vertes; tarses plus foncés.

L'abdomen du mâle est déprimé; ses tibias antérieurs sont inermes. Chez la femelle, les tibias antérieurs ont deux dents au bord externe.

Cette *C. prasina* de Burmeister n'est pas la *Schizorhina prasina* de Dejean comme Burmeister l'indique. Le type de cette dernière appartient à la collection R. Oberthür; il en a été question à propos de *C. mauritania* n° 108. Le nom donné par Dejean, n'ayant pas été accompagné d'une description, ne pouvait être conservé.

116. **Coptomia costata** G. et P. (Pl. VII, f. 16).

Cetonia costata Gory et Percheron, Rev. Ent. Silbermann, III, 1835, p. 123. Madagascar.
Coptomia costata Burmeister, Handb. d. Ent. III, 1842, p. 551.
Anochilia hydrophiloides Westwood, Trans. Ent. Soc. London, 1879, p. 205, pl. IV, f. 2. Madagascar.
Coptomia costata Künckel d'Herculais, Hist. nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 2, f. 7 (non 8).

Type : Collection Gory, Musée de Berlin. Le type de l'*Anochilia hydrophiloides* Westw. appartient à la collection R. Oberthür, ex Higgins (1).

---

(1) La collection R. Oberthür contient un exemplaire de la collection Dejean avec l'étiquette : « *Cetonia pliceptipennis* Goudot ». Cet insecte appartient évidemment à la même série que le type de Gory et Percheron.

Hab. : Madagascar (L. Humblot); Antsihanaka, Fénérive (E. et B. Perrot); Tamatave et Forêts d'Alahakato (E. Perrot); Tamatave (Dr Ch. Martin); Tananarive (C. Lamberton).

Longueur : 16,5 à 18 mm. *Largeur* : 10 à 11 mm.

Corps ovale, subparallèle ou un peu rétréci en arrière. Mâle de couleur noir verdâtre bronzé; femelle noire. Brillante. Stries élytrales fortement marquées, finement ponctuées.

Clypeus à carènes latérales un peu divergentes en avant; angles antérieurs à sommet arrondi; échancrure profonde, arrondie. Tête et clypeus portant une fine ponctuation qui s'atténue et disparaît au milieu du vertex. Couleur noire (♀) ou bronzée (♂). Antennes marron noirâtre.

Pronotum trapézoïdal, fortement rétréci en avant; ses côtés présentent une courbure accentuée vers le milieu; ils sont sinués en dehors de cette courbure. Angles antérieurs à sommets un peu saillants; angles postérieurs brièvement arrondis. Base sinuée, bien échancrée devant l'écusson. Côtés rebordés; leur rebord n'atteint pas l'angle antérieur. Ponctuation très fine, atténuée au milieu du disque et, le plus souvent, imperceptible Couleur noire (♀) ou bronzée (♂). Ecusson lisse, de même couleur.

Epaules non détachées du corps, un peu saillantes par rapport aux élytres. Elytre à peine élargi en arrière de l'échancrure posthumérale. Angle apical arrondi. Dessus avec six stries fortement marquées; le fond des stries porte une ponctuation fine et serrée, formée d'éléments courbés; intervalles costiformes, portant des points épars très fins et rares. Vers les bords des élytres, on observe une ponctuation peu abondante qui passe en arrière, à une striolation transversale, fine et serrée. Cette striolation occupe l'extrémité de l'élytre, en arrière du calus apical et remonte un peu entre celui-ci et la suture. Calus apical bien saillant, à sommet conique, aigu, mais non épineux, dirigé en arrière. Sur les premiers arceaux abdominaux visibles de dessus, on observe, assez souvent, une

petite tache mate blanchâtre (1). La couleur des élytres est la même que celle du pronotum.

Pygidium très finement et densément strié. Couleur noire ou bronzée.

Dessous et pattes de même couleur que le dessus. Saillie sternale de longueur moyenne, conique, à sommet arrondi, dirigée obliquement en avant et vers le bas. Poils noirs, excepté sur le métasternum où ils sont roux.

L'abdomen du mâle est déprimé. Le bord externe du tibia antérieur est sinué, non denté, chez le mâle, bidenté chez la femelle.

Forceps, dans son ensemble, brusquement rétréci, un peu après la base, puis progressivement dilaté jusqu'à l'extrémité qui est arrondie. Branches séparées, en dessus, par un grand méat, dilatées vers l'extrémité et portant des poils roux.

117. **Coptomia biguttata** Pllde (Pl. IX, f. 17; Pl. XII, f. 29).

Coptomia biguttata Pouillaude, Insecta, 1915, p. 159. Mt Tsaratanana.

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Madagascar, Mont Tsaratanana (Perrier de la Bathie). Un couple.

Longueur : 16,5 à 17,5 mm. *Largeur* : 9,5 à 11 mm.

Oblongue, parallèle. Brillante; noire avec une tache discale rougeâtre, sur chaque élytre. Elytres à côtes bien marquées.

Clypeus à carènes latérales un peu divergentes en avant. Angles antérieurs fortement arrondis. Echancrure médiane large, assez profonde. Ponctuation extrêmement fine, disparaissant sur le vertex; quelques points plus gros de chaque côté sur le front. Couleur noire. Antennes noires.

(1) Cette tache existe sans doute chez tous les exemplaires frais.

Pronotum trapézoïdal, à côtés fortement courbés vers leur milieu ; angles antérieurs très obtus ; angles postérieurs arrondis ; base transversale, fortement échancrée devant l'écusson. Côtés rebordés. Ponctuation extrêmement fine et éparse, effacée dans la région médiane, plus distincte sur les parties latérales. Couleur noire. Ecusson large, à côtés fortement sinués près de la base, puis rectilignes en arrière jusqu'au sommet; dessus lisse, brillant, noir. Epimères noirs, finement ponctués.

Elytres à épaules bien détachées; échancrure posthumérale assez brusque et très profonde; en arrière de cette échancrure, l'élytre s'élargit et son bord forme une large courbe; angle sutural obtus, brièvement arrondi au sommet. Dessus portant six stries et des lignes latérales de points; le fond des stries porte une ponctuation assez nette, mais peu régulière, chez la femelle; cette ponctuation n'est distincte, chez le mâle, qu'aux extrémités; les intervalles portent quelques rares points; la région de l'écusson est nettement ponctuée. La ponctuation du bord latéral est assez nettement ordonnée en séries longitudinales; elle s'étend jusque sur l'épaule qui porte, sur sa partie postérieure, une forte ponctuation irrégulière, la partie antérieure étant lisse, presque entièrement; en arrière, la ponctuation latérale passe à une striolation qui s'étend sur le bord terminal et dans l'angle sutural. Le calus apical est bien saillant, mais son sommet n'est ni tranchant, ni aigu. Couleur noire, avec, sur la moitié antérieure du disque, une tache allongée, rougeâtre foncé, à bords mal définis. Les côtés de l'abdomen sont visibles de dessus et portent une tache farineuse au bord postérieur de chacun des quatre premiers arceaux dorsaux (1). Pygidium brillant, noir, finement et densément ponctué.

Dessous brillant, noir. Saillie sternale de longueur moyenne,

---

(1) On considère ici comme dorsale la partie qui présente un aspect striolé différent du dessous, et des téguments moins épais.

descendant obliquement en avant; forme peu rétrécie vers la partie distale; sommet arrondi. Poils noirs. Pattes noires.

Le tibia antérieur de la femelle porte deux dents au bord externe; chez le mâle, le bord présente deux angles obtus. L'abdomen du mâle est déprimé.

Le méat qui sépare en dessus les branches du forceps est large, et les branches paraissent, à l'extrémité, courbées en crochet vers la ligne médiane. Dans l'ensemble, l'extrémité est arrondie. Des poils roux sont insérés sur les bords, dans la partie courbée.

118. **Coptomia similis** Plldc (Pl. IX, f. 20; Pl. XII, f. 28).

Coptomia similis Pouillaude, Insecta, 1915, p. 160, Montagne d'Ambre.

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Madagascar; Montagne d'Ambre.

Longueur : 13,5 à 16 mm. *Largeur* : 9 à 10 mm.

Ovale, un peu rétrécie en arrière. Brillante; marron foncé, nuancé de verdâtre. Elytres à stries ponctuées fortement marquées. Saillie mésosternale infléchie. Poils du dessous roux.

Clypeus à carènes latérales subparallèles ou un peu divergentes en avant; échancrure à fond arrondi; lobes à sommet émoussé. Ponctuation assez régulière, atténuée sur le vertex et présentant quelques gros points près des yeux. Couleur de la tête et du clypeus marron noirâtre ou un peu verdâtre. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal, fortement rétréci en avant; ses côtés avec une courbure marquée vers le milieu, faiblement sinués hors de cette courbure. Angles antérieurs obtus; angles postérieurs brièvement arrondis. Côtés rebordés; le rebord n'atteignant pas l'angle antérieur. Base transversale, faiblement sinuée, assez fortement échancrée devant l'écusson. Ponctuation éparse, distincte sur les parties latérales, effacée sur le disque.

Couleur marron noirâtre, nuancé de verdâtre, avec les régions marginales d'un marron moins foncé. Côtés de l'écusson faiblement sinués; surface lisse, de même couleur que celle du disque du pronotum. Epimères marron.

Elytres un peu rétrécis en arrière; épaules saillantes, mais non détachées de l'ensemble du corps; échancrure posthumérale profonde, non très brusque; le bord de l'élytre, en arrière de cette échancrure, forme une large courbe; la région de l'angle apical est marquée par une courbure plus forte; l'angle sutural est brièvement arrondi au sommet. Le bord terminal est droit ou à peine courbé. L'élytre porte neuf stries ponctuées; les trois dernières représentées par des séries longitudinales de points. Le fond des stries discales porte une ponctuation à éléments courbés, ayant tendance à s'allonger en sillons longitudinaux. Les stries sont interrompues de place en place chez la femelle; chez le mâle, leur fond présente quelques irrégularités, mais elles ne sont pas réellement interrompues; elles présentent ici un aspect plus régulier. Chez les deux sexes la région terminale, en arrière et sur les côtés du calus, est couverte de petites stries transversales; la région de l'écusson porte des points simples, parfois effacés. Le sommet du calus apical est conique, aigu. La couleur est marron noirâtre nuancé de verdâtre, avec les régions marginales d'un marron moins foncé. Les côtés de l'abdomen, visibles de dessus, portent des taches farineuses sur les bords postérieurs des arceaux ventraux repliés (1).

Pygidium marron, à striolation transversale très fine et dense, portant des poils roux dressés.

Dessous marron noirâtre, nuancé de verdâtre. Saillie sternale grossièrement pyramidale, à sommet tronqué et arrondi; observée de dessous elle présente des côtés sinués; elle se

---

(1) Bien que ces taches soient dorsales en position, elles se trouvent sur la partie des téguments semblable comme surface et épaisseur aux téguments de la face ventrale.

dirige obliquement en avant et vers le bas, étant nettement infléchie. Poils roux. Pattes marron. Angle externe de la face inférieure des hanches postérieures un peu prolongé en arrière.

Le mâle présente une légère dépression ventrale de l'abdomen; ses tibias antérieurs portent à leur bord externe deux angles obtus. Chez la femelle, ces tibias ont deux fortes dents.

119. **Coptomia sulcata** n. sp. (Pl. IX, f. 22; Pl. XII, f. 31).

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Madagascar; Andrangoloaka (1.600 m. W.-S.-W. de Tananarive).

Longueur : 15 mm. *Largeur* : 9 mm.

Ovale, faiblement rétrécie en arrière. Brillante. Couleur marron et verdâtre très foncé. Elytres à stries ponctuées, fortement marquées. Poils du dessous roux. Saillie mésosternale non infléchie.

Clypeus à carènes latérales subparallèles ou à peine divergentes en avant. Echancrure profonde, à fond arrondi; angles à sommet émoussé. Tête et clypeus finement et assez régulièrement ponctués; la ponctuation atténuée au milieu du front et disparaissant sur le vertex, plus accentuée sur les côtés du front, près des yeux. Couleur d'un noir verdâtre, passant au marron sur la partie distale du clypeus. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal; ses côtés présentant une courbure accentuée vers le milieu. Angles postérieurs arrondis. Base transversale, bien échancrée devant l'écusson. Ponctuation très nette et assez abondante sur les parties latérales, s'atténuant peu à peu jusqu'au milieu du disque, où elle peut être tout à fait effacée. Côtés rebordés; le rebord n'atteint pas l'angle antérieur. Couleur verdâtre très foncé, souvent nuancé de marron, avec les bordures marginales et la base marron.

Ecusson à côtés très faiblement sinués; surface portant quelques points épars, visibles seulement avec une forte loupe.

Couleur semblable à celle du disque du pronotum. Epimères ponctués, d'un vert foncé, souvent nuancé de marron.

Elytres à épaules bien découpées, mais non saillantes, par rapport à l'ensemble du corps. Echancrure posthumérale profonde, non brusque. En arrière de cette échancrure le bord forme une large courbe jusqu'à l'angle apical qui est obtus et très émoussé; l'angle sutural est brièvement arrondi; le bord terminal est rectiligne ou à peine courbé à ses extrémités. La surface est marquée par neuf stries longitudinales, les six premières plus enfoncées, les trois dernières indiquées surtout par la ponctuation du fond. Le fond des stries porte une ponctuation très nette, formée d'éléments courbes qui ont, par place, tendance à s'allonger en un double sillon. Les intervalles portent quelques rares points simples et très petits; la région voisine de l'écusson porte une ponctuation très nette et assez serrée. En arrière et sur les côtés des calus, existe une striolation transversale dense. Les calus apicaux se terminent par un sommet brièvement conique. La couleur est d'un verdâtre foncé avec la suture et les bords marron. Les extrémités latérales des arceaux ventraux, repliées et visibles de dessus, portent une petite tache farineuse à leur bord postérieur.

Pygidium marron foncé, couvert d'une striolation très fine et dense, avec des poils roux dressés.

Dessous vert foncé, marqué de marron sur les parties latérales. Saillie sternale non infléchie, plane en dessous, à extrémité très arrondie. Poils roux. Pattes marron.

Le mâle se distingue par la dépression longitudinale de l'abdomen et le bord externe des tibias antérieurs sinué. Chez la femelle, ce bord porte deux fortes dents.

Cette espèce ressemble beaucoup, par l'aspect général, à *C. similis*. Elle s'en distingue par une ponctuation du pronotum et des stries élytrales plus marquées et surtout par la saillie mésosternale de forme différente et non infléchie.

120. **Coptomia striatopunctata** Pllde (Pl. IX, f. 18; Pl. XII, f. 4).

Coptomia striatopunctata Pouillaude, Insecta, 1915, p. 160. Montagne d'Ambre.

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Madagascar, Montagne d'Ambre.

Longueur : 17 à 19 mm. *Largeur* : 11 mm.

Ovale, parallèle ou légèrement rétrécie en arrière. Brillante; noire, avec les élytres et les pattes marron. Stries élytrales fortement marquées, non interrompues.

Carènes latérales du clypeus un peu divergentes en avant; échancrure assez profonde, à fond arrondi; angles émoussés. Ponctuation fine, atténuée vers le milieu du front, avec de gros points piligères près des yeux. Couleur noire avec les angles du clypeus parfois marron. Antennes noires; les feuillets nuancés de marron.

Pronotum trapézoïdal; ses côtés courbés vers le milieu; angles antérieurs obtus; angles postérieurs arrondis; base transversale faiblement échancrée devant l'écusson. Côtés rebordés. Ponctuation très fine et éparse, un peu plus dense et mélangée de points plus gros sur les parties latérales. Couleur noire. Ecusson large, lisse, noir. Epimères ponctués, noirs.

Epaules des élytres bien détachées; échancrure posthumérale brusque et profonde. En arrière de cette échancrure, l'élytre est élargi par une large courbure du bord qui se continue par la courbe de l'angle apical et du bord terminal; angle sutural brièvement arrondi. Dessus portant six stries nettes, fortement marquées et, sur les côtés, trois séries longitudinales de points. Le fond des stries présente une ponctuation formée d'éléments courbés. Les stries ne sont pas nettement interrompues, même chez la femelle, chez qui elles présentent moins de régularité que chez le mâle. Sur les intervalles, il existe un petit nombre de points très épars; le deuxième

intervalle (entre la première et la deuxième strie) présente une ponctuation plus nette dans toute sa longueur; la partie ainsi ponctuée se dilate de chaque côté de l'écusson. En arrière du calus apical et sur les côtés, le tégument porte une striolation fine et très dense. Le calus apical a un sommet conique et brièvement épineux, dirigé en arrière. Couleur marron foncé. Les bords postérieurs des arceaux ventraux de l'abdomen portent de petites taches farineuses visibles au delà des bords des élytres.

Pygidium noir, très finement et densément striolé, portant des poils noirs.

Dessous noir. Saillie mésosternale grossièrement pyramidale dans l'ensemble, peu infléchie, un peu dilatée en avant des hanches intermédiaires ; son sommet arrondi. Poils noirs. Fémurs marron et noirâtre; tibias et tarses marron, les tibias antérieurs plus foncés. Le bord postérieur des hanches postérieures forme une large courbe concave et, par suite, les angles externes sont un peu aigus et dirigés en arrière.

Les tibias antérieurs sont bidentés au bord externe chez les deux sexes, mais plus fortement chez la femelle; chez le mâle, la dent proximale est réduite à un angle obtus. L'abdomen du mâle est déprimé. Les tibias postérieurs portent, chez ce sexe, une brosse abondante de poils noirs, alors que la femelle ne montre que des poils isolés.

121. **Coptomia granulata** Burm. (Pl. IX, f. 19).

Coptomia granulata Burmeister, Handb. d. Entom. III, 1842, p. 551. Madagascar.
Schizorhina rugososulcata Blanchard, Liste des Cétonides du Museum, 1842, p. 9, Madagascar.
Coptomia granulata Künckel d'Herculais, Hist. nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 3, f. 4.

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Madagascar; Betsileo (Cowan).

Longueur : 12,5 à 16 mm. *Largeur* : 7,5 à 10 mm.

Clypeus à carènes latérales fortement marquées, parallèles ou un peu divergentes. Angles arrondis ; échancrure non très profonde. Ponctuation fine, un peu plus grosse près des yeux, effacée au milieu du front et sur le vertex. Couleur noire. Antennes noires.

Pronotum trapézoïdal ; ses côtés fortement courbés vers leur milieu ; angles antérieurs obtus ; angles postérieurs presque droits, arrondis au sommet ; base transversale, présentant devant l'écusson une échancrure peu profonde. Côtés rebordés. Dessus portant une ponctuation fine, éparse, s'atténuant au milieu, mélangée de points plus gros sur les parties latérales. Couleur noire. Ecusson noir, avec une ponctuation éparse, extrêmement fine. Epimères nettement ponctués, noirs.

Elytres à échancrure posthumérale assez profonde, non très brusque ; en arrière de cette échancrure, l'élytre est élargi, le bord décrivant une large courbe qui se continue sur le bord terminal ; angle sutural arrondi. Surface parcourue par neuf stries longitudinales, dont les trois dernières sont moins enfoncées ; le fond des stries porte une série de points arqués, qui s'allongent parfois en un sillon. Les stries sont interrompues de place en place ou parfois simplement rétrécies. Il existe une certaine variation individuelle en ce qui concerne la continuité des sillons et les interruptions des stries. Les intervalles sont costiformes et portent quelques points rares et très fins. La région terminale est entièrement striolée. Calus apical saillant, non conique. Couleur noirâtre ou marron.

On voit, de dessus, les extrémités des arceaux ventraux de l'abdomen portant à leur bord externe une tache blanchâtre.

Pygidium noir, à striolation extrêmement fine et dense, portant quelques poils dressés, noirs.

Dessous noir. Saillie mésosternale pyramidale dans l'ensemble, plane en dessous, non ou à peine infléchie. Poils noirs ou brun noirâtre. Pattes noires. Les bords postérieurs des hanches postérieures sont presque rectilignes et leurs angles externes ne sont pas prolongés en arrière.

L'abdomen du mâle est déprimé; son tibia antérieur peut être inerme au bord externe, porter une dent ou deux dents, la première étant faible. Chez la femelle, le tibia antérieur est fortement bidenté.

Le forceps n'est pas très courbé; vu de dessus, il paraît rétréci dans sa partie moyenne; l'extrémité est arrondie en une seule courbe. Les branches ne sont pas tronquées; elles portent à l'extrémité quelques poils roux et sont séparées en dessus par un méat allongé.

122. **Coptomia olivacea** Waterh. (Pl. X, f. 10, 12).

Coptomia olivacea Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1882, I, p. 322. Fianarantsoa (1).

Type : British Museum.

Hab. : Madagascar (L. Humblot); Betsileo (Cowan); Antsihanaka (L. Humblot, E. et B. Perrot); Tananarive (C. Lamberton); Lakata, Madagascar-Est.

Longueur : 13 à 15 mm. *Largeur* : 8 à 9 mm.

Petite, ovale. Brillante; verte, assez souvent avec des reflets rougeâtres ou violacés. Elytres portant des stries ponctuées chez la femelle, peu marquées et imponctuées chez le mâle.

Clypeus à carènes latérales bien marquées, parallèles ou à peine divergentes en avant; échancrure assez profonde, anguleuse, à fond arrondi; angles à sommet arrondi. Ponctuation très fine, un peu plus forte dans les dépressions qui accompagnent les carènes, plus grosse et piligère de chaque côté du front, nulle sur le vertex. Couleur verte, avec les bords du clypeus plus foncés. Antennes noirâtres.

Pronotum trapézoïdal, fortement rétréci en avant; côtés avec une courbe un peu accentuée vers le milieu. Angles antérieurs obtus, arrondis; angles postérieurs un peu aigus, arrondis au

(1) Synonyme : *C. varians* Künckel, nom de collection.

sommet. Base transversale, faiblement sinueuse, nettement échancrée devant l'écusson. Côtés rebordés. Surface brillante, imponctuée sur le disque, mais avec des points piligères assez gros, épars sur les parties latérales ; ces points plus petits chez le mâle. Couleur vert olivâtre. Ecusson lisse, vert olivâtre. Epimères ponctués, de même couleur.

Elytres à épaules bien détachées, mais non saillantes par rapport à l'ensemble du corps. Echancrure posthumérale assez profonde, non brusque ; élytre à peine élargi en arrière de cette échancrure ; bord terminal courbé ; angle sutural plus brièvement arrondi. Chez la femelle, l'élytre porte six stries un peu rapprochées deux à deux ; le fond des stries porte une ponctuation formée d'éléments courbes ; sur les parties latérales, il existe une ponctuation semblable assez serrée et disposée en séries longitudinales ; en arrière, les éléments de cette ponctuation s'allongent en strioles transversales et la région terminale est couverte de strioles portant quelques poils. Chez le mâle, les stries longitudinales des élytres sont à peine indiquées ; elles ne portent aucune ponctuation ; la ponctuation des parties latérales est moins abondante. Calus apicaux saillants, à sommet défini non nettement conique. Couleur vert olivâtre passant ordinairement au rougeâtre sur les bords ; parfois élytres violacés. Côtés de l'abdomen, visibles de dessus, portant de petites taches farineuses.

Pygidium marron noirâtre, finement et densément striolé, portant des poils noirâtres.

Dessous vert olivâtre, parfois très foncé, d'autres fois avec l'abdomen violacé. Saillie mésosternale très longue, retombant un peu obliquement en avant, rétrécie à partir de la base ; ses côtés sinués, son sommet arrondi. Poils noirs ou roux. Pattes d'un vert plus ou moins foncé ; tarses souvent noirâtres.

Le mâle a l'abdomen déprimé et les tibias antérieurs inermes au bord externe. Chez la femelle, les tibias antérieurs sont fortement bidentés. Les tibias intermédiaires et postérieurs ont une dent au bord externe chez la femelle, une légère déformation obtuse chez le mâle.

123. **Coptomia uniformis** Waterh. (Pl. IX, f. 13; Pl. XII, f. 1, 10).

Coptomia uniformis Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1879, II, p. 82. Antananarivo (Kingdon).
Coptomia uniformis Künckel d'Herculais, Hist. nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 9, f. 16.

Type : British Museum. J'ai vu dans la collection R. Oberthür des exemplaires de Antananarivo qui sont vraisemblablement de la même série que le type.

Hab. : Madagascar (Cowan); Tananarive (Kingdon).

Longueur : 15,5 à 19 mm. *Largeur* : 10 à 11,5 mm.

Ovale. Brillante, verte, à reflets marron rougeâtre, surtout sur les bords des élytres; parfois élytres violacés. Saillie sternale longue. Poils du dessous roux.

Pygidium et face inférieure des hanches postérieures ponctués.

Clypeus à carènes latérales un peu divergentes en avant; échancrure profonde et assez étroite; sommets des angles arrondis. Ponctuation extrêmement fine, s'atténuant sur la tête; vertex lisse; front ayant, de chaque côté, un groupe de points piligères à poils roux. Couleur verte; bord antérieur du clypeus marron rougeâtre. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal, un peu plus étroit à la base que les épaules, fortement rétréci en avant; ses côtés courbés vers le milieu; angles antérieurs obtus; angles postérieurs presque droits, arrondis au sommet. Base transversale, échancrée peu profondément devant l'écusson. Côtés fortement rebordés. Ponctuation très fine et éparse sur les parties marginales, effacée sur le disque. Couleur verte, souvent avec un léger reflet cuivreux. Ecusson lisse, brillant, vert. Epimères verts.

Elytres à épaules bien découpées; échancrure posthumérale profonde. En arrière de cette échancrure, l'élytre s'élargit très peu; le bord décrit une large courbe et laisse à découvert les

côtés de l'abdomen portant des taches farineuses sur les bords postérieurs des quatre premiers arceaux dorsaux. Angle apical et bord terminal arrondis; angle sutural brièvement arrondi. Dessus portant des stries longitudinales peu marquées. Ponctuation rare dans la région marginale, passant en arrière à un groupe de stries qui occupe le côté externe du calus apical; déclivité apicale portant des points piligères à poils roux, dispersés. Calus apical saillant, à sommet conique, très aigu, dirigé en arrière. Couleur verte avec des reflets rougeâtres; régions marginales nuancées de marron rougeâtre; parfois, élytres violacés.

Pygidium vert, à ponctuation éparse, portant des poils roux.

Dessous vert, brillant, régulièrement ponctué sur les parties latérales. Saillie mésosternale longue, faiblement rétrécie à partir de la base, un peu infléchie; ses côtés sinués; la longueur de sa partie libre plus grande que sa largeur. Poils roux. Face inférieure des hanches postérieures ponctuée. Fémurs verts, le plus souvent teintés de rougeâtre; tibias et tarses marron rougeâtre.

Tibias antérieurs bidentés au bord externe chez les deux sexes, plus fortement chez la femelle. Abdomen du mâle déprimé.

Le forceps est d'abord fortement rétréci, puis dilaté par une courbe concave des côtés; l'extrémité est très arrondie dans son ensemble; le méat séparant les branches en dessus est étroit et allongé.

Var. A, **nigripilis** nov. var. — Les exemplaires provenant du Betsileo (D. Cowan) et de Fianarantsoa (E. et B. Perrot) ont les poils du dessous noirs. Je n'observe pas actuellement d'autre différence caractéristique; je considère donc, au moins provisoirement, l'insecte décrit et sa variété comme des formes locales d'une même espèce. Il serait nécessaire pour prendre une décision définitive de posséder des exemplaires de toutes les régions où cette espèce est représentée (Long. 16 à 20 mm. Larg. 10 à 12 mm.).

Var. B, **læviformis** nov. var. — Chez un exemplaire de Tananarive (C. Lamberton) la ponctuation est extrêmement réduite : quelques points près des yeux, un petit nombre de stries sur le côté externe du calus apical; pygidium, pièces sternales et hanches postérieures à ponctuation peu abondante. Calus apical moins aigu que chez *C. uniformis*. Poils du dessous roux. Cet exemplaire paraît être une forme intermédiaire entre *C. uniformis* et *C. lævis*.

124. **Coptomia lævis** Waterh. (Pl. IX, f. 14; Pl. XII, f. 2).

Coptomia lævis Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1879, II, p. 82. Antananarivo (Kingdon).

Coptomia lævis Künckel d'Herculais, Hist. Nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 9, f. 12.

Type : British Museum.

Hab. : Madagascar; Fianarantsoa (E. et B. Perrot).

Longueur : 20 à 23 mm. *Largeur* : 11 à 14 mm.

Ovale, épaisse, assez convexe. Brillante; verte, le plus souvent avec les élytres plus ou moins largement violacés. Dessus sans ponctuation et sans stries longitudinales nettes. Saillie mésosternale de dimension moyenne. Poils du dessous noirs.

Clypeus à carènes latérales nettes, peu saillantes, un peu divergentes en avant; échancrure profonde; sommets des angles arrondis. Dessus de la tête et clypeus imponctués, à l'exception de quelques points piligères de chaque côté du front, près des yeux. Couleur verte, à reflets cuivreux ou bleuâtres. Antennes vertes.

Pronotum trapézoïdal, fortement rétréci en avant, à base un peu plus étroite que les élytres aux épaules; côtés fortement courbés vers leur milieu. Base transversale, un peu sinueuse; échancrure, devant l'écusson, faible. Côtés rebordés. Surface brillante, sans ponctuation, verte, à reflets parfois cuivreux,

plus souvent bleuâtres. Ecusson brillant, lisse, de la couleur du pronotum. Epimères de même couleur.

Elytres à échancrure posthumérale profonde ; épaule découpée; en arrière de l'échancrure, une large courbe du bord élargit l'élytre; angle apical et bord terminal arrondis en une seule courbe; angle sutural plus brièvement arrondi. Côtés de l'abdomen, visibles de dessus, montrant une tache farineuse au bord postérieur des quatre premiers segments. Surface très brillante, lisse, n'offrant que des traces peu nettes de stries longitudinales. Ponctuation représentée seulement par un très petit nombre de strioles sur le côté externe du calus apical. Calus apical bien saillant, à sommet conique, non très aigu. Couleur verte, présentant, presque toujours, une nuance violacée plus ou moins étendue ; parfois, élytres entièrement violacés.

Pygidium vert, brillant; sa ponctuation réduite à quelques rares points piligères vers le sommet chez le mâle; chez la femelle, on peut trouver, en outre, quelques points épars sur les côtés.

Dessous brillant, vert, parfois à reflets cuivreux. Saillie mésosternale de dimension moyenne, un peu infléchie, faiblement dilatée en avant des hanches intermédiaires, arrondie au sommet. Poils noirs. Face ventrale des hanches postérieures à ponctuation réduite et très éparse. Fémurs verts; tibias marron rougeâtre, parfois verts; tarses marron rougeâtre. Tibias antérieurs munis de deux dents au bord externe chez la femelle, inermes chez le mâle. L'abdomen du mâle présente une dépression ventrale.

Cette espèce se distingue des autres du même groupe par sa ponctuation réduite. La saillie mésosternale est plus courte que chez *C. uniformis*, mais un peu plus longue et plus étroite que chez *C. mutabilis* et *C. opalina*.

Waterhouse n'a pas indiqué la couleur des poils de cette espèce; d'autre part, je n'ai pas vu d'exemplaire provenant de Tananarive comme le type; je ne puis donc affirmer, mais je

suppose qu'il existe ici une variation parallèle à celle observée pour *C. uniformis* et pour *C. mutabilis;* par suite, le type aurait les poils du dessous roux et la forme ici décrite serait une variété à poils noirs.

125. **Coptomia mutabilis** Waterh. (Pl. IX, f. 12; Pl. XII, f. 8).

Coptomia mutabilis Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1878, II, p. 139. Antananarivo (Joy). Fianarantsoa (Cowan).
Adonides mutabilis Thomson, Le Naturaliste, 1880, p. 278.
Coptomia mutabilis Künckel d'Herculais, Hist. Nat. Madag. Grandid., Col. Atlas, 1887, pl. 9, f. 13.

Type : British Museum.

Hab. : Madagascar (L. Humblot); Betsileo (Cowan); Fianarantsoa (E. et B. Perrot).

Longueur : 19 à 21 mm. *Largeur* : 11 à 13,5 mm.

Ovale, parallèle ou un peu rétrécie en arrière, large, massive, assez convexe. Brillante; verte, avec une teinte bleu violacé, souvent intense, étendue sur les élytres; pronotum d'un vert plus net, parfois à reflets cuivreux. Saillie mésosternale courte. Poils du dessous noirs.

Carènes latérales du clypeus non très saillantes, un peu divergentes en avant; échancrure profonde, à fond arrondi; sommets des angles arrondis. Ponctuation extrêmement fine et régulière sur le clypeus, s'atténuant sur la tête, pour disparaître sur le vertex; le front porte, de chaque côté, près des yeux, quelques points plus gros, piligères, à poils noirs. Couleur de la tête et du clypeus verte, avec, très souvent, un reflet cuivreux. Bords du clypeus foncés. Antennes marron; leur premier article presque entièrement vert.

Pronotum à côtés courbés vers le milieu, fortement rétréci en avant; base un peu plus étroite que la base des élytres, un peu sinueuse, avec une échancrure peu profonde devant

l'écusson; angles antérieurs obtus, émoussés; angles postérieurs un peu aigus, très arrondis au sommet. Côtés rebordés. Ponctuation très fine et éparse, distincte seulement sur les parties marginales. Couleur verte, avec un reflet bleuâtre ou, parfois, cuivreux; la couleur est toujours plus nettement verte que sur les élytres. Ecusson imponctué, de la couleur du pronotum. Epimères de même couleur.

Elytres à échancrure posthumérale profonde; l'élytre élargi en arrière de cette échancrure; courbe du bord latéral se continuant par celles de l'angle apical et du bord terminal jusqu'à l'angle sutural qui est plus brièvement arrondi. Côtés de l'abdomen visibles de dessus, verts, avec une tache farineuse au bord postérieur des premiers segments. Dessus brillant, avec des traces de stries longitudinales à peine distinctes. Région latérale portant, en arrière du milieu, une striolation qui s'étend le long du bord, se continue en arrière du calus apical, mais s'atténue ou disparaît vers la suture; région terminale portant quelques poils noirs. Calus apical bien saillant, conique, à sommet non très aigu. Couleur verte avec une teinte violacée qui varie d'étendue selon la direction de la lumière; c'est toujours dans la région de l'écusson qu'elle existe chez les sujets qui en présentent le moins; de là, elle s'étend sur la base et en arrière; certains individus ont les élytres entièrement violacés.

Pygidium vert brillant, souvent à reflets cuivreux; ponctuation réduite chez le mâle à quelques points piligères vers l'extrémité; chez la femelle, on trouve, en outre, quelques rares points sur les parties latérales.

Dessous brillant, vert, à reflets cuivreux plus ou moins nets. Saillie mésosternale courte, peu ou pas infléchie, nettement dilatée en avant des hanches intermédiaires, très arrondie. Poils noirs (1). Face ventrale des hanches postérieures peu ou

---

(1) M. G. J. Arrow a eu l'obligeance de vérifier ce caractère sur l'exemplaire étiqueté « type » au British Museum.

pas ponctuée. Fémurs verts; tibias et tarses marron rougeâtre.

Tibias antérieurs portant deux dents au bord externe chez la femelle, une seule dent chez le mâle, avec parfois une déformation du bord indiquant l'emplacement d'une deuxième dent. Abdomen du mâle déprimé au milieu.

Forceps rétréci dans sa partie médiane, puis dilaté vers l'extrémité qui est arrondie. Méat assez étroit et allongé en dessus.

Plusieurs entomologistes ont réuni cette espèce à *C. opalina* G. P. Waterhouse fit examiner le type de *C. opalina* au Musée de l'Université d'Oxford, par Westwood (Voir : Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1878, II, p. 138); il le vit ensuite lui-même et le montra dans une réunion de la Société entomologique de Londres (Voir : The Entomologist, 1894, p. 72), après l'avoir figuré dans son *Aid to Identification*. Je m'en rapporte à son opinion pour conserver la distinction entre les deux espèces.

Var. **rufipilis** nov. var. — Cette forme ne diffère de *C. mutabilis* que par la couleur des poils du dessous qui est d'un roux assez clair. Elle se trouve à Tananarive (Kingdon, C. Lamberton, etc.). Il y a ici une variation parallèle à celle qui a été observée chez *C. uniformis*.

126. **Coptomia opalina** G. et P.

Cetonia opalina Gory et Percheron, Monogr. des Cétoines, 1833, p. 255, pl. 48, f. 5. Madagascar.

Coptomia opalina Burmeister, Handb. d. Ent. III, 1842, p. 552. Madagascar et Maurice (1).

---

(1) C'est, sans doute, d'après Burmeister que Lacordaire (Genera des Coléopt., III, 1856, p. 517) écrit que cette espèce habite Madagascar et l'Ile Maurice.

Coptomia opalina Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1878, II, p. 138; Aid to Identification, I, 1880-82, pl. XVIII; The Entomologist, 1894, p. 72 (1).

Type : Collection Hope, Musée de l'Université d'Oxford.

Hab. : Il est vraisemblable que cette espèce comme *C. mauritania* ne se trouve pas à l'île Maurice, mais à Madagascar. O. Waterhouse la signale à Fianarantsoa (D. Cowan) (Ent. Monthly Mag., XV, 1878, p. 84).

Longueur : 10 lignes = 22 mm. 6.

Je ne connais pas cet insecte. Voici quelques-uns de ses caractères d'après la description de Burmeister, les observations et la figure de Waterhouse qui sont toutes relatives au type.

Ovale, assez large. Téguments brillants, très finement chagrinés. Verte, à reflets cuivreux; écusson, suture et calus apical plus cuivreux. Saillie sternale courte. Poils roux.

Tête ponctuée verte.

Elytres avec trois côtes peu marquées, séparées par des lignes de points; les côtés et la région terminale sont striolés. Le calus apical est remarquablement développé et aigu. Les parties latérales de l'abdomen, visibles de dessus, portent une tache farineuse sur chacun des quatre premiers anneaux.

Pygidium finement striolé.

Dessous vert. Saillie courte, dilatée, arrondie en avant, infléchie. Poils roux. Face ventrale des hanches postérieures portant une ponctuation superficielle, à éléments courbés et obliques. Tibias verts; tarses noir verdâtre.

Var. **violacea** n. var. (Pl. IX, f. 15). — C'est avec doute que j'établis cette variété, puisque je ne connais pas l'espèce elle-même en nature. Elle est établie pour une forme particu-

---

(1) L'insecte figuré par M. Künckel d'Herculais (Hist. Nat. Madag., Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 3, f. 1) sous le nom de *C. opalina* diffère de la *C. opalina* G. et P. par l'absence de strioles sur les élytres, et de taches farineuses sur les côtés de l'abdomen; la couleur des pattes est aussi différente.

lière qui, bien qu'appartenant au groupe de *C. mutabilis* (1), a le pygidium finement et densément striolé. La couleur générale est violette. Les stries longitudinales des élytres sont peu distinctes ; la striolation latérale n'apparaît que dans la deuxième moitié de l'élytre; les calus apicaux sont bien saillants, mais non aigus. Pygidium et dessous bleus. Face ventrale des hanches postérieures à ponctuation faible, oblique. Saillie mésosternale courte, un peu infléchie, dilatée, puis rétrécie ; son sommet très arrondi. Poils noirs. Fémurs bleus ; tibias violacés ; tarses marron. Tibias antérieurs portant deux dents au bord externe (♀). Longueur : 19 mm. Madagascar. Cette forme est aussi très voisine de *C. mutabilis*.

127. **Coptomia Oliveri** Künck. (Pl. VIII, f. 8).

Coptomia Oliveri Künckel d'Herculais, Bull. Museum d'Hist. Nat., 1895, p. 55. Imerina.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Madagascar, Antsihanaka, Tamatave et Forêts d'Alahakato (E. et B. Perrot) ; Tananarive (C. Lamberton) ; Lakata, Madagascar-Est.

Longueur : 18,5 à 21 mm. *Largeur* : 10 à 12,5 mm.

Ovale, un peu rétrécie en arrière. Brillante ; vert olivâtre très foncé, à reflets brunâtres. Elytres sans indication de stries longitudinales.

Clypeus à carènes latérales faiblement divergentes en avant ; échancrure profonde, angles arrondis. Ponctuation fine, s'atténuant sur la tête, pour disparaître sur le vertex ; front portant latéralement des points plus gros. Couleur vert olivâtre foncé. Antennes noirâtres.

Pronotum trapézoïdal, fortement rétréci en avant. Côtés

---

(1) Je considère ici comme constituant le groupe de *C. mutabilis* les espèces : *C. laevis*, *C. uniformis* et *C. opalina*.

courbés ; leur courbure accentuée vers le milieu. Base transversale, un peu sinueuse, faiblement échancrée devant l'écusson. Côtés rebordés ; la bordure s'atténuant dans la région angulaire antérieure. Ponctuation éparse, extrêmement fine sur les parties latérales, effacée sur le disque. Couleur vert olivâtre, avec des reflets brunâtres, surtout dans les régions marginales. Ecusson imponctué, de même couleur que le pronotum. Epimères vert olivâtre, finement ponctués.

Elytres à épaules bien marquées, mais non détachées du corps. Echancrure posthumérale profonde, non très brusque. En arrière de cette échancrure, l'élytre s'élargit un peu, par une large courbe du bord latéral ; bord terminal oblique ; angles suturaux brièvement arrondis. Dessus brillant, lisse ; on y distingue avec une forte loupe de rares points, mais il n'y a pas de stries ou de sillons longitudinaux. Région postérieure du bord latéral et région terminale portant une fine striolation. Suture un peu relevée dans la déclivité. Calus apical à sommet conique, très aigu, dirigé en arrière. Couleur vert olivâtre foncé, avec des reflets brunâtres ; les parties marginales paraissent de nuance plus foncée. Côtés de l'abdomen visibles de dessus, sans taches farineuses.

Pygidium légèrement convexe, noir, finement et très densément striolé ; les stries disposées circulairement. Couleur noire.

Dessous vert foncé. Saillie sternale longue, retombant un peu obliquement en avant, assez régulièrement rétrécie vers la région distale ; sommet arrondi. Poils noirs. Pattes vert foncé, à tarses noirâtres. Tibias intermédiaires et postérieurs dentés, avec une brosse de poils noirs peu abondants.

Chez le mâle, l'abdomen est faiblement déprimé, les tibias antérieurs présentent au bord externe des dents peu développées. Chez la femelle, les tibias antérieurs sont fortement bidentés.

Cette espèce se distingue de celles du groupe de *C. mutabilis* par son pygidium striolé et par la présence d'une dent aux tibias intermédiaires et postérieurs.

128. **Coptomia apicalis** Waterh. (Pl. VII, f. 12).

Coptomia apicalis Waterhouse, Entom. Monthly Magaz. XV, 1878, p. 86. Fianarantsoa.

Coptomia iridoides Kraatz, Deutsche entom. Zeitschr., 1883, p. 382. — Neervort van de Poll, Notes Leyden Mus. IX, 1887, p. 282 (synonymie).

Coptomia apicalis Künckel d'Herculais, Hist. Nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 9, f. 15.

Type : British Museum.

Hab. : Madagascar (L. Humblot); Betsileo (Cowan); Fianarantsoa, Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot); Tananarive (C. Lamberton); Andrangoloaka.

Longueur : 17 à 19,5 mm. *Largeur* : 9,5 à 11,5 mm.

Ovale, allongée, un peu rétrécie en arrière. Brillante; noire, un peu verdâtre.

Clypeus à échancrure profonde; carènes latérales faiblement divergentes en avant. Ponctuation fine, avec quelques points plus gros, près des yeux; vertex lisse. Couleur noire, ou un peu verdâtre. Antennes noires.

Côtés du pronotum fortement courbés vers le milieu, faiblement sinués hors de cette courbure, rebordés. Angles antérieurs obtus et émoussés. Base légèrement sinuée, nettement échancrée devant l'écusson. Ponctuation réduite, assez distincte sur les côtés, surtout vers l'angle antérieur, nulle sur le disque. Couleur noire, un peu verdâtre. Ecusson lisse, de même couleur. Epimères portant quelques points et stries; couleur semblable à celle du pronotum.

Elytres à épaules bien détachées; échancrure posthumérale profonde; l'élytre à peine élargi en arrière de cette échancrure par une large courbe du bord latéral; angle apical très arrondi; bord terminal peu courbé; angle sutural brièvement émoussé. Dessus avec quelques traces de stries ponctuées longitudinales, peu marquées. Sur les côtés, dans le quart postérieur de

l'élytre, se trouvent des strioles de plus en plus denses vers l'arrière; la déclivité apicale est finement et densément striée. Le calus apical est très développé, avec un sommet conique, mais non très aigu, saillant, dirigé en arrière chez la femelle; chez le mâle, le sommet n'est pas prolongé. Les parties latérales de l'abdomen visibles de dessus portent des taches farineuses sur les bords postérieurs des premiers anneaux. Elytres brillantes, d'un noir un peu verdâtre.

Pygidium noirâtre, couvert de stries transversales, extrêmement fines et denses, déprimé sur les côtés chez la femelle.

Dessous noir, abondamment ponctué sur les pièces sternales. Saillie assez longue, infléchie, à peine rétrécie à partir de la base; ses côtés faiblement sinués, son sommet très arrondi. Poils noirs. Face ventrale des hanches postérieures portant de fines stries. Tibias antérieurs bidentés au bord externe chez les deux sexes, mais plus fortement chez la femelle; tibias intermédiaires et postérieurs portant une forte dent au côté externe.

Le mâle présente une dépression abdominale.

Certains exemplaires ont le dessus presque entièrement noir, sans nuance verdâtre. Un exemplaire de Betsileo (Cowan) a les tibias et les tarses testacé rougeâtre. Il existe des individus à poils du dessous roux.

129. **Coptomia crucigera** Waterh. (Pl. VII, f. 7).

Coptomia crucigera Waterhouse, Ann. Magaz. Nat. Hist., 1879, II, p. 82. Antananarivo.

Coptomia crucigera Schoch. Mittheil. Schweiz. entom. Ges., 10, 2, 1898, p. 84. Madagascar.

Coptomia crucigera Künckel d'Herculais, Hist. nat. Madag. Grandid., Col. Atlas, 1887, pl. 8, f. 3.

Type : British Museum.

Hob. : Madagascar (L. Humblot); Fianarantsoa (Shaw); Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot); Tananarive (C. Lamberton).

Longueur : 15 à 19 mm. *Largeur* : 9 à 11 mm.

Ovale, allongée; assez aplatie dessus. Brillante; jaune testacé avec des parties noires : la tête, une bande médiane sur le pronotum, l'écusson et des bandes élytrales figurant dans l'ensemble une croix; pygidium noir et testacé; dessous noir; pattes testacées.

Clypeus à carènes latérales subparallèles; échancrure très profonde; angles émoussés. Ponctuation extrêmement fine sur la tête et le clypeus; quelques gros points de chaque côté sur le front, près des yeux; vertex lisse. Couleur noire. Antennes marron noirâtre.

Pronotum trapézoïdal; ses côtés présentant une légère courbure vers leur milieu; sa base un peu plus étroite que les épaules; angles antérieurs obtus, mais bien marqués; angles postérieurs brièvement arrondis; base transversale, fortement échancrée devant l'écusson. Dessus brillant, avec une ponctuation éparse, presque imperceptible. Couleur jaune testacé, avec une bande médiane longitudinale noire, un peu plus large que la base de l'écusson en arrière, mais se rétrécissant régulièrement vers l'avant. Ecusson lisse, noir. Epimères noirs.

Elytres à échancrure posthumérale profonde; en arrière de cette échancrure, l'élytre est faiblement élargi; angle apical et bord terminal arrondis; angle sutural plus brièvement arrondi. Les côtés de l'abdomen, visibles de dessus, sont noirs avec un point blanc, mat, sur le bord postérieur des quatre premiers segments. Dessus sans côtes; suture saillante en arrière; il y a six stries ponctuées très peu marquées, sauf la première, voisine de la suture; l'angle sutural et une étroite bande marginale contournant le calus apical portent des strioles irrégulières. Calus apical fortement saillant, conique, à sommet non aigu. Couleur jaune testacé, avec une bande noire suturale, qui se dilate à hauteur de la pointe de l'écusson, puis se rétrécit en avant pour atteindre la base; en arrière, cette bande s'arrête à l'angle sutural, mais, le plus souvent, elle se prolonge sur le bord terminal jusqu'à l'angle apical.

Une bande noire transversale barre les élytres d'un bord à l'autre, au deuxième tiers de la longueur à partir de la base. L'ensemble de ces bandes figure une croix.

Pygidium noir, avec l'extrémité roux testacé; striolation extrêmement fine à disposition concentrique; de chaque côté se trouve une dépression qui est beaucoup plus accentuée chez la femelle.

Dessous brillant, noir, avec l'extrémité du dernier arceau abdominal roux; le bord postérieur du premier arceau porte une étroite bande blanchâtre, interrompue au milieu. Saillie mésosternale longue, infléchie en avant, un peu rétrécie de la base au sommet; ce dernier tronqué et arrondi. Poils noirs ou roux. Fémurs antérieurs et intermédiaires noirs, avec parfois une partie testacée, fémurs postérieurs et reste des pattes testacé.

Les tibias antérieurs portent, au bord externe, deux dents, qui sont plus fortes chez la femelle. L'abdomen du mâle présente une dépression peu profonde.

On observe des poils roux sur le sternum, chez la moitié des exemplaires. Des individus à poils roux et d'autres à poils noirs se rencontrent dans les mêmes localités (Antsihanaka, Tananarive).

Le forceps a d'abord les côtés parallèles, puis il est faiblement dilaté vers l'extrémité; celle-ci est largement arrondie; les branches sont séparées, en dessus, par un méat ovale, large.

Var. **regularis** nov. var. (Pl. IX, f. 28). — Cette forme, représentée par un exemplaire ♀ de la Montagne d'Ambre, se distingue par les dimensions plus petites et la bande longitudinale noire des élytres non dilatée à hauteur de l'écusson.

Longueur : 13 mm. *Largeur* : 8 mm.

130. **Coptomia (Adonides) compacta** Plldc (Pl. IX, f. 16).

Coptomia (*Adonides*) *compacta* Pouillaude, Insecta, 1915, p. 159.

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Madagascar; Antsihanaka (L. Humblot, E. et B. Perrot).

Longueur : 19 à 20 mm. *Largeur* : 12 à 13 mm.

Forme brève, large, ovale. Brillante; vert olivâtre. Téguments très finement chagrinés. Côtés de l'abdomen visibles de dessus portant des taches blanchâtres.

♀. Carènes latérales du clypeus faiblement divergentes en avant; échancrure profonde; angles émoussés au sommet. Dessus convexe, avec deux dépressions latérales normales. Ponctuation fine, s'atténuant au milieu du front et en arrière. Couleur verte; bords du clypeus marron. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal, fortement rétréci en avant; côtés formant, vers leur milieu, un angle obtus à sommet arrondi. Angles antérieurs obtus, mais bien marqués; angles postérieurs arrondis au sommet. Base faiblement sinuée devant l'écusson. Côtés rebordés. Dessus à ponctuation très fine, un peu plus forte sur les parties latérales. Couleur vert olivâtre. Ecusson vert, avec quelques très fins points épars. Epimères verts, ponctués.

Echancrure posthumérale très profonde, détachant bien l'épaule; l'élytre peu élargie en arrière de cette échancrure. Angle apical et bord terminal arrondis en une seule large courbe; angle sutural brièvement arrondi. Dessus sans côtes saillantes; suture relevée en arrière. Les stries, au nombre de six, sont formées par des séries longitudinales de points arqués, partiellement réunis en sillons. Les intervalles portent, dans la région de l'écusson, une fine ponctuation éparse; cette ponctuation passe plus ou moins rapidement, en arrière et vers les côtés, à une striolation irrégulière de plus en plus dense qui rend les stries longitudinales distinctes. Cette striolation atteint son maximum sur les parties latérales retombantes, sur les côtés et en arrière du calus apical. Calus apical bien marqué, non très saillant. Couleur vert olivâtre, avec le calus huméral marron rougeâtre. Les côtés de l'abdomen visibles de dessus ne portent pas de pilosité, mais les quatre premiers

arceaux montrent une tache farineuse blanchâtre au bord postérieur.

Pygidium de couleur verdâtre passant parfois au marron; striolation transversale, fine et dense.

Dessous vert, passant plus ou moins au marron rougeâtre, striolé sur les pièces sternales, les hanches postérieures et les côtés des arceaux abdominaux. Saillie mésosternale courte, un peu dilatée, très arrondie en avant, non infléchie. Poils roux. Pattes vertes, passant au marron; tarses marron. Tibias antérieurs munis de deux dents au bord externe.

Le mâle n'est pas connu.

L'un des exemplaires présente une légère teinte marron sur le disque du pronotum, le long de la suture et dans la région terminale des élytres.

Cette espèce qui, par l'aspect général, se rapproche de *C. crassa* Wat. et de *C. cinctiventris* Frm., se distingue facilement de ces dernières, notamment par les côtés de l'abdomen portant des taches blanches et dépourvus de pilosité.

131. **Coptomia (Adonides) crassa** Waterh. (Pl. IX, f. 25).

Coptomia crassa Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1879, II, p. 83. Antananarivo et Fianarantsoa.
Adonides crassa Thomson, Le Naturaliste, 1880, p. 278.
Coptomia crassa Künckel d'Herculais, Hist. nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 8, f. 7.

Type : British Museum.

Hab. : Madagascar, Fianarantsoa (Shaw); Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot); Maroantsetra, N.-E. Madagascar (C. Lamberton).

Longueur : 17 à 23 mm. *Largeur* : 11,5 à 14,5 mm.

Courte, large, ovale. Brillante; marron, avec la base du pronotum et deux grandes taches triangulaires sur le disque, noir verdâtre. Poils roux, débordant les élytres. Les téguments paraissent très finement chagrinés.

Clypeus à carènes latérales tranchantes, un peu divergentes en avant; échancrure profonde; angles à sommet très brièvement émoussés. Ponctuation fine sur le clypeus, effacée au milieu du front, plus accentuée et portant des poils roux de chaque côté, près des yeux. Tête noire; clypeus marron roussâtre. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal, fortement rétréci en avant; ses côtés courbés vers le milieu, faiblement sinués en avant et en arrière de cette courbure. Angles antérieurs obtus; angles postérieurs brièvement arrondis au sommet. Base transversale, bien échancrée devant l'écusson. Dessus portant une ponctuation extrêmement fine, plus marquée sur les parties latérales. Couleur marron testacé, avec une bande marginale postérieure noir verdâtre; de cette bande se détachent deux grands prolongements triangulaires, dirigés en avant sur le disque et séparés par une bande médiane de la couleur du fond; ces prolongements atteignent le bord antérieur, mais présentent souvent une petite interruption près de ce bord; près des bords latéraux, un peu en avant du milieu, existe une petite tache obscure, parfois peu nette. Ecusson très finement ponctué, noir verdâtre, avec une ligne médiane ou une tache triangulaire marron, parfois entièrement noir verdâtre. Epimères noirs, ponctués, à poils roux.

Elytres larges; échancrure posthumérale profonde; l'élytre élargi, en arrière de cette échancrure, par une large courbure du bord qui se continue par celle de l'angle apical. Bord terminal faiblement courbé. Angle sutural brièvement arrondi. Dessus présentant au moins deux côtes peu saillantes, réunies en arrière en un calus apical saillant, conique, à sommet non très aigu. Entre la suture et la première strie, la surface est imponctuée; sur les parties latérales, terminales et dans la déclivité, entre la suture et le calus apical, existe une striolation très fine et dense. La ponctuation du disque est variable et présente des intermédiaires entre les deux formes suivantes : 1° six stries formées chacune d'une série longitudinale de

points arqués, avec des intervalles peu ou pas ponctués; 2° les stries rendues indistinctes par la présence sur les intervalles d'une abondante ponctuation à éléments arqués; cette ponctuation passe insensiblement, sur les côtés et en arrière, à la striolation indiquée ci-dessus. Waterhouse considérait la première forme comme particulière aux mâles et la seconde comme propre aux femelles. De l'examen d'une vingtaine d'exemplaires, il résulte que des mâles ont une ponctuation moins ordonnée en ligne et plus diffuse que certaines femelles, tandis qu'on observe chez des femelles une tendance à présenter des stries distinctes. La couleur des élytres est marron rougeâtre avec la suture et les bords latéraux plus ou moins rembrunis. Les côtés de l'abdomen, visibles de dessus, ne présentent pas de taches farineuses, mais sont couverts de poils roux bien distincts.

Pygidium noir et marron, finement et densément striolé.

Dessous noir, avec, parfois, l'abdomen et quelques pièces latérales thoraciques marron. Saillie mésosternale courte, un peu dilatée, très arrondie en avant, à peine infléchie. Poils roux. Pattes testacées. Tibias antérieurs bidentés au bord externe chez les deux sexes.

Le mâle présente une dépression longitudinale de l'abdomen. Forceps à côtés subparallèles, un peu incurvés; extrémité transversale à peine courbée; méat séparant les branches au dessus, très large; à l'extrémité distale du méat chaque branche présente une petite pointe épineuse, recourbée; quand les branches sont réunies, ces deux pointes sont croisées.

132. **Coptomia (Adonides) cinctiventris** Fairm. (Pl. IX, f. 26).

Adonides cinctiventris Fairmaire, Ann. Soc. ent. Belgique, 1903, p. 362. Diego-Suarez.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Diego-Suarez; Montagne d'Ambre.

Longueur : 23 à 24,5 mm. *Largeur* : 14 à 15,5 mm.

Grande, ovale, large. Brillante; d'un vert foncé olivâtre, passant parfois au marron. Téguments paraissant très finement chagrinés.

Carènes latérales du clypeus saillantes, divergentes en avant; échancrure large et profonde; angles brièvement émoussés au sommet. Ponctuation fine et dense, un peu plus forte et piligère de chaque côté, sur le front; vertex lisse. Tête verte. Clypeus et antennes marron.

Pronotum trapézoïdal; ses côtés courbés; la courbure accentuée vers le milieu. Base transversale, très peu profondément échancrée devant l'écusson. Dessus à ponctuation extrêmement fine et éparse, avec des points plus gros sur les parties latérales. Couleur vert olivâtre foncé. Ecusson de même couleur, à ponctuation extrêmement fine. Epimères de même couleur, ponctués, à poils roux.

Elytres à échancrure posthumérale profonde et assez brusque; en arrière de l'échancrure, le bord forme une large courbe; angle apical largement arrondi; bord terminal à peine courbé; angle sutural brièvement arrondi. Dessus avec six stries peu marquées; la strie juxtasuturale, plus marquée, est constituée par un sillon continu; les autres stries sont formées de points peu profondément gravés, parfois coalescents en des tronçons de sillons; les intervalles portent une ponctuation fine et éparse, d'importance variable; cette ponctuation est parfois ordonnée en séries longitudinales formant des sortes de stries secondaires; l'intervalle entre la deuxième et la troisième strie est plus large que les autres. Sur les côtés, la ponctuation devient plus dense; elle passe, en arrière, à une striolation qui s'étend jusqu'à l'angle sutural et occupe la déclivité apicale. Couleur variant du vert olivâtre au marron testacé. Les parties de l'abdomen visibles de dessus sont couvertes d'une abondante pilosité rousse et ne portent pas de taches farineuses.

Pygidium finement et densément striolé; noir verdâtre à poils roux.

Dessous brillant, vert olivâtre, avec des poils roux, denses

sur la région thoracique et les côtés de l'abdomen. Saillie mésosternale courte, obtuse, arrondie en avant, un peu infléchie. Pattes marron testacé à poils roux.

Le bord externe des tibias antérieurs présente une seule dent chez le mâle, deux dents chez la femelle, la proximale étant obtuse. L'abdomen du mâle est déprimé.

Côtés du forceps fortement incurvés; extrémité largement arrondie; méat séparant les branches en dessus, ovale assez large.

133. **Coptomia sexmaculata** G. et P. (Pl. VII, f. 19) (1).

Schyzorhina sexmaculata Gory et Perch., Revue entom. de Silbermann, III, 1835, p. 123. Madagascar.
Coptomia sexmaculata Burmeister, Handb. d. Entom. III, 1842, p. 552.
Coptomia sexmaculata Künckel d'Herculais, Hist. nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 3, f. 3.

Type : Collection Gory, Musée de Berlin.

Hab. : Montagne d'Ambre; Antsihanaka (Kingdon, E. et B. Perrot); Fénérive (E. Perrot); Fianarantsoa (E. et B. Perrot); Lakata, Madagascar-Est (2).

Longueur : 13 à 15 mm. *Largeur* : 8 à 9 mm.

Ovale, un peu rétrécie en arrière. Brillante; testacé rougeâtre, avec des taches noires : deux sur le pronotum et deux sur chaque élytre.

Clypeus à carènes latérales saillantes, peu divergentes en avant; échancrure large et profonde; angles émoussés au sommet. Ponctuation très fine, s'allongeant en fins sillons longitudinaux dans les deux dépressions latérales du clypeus; quelques points plus gros, de chaque côté du front, portent de courts poils roux. Tête avec le clypeus et les antennes testacé rougeâtre.

---

(1) Par erreur sous le nom de *4-maculata*.

(2) Signalée aussi de Fianarantsoa (D. Cowan) par O. Waterhouse (Ent. Monthly. Mag., XV, 1878, p. 84).

Pronotum trapézoïdal, fortement rétréci en avant. Côtés courbés vers le milieu et, en outre, faiblement sinués. Base transversale, fortement échancrée devant l'écusson. Côtés rebordés; le rebord s'atténuant vers l'angle antérieur. Dessus finement ponctué; la ponctuation très atténuée au milieu du disque, bien plus distincte sur les parties latérales. Couleur jaune testacé rougeâtre, avec, sur le disque, deux taches noires, situées au milieu de la longueur et séparées par un espace à peu près égal à la largeur de l'écusson. Ecusson lisse, testacé rougeâtre. Epimères de même couleur, finement striolés.

Echancrure posthumérale profonde; l'élytre élargi, en arrière de cette échancrure, par une large courbure du bord qui se continue par la courbure de l'angle apical et du bord terminal; angle sutural brièvement arrondi. Dessus avec six stries; les stries de la quatrième à la sixième sont largement sinueuses; chaque strie est constituée par un sillon simple ou double, parfois tronçonné, et représenté, dans la partie antérieure, par des points arqués; le premier intervalle (sutural), le troisième et le cinquième sont costiformes; il y a encore une côte au delà de la sixième strie; le côté retombe ensuite obliquement. Les régions marginales, de l'échancrure posthumérale à l'angle sutural, sont finement striolées. Le calus apical est rapproché du bord, très saillant, non conique. Couleur jaune testacé rougeâtre avec, sur chaque élytre, deux taches noires : une à la base contre l'écusson, l'autre au deuxième tiers de la longueur, sur le troisième intervalle ou côte discale; cette dernière est quelquefois accompagnée d'une autre tache plus petite. Côtés de l'abdomen visibles de dessus, testacé rougeâtre, avec des petites taches farineuses au bord postérieur des premiers arceaux.

Pygidium convexe, finement et densément striolé, jaune testacé rougeâtre; angles antérieurs présentant une dépression assez souvent occupée par une tache noire.

Dessous testacé rougeâtre, avec des parties noires sur la poitrine, les hanches postérieures et les côtés de l'abdomen.

Saillie mésosternale courte, légèrement rétrécie en avant, un peu infléchie, son sommet tronqué et arrondi. Poils roux. Pattes testacé rougeâtre. Tibias intermédiaires et postérieurs dentés au côté externe. Tibias antérieurs munis de deux dents au bord externe chez les deux sexes.

Abdomen du mâle déprimé.

Côtés du forceps fortement incurvés; extrémité largement arrondie; méat ovale assez large.

Il existe dans la collection R. Oberthür un exemplaire entièrement noir, provenant du Betsileo (Cowan).

Les stries sinueuses des élytres donnent à cette espèce un aspect différent de celui des autres *Coptomia.*

134. **Coptomia lucida** Waterh. (Pl. IX, f. 23).

Coptomia lucida Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1879, II, p. 80. Antananarivo.

Type : British Museum.

Hab. : Madagascar; Fianarantsoa (E. et B. Perrot).

Longueur : ♂ 16,5; ♀ 14 mm. *Largeur* : ♂ 10; ♀ 8,5 mm.

Ovale. Brillante; verte, parfois à reflets cuivreux, avec une teinte bleuâtre violacé plus ou moins étendue sur les élytres. Pattes marron testacé. Bords des élytres rectilignes, en arrière de l'échancrure posthumérale.

Clypeus à carènes tranchantes, parallèles; échancrure large et profonde; angles émoussés au sommet. Ponctuation très fine sur la tête et le clypeus, atténuée sur le vertex, plus forte vers les yeux. Couleur verte, avec le bord antérieur du clypeus marron. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal; les côtés fortement courbés vers le milieu; la partie antérieure très rétrécie en avant. Angles antérieurs obtus; angles postérieurs presque droits, arrondis au sommet; base transversale, fortement échancrée devant l'écusson. Ponctuation extrêmement fine et assez régulière, plus distincte sur les parties latérales. Couleur verte. Ecusson lisse, vert. Epimères verts,

Elytres à épaules fortement marquées; échancrure posthumérale très profonde; en arrière de cette échancrure, le bord latéral est rectiligne et presque parallèle à la suture, en sorte que l'élytre ne s'élargit pas, mais est plutôt très faiblement rétréci; angle apical et bord terminal formant une large courbe; angle sutural brièvement arrondi. Dessus portant, sur chaque élytre, six stries sans sillon, ni ponctuation gravée; les deux dernières stries sont effacées, à partir du milieu de la longueur; les intervalles portent une ponctuation très rare, perceptible seulement avec une forte loupe. Il n'y a pas de striolation sur les parties latérales et terminales; régions latérales un peu plissées. Calus apical rapproché du bord, très saillant, arrondi, non conique. Couleur verte, avec une teinte bleu violacé, occupant la région de l'écusson et s'étendant plus ou moins sur le disque; parfois couleur presque entièrement violacée. Côtés de l'abdomen visibles de dessus largement découverts, verts sans taches farineuses.

Pygidium convexe, brillant, vert, avec quelques points portant des poils roux.

Dessous finement ponctué, brillant, vert; parties latérales des hanches postérieures très finement et éparsément ponctuées. Saillie mésosternale peu développée, étroite, plane en dessous, à peine infléchie; son sommet arrondi. Poils roux. Pattes marron testacé, avec la base des fémurs verte. Tibias intermédiaires et postérieurs faiblement dentés au bord externe.

Chez le mâle, le bord externe du tibia antérieur est faiblement sinué; chez la femelle, ce bord présente deux fortes dents. L'abdomen du mâle offre une dépression longitudinale.

Chez le seul mâle étudié, les troisième et cinquième intervalles des élytres sont subcostiformes, comme l'indique Waterhouse; la couleur verte présente de forts reflets cuivreux; les dimensions sont plus grandes.

135. **Coptomia Bontempsi** Fairm. (Pl. IX, f. 27).

Coptomia Bontempsi Fairmaire, Ann. Soc. entom. Belgique, 1896, p. 456; 1904, p. 229. Diego-Suarez (1).

Type : Museum de Paris.

Hab. : Montagne d'Ambre; Diego-Suarez.

Longueur : 16 à 17 mm. *Largeur* : 10 à 11 mm.

Ovale, convexe. Dessus hérissé de petits poils. Brillante; couleur verte ou marron rougeâtre (2).

Clypeus à carènes latérales tranchantes, subparallèles; échancrure large et profonde; angles émoussés au sommet. Ponctuation à éléments de deux dimensions, les uns extrêmements fins, visibles au moyen d'une forte loupe, les autres gros, piligères, à poils noirs, situés sur les parties latérales de la tête et la base du clypeus. Couleur verte, avec une teinte plus foncée au bord du clypeus. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal, fortement rétréci en avant; les côtés régulièrement courbés; angles antérieurs obtus; angles postérieurs droits à sommet très arrondi. Base fortement échancrée devant l'écusson; les côtés de la base se dirigent un peu obliquement en arrière, de l'angle postérieur à l'écusson. Côtés présentant un rebord qui disparaît avant d'atteindre l'angle antérieur. Dessus couvert d'une ponctuation piligère à poils noirs, forte, régulière et assez dense. Couleur verte. Ecusson triangulaire à côtés sinués; sommet aigu, non émoussé; couleur verte; ponctuation un peu moins forte que sur le pronotum. Epimères verts, ponctués, hérissés de poils noirs dans leur partie saillante.

Elytres à épaules bien découpées; échancrure posthumérale

---

(1) Les individus de cette espèce sont parfois étiquetés sous le nom de *densepunctata*, nom de collection.

(2) Fairmaire écrit : « Couleur variant du vert pré brillant au rouge vernissé cuivreux et au noir foncé ».

très profonde, brusque ; en arrière de cette échancrure, l'élytre est élargi par une large courbure du bord qui se continue par la courbure de l'angle apical ; angle sutural brièvement arrondi. Dessus avec, sur chaque élytre, deux traces de côtes peu distinctes, sans trace de stries longitudinales. Ponctuation assez dense et régulière, non disposée en séries longitudinales. Les points portent des poils noirs dressés sur les parties latérales et terminales ; il en existe aussi quelques-uns sur le disque ; chez l'insecte frais, la surface est, sans doute, entièrement hérissée. Région apicale à convexité forte et assez régulière, mais sans calus bien défini. Suture un peu relevée au début de la déclivité terminale, puis brusquement aplanie dans le reste de la déclivité. Couleur verte, avec le calus huméral un peu rougeâtre. Les côtés de l'abdomen visibles de dessus ne portent pas de taches farineuses.

Propygidium finement striolé. Pygidium convexe, avec une faible dépression médiane séparant le sommet en deux petites protubérances ; ponctuation assez éparse en avant, s'allongeant en arrière en strioles fines et denses, disposées circulairement autour de ces protubérances ; poils dressés roux. Couleur verte en avant, rousse en arrière.

Dessous vert, passant un peu au marron rougeâtre, ponctué normalement. Saillie mésosternale courte, plane en dessous, non infléchie, dilatée, largement arrondie au bord antérieur. Poils du dessous roux. Pattes vertes, passant au marron ; tarses marron. Tibias antérieurs bidentés au bord externe chez les deux sexes.

Chez le mâle, les tibias antérieurs sont moins robustes ; l'abdomen présente une petite dépression longitudinale.

Branches du forceps amincies et sinuées dans leur partie terminale, présentant une forte épine latérale dirigée vers l'extérieur. Méat grand, large.

La collection R. Oberthür contient un exemplaire entièrement marron rougeâtre, avec le disque du pronotum et l'écusson noirâtres.

136. **Coptomia Lambertoni** Plide (Pl. IX, f. 24).

Coptomia Lambertoni Pouillaude, Insecta, 1913, p. 85, f. 1-4. Tananarive, Antsihanaka.

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot); Tananarive (C. Lamberton).

Longueur : 17 à 20 mm. *Largeur* : 10 à 11,5 mm.

Ovale, très convexe. Brillante; verte à reflets rougeâtres, avec des parties bleuâtres. Dessus hérissé de poils noirs. Ponctuation des élytres présentant des séries longitudinales.

Carènes du clypeus saillantes, un peu divergentes en avant; échancrure large et profonde; angles aigus, à sommet brièvement émoussé; ponctuation extrêmement fine, effacée sur le vertex; sur le front, près des yeux, quelques gros points portent des poils noirs dressés. Couleur verte, avec l'extrémité du clypeus noirâtre. Antennes marron, avec le premier article vert bleuâtre.

Pronotum trapézoïdal; ses côtés courbés, sans augmentation de la courbure au milieu; angles antérieurs obtus; angles postérieurs obtus et arrondis au sommet; base formant une large courbe à convexité postérieure, nettement échancrée au milieu, devant l'écusson. Côtés rebordés. Ponctuation forte, assez dense, portant des poils noirs dressés. Couleur verte, à reflets rouges, plus persistants vers les angles antérieurs. Ecusson à côtés sinués, sommet émoussé; même couleur et même ponctuation que le pronotum. Epimères vert bleuâtre, à ponctuation piligère.

Elytres à épaules grandes, découpées par une échancrure posthumérale brusque et très profonde; l'élytre est, ensuite, élargi par une large courbure du bord latéral, qui se continue par les courbures de l'angle apical et du bord terminal; angle sutural brièvement arrondi. Ponctuation formée de gros élé-

ments sétigères, à poils noirs dressés; ces éléments sont disposés en séries longitudinales nettes, mais irrégulièrement interrompues, ce qui rend leur dénombrement difficile; il y a, au moins, dix de ces séries, entre la suture et le bord latéral, en comptant dans la région moyenne; la déclivité apicale est peu ponctuée. Les calus apicaux sont assez nets, mais peu saillants. La suture est relevée en arrière. Les parties latérales de l'abdomen visibles de dessus ne portent pas de taches farineuses. Couleur verte, à reflets rouge cuivreux, plus persistants sur les calus huméraux et les régions latérales.

Pygidium convexe, présentant, en arrière du milieu, un double sommet divisé par une faible dépression; ponctuation piligère, à poils noirs, éparse en avant, passant, en arrière, à une striolation plus dense, de disposition concentrique. Couleur verte, à reflets cuivreux, avec les côtés et le sommet bleuâtre.

Dessous vert présentant des reflets rouges assez persistants et une teinte bleuâtre sur quelques parties. Saillie mésosternale courte, dilatée, plane en dessous, non infléchie, avec, en avant, un bord largement arrondi. Poils roux. Pattes vertes; fémurs intermédiaires et postérieurs marqués de rouge.

Chez le mâle, l'abdomen présente une forte dépression longitudinale; les tibias antérieurs sont sinués au bord externe. Chez la femelle, les tibias antérieurs sont bidentés, avec la dent proximale peu développée.

Les branches du forceps sont rétrécies et sinuées dans leur partie terminale, avec les extrémités un peu divergentes; il n'y a pas d'épines latérales. Méat séparant les branches en dessus, allongé et assez large.

L'importance des reflets rouges et des teintes bleuâtres, dans la couleur de fond verte, est assez variable.

137. **Coptomia castanescens** Ktz.

Coptomia castanescens Kraatz, Deutsche entom. Zeitschr., 1883, p. 382. Madagascar.

Type : Musée entomologique national allemand, Berlin.

Hab. : Madagascar (Hildebrandt), indication de Kraatz.

Longueur : 16 mm.

Je ne connais pas cette espèce. La description originale ne permet pas de vérifier si elle appartient bien au genre *Coptomia;* la forme du clypeus et celle de l'écusson ne sont pas indiquées; la saillie mésosternale n'est pas décrite. Les caractères donnés ne permettent de la réunir à aucune espèce connue du genre *Coptomia*. Voici ces caractères d'après la description originale :

Vert sombre avec les parties latérales des élytres marron.

Tête lisse au milieu, un peu plus distinctement ponctuée près des yeux.

Pronotum lisse, avec quelques gros points dans les régions latérales.

Elytres portant huit stries assez fines; les deux dernières (latérales) ne sont distinctes que dans la partie médiane. Ces stries portent une ponctuation qui ne se réunit pas en sillons gravés continus. L'intervalle des deux stries voisines de la suture est plus large que les autres; le second et le quatrième intervalles sont plus saillants. Le calus apical n'est pas très saillant. Couleur vert foncé, avec une assez large bordure marginale marron.

Pygidium à striolation transversale très fine, portant quelques points piligères.

Dessous vert, très foncé; l'abdomen marqué de brunâtre. Les arceaux abdominaux portent une ligne transversale de points, en leur milieu; le dernier est irrégulièrement ponctué

au bord postérieur. Les côtés du mésosternum sont fortement ponctués.

La description a été faite sur une seule femelle, qui a le bord externe des tibias antérieurs bidenté.

XIX. — Genre **ECCOPTOMIA**

Eccoptomia Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1880, p. 320; 1883, p. 318.

Clypeus à carènes latérales saillantes, à peine échancré en avant; angles obtusément arrondis.

Pronotum à côtés subparallèles en arrière, fortement convergents en avant du milieu. Base échancrée devant l'écusson. Côtés fortement rebordés.

Ecusson assez large, à sommet obtus.

Echancrure posthumérale des élytres semblable à celle de *Coptomia*. Dessus avec six stries ponctuées.

Saillie mésosternale non très saillante, infléchie, plus courte que chez *Coptomia*.

Tarses postérieurs beaucoup plus courts que les tibias. Tibias intermédiaires et postérieurs ciliés. Tibias antérieurs portant deux dents au bord externe.

Forme plus large et plus aplatie que *Coptomia*.

Le genre est fondé sur un seul exemplaire femelle. Je ne le connais pas en nature.

138. **Eccoptomia sexsulcata** Ktz.

Eccoptomia sexsulcata Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1880, p. 320.

Type : Collection Haag.

Hab. : Madagascar.

Longueur : 13 mm.

Brillante; noire.

Tête fortement ponctuée.

Thorax à ponctuation éparse, plus forte sur les côtés, mélangée de points plus petits.

Ecusson finement ponctué.

Elytres translucides, couleur de poix (1). Dessus portant six stries et deux séries de points souvent confluentes près du bord; côte marginale parallèle au bord. Région apicale peu densément striolée.

Pygidium densément striolé.

Côtés du mésosternum portant une ponctuation grosse et peu profonde; segments abdominaux avec une série de points.

Ces caractères sont donnés d'après la description originale.

Kraatz (*l. c.*, 1883) dit, d'après van Lansberge (in litt.), que cette espèce est extrêmement voisine de *Coptomia granulata* Burm., mais cependant distincte et que dans la collection Mniszech les deux espèces étaient réunies. Cela est étonnant; en effet, dans la description du genre *Eccoptomia*, Kraatz écrit : « Clypeus *subquadratus*, apice *vix* emarginatus... »; ce caractère ne saurait convenir à *C. granulata*, ni à aucune autre *Coptomia*.

Il faut ajouter que parmi les Cétonides de van Lansberge figurant aujourd'hui dans la collection R. Oberthür, je n'en vois aucun étiqueté *E. sexsulcata* ou répondant exactement à la description de Kraatz. Un seul exemplaire, ex van Lansberge, porte une étiquette manuscrite au nom de Kraatz, avec près du bord des traits de plume indiquant qu'une partie de l'étiquette a été coupée; peut-être est-ce là *E. sexsulcata* Kraatz *sensu* v. Lansberge; cet individu ne peut être séparé de *C. granulata* Burm.

---

(1) Le texte dit : « piceo translucidis ».

XX. — Genre **PYRRHOPODA**

Pyrrhopoda Kraatz, Deutsche entom. Zeitschr., 1880, p. 311 (emend.).
Coptomia (pars) et *Pygora* (pars) Auct.

Clypeus à carènes latérales bien indiquées, subparallèles ou un peu saillantes. Bord antérieur portant une échancrure qui sépare deux lobes non anguleux, mais arrondis.

Pronotum trapézoïdal; côtés rebordés; dessus avec une ponctuation piligère, plus abondante chez le mâle. Base toujours échancrée devant l'écusson, parfois faiblement.

Ecusson large, à côtés sinués, avec la partie terminale droite. C'est le même type d'écusson que chez *Coptomia*. Sommet aigu ou à peine émoussé.

Elytres à épaules bien découpées par une échancrure post-humérale profonde, non très brusque; l'élytre un peu élargi en arrière, à partir du fond de l'échancrure; angle apical et bord terminal arrondis. Dessus avec des stries longitudinales nettes et des points piligères, ordinairement plus abondants chez le mâle. Calus apical bien saillant, convexe, arrondi, rapproché du bord terminal. Côtés de l'abdomen visibles de dessus.

Saillie mésosternale courte, peu ou pas infléchie.

Pattes normales.

Différences sexuelles : Les tibias antérieurs sont plus robustes chez la femelle et nettement bidentés au bord externe; chez le mâle, la dent proximale est plus ou moins effacée. Le mâle présente une dépression ventrale; ses tarses postérieurs sont plus allongés.

La forme générale du corps est ovale. La taille est petite.

Les téguments sont brillants, avec, parfois, des taches farineuses.

Le genre est particulier à Madagascar.

Kraatz, en décrivant le genre *Pyrrhopoda*, paraît avoir attaché une grande importance à la présence de poils en dessus, ce qui devait l'amener à réunir des espèces disparates. L'espèce qu'il signale en première ligne et qui devrait être considérée comme type du genre est *Pygora hirsuta* Waterhouse. Or le « *clypeus profunde excisus* » que Kraatz attribue au genre *Pyrrhopoda* ne saurait convenir à cette espèce. Il faut donc admettre que Kraatz n'a pas connu la véritable *P. hirsuta* Wat et prendre comme espèce typique du genre *P. mantis* Ktz (1). Enfin, pour être homogène, le genre doit être réduit aux espèces ayant à la fois l'écusson du type de *Coptomia* et le clypeus bien échancré, mais à lobes courts, arrondis, non anguleux; la pilosité n'est qu'un caractère secondaire et se rencontre chez plusieurs autres genres.

Tableau des Espèces :

1. Ecusson sans ponctuation piligère.................................. 2.
— Ecusson portant une ponctuation piligère........ **pratensis** (**143**).
2. Saillie mésosternale non nettement dilatée....................... 3.
— Saillie mésosternale dilatée.. 4.
3. Pronotum sans striolation transversale dans une gouttière marginale latérale .... **elegans** (**139**).
— Pronotum présentant une striolation transversale dans une gouttière marginale latérale. Cette striolation parfois cachée par une bande mate blanchâtre.... **marginicollis** (**140**).
4. Côtés de l'abdomen, visibles de dessus au delà des élytres, portant de petites taches farineuses............ **marginata** (**141**).
— Côtés de l'abdomen, visibles de dessus au delà des élytres, sans taches farineuses.................................... **mantis** (**142**).

(1) Au même endroit (Deutsche entom. Zeitschr., 1880, p. 312), Kraatz décrit *Pyrrhopoda cyanescens*. L'année suivante (Deutsche ent. Ztschr., 1881, p. 78), il reconnaît la validité du genre *Adonides* Thomson et lui attribue *Coptomia marginata* Wat. Or, *P. cyanescens* est synonyme de *C. marginata*.

139. **Pyrrhopoda elegans** Waterh. (Pl. X, f. 8, 11).

Coptomia elegans Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1879, II, p. 79. Fianarantsoa.

Variétés :

Coptomia modesta Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1879, II, p. 81; 1882, I, p. 322 (var.). Antananarivo (Kingdon).

Coptomia modesta Künckel d'Herculais, Hist. nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 9, f. 14.

Coptomia elegans Künckel d'Herculais, Ibid., pl. 9, f. 17.

Pyrrhopoda modesta var. *basalis*, *cœruleostriata*, *cyanea*, *flavipennis*, *marginipennis*, *obscurata*, *pallidipennis*, *plagiata*, *quadrimaculata*, *strigipennis*, *vittipennis* Kraatz, Wiener ent. Zeit., 1893, p. 236, 237.

Coptomia Ellisi Künckel d'Herculais, Bull. Museum Hist. nat., 1895, p. 54. Imerina.

Coptomia discipennis Fairmaire, Ann. Soc. entom. France, 1903, p. 199. Diego-Suarez (Alluaud).

Type : British Museum; le type de *C. Ellisi* et de *C. discipennis* au Museum de Paris.

Hab. : Madagascar (L. Humblot); Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot); Tananarive (R. P. Camboué); Betsileo (D. Cowan); Fianarantsoa (E. et B. Perrot).

Longueur : 11 à 14 mm. *Largeur* : 6,5 à 8 mm.

Ovale ou un peu rétrécie en arrière. Pronotum à ponctuation piligère ; élytres portant des poils dressés. Couleur très variable.

Carènes latérales du clypeus à peine divergentes en avant; échancrure peu profonde; lobes arrondis. Ponctuation très fine sur le clypeus; quelques gros points piligères près des yeux; vertex lisse. Couleur plus foncée vers les bords du clypeus.

Pronotum trapézoïdal, fortement rétréci en avant; courbure des côtés accentuée vers le milieu; angles postérieurs arrondis; base transversale, nettement, mais peu profondément échancrée

devant l'écusson. Dessus lisse au milieu, avec, sur les côtés, une ponctuation piligère peu serrée. Ecusson lisse. Epimères ponctués.

Elytres à échancrure posthumérale profonde; le bord latéral à peine courbé, en arrière de cette échancrure; angle apical, bord terminal et angle sutural arrondis en une seule courbe. Dessus avec cinq stries; la première strie (juxtasuturale) et la deuxième, la troisième et la quatrième sont plus rapprochées entre elles que des autres; la cinquième se trouve au début de la déclivité latérale de l'élytre; elle est parfois dédoublée. On aperçoit quelques poils dressés, courts, portés par une rare ponctuation des côtés et aussi quelques poils, sur le disque, dans les sillons ou au voisinage. Le bord terminal porte quelques points piligères. Les côtés de l'abdomen, visibles de dessus, présentent, sur le bord postérieur des premiers arceaux, des taches farineuses blanchâtres.

Pygidium portant une striolation transversale, extrêmement fine, presque toujours, en grande partie, effacée. Il y a, en outre, quelques points piligères. La surface est moins convexe chez le mâle. Chez quelques exmplaires mâles, les angles antérieurs du pygidium sont occupés par deux grandes plaques mates, blanchâtres.

Dessous brillant, de couleur variable, verte, marron, parfois noire. Saillie mésosternale courte, très émoussée en avant, à peine infléchie. Poils noirs, à l'exception de ceux du méta-thorax qui sont roux. Base des fémurs de même couleur que le dessous du corps; le reste marron plus ou moins foncé, parfois noir. Chez quelques mâles, la région ventrale porte des bandes transversales farineuses, interrompues au milieu.

L'abdomen du mâle est faiblement déprimé. Tibias antérieurs portant deux dents au bord externe chez les deux sexes; la dent proximale obtuse et plus ou moins effacée chez le mâle.

Certains exemplaires ont les poils du dessous roux, sans qu'on puisse les distinguer autrement.

La couleur de cette espèce est très variable. Voici les formes notables :

1. Dessus entièrement vert, avec ou sans reflets rouges (*modesta* Wat.). La couleur verte peut passer au bleu violacé (*cyanea* Ktz).
2. Verte, avec les élytres jaune testacé (*flavipennis* Ktz, *pallidipennis* Ktz). Le vert du pronotum peut être cuivreux.
3. Verte, avec les élytres jaune testacé, suture verte; une tache allongée verte sur le disque (*elegans* Wat.). Il existe aussi une bordure latérale verte.
4. Verte, avec les élytres bleu violacé; cette couleur des élytres peut passer à un rouge vineux assez clair; il reste, en général, une bordure verte (*basalis* Ktz).
5. Verte, avec une bande transversale rouge en arrière de l'écusson; cette bande est interrompue ou non à la suture (*plagiata* Ktz).
6. Mêmes couleurs que 5, avec, en plus, une bande jaune testacé longitudinale, sur le côté du disque. Parfois couleur verte passant au bleuâtre (*marginipennis* Ktz).
7. Verte, avec, sur les élytres, deux bandes longitudinales jaune testacé; ces bandes occupent les deux intervalles les plus larges du disque (*vittipennis* Ktz); elles se réunissent, le plus souvent, à la base et sur le calus apical (*strigipennis* Ktz).
8. Même disposition que 7, mais la couleur verte passe au violet, partout ou sur les élytres seulement. Les parties jaune testacé prennent parfois une légère teinte violacée (*cœruleostriata* Ktz).
9. Mêmes couleurs que 7, mais avec une seule bande claire, la bande latérale (*Ellisi* Künckel). Cette bande peut être interrompue (*quadrimaculata* Ktz).
10. Pronotum noir ou bleuâtre; élytres noirâtres à disque marron (*obscurata* Ktz). Parfois pronotum noir verdâtre passant au marron sur la ligne médiane et sur les

bords; élytres noirâtres, à disque jaune (*discipennis* Fairm.).

11. Entièrement noire.

Le groupe des formes à fond vert rappelle les variations de *Coptomia mauritania.*

On trouvera à la suite de la description de *P. marginicollis* les principaux caractères distinctifs des deux espèces.

140. **Pyrrhopoda marginicollis** Ktz. (Pl. X, f. 4).

Pyrrhopoda marginicollis Kraatz, Wiener ent. Zeit., 1893, pp. 152, 235, 237. Madagascar.

VARIÉTÉS :

Pyrrhopoda sellata Kraatz, Wiener entom. Zeit., 1893, pp. 153, 237 (1).

Pygora ornatissima Schoch, Mitth. Schw. entom. Ges., 1894, p. 219.

Pyrrhopoda rufovaria et var. *bisignata* Fairmaire, Le Naturaliste, 1903, p. 36.

Pogoniotarsus crucifer Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1895, p. 223. Diego-Suarez (Ch. Alluaud).

Pygora immaculata Fairmaire, Ann. Soc. ent. France, 1903, p. 198. Diego-Suarez (Alluaud).

Pygora bioculata Fairmaire, Ann. Soc. entom. France, 1903, p. 198. Diego-Suarez (Alluaud).

Type : Deutsche entom. national Museum.

Hab. : Diego-Suarez; Montagne d'Ambre; Mont Tsaratanana, Bemarivo (Perrier de la Bathie).

Longueur : 9,5 à 13 mm. *Largeur* : 5 à 7,5 mm.

Ovale. Brillante. Couleur du fond noire, avec ou sans taches farineuses; élytres portant ou non des taches marron ou jaunâtres. Gouttière latérale du pronotum portant des stries transversales.

---

(1) A la page 237, Kraatz fait de *P. sellata* une var. de *P. modesta*

Clypeus à carènes latérales faiblement divergentes; échancrure large, circulaire, peu profonde; lobes arrondis. Ponctuation assez forte, présentant des points de différentes grosseurs; quelques forts points piligères près des yeux; vertex lisse. Couleur noire, parfois avec le clypeus marron roussâtre. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal; côtés à courbure accentuée vers le milieu; angles antérieurs obtus, bien marqués; angles postérieurs arrondis au sommet; base transversale, avec, devant l'écusson, une concavité très peu profonde, mais toujours nettement indiquée. Côtés rebordés; le long du bord existe une dépression en forme de gouttière, dont le fond est garni de strioles transversales; cette dépression porte, chez la forme typique, une bande farineuse blanche qui manque chez beaucoup d'exemplaires. La ponctuation du dessus est formée de gros points piligères épars sur les parties latérales; chez le mâle, la ponctuation est plus abondante et s'étend sur le disque, ne laissant qu'une bande médiane longitudinale lisse. Couleur noire. Ecusson noir, lisse ou portant quelques fins points. Epimères ponctués, noirs.

Elytres à échancrure posthumérale profonde, non brusque; en arrière de cette échancrure, l'élytre est élargi par une courbure très peu accentuée du bord latéral; angle apical, bord terminal et angle sutural arrondis en une seule courbe. Dessus avec six stries rapprochées deux à deux. Suture et intervalles les plus larges, costiformes. Région marginale portant des points piligères, non très denses, assez nettement disposés en séries longitudinales; il y a aussi des points piligères dans les stries, contre le sillon gravé qui en marque le fond, et près du bord terminal. Les côtés de l'abdomen visibles de dessus portent trois taches mates, blanchâtres, sur les bords postérieurs des trois segments moyens. Couleur noire, avec une ou deux larges bandes transversales marron rougeâtre ou jaunâtre, interrompues ou non à la suture.

Pygidium noir, à striolation transversale très fine et très

dense ; il y a parfois une tache mate, blanchâtre, dans chaque angle antérieur.

Dessous brillant, noir, portant des plaques blanches variables : parfois de larges plaques sur les côtés du métathorax, des hanches postérieures et des arceaux ventraux ; parfois une seule bande interrompue au milieu, au bord du premier arceau visible. Saillie mésosternale courte, obtuse, non dilatée, plane en dessous, non infléchie. Poils roux. Fémurs noirs, à extrémité marron ; tibias et tarses marron ou noirs.

Tibias antérieurs munis de deux dents au bord externe ; chez le mâle, la dent proximale est effacée et représentée seulement par une déformation obtuse du bord. L'abdomen du mâle est faiblement déprimé ; les tarses postérieurs sont plus longs chez ce sexe.

Forceps fortement rétréci de la base à l'extrémité distale, recourbé vers le bas à l'extrémité ; chaque branche arrondie séparément et portant un pinceau de poils roux.

Cette espèce est très voisine de *P. elegans* ; on a pu la considérer comme une variété de celle-ci, alors que, d'autre part, des variétés de *P. marginicollis* étaient décrites comme espèces. *P. marginicollis* se distingue par la présence, le long de la bordure du pronotum, d'une gouttière dont le fond est garni de strioles transversales, ce qui n'existe pas chez *P. elegans*. La ponctuation de la tête et des côtés du pronotum est plus grosse chez *P. marginicollis* ; l'échancrure médiane de la base du pronotum est moins marquée ; il existe une sixième strie élytrale assez distincte, ce qui est l'exception chez *P. elegans*.

Les variations de *P. marginicollis* portent sur la présence ou l'absence de parties farineuses aux bords latéraux du pronotum et sur les taches claires des élytres. Ces taches sont de couleur marron, rougeâtre ou jaunâtre ; on peut les rapporter à deux bandes transversales passant, l'une derrière la pointe de l'écusson, l'autre devant le calus apical. Ces bandes peuvent atteindre les bords et s'étaler le long de ceux-ci ; dans d'autres cas, elles n'atteignent pas les bords ; elles peuvent être inter-

rompues à la suture et, ainsi, se réduire à des taches plus ou moins arrondies. La plupart de ces formes ont reçu des noms :

1. Entièrement noire (*immaculata* Fairm.).
2. Noire, avec une bordure latérale mate, blanchâtre au pronotum (*marginicollis* Ktz, forme typique).
3. Noire, avec une bande claire transversale sur les élytres, en arrière de l'écusson (*sellata* Ktz).
4. Même disposition que 3, mais la bande interrompue à la suture (*bisignata* Fairm.).
5. Noire, avec une bande élytrale claire en arrière de l'écusson et une tache sur chaque calus apical (*ornatissima* Schoch.). La bande peut être interrompue à la suture.
6. Couleurs de 5, mais sans la bande antérieure, avec seulement les taches des calus apicaux (*bioculata* Fairm.).
7. Couleurs de 5, avec, en outre, une bordure latérale farineuse au pronotum (*rufovaria* Frm.).
8. Elytres jaune testacé, avec la suture et une bande transversale, vers le milieu, noires. La bande transversale n'atteint pas les bords latéraux. La bande suturale se continue sur le bord terminal (*crucifer* Ktz).

141. **Pyrrhopoda marginata** Wat. (Pl. X, f. 9).

Coptomia marginata Waterhouse, Ann. Mag. Nat. Hist., 1879, II, p. 81. Antananarivo (Kingdon) (1).

Anochilia laterivirens Fairmaire, Ann. Soc. ent. Belgique, 1904, p. 228. Diego-Suarez.

Variétés :

Pyrrhopoda cyanescens Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1880, p. 312 ; 1883, p. 383 ; Wiener ent. Zeit., 1893, p. 235 (syn.).

P. cyanescens var. *viridis* Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1883, p. 383.

Type : British Museum.

---

(1) L'insecte figuré par M. Künckel d'Herculais, sous le nom de *Coptomia marginata* (Hist. nat. Madag. Grandid., Col. Atlas, 1887, pl. 8, f. 5), n'est peut-être pas *P. marginata*. La forme du clypeus le rapprocherait d'une *Coptomia* ; la couleur des pattes semble indiquer que ce n'est pas *C. olivacea*. D'autre part, dans son Cat. syst. Ceton. et Trichiid., 1896, p. 43, Schoch donne comme synonyme à *marginata* Wat. une *fasciata* Ktz qui ne paraît pas avoir été décrite.

Hab. : Madagascar; Tananarive (Kingdon, C. Lamberton); Betsileo (D. Cowan); Antsihanaka (L. Humblot, E. et B. Perrot); Fianarantsoa (E. et B. Perrot); Andrangoloaka.

Longueur : 11,5 à 13,5 mm. *Largeur* : 7 à 8 mm.

Ovale, assez large. Couleur variable, verte, verte à reflets rougeâtres, entièrement ou partiellement bleuâtre ou violacée en dessus. Pattes marron rougeâtre. Côtés de l'abdomen visibles de dessus, montrant des taches farineuses.

Echancrure du clypeus profonde, circulaire; lobes arrondis; carènes latérales subparallèles; ponctuation extrêmement fine, plus forte dans les dépressions latérales; quelques gros points piligères, à poils roux, de chaque côté, près des yeux; vertex lisse. Couleur vert pur ou à reflets rougeâtres ou violacés; bords du clypeus rembrunis. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal, ses côtés courbés vers le milieu; angles postérieurs arrondis. Base subsinuée, transversale, nettement échancrée devant l'écusson. Côtés rebordés. Dessus portant une ponctuation générale éparse, extrêmement fine, visible à la loupe, et des points piligères, à poils roux, plus forts sur les parties latérales. Couleur verte, violacée ou intermédiaire entre ces deux teintes. Ecusson de même couleur à ponctuation extrêmement fine. Epimères verts.

Elytres à échancrure posthumérale profonde; l'élytre à peine élargi en arrière; bord latéral peu ou pas courbé; angle sutural et bord terminal formant une large courbe; angle sutural obtus, très émoussé. Dessus avec six stries limitant des intervalles costiformes; les cinquième et sixième stries plus rapprochées entre elles que les autres; le fond des stries discales porte un fin sillon formé par la fusion d'une ponctuation piligère, dont on peut souvent encore distinguer les éléments dans les stries latérales. Intervalles lisses ou à ponctuation rare et fine. La déclivité apicale est fortement striolée; la région striolée s'étend entre la suture et le calus apical, contourne ce dernier et se continue en avant, le long du bord, par des séries

longitudinales de points arqués. Calus apicaux saillants. Côtés de l'abdomen visibles de dessus, portant de petites taches farineuses au bord postérieur de trois arceaux. Couleur des élytres verte, vert bleuâtre ou violacé; les régions marginales présentant le plus souvent une teinte différente de celle du disque; on observe : dessus vert et bord rougeâtre (var. *viridis* Ktz) ou dessus violacé et bords verts avec ou sans reflets rougeâtres (var. *cyanescens* Ktz).

Pygidium vert brillant, à reflets rougeâtres; ponctuation éparse.

Dessous brillant, vert, à reflets rougeâtres ou bleuâtres. Saillie mésosternale assez courte, dilatée, plane en dessous, largement arrondie en avant. Poils fauves. Pattes marron rougeâtre, avec les fémurs, en partie, verts.

Les tibias antérieurs portent deux dents au bord externe chez les deux sexes, mais, chez le mâle, la dent proximale est réduite et, parfois, représentée par une déformation anguleuse du bord. La dépression ventrale caractéristique du mâle porte une ponctuation normale, pas beaucoup plus dense et régulière que celle des côtés.

Le forceps est, dans son ensemble, dilaté vers le milieu de sa longueur, puis rétréci; l'extrémité est tronquée transversalement et faiblement courbée, avec les angles émoussés. Chaque branche est amincie à hauteur du méat et se dilate à l'extrémité; le méat séparant les branches en dessus est très large.

Des observations concernant la synonymie de cette espèce se trouvent à la suite de la description de *P. mantis*, N° 142.

142. **Pyrrhopoda mantis** Krtz (Pl. X, f. 7).

Pyrrhopoda mantis Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1880, p. 312. Madagascar, Watkins (1).
Coptomia ventralis Janson, Cist. Entom. III, 1884, p. 108. Madagascar.
Coptomia mantis Van de Poll, Notes Leyd. Mus. IX, 1887, p. 282 (syn. *C. marginata*).
Pyrrhopoda ventralis Schoch, Mitth. Schw. entom. Ges., 1898, p. 83.

Type : Deutsche entom. national Museum?

Hab. : Madagascar; Betsileo (Cowan).

Longueur : 12 à 14 mm. *Largeur* : 7,5 à 8 mm.

Oblongue, subparallèle. Brillante; verte, avec, en général, des reflets bleus, élytres souvent violacés. Côtés de l'abdomen visibles de dessus ne portant pas de taches farineuses.

Carènes latérales du clypeus très faiblement divergentes en avant; échancrure forte, circulaire; lobes arrondis. Ponctuation fine, avec quelques gros points piligères près des yeux; vertex lisse ou presque. Couleur verte avec le bord du clypeus marron. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal; ses côtés fortement courbés, un peu en avant du milieu; angles postérieurs arrondis; base transversale, fortement échancrée devant l'écusson. Côtés rebordés. Dessus portant une ponctuation régulière extrêmement fine, visible à la loupe et, en outre, des points piligères, plus gros sur les parties latérales. Couleur verte, à reflets bleuâtres; les rares poils dressés sont roux. Ecusson à ponctuation extrêmement fine et éparse, de même couleur que le pronotum. Epimères verts, à ponctuation piligère bien marquée.

Echancrure posthumérale profonde; l'élytre légèrement et régulièrement élargi en arrière de cette échancrure; bord latéral

(1) Je pense que *Coptomia lucida* Künckel d'Herculais (Hist. nat. Madag. Grandid., Col. Atlas, 1887, pl. 8, f. 2) pourrait être cette espèce. En ce cas, le clypeus serait inexactement représenté.

à peine courbé; angle apical et bord terminal arrondis largement; angle sutural arrondi plus brièvement. Dessus portant six stries; les cinquième et sixième stries plus rapprochées entre elles que les autres; le fond de chaque strie porte un sillon gravé, dans lequel sont insérées des poils courts, roux. Sur la déclivité terminale on observe une ponctuation peu dense, mais pas de strioles; il en est de même dans les régions marginales. Côtés de l'abdomen, visibles de dessus, ne portant pas de taches blanchâtres. Couleur des élytres verte, souvent bleuâtre ou violacée avec les côtés verts.

Pygidium brillant, vert, éparsément ponctué.

Dessous brillant, vert; l'abdomen vert bleuâtre. Saillie mésosternale assez courte, dilatée, arrondie largement au bord antérieur. Poils roux. Pattes marron rougeâtre, avec les fémurs, en partie, vert bleuâtre.

Chez les deux sexes, le tibia antérieur porte deux dents au bord externe; mais, chez le mâle, la dent proximale est réduite à un angle obtus. La dépression ventrale caractéristique du mâle est finement et densément ponctuée.

Forceps rétréci vers l'extrémité qui est tronquée et arrondie; méat très large.

Cette espèce est extrêmement voisine de *P. marginata* Wat.; Van de Poll la considérait comme synonyme. On peut les distinguer par les caractères suivants : 1° Caractères constants : *P. marginata* présente sur les arceaux abdominaux visibles de dessus des taches mates blanchâtres (1), qui n'existent pas chez *P. mantis*. La dépression abdominale du mâle porte, chez *P. marginata*, une ponctuation pas beaucoup plus dense et régulière que les parties latérales de l'abdomen; chez *P. mantis*, la ponctuation de la dépression porte une ponctuation fine et très dense par comparaison aux régions latérales. 2° Caractères très fréquents, mais non constamment tranchés : Chez

(1) Ces taches sont parfois effacées chez les individus mal conservés, mais elles laissent toujours une trace, qu'on ne peut trouver chez *P. mantis*.

P. marginata, les intervalles des stries élytrales portent une ponctuation plus nette, la déclivité terminale de l'élytre est plus ponctuée et nettement striolée; chez *P. mantis*, la ponctuation des intervalles est moins marquée ou fait défaut, la déclivité apicale est moins fortement ponctuée et ne porte pas de strioles. *P. mantis* est, en général, un peu plus grande et relativement un peu plus étroite. L'ædagus est un peu différent, le méat séparant les branches s'étend plus loin vers la base chez *P. mantis* et les angles latéraux à l'extrémité du forceps sont plus arrondis et effacés.

143. **Pyrrhopoda pratensis** G. et P. (Pl. X, f. 36).

Cetonia pratensis Gory et Perch., Rev. Ent. Silbermann, III, 1835, p. 128. Madagascar.
Anochilia pratensis Burmeister, Handb. d. Entom. III, 1842, p. 562.
Pyrrhopoda pratensis Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1880, p. 313.

Type : Collection Gory, Musée de Berlin. L'exemplaire décrit par Burmeister figure dans la collection R. Oberthür.

Hab. : Madagascar (L. Humblot, E. Perrot); Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot); Fénérive (E. Perrot); Tamatave et forêts d'Alahakato (E. Perrot); Sud de la Baie d'Antongil.

Longueur : 9,5 à 11 mm. *Largeur* : 5,5 à 6,5 mm.

Ovale, souvent un peu rétrécie en arrière. Brillante; verte ou bleuâtre, portant des poils courts, dressés, roussâtres; stries élytrales profondes.

Clypeus à carènes latérales subparallèles, faiblement sinueuses; échancrure large, circulaire très peu profonde; lobes arrondis. Ponctuation fine, piligère, à poils roussâtres dressés, plus forte près des yeux; vertex lisse. Couleur verte, passant au marron sur la partie antérieure du clypeus. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal à côtés courbés; la courbure un peu accentuée en avant du milieu. Angles postérieurs arrondis. Base

nettement échancrée devant l'écusson. Côtés rebordés. Dessus portant une ponctuation piligère, forte et abondante à poils courts, dressés, roussâtres. Couleur verte ou vert bleuâtre. Ecusson très large, ayant la même ponctuation un peu moins serrée et la même couleur que le pronotum. Epimères verts, ponctués.

Elytres à échancrure posthumérale assez profonde, non brusque; l'élytre élargi en arrière de cette échancrure par une très large courbure du bord latéral; angle apical arrondi; bord terminal droit; angle sutural très brièvement arrondi. Dessus de chaque élytre portant six stries rapprochées deux à deux; les intervalles les plus larges (premier ou sutural, troisième et cinquième) sont costiformes. Le fond des stries porte un sillon gravé; une ponctuation forte, piligère, occupe les intervalles les plus étroits et les côtés des intervalles costiformes; le milieu des côtes ne porte que quelques rares points isolés. Chez la femelle, la ponctuation piligère est beaucoup moins importante et l'insertion des poils se fait dans une ligne de point ou un sillon gravé près du sillon normal de la strie. La région marginale porte une ponctuation piligère, éparse, qui s'allonge, en arrière, en strioles transversales. La déclivité suturale porte aussi une ponctuation piligère. Couleur verte, parfois, à reflets rouges; parfois, couleur bleuâtre. Sillons et points noirs.

Pygidium arrondi, convexe, à points piligères, courbés, assez régulièrement répartis; couleur verte ou bleuâtre.

Dessous brillant, vert ou bleuâtre. Saillie mésosternale courte, dilatée, terminée en angle très obtus, un peu arrondi Poils fauves, longs, abondants. Pattes d'un marron rougeâtre clair.

Tibia antérieur portant deux dents au bord externe chez les deux sexes; chez le mâle, la dent proximale est représentée par une déformation anguleuse du bord. Les tarses postérieurs du mâle sont plus développés; son abdomen offre une profonde dépression longitudinale.

Le forceps est régulièrement rétréci à partir de la base; son extrémité est arrondie. Le méat, séparant les branches en dessus, est allongé et non très large.

XXI. — Genre **HYPHELITHIA**

Hyphelithia Kraatz, Deutsche entom. Zeitschr., 1880, p. 313.

Clypeus à carènes latérales subparallèles à peine divergentes en avant. Echancrure du bord antérieur étroite; les lobes tronqués transversalement en avant, avec les angles externes arrondis.

Pronotum trapézoïdal; côtés rebordés; le sillon qui détermine le rebord est atténué par le revêtement. Base nettement échancrée devant l'écusson.

Ecusson large à côtés sinués, puis rectilignes dans leur partie terminale; sommet un peu émoussé.

Elytres à épaules bien découpées. Echancrure posthumérale profonde, non brusque; l'élytre un peu élargi en arrière, à partir du fond de cette échancrure, mais laissant à découvert les côtés de l'abdomen qui sont visibles de dessus. Angle apical arrondi. Dessus avec six stries ponctuées. Calus apical bien saillant.

Pygidium normal.

Saillie mésosternale courte et obtuse, non infléchie.

Pattes normales.

Le mâle présente une dépression ventrale de l'abdomen; ses tibias antérieurs sont bidentés au bord externe, avec la dent proximale atténuée; chez la femelle ces tibias portent deux fortes dents.

La forme est ovale, un peu rétrécie en arrière.

Les téguments sont recouverts d'un revêtement mat.

La seule espèce du genre se trouve à Madagascar.

144. **Hyphelithia stupida** G. et P. (Pl. X, f. 13).

Cetonia stupida Gory et Perch., Rev. entom. Silbermann, III, 1835, p. 128. Madagascar.
Anochilia herbacea Westwood, Transact. entom. Soc. London, 1879, p. 205, pl. IV, f. 3. Madagascar.
Hyphelithia stupida Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1880, p. 313.
Anochilia stupida Künckel d'Herculais, Hist. nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 4, f. 8.

Type : Collection Gory, Musée de Berlin. Le type de *A. herbacea* dans la collection R. Oberthür (ex Higgins).

Hab. : Madagascar.

Longueur : 13 mm. *Largeur* : 7,5 mm.

Ovale, un peu rétrécie en arrière. Dessus couvert d'un revêtement mat soyeux; vert, avec des reflets cuivreux.

Clypeus à carènes latérales bien indiquées, à peine divergentes en avant; échancrure étroite circulaire; lobes tronqués transversalement, avec les angles externes arrondis. Tête mate, verte, à reflets rougeâtres; clypeus noir en avant. Ponctuation fine et assez régulière, atténuée au milieu du front et sur le vertex. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal; ses côtés présentant vers le milieu une forte courbure; angles antérieurs très obtus; angles postérieurs arrondis; base transversale nettement échancrée devant l'écusson. Ponctuation en grande partie cachée par le revêtement mat, présentant de gros points sur les parties latérales. Couleur verte, à reflets cuivreux. Ecusson et épimères de même couleur.

Elytres à épaules bien découpées par une échancrure posthumérale profonde; l'élytre élargi en arrière de cette échancrure; bord latéral faiblement courbé; angle apical largement arrondi; courbure du bord terminal faible; angle sutural un peu obtus, à sommet à peine émoussé. Dessus avec six stries à fond ponctué; intervalles peu saillants; région latérale, dans sa moitié postérieure, et région terminale portant une ponctuation

éparse. Couleur verte, à reflet cuivreux; calus huméraux plus nettement marqués de rougeâtre; revêtement mat continu.

Pygidium mat, vert, portant quelques points épars.

Dessous mat, vert, avec des reflets roussâtres sur les côtés de la poitrine et les hanches postérieures. Bords postérieurs des trois premiers arceaux visibles de dessous, portant une bande mate, blanchâtre, interrompue au milieu; les extrémités de ces bandes sont visibles de dessus sur les parties latérales de l'abdomen débordant les élytres. Saillie mésosternale, courte, un peu dilatée, terminée en angle obtus, non infléchie. Poils roux clair. Pattes noires, avec les fémurs verts.

Les tibias antérieurs sont bidentés au bord externe chez les deux sexes; mais, chez le mâle, la dent proximale est indiquée seulement par un angle obtus du bord. L'abdomen du mâle présente une faible dépression médiane.

XXII. — Genre **ZEBINUS**

Zebinus Fairmaire, Ann. Soc. entom. Belgique, 1894, p. 139.

Clypeus à carènes latérales tranchantes parallèles, sans dépressions marquées sur le disque; échancrure du bord antérieur non très profonde; lobes arrondis.

Pronotum trapézoïdal, à côtés courbés un peu en avant du milieu. Base transversale, un peu courbée, peu ou pas déviée devant l'écusson.

Ecusson du type de *Coptomia*, c'est-à-dire triangulaire, large, avec les côtés un peu sinués, le bord rectiligne dans sa partie terminale; sommet arrondi ou brièvement émoussé.

Elytres à épaules fortement découpées. Echancrure posthumérale très profonde, assez brusque. L'élytre un peu élargi à partir du fond de cette échancrure. Angle apical et bord terminal arrondis. Suture costiforme; dessus portant deux ou trois côtes saillantes. Côtés de l'abdomen visibles de dessus latéralement.

Pygidium normal.

Saillie mésosternale non infléchie, plane en dessous, très courte, obtuse en avant.

Pattes assez longues, à tarses longs.

Différences sexuelles : Je ne connais les deux sexes que pour une espèce, *P. flavovirgulatus*. Les tibias antérieurs sont bidentés chez les deux sexes; le mâle présente une dépression abdominale profonde. Le pronotum est de forme un peu différente, plus large; le sommet de l'écusson est plus arrondi; la ponctuation est aussi très différente chez les deux sexes.

La forme générale du corps est ovale, parallèle, un peu allongée.

Les téguments sont brillants, avec une ponctuation piligère en dessus. La couleur principale est le noir, parfois un peu bronzé; il y a des parties jaune testacé plus ou moins étendues en dessus.

Le genre est particulier à Madagascar.

L'espèce typique est *Z. flavolimbalis* (= *flavovirgulatus*).

Tableau des Espèces :

— Saillie mésosternale dilatée en avant des hanches intermédiaires. Couleur du dessus noire, avec, au plus, une petite tache discale rougeâtre sur chaque élytre...... **villosulus** (**145**).

— Saillie mésosternale non dilatée. Couleur noire avec, au moins, une bande latérale jaune testacé sur chaque élytre .... **flavovirgulatus** (**146**).

145. **Zebinus villosulus** Jans. (Pl. X, f. 3).

Coptomia villosula Janson, Cist. Entom. III, 1885, p. 148. Centr. Madagascar (Crossley).

Anochilia villosula Künckel d'Herculais, Hist. nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 4, f. 9.

Pogoniotarsus bimaculatus Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1894, p. 152.

Zebinus bimaculatus Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1895, p. 79.

Type : Collection Janson.

Hab. : Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot); Tananarive (C. Lamberton).

Longueur : 13 à 14,5 mm. *Largeur* : 8 à 8,5 mm.

♀. Ovale, allongée. Ponctuation piligère, à poils courts, noirs. Elytres à côtes saillantes. Brillante; noire, avec parfois une petite tache rougeâtre sur le disque de l'élytre.

Clypeus à carènes latérales parallèles; échancrure du bord antérieur large et peu profonde séparant deux lobes très arrondis. Ponctuation piligère assez forte, atténuée sur la région médiane du front et sur le vertex. Couleur noire. Antennes noires.

Pronotum trapézoïdal; côtés présentant une forte courbure en avant du milieu; parties en avant de la courbure fortement convergentes; parties en arrière subparallèles, légèrement courbées; angles postérieurs arrondis; base à peine courbée, transversale; non échancrée, ni sinuée devant l'écusson. Côtés rebordés. Ponctuation piligère à poils noirs, courts et dressés, régulière, excepté sur la ligne médiane qui est lisse. Couleur entièrement noire. Ecusson triangulaire, large, à sommet brièvement émoussé. Surface noire, avec une fine ponctuation, serrée, sur les parties déprimées des angles antérieurs, éparse sur le reste de la surface. Epimères noirs, à ponctuation piligère.

Elytres à épaules bien découpées ; échancrure posthumérale brusque et très profonde ; l'élytre élargi à partir du fond de cette échancrure par une large courbe du bord ; angle apical et bord terminal largement arrondis ; angle sutural plus brièvement arrondi. Dessus portant deux côtes longitudinales, atténuées dans la région de la base et se réunissant en arrière pour former un calus apical saillant ; la suture est aussi costiforme. La surface de l'élytre porte une ponctuation piligère assez dense, à poils noirs, courts, dressés ; sur les côtés, cette ponctuation se réduit à quelques points épars ; elle disparaît sur le calus apical ; elle s'allonge en strioles dans la région de l'angle sutural, du bord terminal et sur la partie postérieure du bord latéral. Couleur noire, avec, parfois, une tache marron rougeâtre sombre au milieu du disque de chaque élytre (1). Côtés de l'abdomen visibles de dessus, portant un ou deux points blancs sur les premiers segments.

Pygidium noir, à ponctuation piligère, allongée en stries transversales, non très denses.

Dessous brillant, noir, à ponctuation piligère ; premier segment abdominal portant latéralement une petite bande mate, blanchâtre. Saillie mésosternale très courte, non infléchie, dilatée en avant des hanches intermédiaires, terminée en angle obtus à sommet émoussé ; dessous plat. Poils noirs, en partie roussâtres. Pattes noires. Tibias antérieurs munis de deux dents au bord externe. Je n'ai pas vu de mâle ; M. Janson dit que le tibia antérieur porte chez ce sexe deux petites dents.

146. **Zebinus flavovirgulatus** Fairm. (Pl. X, f. 5, 29).

Pogonotarsus flavovirgulatus Fairmaire, Le Naturaliste, 1888, p. 32, f. 2 ; Ann. Soc. entom. Belgique, 1895, p. 19. Madagascar.

Zebinus flavolimbalis Fairmaire, Ann. Soc. ent. Belgique, 1894, p. 139.

Type : Museum de Paris.

(1) C'est de cette forme à élytres maculés que Kraatz a donné une diagnose sous le nom de *Pogoniotarsus bimaculatus*.

Hab. : Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot).

Longueur : ♂ 10,5 à 11,5 mm. ; ♀ 12 à 13 mm. *Largeur* : ♂ 6 à 6,5 mm. ; ♀ 6,5 à 8 mm.

Ovale, allongée, parallèle. Ponctuation piligère en dessus. Pronotum noir verdâtre bronzé chez le mâle, noir chez la femelle. Elytres noirs et jaune testacé, avec une plus grande extension du jaune chez la femelle.

♂. Clypeus à carènes latérales tranchantes parallèles ; échancrure antérieure non très profonde ; lobes arrondis. Ponctuation fine et assez dense portant des poils roux ; vertex lisse. Couleur noire, passant souvent au marron sur la partie antérieure du clypeus. Antennes marron noirâtre. Pronotum trapézoïdal, étroit ; ses côtés courbés, un peu en avant du milieu. Angles postérieurs arrondis. Base formant une large courbe, un peu déviée devant l'écusson. Côtés rebordés. Ponctuation fine et serrée, portant des poils roux. Couleur d'un noir à reflets bronzé verdâtre, avec souvent une bande médiane et une grande tache latérale marron rougeâtre. Ecusson noir, large, à pointe émoussée, portant des points piligères épars. Epimères noirs, à ponctuation piligère serrée.

Epaules des élytres fortement découpées ; échancrure posthumérale profonde et assez brusque ; l'élytre élargi à partir du fond de cette échancrure ; bord latéral largement courbé ; angle apical, bord terminal et angle sutural arrondis, le dernier plus brièvement. Dessus avec trois côtes, la dernière formant le pli longitudinal au delà duquel le bord est retombant ; ces côtes ne sont atténuées en avant que dans le voisinage immédiat de la base ; elles s'arrêtent en arrière avant le calus apical ; ce dernier fortement convexe rapproché du bord ; suture costiforme. Les côtes sont lisses, mais les parties non saillantes portent une ponctuation fine et serrée à poils noirs ; cette ponctuation s'étend dans la région du bord terminal en arrière du calus apical ; la bordure latérale est à peine ponctuée et

paraît former une quatrième côte peu saillante dans la moitié postérieure. Couleur noire, avec une bande jaune testacé qui borde la base et le côté jusqu'au calus apical sur lequel elle se recourbe en se dilatant ; vers le milieu de sa longueur, en arrière de l'échancrure posthumérale, cette bande présente une dilatation, puis se rétrécit brusquement. Les côtés de l'abdomen, visibles de dessus, présentent, en avant, un ou deux points blancs.

Pygidium marron, portant une ponctuation allongée en stries piligères, à poils roux; stries plus rares au milieu, en avant.

Dessous noir; abdomen en grande partie marron, avec des bandes mates, blanchâtres sur les côtés du premier ou des deux premiers segments. Saillie mésosternale plane en dessous, très courte, non dilatée, terminée en angle obtus, à sommet brièvement émoussé. Poils jaunâtres. Pattes en grande partie marron rougeâtre; les fémurs noirs sur une étendue variable. Tibias antérieurs portant deux dents au bord externe. Abdomen présentant une dépression ventrale bien marquée.

Forceps assez régulièrement rétréci à partir de la base, plus brusquement rétréci, puis un peu dilaté vers l'extrémité. Branches séparées en dessus, dans leur moitié distale, par un méat assez large, arrondi vers la base, effilé vers la partie distale; extrémités des branches déhiscentes.

♀. La femelle n'a jamais été décrite. Elle diffère assez du mâle pour que l'on hésite à les rapprocher. Ayant vu une vingtaine d'exemplaires de chaque forme, je pense que ce sont les sexes d'une même espèce.

Voici les caractères qui distinguent la femelle : Dimensions plus grandes; forme plus large. Ponctuation de la tête et du pronotum non serrée, ni régulière, formée d'un mélange de gros points piligères et de points extrêmement fins. Sur le pronotum les gros points sont localisés sur les parties latérales,

surtout en avant; les poils qu'ils portent sont noirâtres. Le pronotum est noir, large, avec les côtés plus fortement courbés en avant du milieu; leurs parties antérieures plus convergentes; les parties postérieures plus parallèles; base peu ou pas déviée devant l'écusson. Sommet de l'écusson plus arrondi. Les parties lisses des côtes élytrales sont bien plus larges; la ponctuation est assez grosse, mais très réduite en quantité. La couleur claire des élytres est plus étendue; on peut dire que les élytres sont jaune testacé, avec les parties suivantes noires : suture, une bande transversale à hauteur de la pointe de l'écusson, une bande transversale en arrière du milieu, la partie en arrière de l'écusson; les deux bandes transversales n'atteignent pas les bords latéraux; le bord latéral présente un fin liséré marron. Il existe cependant une certaine variation dans l'étendue des parties claires; la collection R. Oberthür possède un exemplaire ayant exactement la même répartition de couleur, sur les élytres, que les mâles. Le pygidium de la femelle est plus densément strié. Les tarses sont moins allongés. Les tibias antérieurs sont un peu plus robustes et portent deux dents. L'abdomen a la face ventrale tout à fait convexe.

Chez quelques individus, le pronotum est marron rougeâtre uniformément ou avec deux larges bandes noires, longitudinales, à contour indécis. L'écusson peut aussi être de couleur claire, ainsi que la suture dans sa moitié antérieure.

XXIII. — Genre **COPTOMIOPSIS**

Coptomiopsis Nov. gen.

Clypeus à carènes latérales parallèles. Echancrure très profonde, anguleuse, à fond arrondi; lobes anguleux à sommet brièvement émoussé.

Pronotum trapézoïdal, à côtés courbés vers le milieu; base

transversale fortement échancrée devant l'écusson. Côtés rebordés.

Ecusson triangulaire, à côtés incurvés; sommet très aigu, effilé.

Elytres à épaules bien découpées; échancrure posthumérale profonde; angle apical et bord terminal arrondis; dessus lisse. Côtés de l'abdomen visibles de dessus latéralement.

Pygidium normal, convexe.

Saillie mésosternale longue, un peu infléchie, légèrement rétrécie de la base au sommet.

Pattes longues.

Différences sexuelles : Le tibia antérieur est inerme chez le mâle; il est plus robuste et présente une dent au bord externe chez la femelle. L'abdomen du mâle porte un sillon ventral médian; les tarses sont plus longs.

La forme du corps est ovale, presque toujours un peu rétrécie en arrière.

Les téguments sont brillants, sans revêtement mat.

La couleur est noire avec des parties jaune testacé.

Il existe une seule espèce qui se trouve dans le Nord de Madagascar.

J'avais d'abord placé cette espèce dans le genre *Coptomia*; mais la forme de l'écusson l'éloigne de ce genre; la saillie sternale, qui la rapproche des *Coptomia*, l'éloigne de tous les autres genres de ce groupe.

146 *bis*. **Coptomiopsis fimbriata** Plldc (Pl. X, f. 6; Pl. XII, f. 5).

Coptomia fimbriata Pouillaude, Insecta, 1915, p. 160. Montagne d'Ambre.

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Montagne d'Ambre; Diego-Suarez.

Longueur : 13 à 14 mm. *Largeur* : 8 à 8,5 mm.

Jaune testacé, avec la tête, deux bandes sur le pronotum et des bandes disposées en croix sur l'ensemble des élytres, noirs. Dessous en grande partie noir.

Tête et clypeus à ponctuation fine et dense, noirs avec la partie antérieure du clypeus marron. Antennes marron.

Pronotum jaune testacé avec deux larges bandes noires du bord antérieur à la base; ces bandes sont rétrécies d'arrière en avant, convergentes et parfois réunies dans la région antérieure; il existe latéralement, près des courbures des côtés, deux petites taches sombres peu précises, dans la partie claire. Ponctuation extrêmement fine et éparse, distincte seulement près des bords latéraux. Ecusson lisse, jaune testacé. Epimères noirs, ponctués.

Elytres à bord latéral très peu courbé; angle apical, bord terminal et angle sutural arrondis, ce dernier plus brièvement. Dessus sans côtes, ni stries. Ponctuation extrêmement fine et éparse sur le disque, un peu plus distincte en arrière. Région latérale portant, à partir du milieu, une ponctuation qui s'allonge en strioles serrées sur le côté externe du calus apical. Région de l'angle sutural et du bord terminal peu ponctuée; bord terminal garni d'une série de poils roux. Suture saillante dans la déclivité. Calus apicaux fortement saillants. Couleur jaune testacé avec la suture noire et une bande transversale de même couleur en arrière du milieu; la bande suturale se continue le long de l'écusson et s'étale un peu sur la base; en arrière elle s'arrête à hauteur du calus apical en se dilatant un peu; la bande transversale n'atteint pas ordinairement les bords latéraux, mais il arrive qu'elle envoie en avant un prolongement oblique, atteignant le bord; parfois un prolongement latéral de cette bande se recourbe sur le calus apical, pour atteindre la suture.

Pygidium à ponctuation éparse sur les parties latérales, un peu striolé vers l'extrémité, testacé, avec une bordure noire qui s'atténue en arrière.

Dessous brillant, noir, avec quelques parties latérales et le bord des derniers segments abdominaux roussâtres. Poils roux. Pattes testacées ou marron rougeâtre assez clair.

Tibia antérieur inerme chez le mâle, unidenté chez la femelle.

Abdomen du mâle sillonné.

Forceps rétréci à partir de la base; côtés un peu sinués; extrémité de chaque branche amincie. Méat, séparant les branches en dessus, large.

Cette espèce existe dans plusieurs collections sous le nom de *Anochilia fimbriata*, parfois écrit de la main de Fairmaire. Il est étonnant qu'elle n'ait pas été décrite. N'ayant trouvé à ce sujet aucune référence bibliographique, j'ai décrit l'espèce en lui laissant le nom donné par Fairmaire.

XXIV. — Genre **POGONIOTARSUS**

Pogoniotarsus Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1880, p. 306.

Clypeus à carènes latérales tranchantes, parallèles dans leur partie proximale; bord antérieur avec une échancrure marquée, bien moins profonde que celle de *Coptomia*. Lobes anguleux ou non.

Pronotum trapézoïdal; ses côtés courbés vers le milieu, mais non très fortement; base transversale, nettement échancrée devant l'écusson. Côtés rebordés.

Ecusson triangulaire, à côtés incurvés; sommet très aigu, effilé.

Epaules des élytres fortement découpées par une échancrure posthumérale profonde; l'élytre un peu élargi à partir du fond de cette échancrure; bord terminal et angle apical arrondis. Dessus avec deux côtes fortement saillantes; suture saillante; calus apical convexe. Côtés de l'abdomen visibles de dessus latéralement.

Pygidium présentant une dépression dans chaque angle antérieur et une convexité en avant du sommet.

Saillie mésosternale plane en dessous, peu ou pas infléchie, large, assez courte.

Pattes postérieures longues, parfois garnies sur le côté interne de poils longs et abondants.

Différences sexuelles : Elles intéressent un peu l'aspect général de l'insecte, la femelle étant plus courte, plus large avec les téguments un peu plus mat, surtout sur le pronotum. Le pygidium est plus allongé chez le mâle, avec un calus plus accentué en avant du sommet.

Le tibia antérieur est inerme chez le mâle, bidenté chez la femelle. L'abdomen du mâle présente une dépression très nette.

La forme du corps est ovale, un peu allongée, parallèle ou faiblement rétrécie en arrière.

Les téguments sont brillants, avec une ponctuation piligère en dessus. La couleur est noire, ordinairement avec des taches variant du jaune testacé au marron rougeâtre. On n'observe des taches farineuses que sur le pygidium, chez les femelles d'une espèce.

Le genre se rencontre à Madagascar et à Nosy-Bé.

L'espèce typique est *P. Vescoi.*

Tableau des Espèces :

1. Lobes antérieurs du clypeus nettement anguleux, à sommet très brièvement émoussé. Saillie mésosternale ayant le bord antérieur transversal, un peu courbé......... **Vescoi** (**147**).

— Lobes antérieurs du clypeus arrondis, non nettement anguleux. Saillie mésosternale très arrondie en avant. **cruciatus** (**148**).

P. niger Ktz (**149**) ne figure pas dans ce tableau.

147. **Pogoniotarsus Vescoi** Coq. (Pl. X, f. 1 ; Pl. XII, f. 20).

Pogonotarsus Vescoi Coquerel, Rev. Mag. Zool., 1851, p. 88, Leven. ; Ann. Soc. Ent. France, 1852, p. 376, pl. IX, f. 6.
Pogonotarsus Vescoi Dohrn, Stettin. Ent. Zeitschr., 1883, p. 107.
Pogonotarsus Vescoi Künckel d'Herculais, Hist. Nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 2, f. 6.
Pogoniotarsus setiger Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1894, p. 152. Antsihanaka.

Type : Le type appartenait sans doute à la collection de Ch. Coquerel qui fut donnée à Fairmaire; il devrait donc se trouver au Museum de Paris.

Hab. : Madagascar; Betsileo (D. Cowan); Tananarive (C. Lamberton); Lakata, Madagascar-Est (1).

Longueur : 13,5 à 15,5 mm. *Largeur* : 8 à 8,5 mm.

Ovale, allongée. Brillante; finement ponctuée; noire avec les bords du pronotum testacés; élytres jaune testacé, avec une grande tache noire commune dans la moitié postérieure. Dessus à poils courts, dressés, roussâtres. Lobes du clypeus anguleux.

Clypeus allongé, à carènes latérales parallèles dans leur partie proximale, courbées et convergentes vers l'extrémité. Bords antérieurs portant une échancrure anguleuse assez profonde; lobes anguleux à sommet brièvement émoussé. Ponctuation piligère serrée, moins forte sur la partie distale du clypeus; vertex lisse. Couleur noire, passant un peu au marron à l'extrémité du clypeus. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal, à côtés courbés vers le milieu, mais non fortement. Angles antérieurs obtus, bien marqués; angles postérieurs arrondis; base transversale, échancrée devant l'écusson. Ponctuation fine et régulière sur la plus grande partie des côtés, un peu piligère, atténuée au milieu du disque; la ponctuation est à peine plus forte chez la femelle. Côtés

(1) Ch. Alluaud (Liste Col. Rég. Malg. 1900, p. 290) cite : Port Léven (Vesco) ; province d'Imerina (Nanta).

rebordés. Couleur noire avec une étroite bordure latérale testacée. Ecusson lisse, noir. Epimères noirs, à ponctuation piligère.

Echancrure posthumérale des élytres profonde; l'élytre élargi à partir du fond de cette échancrure par une large courbure du bord; angle apical et bord terminal largement arrondis; angle sutural émoussé. Dessus avec deux fortes côtes et la suture saillantes. Les côtes sont atténuées en avant à hauteur de la pointe de l'écusson et n'atteignent pas la base; en arrière elles se réunissent pour former le calus apical très saillant. La surface entre les côtes porte une ponctuation fine et dense, piligère; les éléments de cette ponctuation s'allongent en partie en strioles, parfois assez irrégulières; la région latérale au delà de la deuxième côte porte une ou deux zones longitudinales de ponctuation séparées par les traces d'une ou deux côtes peu marquées; la partie marginale porte une striolation oblique, très fine et dense, qui s'étend, en arrière, autour du calus apical, pour remonter le long de la suture. Couleur jaune testacé, avec, sur la deuxième moitié, une tache noire commune, figurant à peu près un trapèze à grande base antérieure; en arrière de cette tache, la suture est noire ainsi que le bord terminal; bord latéral rembruni.

Pygidium triangulaire à extrémité arrondie; région des angles antérieurs déprimée; la partie voisine de l'extrémité présente une convexité qui est très saillante chez le mâle. Couleur marron ou noirâtre, avec, chez la femelle, une tache blanchâtre de chaque côté vers le bord antérieur, près des dépressions. Le pygidium du mâle est plus allongé. Ponctuation piligère avec une bande médiane lisse.

Dessous brillant, noir; l'abdomen marron. Saillie mésosternale plane en dessous, très faiblement infléchie, un peu dilatée en avant des hanches intermédiaires, à côtés subparallèles dans sa partie libre; bord antérieur transversal un peu courbé, séparé des côtés par des angles très arrondis, mais assez nets; face

inférieure portant une ponctuation piligère vers l'extrémité. Poils fauves. Pattes marron.

Chez le mâle les tibias antérieurs ne sont pas dentés au bord externe; les tibias et les tarses postérieurs sont abondamment garnis de poils au côté interne; l'abdomen présente une dépression médiane. La femelle a le corps relativement plus large et plus court; les côtes élytrales sont, chez elle, moins étendues en avant; le pygidium présente les différences indiquées plus haut. Les tibias antérieurs portent deux dents. Les tibias et les tarses postérieurs ont des poils bien moins abondants. La surface du dessus paraît moins brillante, un peu moins abondamment hérissée.

Le forceps est allongé avec les côtés faiblement sinués, l'extrémité très arrondie; le dessus est déprimé au milieu dans sa partie proximale et présente, dans sa partie distale, un méat très étroit entre les branches.

Cette espèce semble varier assez peu; la tache noire des élytres est plus ou moins étendue et, parfois, ses angles antérieurs atteignent la bordure rembrunie latérale. Je n'ai pas vu d'exemplaire ayant la tache noire interrompue par la première côte, comme l'a figurée M. Künckel d'Herculais.

La description originale de *P. setiger* Ktz. paraît s'appliquer à la femelle de *P. Vescoi*

148. **Pogoniotarsus cruciatus** Fairm. (Pl. X, f. 2).

Pogoniotarsus cruciatus Fairmaire, Ann. Soc. Ent. Belg., 1894, p. 139.

Variétés :

Pogoniotarsus quadrimaculatus et var. *humeralis*, *concolor* Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1895, p. 223. Diego-Suarez.

Anochilia punctulicollis Fairmaire, Le Naturaliste, 1903, p. 36. Madagascar.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Diego-Suarez; Montagne d'Ambre; Antankara, Isokitra à Diego-Suarez (E. et B. Perrot).

Longueur : 11,5 à 15 mm. *Largeur* : 6,5 à 8 mm.

Ovale, assez allongée, parfois un peu rétrécie en arrière. Noire; élytres jaune testacé, avec une tache commune en forme de croix; couleur variable jusqu'au noir sans mélange. Lobes du clypeus arrondis. Dessus à poils courts, dressés, noirs.

Clypeus à carènes latérales tranchantes, parallèles, courbées et convergentes à l'extrémité où elles se confondent avec le bord; échancrure antérieure anguleuse, large, peu profonde; lobes très arrondis. Tête et clypeus portant une ponctuation forte et serrée, dont les éléments s'allongent longitudinalement; vertex lisse. Couleur noire. Antennes noires à feuillets marron.

Pronotum trapézoïdal; ses côtés courbés vers le milieu; angles postérieurs arrondis; base transversale échancrée devant l'écusson. Côtés rebordés; ponctuation ordinairement piligère (1), forte et assez serrée, régulière, à peine réduite sur la ligne médiane. Couleur noire avec une bordure latérale jaune qui peut manquer. Ecusson lisse, noir. Epimères noirs, à ponctuation piligère.

Elytres à épaules bien découpées par une échancrure posthumérale profonde; l'élytre un peu élargi en arrière de celle-ci; angle apical et bord terminal continuant la large courbe du bord latéral; angle sutural plus brièvement arrondi. Dessus portant deux côtes saillantes, effacées dans le quart antérieur et se réunissant en arrière pour former le calus apical. L'espace compris entre les côtes, jusqu'à la base, porte une ponctuation disposée en séries longitudinales; une partie de ces séries s'allonge en fragments de sillons longitudinaux; cette ponctuation est normalement piligère; une ponctuation moins régulière existe latéralement, au delà de la deuxième côte; à partir du milieu, la région marginale porte des strioles obliques

(1) La ponctuation est sans doute normalement piligère; cependant les poils manquent en grande partie chez des exemplaires en bon état.

très fines et serrées ; la partie terminale de l'élytre est de même striolée. Couleur testacée, avec des parties noires formant une croix : région de l'écusson, suture, une bande transversale en arrière du milieu, région en arrière du calus ; la couleur du bord latéral est rembrunie.

Pygidium triangulaire, plus allongé chez le mâle, déprimé dans les angles antérieurs, convexe vers l'extrémité; la convexité plus saillante chez le mâle. Couleur noire ; surface couverte d'une striolation très fine et serrée ; milieu lisse, avec seulement quelques points épars chez le mâle.

Dessous brillant, noir. Saillie mésosternale à peine dilatée, très arrondie en avant, peu ou pas infléchie, plane en dessous, avec, vers l'extrémité, des points piligères. Poils roux très foncé. Pattes noires, parfois en partie marron. Les tibias et tarses postérieurs portent des poils, mais non très abondants.

Le mâle a les tibias antérieurs inermes et présente une dépression abdominale. La femelle a une forme un peu plus large ; son pronotum est moins brillant ; ses tibias antérieurs sont fortement bidentés.

Forceps à côtés parallèles dans la moitié proximale, un peu convergents dans la moité distale ; branches séparées par un méat étroit dans la moitié distale.

Cette espèce présente des variations dans l'extension relative des couleurs noire et testacée sur les élytres.

La couleur claire varie elle-même du jaune testacée au marron rougeâtre. Voici quelques formes observées :

1. La bande transversale noire postmédiane s'étend ; les bords latéraux deviennent noirs. La partie claire antérieure se réduit, sur chaque élytre, à une tache qui atteint ou non la base et les bords latéraux, mais laisse noirs la région de l'écusson et la saillie humérale ; la partie claire postérieure est représentée par une tache oblique, plus ou moins étendue, comprenant toujours, au moins, le calus apical (*quadrimaculatus* Ktz, *punctulicollis* Frm).

2. Même forme que 1, sans la tache claire postérieure.

3. Même disposition que 2 avec la tache antérieure réduite à un point rougeâtre près de l'échancrure posthumérale (*humeralis* Ktz).

4. Dessus entièrement noir (*concolor* Ktz).

5. Par extension de la couleur claire : Pronotum testacé, avec deux larges bandes noires, convergentes en avant sur le disque. Ecusson testacé. Elytres testacés ; suture à peine rembrunie en avant de la tache transversale ; celle-ci formée, sur chaque élytre, d'une bande large, oblique, n'atteignant pas le bord latéral ; suture en arrière et bord terminal noirs. Pygidium, dessous et pattes marron.

149. **Pogoniotarsus niger** Ktz.

Pogoniotarsus niger Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1895, p. 79, ♀. Loucoubé (1).

Type : Senkenbergische Museum.

Hab. : Nosy-Bé.

Longueur : 13 mm. d'après Kraatz.

Je ne connais pas de *Pogoniotarsus* de Nosy-Bé. La description originale de cet insecte ne permet pas de dire en quoi il diffère de la variété 4 (*concolor* Ktz) de l'espèce précédente. Toutefois, en raison de l'origine (Nosy-Bé), je laisse cette forme provisoirement distincte. La ponctuation du pronotum est peut-être différente.

Brillante, noire.

Tête à ponctuation forte et allongée. Pronotum à ponctuation fine et éparse. Les autres caractères sont les mêmes que chez la femelle de *P. cruciatus*.

---

(1) A la fin de cette description, Kraatz cite un *suturalis* qui n'est pas connu autrement.

XXV. — Genre **POGONOTARSUS**

Pogonotarsus Blanchard, Liste des Cétonides du Museum, 1842, p. 10.
Pogonotarsus Burmeister, Handbuch d. Ent. III, 1842, p. 548.
Pogonotarsus Lacordaire, Genera des Coléopt. III, 1856, p. 517.
Pogonotarsus Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1881, p. 71.

Clypeus à carènes latérales tranchantes, parallèles, ou un peu divergentes en avant. Bord antérieur portant, au milieu, une forte échancrure anguleuse, à fond arrondi. Cette échancrure sépare deux lobes anguleux, à sommet émoussé.

Pronotum trapézoïdal, allongé; ses côtés courbés vers le milieu; angles postérieurs arrondis; base transversale, fortement échancrée devant l'écusson. Dessus avec, sur le disque, deux côtes longitudinales un peu saillantes, séparées par une dépression médiane; côtés rebordés.

Ecusson triangulaire, allongé; ses côtés incurvés; son sommet très aigu.

Elytres à épaules découpées par une échancrure posthumérale profonde; l'élytre un peu élargi à partir du fond de cette échancrure, mais laissant à découvert les côtés de l'abdomen qui sont visibles de dessus; extrémité arrondie. Dessus avec la suture et deux côtes saillantes sur chaque élytre. Calus apical marqué, non très saillant.

Pygidium triangulaire à sommet très arrondi.

Saillie mésosternale longue, un peu infléchie.

Pattes longues. Tarses postérieurs garnis de poils longs et abondants au côté interne.

Différences sexuelles : L'abdomen du mâle présente une dépression longitudinale; ses tibias antérieurs sont inermes au bord externe; ses tarses, surtout les postérieurs, sont plus longs. Chez la femelle, les tibias antérieurs sont plus robustes et présentent ou non une dent au bord externe.

La forme générale du corps est étroite, parallèle.

Les téguments portent, en dessus, un revêtement sur les surfaces non saillantes.

Le genre comprend une seule espèce, particulière à Madagascar.

150. **Pogonotarsus plumiger** G. et P. (Pl. VII, f. 23).

Cetonia plumigera Gory et Perch., Rev. entom. de Silbermann, III, 1835, p. 124. Madagascar.
Pogonotarsus plumiger Burmeister, Handb. d. Ent. III, 1842, p. 548.
Schizorhina plumigera Westwood, Arcana Entom. I, 1842, p. 127, pl. XXXII, f. 4.
Pogonotarsus plumiger Künckel d'Herculais, Hist. nat. Madag. Grandidier, Col. Atlas, 1887, pl. 2, f. 5.

Type : Collection Gory, Musée de Berlin.

Hab. : Betsileo (D. Cowan) (1); Marosika (D. Cowan); Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot); Tananarive (C. Lamberton); Andrangoloaka; Farafangana.

Longueur : 12 à 14 mm. *Largeur* : 6 à 7,5 mm.

Allongée, parallèle. Noire ou marron noirâtre, avec un revêtement mat, gris, disposé en bandes longitudinales; des taches claires sur les côtés des élytres. Tarses postérieurs portant de longs poils.

Tête et clypeus densément ponctués; les points allongés longitudinalement sur le clypeus; vertex lisse. Couleur noire passant au marron sur la partie antérieure du clypeus; la tête ne porte pas de revêtement mat. Antennes marron.

Sur le pronotum des zones longitudinales alternativement un peu saillantes et un peu déprimées sont noires, brillantes ou garnies de revêtement mat, d'un gris plus ou moins verdâtre. Les parties brillantes noires sont : les régions marginales laté-

(1) Fianarantsoa (D. Cowan), d'après O. Waterhouse (Ent. Monthly Mag. XV, 1878, p. 84).

rales et deux bandes sur le disque. Ponctuation éparse, visible sur les bandes brillantes latérales et sur la partie antérieure des bandes discales. Ecusson brillant, lisse, noir ou marron noirâtre. Epimères couverts, en dessus, de taches blanchâtres.

Extrémité de chaque élytre arrondie séparément sans angle bien marqué. Les parties noires ou marron noirâtre brillantes et les parties gris verdâtre mates ont la disposition suivante : Brillantes : Un étroit liséré sutural; une étroite côte au milieu du disque, de la base au calus apical; la partie déclive latérale de l'élytre à partir d'un pli longitudinal qui va de l'épaule au calus apical; cette région marginale brillante porte une striolation oblique très fine et très serrée; elle présente trois taches claires, blanchâtres ou jaunâtres : une au fond de l'échancrure posthumérale, une vers le milieu de la longueur, la dernière à hauteur du calus apical. Parties mates : une large bande entre la suture et la côte discale; cette bande s'étend en arrière sur toute la région terminale où elle est souvent de nuance plus claire; la deuxième bande mate s'étend de la base au calus apical, entre la côte discale et le pli latéral de l'élytre; elle est dilatée sur l'épaule et rétrécie en arrière.

Pygidium, marron très finement et densément striolé, avec de courts poils dressés; chez le mâle, cette striolation s'atténue en avant du milieu. Le disque porte deux taches mates blanchâtres arrondies.

Dessous brillant, marron ou noirâtre, avec, sur le thorax et l'abdomen, des bandes mates, blanchâtres, transversales, interrompues au milieu. Saillie mésosternale un peu infléchie, longue, rétrécie de la base au sommet, qui est arrondi. Poils du dessous noirs, parfois roux. Tarses postérieurs garnis, au côté interne, de poils longs et abondants de même couleur que ceux du dessous.

Forceps fortement rétréci, puis un peu dilaté à l'extrémité qui est transversale, avec les angles arrondis. Méat, séparant les branches en dessus, réduit à une étroite fente.

5e Section. — HETEROPHANIENS

Cette section comprend des espèces à clypeus du type rectangulaire et côtés de l'abdomen visibles de dessus au delà des élytres; la saillie mésosternale est toujours très petite, parfois non proéminente.

Chez les *Heterophana* les caractères sexuels secondaires sont importants.

Tableau des Genres :

— Carènes latérales du clypeus élevées; le disque du clypeus formant le fond d'une dépression; angles postérieurs du pronotum rarement effacés. Ecusson variable selon les espèces .... **Heterophana** (XXVI).

— Carènes latérales du clypeus non élevées; disque du clypeus ne formant pas le fond d'une dépression. Angles postérieurs du pronotum effacés. Ecusson en forme de languette .... **Epistalagma** (XXVII).

XXVI. — Genre HETEROPHANA

Heterophana Burmeister, Handb. d. Ent. III, 1842, p. 602.
Heterophana Lacordaire, Genera des Col. III, 1856, p. 492.
Hybothorax (pro parte) Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1895, p. 80.
Plochilia (pro parte) Fairmaire, Ann. Soc. ent. Belgique, 1896, p. 336.
Euprochyta (p. p.) Fairm., Bull. Soc. ent. France, 1899, p. 77.
Piochilia (p. p.) Fairm., Ann. Soc. ent. Belgique, 1904, p. 227.
Prochyta (p. p.) Fairm., Ann. Soc. ent. Belgique, 1904, p. 227 (syn.).

Clypeus du type rectangulaire, à carènes latérales saillantes et bord antérieur plus ou moins relevé; le disque est parfois déprimé entre ces parties saillantes. Bord antérieur droit ou sinué, présentant, au maximum, une échancrure obtuse qui n'est jamais très profonde,

Pronotum trapézoïdal, avec les côtés courbés; base sinuée ou non devant l'écusson, jamais fortement échancrée. Le pronotum de la femelle est plus convexe, plus large, avec les bords latéraux plus courbés.

Ecusson de forme variable selon les espèces.

Elytres à épaules bien découpées, mais non saillantes par rapport à l'ensemble du corps. Echancrure posthumérale variable, toujours nette, garnie par l'extrémité des hanches postérieures et les premiers segments abdominaux. Angle apical très arrondi. Dessus présentant chez la plupart des espèces deux côtes longitudinales. Pour ramener cette apparence à la striation longitudinale observée chez la plupart des Cétonides, on peut considérer chaque côte comme un intervalle normal entre deux stries; l'espace compris entre les deux côtes représente un intervalle non saillant; il porte chez plusieurs espèces deux lignes de points représentant les stries normales, mais souvent cet intervalle est très ponctué et strié; chez une espèce (*H. Deyrollei*) il y a une tendance à la ressemblance des deux sortes d'intervalles; il en résulte que l'élytre paraît assez régulièrement strié; la ponctuation des côtés peut aussi se disposer en séries longitudinales.

Pygidium convexe.

Saillie mésosternale très courte, non infléchie.

Pattes normales.

Les différences sexuelles sont importantes : Chez le mâle, la massue lamellaire des antennes est plus développée et parfois d'une longueur remarquable. Les téguments sont toujours plus abondamment pubescents, surtout en dessus; quand il existe des taches farineuses, elles sont plus étendues; les tibias antérieurs ont des dents moins nombreuses ou moins fortes. L'abdomen présente en général une dépression médiane. Chez la femelle, le pronotum est plus large, plus convexe; la forme générale du corps est aussi plus large; la pubescence et les taches farineuses sont ordinairement très réduites ou nulles; les tibias antérieurs sont robustes et portent deux dents au bord externe.

La forme générale du corps est ovale et parallèle. Les téguments sont en grande partie brillants, mais présentent souvent, surtout chez les mâles, des taches farineuses. La couleur dominante est le brun ou marron noirâtre. Il n'y a pas d'espèces vertes.

Le genre est répandu à Madagascar et à Nosy-Bé.

L'espèce typique est *H. canaliculata* G. et P.

On n'a, des premières espèces nommées par Gory et Percheron, que des diagnoses insuffisantes, où la couleur et les taches blanchâtres tiennent la plus grande place; on hésite même à reconnaître une espèce quelconque dans la figure donnée par ces auteurs pour *H. canaliculata*.

Tableau des Espèces :

1. Côtés de l'écusson non régulièrement et nettement incurvés dans toute leur longueur; sommet aigu, émoussé ou arrondi, non effilé .... 2.

— Côtés de l'écusson nettement et régulièrement incurvés dans toute leur longueur, sommet très aigu, effilé (Pl. III, f. 2) .... **dissimilis** (**158**).

2. Elytres présentant, chacun, deux côtes entre la suture et le pli au delà duquel le côté retombe; espace compris entre ces côtes sillonné ou ponctué .... 3.

— Elytres présentant, chacun, dix stries ponctuées de la suture au bord latéral; intervalles des stries peu costiformes d'importance peu variable dans une même région de l'élytre (♀) .... **Deyrollei** (**157**).

3. Côtés de l'écusson sinués; sommet arrondi ou très émoussé, en forme de languette .... 4.

— Côtés de l'écusson rectilignes; sommet aigu ou émoussé (1). 5.

4. Bord antérieur du clypeus nettement sinué. Elytres du mâle portant de petites taches farineuses .... **dorsopunctata** (**156**).

— Bord antérieur du clypeus à peine distinctement sinué. Elytres du mâle présentant de grandes surfaces mates, jaune orangé .... **seminitida** (**160**).

---

(1) Le sillon marginal peut donner au bord l'apparence d'être un peu incurvé; mais la forme n'est jamais nettement en languette avec le sommet très émoussé et arrondi.

5. Dessus en grande partie marron foncé, brun ou noir (les parties farineuses non considérées)................................ 6.

— Dessus en grande partie jaune testacé............. **Scalabrei** (**159**).

6. Extrémité latérale des hanches postérieures (visible de dessus dans l'échancrure posthumérale) présentant un triangle ponctué ou striolé séparé de la face ventrale par une carène parfois effacée. Ce triangle s'étend sur plus de la moitié de la longueur du bord (Pl. XII, f. 9, 13)... 7.

— Extrémité latérale des hanches postérieures (visible dans l'échancrure posthumérale) présentant un rebord courbé, un peu dilaté en avant. La partie dilatée triangulaire est plus courte que la moitié de la longueur du bord (Pl. XII, f. 21).. 9.

7. Triangle terminal de la hanche postérieure séparé de la face ventrale de cette hanche par une carène rectiligne (Pl. XII, f. 13).. 8.

— Triangle terminal de la hanche postérieure séparé de la face ventrale de cette hanche par une carène courbée, plus ou moins effacée (Pl. XII, fig. 9)....... **propinqua** (**152**).

8. Espèce petite (longueur : 9 à 11 mm.). Pronotum du mâle portant deux bandes marginales blanches... **rubronigra** (**155**).

— Espèce grande (longueur : 15 à 18 mm.). Pronotum du mâle portant quatre bandes longitudinales blanches. **canaliculata** (151).

9. Base du pronotum présentant trois sinus peu profonds, mais nets : un médian devant l'écusson et deux latéraux. Côtes des élytres peu saillantes. Pronotum portant deux bandes marginales blanches (♂)................. **subcostata** (**154**).

— Base du pronotum ne présentant pas de sinus latéraux nets. Côtes des élytres saillantes. Pronotum du mâle portant quatre bandes blanches longitudinales............. **similis** (**153**).

H. cornuta (**161**) ne figure pas dans ce tableau. Cette espèce de Nosy-Bé, dont la femelle seule est connue, se distingue par les caractères suivants : Bord antérieur du clypeus nettement sinué; bord antérieur du pronotum relevé en une petite saillie arrondie; côtés de l'écusson rectilignes; élytres présentant trois côtés, la troisième formant le pli latéral.

151. **Heterophana canaliculata** G. et P. (Pl. IX, f. 29, 30; Pl. XII, f. 13).

Cetonia canaliculata Gory et Perch., Monogr. des Cét., 1833, p. 169, pl. 29, f. 5, ♀. Madagascar.
Cetonia soror Gory et Perch., Rev. entom. de Silbermann, 1835, p. 127, ♂. Madagascar.
Heterophana canaliculata Burmeister, Handb. d. Ent. III, 1842, p. 602.
Heterophana canaliculata Künckel d'Herculais, Hist. nat. Madag. Grandid., 1887, Col. Atlas, pl. 7, f. 14 ♂, f. 15 ♀.

Type : Collection Gory, Musée de Berlin.

Hab. : Madagascar; Antsihanaka et lac Alaotra, Fénérive (E. et B. Perrot); Baie d'Antongil; Fénérive (E. Perrot); Tananarive (C. Lamberton).

Longueur : ♂ 15 à 16 mm.; ♀ 15 à 18 mm. *Largeur* : ♂ 8,5 à 10 mm.; ♀ 9 à 10,5 mm.

♂. Ovale, parallèle. Brillant, marron foncé, avec des bandes longitudinales mates blanchâtres sur le pronotum et des taches de même nature en séries transversales dans le tiers postérieur de l'élytre. Dessus hérissé de poils roussâtres.

♀. Ovale, plus large. Brillante, marron très foncé, présentant rarement des taches farineuses. Poils plus rares et plus courts en dessus.

♂. Carènes latérales du clypeus tranchantes et très saillantes; bord antérieur relevé, à peine sinué au milieu, angles très arrondis. Ponctuation piligère forte; milieu du front un peu caréné et lisse; vertex lisse. Couleur brun noirâtre, avec la partie antérieure du clypeus plus claire et, de chaque côté, une bande longitudinale blanche, qui n'atteint pas le bord du clypeus. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal; ses côtés courbés vers le milieu; cette courbure n'est pas très forte et les côtés sont convergents en avant, même dans leur moitié postérieure; angles antérieurs obtus; angles postérieurs presque droits; parties latérales de la

base un peu courbées; milieu sinué devant l'écusson. Côtés présentant un fin rebord lisse. Ponctuation piligère, forte, serrée et assez régulière; une étroite ligne longitudinale médiane est imponctuée. Couleur marron très foncé, avec quatre bandes longitudinales mates blanchâtres un peu enfoncées; ces bandes sont à peu près équidistantes, les bandes externes doublent le rebord sans le recouvrir.

Ecusson marron foncé, lisse avec quelques points dans les angles antérieurs; côtés droits accompagnés d'un sillon portant une petite tache blanchâtre en avant; sommet brièvement émoussé. Epimères couverts d'une tache blanchâtre et de poils roux.

Epaules des élytres bien découpées; échancrure posthumérale large, non très profonde; bord latéral largement courbé à partir du fond de cette échancrure; angle apical et bord terminal arrondis; angle sutural presque droit, souvent prolongé par une très petite dent. Suture costiforme; disque de chaque élytre portant deux côtes. Intervalles des côtes fortement ponctués et sillonnés, la ponctuation en grande partie coalescente en sillons et portant des poils roussâtres; parties latérales et terminales fortement et densément ponctuées; la ponctuation formée d'éléments arqués plus ou moins unis en strioles irrégulières. Calus apicaux convexes et arrondis. Couleur marron foncé; les intervalles des côtes présentent, assez souvent, des bandes longitudinales, farineuses, blanchâtres; il y a, de plus, sur chaque élytre, six taches farineuses blanches : une allongée, au bord de l'échancrure posthumérale; une transversale près du bord latéral, vers le deuxième tiers de la longueur; une entre la suture et la première côte, au début de la déclivité terminale; une entre les côtes du disque et entre les deux taches précédentes; une dans chacun des angles apical et sutural.

Pygidium à striolation piligère irrégulière, marron avec deux grandes plaques latérales blanches.

Dessous brillant, marron brunâtre avec de grandes plaques

blanches, mates sur le thorax et des bandes transversales de même nature interrompues au milieu, sur l'abdomen.

Saillie mésosternale plane en dessous, très courte, anguleuse et émoussée en avant. Poils roux abondants. Pattes marron brunâtre. Face ventrale des hanches postérieures ne présentant pas à son extrémité un rebord net; extrémité de ces hanches, visible de dessus dans l'échancrure posthumérale, ayant la forme d'un triangle à surface déprimée, concave, séparé de la face ventrale par une carène droite, parfois peu nette chez le mâle. Tibias antérieurs non dentés au bord externe. Abdomen présentant une forte dépression médiane.

Forceps simple, faiblement rétréci vers l'extrémité qui est arrondie.

Les bandes médianes blanches du pronotum peuvent être effacées, mais leur place reste indiquée par une dépression.

♀. La femelle se distingue du mâle par sa forme plus large et plus massive. Le pronotum est plus large; les parties postérieures des côtes sont parallèles; les parties antérieures sont arrondies. Les poils sont beaucoup moins abondants; les taches farineuses manquent ou sont réduites à deux ou quatre marginales sur les élytres. Les tibias antérieurs ont deux fortes dents au bord externe. Abdomen convexe.

Les parties postérieures des côtés du pronotum sont parfois convergentes en arrière; chez un individu anormal, elles sont très convergentes et les angles postérieurs sont arrondis et effacés.

Les exemplaires provenant de Sainte-Marie de Madagascar sont de nuance générale plus sombre; les taches farineuses sont moins apparentes, grisâtres; les poils du dessous sont très foncés. Ces différences sont, peut-être, dues au mode de séchage des insectes.

152. **Heterophana propinqua** Plldc. (Pl. IX, f. 33, 34; Pl. XII, f. 9).

Heterophana propinqua Pouillaude, Insecta, 1915, p. 157 (1).

Type : Collection R .Oberthür.

Hab. : Fianarantsoa (E. et B. Perrot); Betsileo (D. Cowan).

Longueur : ♂ 14 à 16 mm.; ♀ 16 à 17 mm. *Largeur* : ♂ 8,5 à 9 mm.; ♀ 9 à 10 mm.

♂. Oblongue, parallèle. Brillante, marron, avec des bandes longitudinales blanches sur le pronotum et des taches de même nature sur les élytres. Dessus hérissé de poils roussâtres.

♀. Forme plus large, plus massive; taches farineuses réduites ou absentes en dessus.

♂. Carènes latérales du clypeus et bord antérieur relevés; ce dernier à peine sinué; angles arrondis. Ponctuation forte, en grande partie piligère; vertex présentant un petit espace lisse. Couleur brun noirâtre, avec deux bandes blanches, latérales, n'atteignant pas la partie antérieure du clypeus. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal, à côtés courbés; bords latéraux convergents en avant, moins fortement dans leur moitié postérieure; angles antérieurs obtus, bien marqués; angles postérieurs émoussés; base transversale, un peu courbée latéralement, très peu sinuée devant l'écusson. Côtés rebordés. Ponctuation piligère, régulière et forte; une étroite ligne longitudinale médiane lisse. Couleur marron foncé avec quatre bandes étroites, longitudinales, blanchâtres; ces bandes sont presque équidistantes, les plus latérales accompagnent le rebord. Poils roux noirâtre. Ecusson ponctué dans les angles antérieurs, lisse sur le reste de la surface, marron; ses côtés droits, son sommet

---

(1) C'est sans doute à cette espèce que se rapportent les individus de *H. canaliculata* cités de Fianarantsoa (D. Cowan) par O. Waterhouse (Ent. Monthly Mag. XV, 1878, p. 84).

brièvement émoussé. Epimères abondamment garnis de poils roussâtre clair.

Epaules des élytres bien marquées ; échancrure posthumérale large, peu profonde; bord largement courbé à partir du fond de cette échancrure; angle apical arrondi, angle sutural émoussé, non prolongé par une petite dent. Côtés de l'abdomen visibles latéralement de dessus et portant, ordinairement, une tache blanche au bord postérieur de chaque segment. Dessus parcouru par deux côtes saillantes ; suture saillante dans sa moitié postérieure. Intervalles des côtes fortement sillonnés et ponctués, portant des poils noirâtres ; côtés des élytres ponctués ; région terminale et déclivité à strioles irrégulières. Couleur marron avec des taches blanches : une au fond de l'échancrure posthumérale ; une marginale, au deuxième tiers de la longueur de l'élytre ; une, près de la suture, avant la déclivité terminale ; une entre les deux précédentes ; une dans l'angle apical; plus rarement, une dans l'angle sutural. Il existe aussi, dans les intervalles des côtes, des bandes longitudinales farineuses, plus ou moins atténuées ou fragmentées.

Pygidium densément striolé, marron, avec deux taches latérales farineuses blanchâtres.

Dessous brillant, marron, avec des plaques ou des bandes farineuses blanchâtres sur les côtés du thorax, de l'abdomen et sur les hanches. Saillie mésosternale courte, non infléchie, terminée en angle émoussé. Poils roux. Pattes marron. L'extrémité des hanches postérieures visible de dessus dans l'échancrure posthumérale présente un triangle plus long que la moitié du bord de la hanche et séparé de la face ventrale par une carène courbée, souvent peu marquée. Tibias antérieurs non dentés au bord externe. Abdomen sillonné au milieu.

Le forceps est simple, régulièrement rétréci à partir de la base ; son extrémité est arrondie.

♀. La femelle a une forme plus parallèle, plus large et plus massive ; son pronotum est convexe, avec les côtés très arrondis, convergeant fortement en avant, faiblement en arrière. Poils

moins abondants. Taches farineuses absentes en dessus ou réduites à deux très petites taches sur les élytres. Tibias antérieurs portant deux dents au bord externe. Abdomen convexe.

Les taches blanches peuvent manquer entièrement chez le mâle.

Cette espèce, qui ressemble beaucoup à *H. canaliculata*, s'en distingue par l'extrémité des hanches postérieures. Elle paraît intermédiaire entre *H. canaliculata* et *H. similis*. Mais tandis que ces deux espèces se trouvent dans le pays d'Antsihanaka, *H. propinqua* n'a été rencontrée qu'à Fianarantsoa et dans le pays de Betsileo.

153. **Heterophana similis** G. et P. (Pl. IX, f. 31, 32; Pl. XII, f. 21).

Cetonia similis Gory et Perch., Revue ent. de Silbermann, 1835, p. 127, ♀. Madagascar.
Cetonia craticula Gory et Perch., Revue ent. de Silbermann, 1835, p. 127, ♂. Madagascar.
Heterophana craticula Burmeister, Handb. d. Ent. III, 1842, p. 603.
Heterophana craticula Künckel d'Herculais, Hist. nat. Madag. Grandidier, 1887, pl. 7, f. 12, 13.
Heterophana fuscocostata Fairmaire, Le Naturaliste, 1888, p. 11, f. 3. Madagascar.

Type : Collection Gory, musée de Berlin.

Hab. : Madagascar (E. Perrot); Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot); Mont Tsaratanana (Perrier de la Bathie).

Longueur : ♂ 11 à 14 mm.; ♀ 13,5 à 16 mm. *Largeur* : ♂ 7 à 9,5 mm.; ♀ 9 à 10,5 mm.

Ovale, parallèle. Brillante; marron plus ou moins noirâtre; quatre bandes blanches ou jaunes longitudinales sur le pronotum, trois bandes sur chaque élytre; les bandes des élytres parfois fragmentées en taches isolées.

Femelle portant moins de taches mates, présentant ordinairement une bordure de cette nature au pronotum et aux élytres, mais, parfois aussi, sans taches.

♂. Carènes latérales du clypeus saillantes; bord antérieur relevé, non ou à peine sinué. Ponctuation piligère forte et dense, atténuée sur le vertex. Couleur brun très foncé sur la tête; le clypeus moins foncé. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal; ses côtés courbés vers le milieu; moitiés antérieures des bords fortement convergentes en avant; moitiés postérieures subparallèles ou un peu convergentes en avant; angles postérieurs presque droits, émoussés au sommet; base transversale, faiblement sinuée devant l'écusson; côtés rebordés. Ponctuation piligère forte, assez dense et régulière; une bande lisse étroite et linéaire en avant; interrompue vers le milieu du disque, dilatée en arrière. Couleur noirâtre, avec quatre bandes longitudinales blanchâtres; ces bandes sont à peu près équidistantes, les deux externes suivent la bordure marginale. Ecusson lisse, avec quelques rares points près du bord latéral, brun noirâtre avec une petite tache blanche dans chaque angle antérieur et dans les sillons latéraux. Epimères mésothoraciques couverts de poils roux clair, serrés.

Epaules des élytres bien indiquées; échancrure posthumérale large et peu profonde; bord largement courbé en arrière de cette échancrure; angle apical arrondi; bord terminal droit; angle sutural presque droit, non prolongé par une petite dent. Suture saillante, excepté dans sa partie antérieure. Chaque élytre porte deux fortes côtes; les intervalles portent des sillons gravés et une ponctuation piligère; les parties latérales sont fortement ponctuées; les points s'allongent en stries dans la région terminale. Couleur marron avec des parties blanches plus ou moins étendues; au maximum, les plaques farineuses couvrent toute la surface à l'exception des parties saillantes : calus, suture et côtes; chez certains exemplaires les parties mates sont plus ou moins divisées en taches; les taches les plus persistantes sont celles qui occupent la place des taches normales de *H. canaliculata* et *H. propinqua* : une dans le fond de l'échancrure posthumérale, parfois prolongée le long du

bord ; une marginale, après le deuxième tiers de la longueur ; une, près de la suture, avant la déclivité apicale ; une entre les deux précédentes ; une dans chacun des angles apical et sutural.

Pygidium à strioles irrégulières, piligères, brun ou noirâtre, avec deux taches latérales.

Dessous brillant, marron ou noir avec, sur le thorax, des plaques farineuses et, sur l'abdomen, des bandes transversales de même nature, interrompues au milieu. Saillie mésosternale très courte, non infléchie, terminée en angle à sommet émoussé. Poils roux. Tibias antérieurs inermes au bord externe. Abdomen présentant une dépression longitudinale nette.

Forceps simple, arrondi à l'extrémité; ses branches séparées en dessus par un méat étroit et allongé.

L'étendue des parties farineuses sur les élytres est variable; les côtes et les calus huméraux sont parfois très étroitement dénudés ; d'autres fois, il n'y a que quelques taches comme chez *H. canaliculata.*

♀. La femelle est plus large et plus massive. Son pronotum est plus large; ses côtés sont très arrondis en avant ; les parties postérieures sont parallèles ou convergentes en arrière. Les bandes latérales farineuses du pronotum existent seules ; parfois vers la base deux petites taches indiquent la trace des deux autres bandes. Sur les élytres les parties mates sont, le plus souvent, réduites à une bande marginale ; cependant chez plusieurs exemplaires il existe des parties mates dans les intervalles des côtes. La bande marginale peut être interrompue, ne laissant que des taches isolées comme chez le mâle. Les tibias antérieurs portent deux dents au bord externe. L'abdomen est convexe.

154. **Heterophana subcostata** n. sp. (Pl. X, f. 19).

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Mont Tsaratanana (Perrier de la Bathie).

Longueur : 13 mm. *Largeur* : 8 mm.

♂. Ovale, large. Noire avec les bords latéraux du pronotum blancs ; élytres nuancés de marron vers les bords, avec chacun trois taches farineuses peu distinctes ; côtes des élytres peu saillantes.

Clypeus du type rectangulaire ; carènes latérales élevées, continuées en avant par le bord antérieur relevé et très faiblement sinué. Ponctuation fine et régulière, peu piligère ; vertex lisse. Couleur noire. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal ; ses côtés courbés vers le milieu ; parties antérieures des côtés fortement convergentes en avant ; parties postérieures à peine divergentes en arrière ; angles postérieurs droits, à sommet émoussé ; base présentant trois sinus peu profonds, deux latéraux, et un médian devant l'écusson. Côtés rebordés. Ponctuation régulière assez serrée, laissant une bande médiane lisse sur la deuxième moitié de la longueur. Quelques poils dressés près des bords. Couleur noire, avec une bande blanche accompagnant la bordure marginale, sans la couvrir. Ecusson noir, présentant des points très rares et peu profonds près de la moitié antérieure des côtés ; bords latéraux droits ; sommet brièvement arrondi. Epimères noirs, ponctués.

Elytres à épaules peu saillantes ; échancrure posthumérale large et peu profonde ; côtés courbés ; angle apical et bord terminal arrondis ; angle sutural obtus et très émoussé. Suture saillante et costiforme dans sa moitié postérieure. Chaque élytre porte deux côtes peu saillantes et assez effacées, par comparaison aux espèces voisines (*H. canaliculata*, *H. villosula* ou *H. craticula*). Intervalles des côtes portant des sillons longitudinaux gravés et des points avec de rares poils. Région

latérale portant une ponctuation à éléments arqués, s'allongeant en strioles sur la région terminale. Calus apicaux assez convexes. Couleur noirâtre, nuancée de marron vers les bords; chaque élytre porte trois petites taches mates, blanches : une, au fond de l'échancrure posthumérale; une marginale au deuxième tiers de la longueur; une un peu en arrière de la précédente, entre les deux côtes.

Pygidium strié transversalement, noir avec deux taches latérales blanches.

Dessous brillant, noir; l'abdomen nuancé de marron. Saillie mésosternale extrêmement courte, obtuse, non proéminente. Poils fauves. Fémurs noirs; tibias et tarses marron.

Extrémités des hanches postérieures visibles de dessus, terminées par un rebord, qui se dilate, en avant, en un triangle court, à côtés très courbés. Bord externe du tibia antérieur non denté. Abdomen nettement déprimé au milieu.

Femelle non connue. Un seul exemplaire mâle.

Cette espèce, qui est du groupe de *H. canaliculata*, paraît se rapprocher de *H. similis* par la forme de l'extrémité des hanches postérieures. Elle est bien distincte par le relief des élytres. La quantité des taches blanchâtres des élytres pourra, sans doute, varier, mais l'absence des bandes blanches médianes du pronotum paraît bien normale.

155. **Heterophana rubronigra** G. et P. (Pl. X, f. 41, 42).

Cetonia rubronigra Gory et Perch., Rev. ent. de Silbermann, 1835, p. 127, ♀. Madagascar.

Cetonia villosula Gory et Percheron, Rev. ent. de Silbermann, 1835, p. 128, ♂. Madagascar.

Heterophana villosula Burmeister, Handb. d. Ent. III, 1842, p. 603.

Heterophana villosula Künckel d'Herculais, Hist. nat. Madag. Grandid., Col. Atlas, 1887, pl. 7, f. 10.

Heterophana villosula et *rubronigra* Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1892, pl. IV, f. 5 et 6.

Type : Collection Gory, Musée de Berlin.

Hab. : Madagascar (L. Humblot); Antsihanaka (E. et B. Perrot); Sainte-Marie de Madagascar (E. et B. Perrot).

Longueur : ♂ 9 à 10 mm.; ♀ 10,5 à 11 mm. *Largeur* : ♂ 5,5 à 6 mm.; ♀ 6 à 7 mm.

♂. Oblong, parallèle. Brillant; marron avec la partie antérieure du corps plus sombre, parfois noir; pronotum bordé latéralement de blanc; taches mates des élytres disposées en deux séries transversales. Dessus garni de poils roux.

♀. Forme plus large, plus massive. Dessus sans taches blanches. Poils peu abondants.

♂. Carènes latérales du clypeus parallèles, tranchantes, élevées, continuées en avant par le bord antérieur relevé et non sinué; angles très arrondis. Tête noirâtre; clypeus brunâtre. Ponctuation forte et dense, portant des poils roux. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal, à côtés courbés; angles postérieurs presque droits, émoussés; base transversale, droite au milieu un peu courbée sur les côtés. Ponctuation régulière, portant des poils roux dressés, assez longs. Couleur brun noirâtre ou noire avec, le long des bords latéraux, une bande mate, blanche. Ecusson noirâtre, lisse avec, dans les angles antérieurs, quelques points en partie cachés par des taches farineuses; ses côtés droits; son sommet émoussé. Epimères noirâtres, à ponctuation piligère et poils clairs très serrés.

Epaules des élytres bien découpées; échancrure posthumérale large et peu profonde; bord latéral largement courbé; angle apical très arrondi; bord terminal peu courbé; angle sutural brièvement arrondi. Suture relevée, costiforme en arrière; dessus de chaque élytre portant deux côtes de la base au calus apical. Intervalles des côtes, garnis de stries et de ponctuation piligère à poils plus ou moins persistants, souvent peu nombreux; régions latérales et terminale ponctuées; la ponctuation est formée d'éléments courbés qui prennent, en

arrière, l'apparence de strioles. Couleur marron rougeâtre, parfois assez clair, parfois très foncé. Les bandes farineuses, qui occupent chez plusieurs autres espèces les intervalles des côtes, sont, ici, presque toujours interrompues, en sorte que les taches blanches sont disposées en deux séries transversales dont les éléments les plus rapprochés de la suture sont des traits longitudinaux : la première série se trouve à hauteur de l'échancrure posthumérale; la deuxième, au deuxième tiers environ de la longueur des élytres; chaque série est un peu courbée, les éléments médians étant plus étendus en arrière; le bord terminal présente une bande blanche.

Pygidium finement strié, marron, avec deux taches latérales blanches.

Dessous brillant, noirâtre avec l'abdomen marron; des taches mates grisâtres, parfois très réduites, se trouvent sur les côtés du thorax et des segments abdominaux. Saillie mésosternale extrêmement courte, terminée, en avant, en angle émoussé. Poils fauves, longs. Pattes marron. Extrémité latérale des hanches postérieures non nettement rebordée, mais terminée, en dessus, par un triangle allongé, séparé de la face ventrale par une carène droite bien marquée. Tibias antérieurs sans dent au bord externe. Abdomen déprimé au milieu.

♀. La femelle est un peu plus grande, plus compacte, plus large. Le pronotum est large, avec les côtés très arrondis en avant, subparallèles ou un peu convergents en arrière; la ponctuation est moins forte, moins serrée; elle ne porte que de rares poils. Les taches farineuses manquent, à l'exception, parfois, d'une petite tache marginale en avant de l'angle apical. Le tibia antérieur est robuste et porte deux dents. L'abdomen est convexe.

156. Heterophana dorsopunctata Fairm.

Heterophana dorsopunctata Fairmaire, Revue d'Entom., 1901, p. 151. Bélumbé.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Bélumbé (H. Perrier), type de Fairmaire.

Longueur : 14 à 15,5 mm. *Largeur* : 8 à 9,5 mm.

Ovale, parallèle. Noire avec quelques petites taches farineuses sur les élytres chez le mâle et parfois chez la femelle.

♂. Clypeus à carènes latérales bien marquées ; bord antérieur nettement sinué ; angles arrondis. Ponctuation fine et serrée, moins dense sur la tête. Couleur noire, avec la partie antérieure du clypeus plus ou moins marron. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal, à côtés courbés ; la courbure accentuée vers le milieu ; angles antérieurs obtus, bien marqués ; angles postérieurs arrondis. Base transversale non sinuée devant l'écusson. Côtés rebordés. Ponctuation fine, peu serrée, assez régulière. Couleur noire. Ecusson en forme de languette ; ses côtés sinués ; son sommet arrondi ; ponctuation, sur les côtés, assez effacée (1) ; couleur noire. Epimères noirs.

Elytres à épaules fortement découpées ; échancrure posthumérale profonde et assez brusque ; côtés largement courbés ; extrémités arrondies. Chaque élytre porte trois côtes, la troisième constituant le pli au delà duquel le bord retombe latéralement. Les intervalles entre les côtes portent, chacun, deux séries de points ; les points sont plus ou moins confluents dans chaque série. La région du bord latéral porte des rangées longitudinales de points ; la région de l'angle sutural est striolée. Couleur noire, avec, sur les parties non en relief, des taches farineuses, assez nombreuses ; ces taches se trouvent

---

(1) La description originale dit : « L'écusson est très lisse ». Ma description est faite d'après le type et des exemplaires du Museum de Paris.

dans une zone qui s'étend sur un peu plus du deuxième tiers de l'élytre; bien qu'elles soient assez irrégulières, on peut noter pour quelques-unes les positions typiques suivantes : Après le premier tiers de la longueur, une entre les deux côtes du disque; une marginale, un peu en arrière du milieu; une série transversale, à hauteur de cette dernière; une autre série transversale, un peu en arrière de la précédente; une série longitudinale, à hauteur des deux séries transversales entre la suture et la première côte. Pilosité peu abondante, moindre que chez *H. canaliculata.*

Pygidium brillant, marron noirâtre avec deux taches blanchâtres latérales. Ponctuation obsolète.

Dessous noir ou marron, avec des bandes farineuses sur les côtés de l'abdomen. Saillie mésosternale très courte, arrondie en avant. Poils roux. Bord externe des tibias antérieurs sinué, non denté. L'extrémité des hanches postérieures est du même type que celle de *H. canaliculata.*

♀. La femelle a les côtés du pronotum un peu plus arrondis. Les tibias antérieurs sont bidentés. Le pygidium et le dessous n'ont pas de taches farineuses. Les élytres peuvent présenter des taches blanchâtres comme celles du mâle ou n'avoir qu'une petite tache marginale de chaque côté.

157. **Heterophana Deyrollei** (Künck.) non décrite (Pl. X, f. 17).

Heterophana Deyrollei Künckel d'Herculais, Hist. nat. Madag. Grandid., Col. Atlas, 1887, pl. 7, f. 9.

Type : Collection R. Oberthür?

Hab. : Madagascar.

Longueur : 13 mm. *Largeur* : 8 mm.

♀. Noire. Clypeus plus large que long. Elytre à nombreuses stries ponctuées.

Clypeus plus large que long, fortement concave en dessus;

carènes latérales tranchantes, élevées. Bord antérieur tranchant et fortement relevé, avec une échancrure anguleuse assez profonde sur la partie relevée seulement; angles arrondis. Ponctuation assez régulière, piligère à poils roux sur la tête. Couleur noire. Antennes marron.

Pronotum à côtés très arrondis, fortement convergents en avant et en arrière; angles postérieurs très obtus; base largement courbée, non sinuée devant l'écusson; bord antérieur relevé au milieu en une petite saillie arrondie. Surface à ponctuation éparse, régulière sur le disque, un peu plus dense vers les bords, surtout en avant. Couleur noire. Ecusson noir, nettement ponctué sur les côtés qui sont, en outre, rebordés dans leur moitié postérieure par une fine strie; milieu convexe; bords latéraux subsinués; sommet émoussé.

Epaules des élytres bien découpées; échancrure posthumérale assez profonde; côtés largement arrondis; angle apical et bord terminal arrondis; angle sutural plus brièvement arrondi. Chaque élytre porte des stries ponctuées qui, dans la région moyenne, sont au nombre de dix, de la suture au bord latéral; la ponctuation est constituée par des éléments arqués, dont la courbe est le plus souvent fermée, formant des points ombiliqués; la ponctuation est atténuée sur l'épaule et sur le calus apical, mais on retrouve des points de même nature dans la région terminale. Calus apical convexe et arrondi. Les intervalles des stries sont alternativement plats et faiblement convexes, non costiformes; la suture est saillante. Couleur noire, nuancée de marron près des bords.

Pygidium brun, striolé en avant, ponctué en arrière, avec quelques poils dressés.

Dessous du corps marron. Région de la saillie mésosternale non proéminente. Poils roux. Pattes marron. Bord externe des tibias antérieurs portant deux fortes dents.

Le mâle n'est pas connu. Un seul exemplaire, femelle.

La figure de *H. Deyrollei* (Künckel d'Herculais, Hist. nat. Madag. Grandid. Col. Atlas, 1887, pl. 7, f. 9) présente quelques

caractères différents: Clypeus pas nettement plus large que long; écusson à côtés rectilignes et surface lisse; stries des élytres non ponctuées. Je conserve cependant le nom de *Deyrollei* qui figure, de la main de M. Künckel d'Herculais, sur l'unique exemplaire de la collection R. Oberthür, provenant de la collection Mniszech. Cet exemplaire est peut-être le type.

158. **Heterophana dissimilis** Frm. (Pl. X, f. 16, 18; Pl. III, f. 2).

Heterophana dissimilis Fairmaire, Ann. Soc. entom. France, 1903, p. 197. Diego-Suarez.

Type : Museum de Paris.

Hab. : Diego-Suarez.

Longueur : ♂ 12,5 mm.; ♀ 13 à 14 mm. *Largeur* : ♂ 8 mm.; ♀ 8 à 8,5 mm.

♂. Ovale, parallèle. Brillant; noir, avec quatre bandes blanches sur le pronotum; élytres portant de nombreuses taches blanches. Ecusson à côtés incurvés et sommet effilé.

♀. Entièrement noire en dessus.

♂. Carènes latérales du clypeus élevées; bord antérieur un peu relevé, droit ou à peine distinctement sinué. Ponctuation piligère, à poils roux, forte et serrée. Couleur noire, avec deux bandes latérales, mates, blanches qui n'atteignent pas le bord antérieur du clypeus. Antennes marron.

Pronotum trapézoïdal; ses côtés présentent, vers le milieu, un angle très obtus et sont convergents en avant, même dans leur moitié postérieure; angles antérieurs obtus et émoussés; angles postérieurs droits, émoussés au sommet; base très largement courbée, non sinuée devant l'écusson. Côtés rebordés. Ponctuation piligère, régulière et assez serrée. Couleur noire, avec quatre bandes longitudinales, très étroites, mates, blanches; ces bandes sont à peu près équidistantes; les bandes extrêmes sont marginales et se continuent le long du bord antérieur, chacune, jusqu'à la bande médiane voisine. Ecusson à côtés

régulièrement incurvés dans toute leur longueur; sommet effilé; ponctuation assez forte laissant un espace lisse médian; couleur noire. Epimères ponctués, noirs, portant une tache blanche et des poils roux.

Echancrure posthumérale des élytres large et assez profonde; bord faiblement courbé en arrière de cette échancrure; angle apical, bord terminal et angle sutural arrondis. Suture saillante et costiforme dans sa moitié postérieure. Chaque élytre porte deux côtes effacées en avant, mais assez saillantes en arrière, où le relief est plus accentué que chez *H. subcostata* et moins que chez *H. canaliculata*. Les intervalles entre les côtes portent une ponctuation à éléments très courbés, ombiliqués, non confluents en sillons gravés longitudinaux; un seul sillon gravé existe près de la suture; dans chaque intervalle se trouvent trois séries longitudinales de points et les points de la série médiane sont moins serrés. Les régions latérales et terminales sont ponctuées. Calus apicaux convexes et arrondis. Couleur noire, avec onze taches blanches, mates sur chaque élytre : quatre équidistantes, entre la suture et la première côte, du sommet de l'écusson à l'angle sutural; trois entre la première et la deuxième côte, de la base au milieu de la longueur; une sur l'épaule; une bande le long de l'échancrure posthumérale; une tache marginale, avant l'angle apical; enfin une marginale entre les deux précédentes.

Pygidium marron, avec deux taches latérales blanches; striolation dense et fine, parfois atténuée en arrière; milieu présentant une faible carène longitudinale.

Dessous brillant; région thoracique noire avec de grandes plaques blanches, mates; abdomen marron avec des bandes blanches interrompues. Saillie mésosternale extrêmement réduite et obtuse. Poils roux. Fémurs noirâtres; tibias et tarses marron. Le bord externe du tibia antérieur porte deux dents; la première dent est petite. Extrémité latérale des hanches postérieures

visible de dessus terminée par une bordure marquée, élargie en avant en un court triangle à côtés très courbés. L'abdomen ne présente pas de dépression ventrale.

Le forceps est simple, parallèle, arrondi à l'extrémité.

♀. La femelle est plus large et plus massive. Les côtés de son pronotum présentent, vers le milieu, un angle obtus très net, à sommet émoussé, et sont convergents en avant et en arrière. Les côtes des élytres sont moins saillantes encore que chez le mâle, et les éléments de la ponctuation ont tendance à se réunir en fragments de sillons longitudinaux. Les tibias antérieurs sont plus robustes que chez le mâle et portent deux dents au bord externe; la première dent est petite. Le bord du pronotum est parfois assez distinctement relevé au milieu.

159. **Heterophana Scalabrei** Frm.

Plochilia Scalabrii Fairmaire, Ann. Soc. entom. Belg., 1896, p. 336, ♀. Madagascar (Scalabre) (1).
Euprochyta Perrieri Fairm., Bull. Soc. ent. France, 1899, p. 78. Suberbieville (Perrier).
Piochilia Scalabrii Fairm., Ann. Soc. ent. Belg., 1904, p. 227, ♂. Madagascar (Perrier de la Bathie).
Prochyta Perrieri Fairm., Ann. Soc. ent. Belg., 1904, p. 227.

Type : Coll. Scalabre.

Hab. : Madagascar; Suberbieville; d'après Fairmaire.

Longueur : 13 à 17 mm.

Brillante. Noire; côtés du pronotum largement testacés; élytres testacés avec la région suturale, une partie de la deuxième côte et le sommet de l'épaule de teinte sombre

♂. Clypeus subquadrangulaire, à carènes latérales tranchantes, un peu courbées; ces carènes élevées sont continuées par le bord antérieur sinué et relevé, en sorte que le disque du clypeus forme le fond d'une dépression; angles arrondis. Ponctuation serrée, portant de longs poils roussâtres. Tête

(1) Les insectes réunis par le Lt Scalabre proviennent du parcours entre Majunga et Tananarive.

noire; clypeus marron. Antennes de couleur testacée, à massue lamelleuse très développée, de même longueur environ que le pronotum.

Côtés du pronotum présentant, vers le milieu, un angle obtus à sommet émoussé; parties antérieures des bords convergentes en avant; parties postérieures subparallèles; angles antérieurs obtus; angles postérieurs droits; base transversale, sinuée devant l'écusson. Dessus densément et régulièrement ponctué, hérissé de poils roux. Couleur noire, avec une large bordure testacée qui présente une petite tache noire. Ecusson grand, triangulaire, à côtés rectilignes, sommet aigu; brillant, noir, ponctué avec quelques longs poils, partie médiane lisse.

Epaules des élytres assez marquées; échancrure large; élytre un peu élargi en arrière; angle apical effacé par la courbure; angle sutural formant un très petit lobe arrondi. Dessus portant, de chaque côté, deux côtes; suture déprimée en avant; saillante en arrière. Les parties non saillantes portent une ponctuation forte et assez dense, formée d'éléments arqués parfois allongés en stries. Couleur testacée; une teinte marron noirâtre couvre la zone suturale jusqu'au delà de la première côte; cette zone noirâtre s'arrête sur la suture à hauteur du calus apical, se recourbe pour s'étendre sur la deuxième côte jusque vers le milieu de sa longueur; sommet de l'épaule sombre.

Pygidium jaune testacé, à ponctuation allongée en stries. Dessous brillant, noir. Saillie très courte. Poils longs, d'un blanc jaunâtre. Pattes testacées; tarses brun noirâtre ou noirs. Tibias antérieurs sans dent au bord externe. Abdomen déprimé au milieu.

♀. D'après Fairmaire : Même couleur que le mâle; abdomen convexe.

Les exemplaires que j'ai vus au Museum de Paris, étiquetés de la main de Fairmaire, sont tous des mâles.

160. **Heterophana seminitida** n. sp. (Pl. X, f. 44, 45).

Type : Collection R. Oberthür.

Hab. : Antsihanaka et lac Alaotra (E. et B. Perrot).

Longueur : ♂ 9 à 9,5 mm.; ♀ 9 à 11 mm. *Largeur* : ♂ 5 à 5,5 mm.; ♀ 5,5 à 7 mm.

♂. Oblong, parallèle. Noir; pronotum ayant une bordure latérale farineuse; élytres en partie mats.

♀. Plus large et plus massive. Dessus sans parties mates. Couleur noire ou marron, avec, parfois, des parties jaunâtres sur les élytres.

♂. Carènes latérales du clypeus assez élevées, un peu divergentes, continuées en avant par le bord antérieur relevé ou à peine sinué; angles très arrondis. Ponctuation dense, piligère, à poils roux. Couleur de la tête noire, passant au marron sur la partie antérieure du clypeus. Massue lamelleuse des antennes très développée, sa longueur étant le double environ de celle du clypeus; couleur marron brunâtre.

Pronotum trapézoïdal; ses bords latéraux régulièrement courbés d'un angle à l'autre, convergents en avant sur une grande partie de leur longueur, convergents en arrière, seulement dans la région de l'angle postérieur; angles postérieurs arrondis; base transversale, non sinuée devant l'écusson. Ponctuation assez serrée, régulière, laissant une très petite surface lisse au milieu, près de la base; elle est formée d'un mélange de points de différentes dimensions et porte une pubescence roussâtre assez longue. Couleur noire, avec, de chaque côté, une bordure farineuse jaunâtre. Ecusson en forme de languette; ses côtés sinués, son sommet très émoussé; surface brillante, noire, lisse au milieu, ponctuée vers les bords. Epimères noirs, à ponctuation piligère rousse.

Epaules fortement découpées; échancrure posthumérale profonde et assez brusque; élytre un peu élargi à partir du fond de cette échancrure; bord latéral d'abord droit, puis courbé

dans sa deuxième moitié; angle apical et bord terminal arrondis; angle sutural presque entièrement effacé par la courbure. Suture saillante, costiforme dans la moitié postérieure. Chaque élytre porte deux côtes longitudinales; la deuxième côte moins saillante dans sa partie apicale. Les intervalles des côtes, les régions latérales et terminales portent une ponctuation à éléments courbés, en partie piligère; entre les côtes, les points sont disposés en deux séries principales, dans chaque intervalle. La ponctuation s'atténue sur les épaules et les calus apicaux, qui sont bien convexes. Couleur en grande partie marron assez clair, avec un revêtement mat qui donne une nuance jaune orangé aux parties marron. Les épaules, le fond de l'échancrure posthumérale et une fine bordure marginale restent marron brillant; la suture et la région de l'écusson présentent la même couleur, mais sont parfois rembrunies et même noirâtres; la moitié antérieure de la première côte présente une bande brillante qui n'atteint pas la base, mais peut être réunie avec la partie brillante voisine de l'écusson et de la suture; le reste de la surface est couvert d'un revêtement mat non farineux, d'aspect un peu gras; cependant des parties saillantes (côtes, calus apical) peuvent être plus ou moins longuement dénudées et brillantes; la partie mate est de couleur jaune citron, à l'exception d'une tache d'un noir terne, plus ou moins étendue, située en avant du calus apical, entre la côte suturale et la deuxième côte du disque. Chez un exemplaire, les élytres sont en grande partie brillantes, noires, avec les régions marginales marron; la seule partie mate et jaune est, sur chaque élytre, une grande tache postmédiane de forme trapézoïdale (1). Sur les parties portant un revêtement la ponctuation est moins distincte.

Pygidium noir, avec deux grandes taches latérales, farineuses d'un blanc jaunâtre; ponctuation piligère s'allongeant en strioles sur la partie antérieure.

---

(1) Cet individu a la même origine que les autres

Dessous brillant, noir, avec des plaques farineuses blanches sur les côtés du thorax et, sur l'abdomen, des bandes de même nature interrompues au milieu. Saillie mésosternale très réduite, plane en dessous, obtuse et arrondie en avant. Poils fauves. Fémurs noirâtres ; tibias et tarses bruns. Hanches postérieures obliques ; leur extrémité latérale ne présente ni rebord, ni carène ; l'angle postérieur latéral est très obtus.

Bord externe du tibia antérieur présentant un angle obtus et une dent. Abdomen faiblement déprimé au milieu.

Le forceps est allongé, étroit, régulièrement rétréci à partir de la base ; chaque branche se dilate vers l'extrémité.

♀. La femelle est plus large, plus massive. Son pronotum est plus large, avec les côtés plus fortement courbés, plus longuement et plus fortement convergents en arrière dans leur partie postérieure. Il n'y a pas de pubescence distincte en dessus. La tête est noire, avec le clypeus en partie marron ; le pronotum est noir ou marron, sans bordure farineuse ; les élytres ne présentent aucune partie mate ; ils sont marron ou noirâtres, avec les épaules et les bords marrons, ou bien ils présentent des parties jaunes disposées comme chez le mâle, mais restant brillantes ; le pygidium n'a pas de tache blanche, mais il existe une tache blanche à l'extrémité du premier arceau ventral visible de dessous et, parfois, une bande interrompue au bord postérieur du même arceau.

161. **Heterophana cornuta** Krtz.

Epistalagma cornuta Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1892, p. 376, pl. IV, f. 4. Nosy-Bé.

Hybothorax cornutus Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1895, p. 80.

Type : Deutsche entom. national Museum, Berlin.

Hab. : Nosy-Bé, d'après Kraatz.

Longueur : 10 mm. *Largeur* : 6,5 mm.

Voici les principaux caractères de cette espèce d'après la description originale et la figure :

♀. Insecte sans taches blanches en dessus comparable à la femelle de *H. villosula*.

Bord antérieur du clypeus nettement sinué.

Côtés du pronotum très arrondis, convergents en avant et en arrière; bord antérieur relevé au milieu en une petite saillie arrondie; base non sinuée devant l'écusson; angles postérieurs arrondis. Ecusson à côtés rectilignes et sommet émoussé.

Echancrure posthumérale des élytres large et peu profonde; extrémités arrondies. Dessus portant trois côtes, la troisième constituant le pli latéral au delà duquel le côté de l'élytre retombe. Ponctuation plus éparse que chez *H. rubronigra*.

Pygidium grand, assez convexe, rugueux.

Abdomen brunâtre. Saillie ressemblant à celle de *H. rubronigra*. Tibias antérieurs portant deux dents au bord externe.

Cet insecte paraît bien être la famelle d'une espèce du genre *Heterophana* qui serait peut-être particulière à Nosy-Bé. La saillie médiane du bord antérieur du pronotum s'observe aussi chez *H. Deyrollei* (♀) et chez certaines femelles de *H. dissimilis*. *H. cornuta* est bien différente de la première par le relief des élytres, de la seconde par la forme de l'écusson.

XXVII. — Genre **EPISTALAGMA**

Epistalagma Fairmaire, Le Naturaliste, 1880, p. 236; Ann. Soc. entom. France, 1880, p. 328.

Pygoropsis (Nonfried) Schoch., Entom. Nach., 1896, p. 330. — Schoch., Mitth. Schw. entom. Ges., 1897, p. 468. — Kraatz, Deutsche ent. Zeitschr., 1897, p. 336 (syn.).

Clypeus large, du type rectangulaire; son bord antérieur à peine sinué.

Pronotum hexagonal, à angles très arrondis; bord antérieur transversal, un peu sinué; côtés présentant, vers le milieu, un angle obtus, à sommet très arrondi. Base transversale, largement courbée, sinuée devant l'écusson. Angles antérieurs bien marqués; angles postérieurs effacés, arrondis.

Ecusson en languette, large à la base; ses côtés sinués, présentant d'abord une concavité externe, puis une convexité dont la courbe se continue par celle du sommet très arrondi.

Elytre à base large; épaules très saillantes; échancrure posthumérale profonde; élytre peu élargi à partir du fond de cette échancrure. Dessus portant deux côtes convergentes en arrière.

Pygidium arrondi, convexe.

Milieu du mesosternum sans saillie bien détachée; région entre les hanches intermédiaires large et plane.

L'abdomen déborde les élytres; il est visible latéralement de dessus; il présente chez le mâle une dépression longitudinale médiane en dessous.

Les téguments sont brillants noirs, parfois avec des taches marron et testacé; les élytres et l'abdomen portent des taches farineuses blanches.

La forme est ovale, assez massive; les espèces sont de petite taille.

Le genre se rencontre à Madagascar et à Nosy-Bé.

L'espèce typique est *E. multiimpressa.*

Tableau des Espèces :

— Deuxième côte élytrale continue de l'épaule au calus apical.
multiimpressa (**162**).

— Deuxième côte élytrale partant de l'épaule, mais n'atteignant pas le milieu de la longueur de l'élytre.
octomaculata (**163**).

(A suivre.)



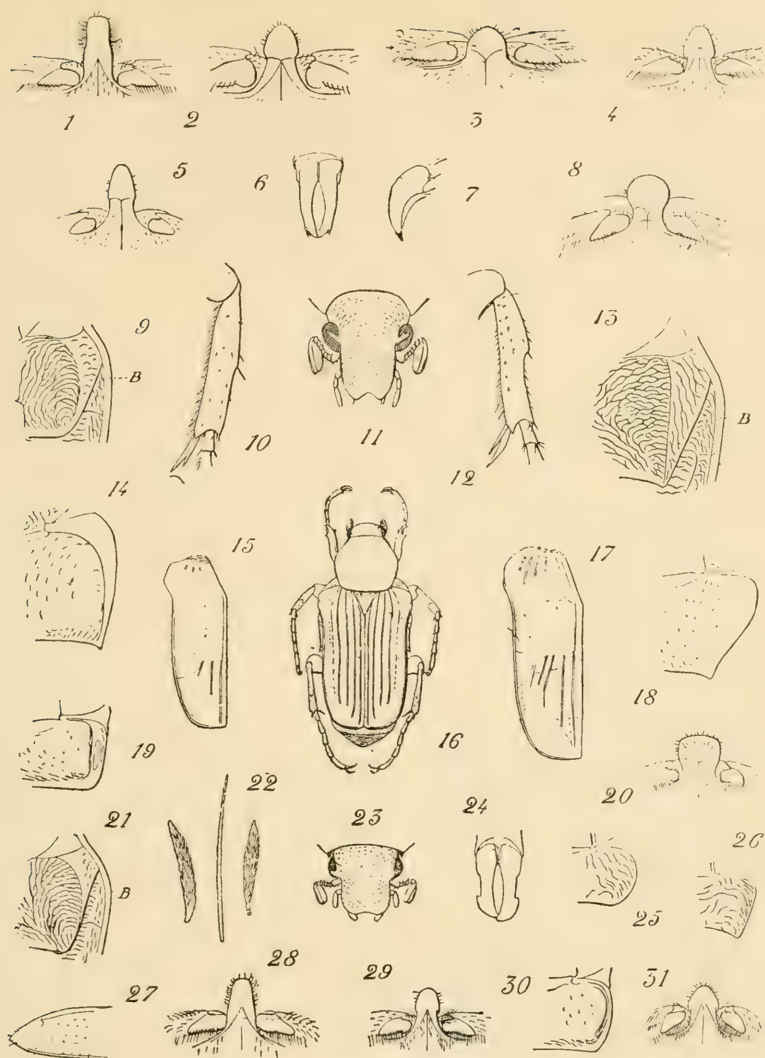
1. *Anochilia rufipes* (Montagne d'Ambre); 2. *A. incilis* (Antsihanaka); 3. *A. lævigata* (Antsihanaka); 4. *A. rufipes* (Diégo-Suarez); 5. *A. incilis* var. (Montagne d'Ambre); 6, 7. *Coptomia mauritania;* 8. *C. 4-maculata* (Betsileo); 9. *C. castanoptera* (Montagne d'Ambre); 10. *C. propinqua;* 11. *C. prasina* (Antsihanaka); 12. *C. mutabilis* (Fianarantsoa); 13. *C. uniformis;* 14. *C. lævis;* 15. *C. opalina* var. *violacea;* 16. *C. compacta* (Antsihanaka); 17. *C. biguttata* (M[t] Tsaratanana); 18. *C. striatopunctata* (Montagne d'Ambre); 19. *C. granulata;* 20. *C. similis* (Montagne d'Ambre); 21. *C. celata;* 22. *C. sulcata* (Andrangoloaka); 23. *C. lucida* (Fianarantsoa); 24. *C. Lambertoni* (Tananarive); 25. *C. crassa* (Antsihanaka); 26. *C. cinctiventris* (Montagne d'Ambre); 27. *C. Bontempsi;* 28. *C. crucigera* var. *regularis* (Montagne d'Ambre); 29. *Heterophana canaliculata* ♂ (Antsihanaka); 30. *H. canaliculata* ♀; 31. *H. similis* ♂ (Antsihanaka); 32. *H. similis* ♀ (Antsihanaka); 33 *H. propinqua* (Fianarantsoa); 34. *H. propinqua* ♂ (Fianarantsoa). [Toutes les figures de grandeur naturelle.]



Pogoniotarsus Vescoi, 2. *P. cruciatus* (Antankara) ; 3. *Zebinus villosulus* (Antsihanaka) ; 4. *Pyrrhopoda marginicollis* forme 7 (Montagne d'Ambre), 5. *Zebinus flavovirgulatus* ♀ (Antsihanaka) ; 6. *Coptomiopsis fimbriata* (Montagne d'Ambre) ; 7. *Pyrrhopoda mantis;* 8. *P. elegans* var. *modesta* (Fianarantsoa) ; 9. *P. marginata* (Antsihanaka) ; 10. *Coptomia olivacea* ♂ ; 11. *Pyrrhopoda elegans* (Fianarantsoa) ; 12. *C. olivacea* ♀ (Antsihanaka) ; 13. *Hyphelithia stupida* (type de *A. herbacea*) ; 14. *Protætia mandarina* (I. Maurice) ; 15. *P. aurichalcea* (La Réunion) ; 16. *Heterophana dissimilis* ♀ (Montagne d'Ambre) ; 17. *H. Deyrollei* (type ?) ; 18. *H. dissimilis* ♂ (Diégo-Suarez) ; 19. *H. subcostata* (type) ; 20. *Pseudeuryomia albomaculata* (Grande Comore) ; 21. *P. argentata* (Comores) ; 22. *Mausoleopsis eustalacta* var. *Clouei* (Comores) ; 23. *Epistalagma multiimpressa* var. *chamæleon;* 24. *Euryomia argentea* (Montagne d'Ambre) ; 25. *Gametis versicolor;* 26. *Hemiaspis sanguinosa;* 27. *H. mediata* (Antsihanaka) ; 28. *Pygora simillima* (Mt Tsaratanana) ; 29. *Zebinus flavovirgulatus* ♂ (Antsihanaka) ; 30. *Pygora rufoplagiata;* 31. *P. diegana* (Montagne d'Ambre) ; 32. *Gametis versicolor* (Tamatave) ; 33. *Pygora bella* 34. *P. Donckieri* (Antsihanaka) ; 35. *P. Cowani* (Tananarive) ; 36. *Pyrrhopoda pratensis* (Fénérive) ; 37. *Pygora pulchripes* (Tananarive) ; 38. *P. pygidialis;* 39. *P. prasinella* (Montagne d'Ambre) ; 40. *P. sanguineomarginata;* 41. *Heterophana rubronigra* ♂ ; 42. *H. rubronigra* ♀ ; 43. *Callipechis flavipes* (Tananarive) ; 44. *Heterophana seminitida* ♂ (Antsihanaka) ; 45. *H. seminitida* ♀ (Antsihanaka) ; 46. *Pygora cultrata* (Tananarive). [Toutes les figures de grandeur naturelle.]



1. *Epixanthis maculitarsis* (Tamatave) ; 2. *E. nigripes;* 3. *Liostraca parallelicollis* (Montagne d'Ambre) ; 4. *Stenotarsia plagiata* (Montagne d'Ambre) ; 5. *Liostraca bina* (Fénérive) ; 6. *Stenotarsia vittata;* 7. *S. vermiculata* (Antsihanaka) ; 8. *Epixanthis 9-punctata* (Antsihanaka) ; 9. *E. 9-punctata* var. *6-punctata* (Montagne d'Ambre) ; 10. *Pseudepixanthis 4-notata* (Montagne d'Ambre) ; 11. *P. stella;* 12. *Stenotarsia Scotti;* 13. *S. rotundicollis;* 14. *S. discoidalis* var. *nigricans* (Antsihanaka) ; 15. *S. Scotti* var. *nigrior* (Antsihanaka) ; 16. *S. bifasciata;* 17, 18. *S. velutina* (Antsihanaka) ; 19. *S. discoidalis;* 20. *S. melæna* (Suberbieville) ; 21. *Oxypelta cincticollis;* 22. *Rhadinotænia clytus* (Antsihanaka) ; 23. *Coptomia nigriceps;* 24. *Chromoptilia multiguttata;* 25. *Liostraca semistriata* (Montagne d'Ambre) ; 26. *Pygora erythroderes* (Montagne d'Ambre) ; 27. *Liostraca jota* (Antsihanaka) ; 28. *Pygora hirsuta* (Tananarive) ; 29. *P. punctatissima* (Antsihanaka) ; 30. *Liostraca flavomaculata;* 31. *Mausoleopsis Selika;* 32. *Pygora luctifera;* 33. *Liostraca integripennis* (Antsihanaka) ; 34. *Valgoïdes albolineatus;* 35. *Liostraca fasciata* (Suberbieville) ; 36. *Oxythyrea maculosa* (Grande Comore). [*Les figures 27 à 36 sont × 2;* les autres sont de grandeur naturelle.]



1. Saillie mésosternale de *Coptomia uniformis;* 2. Saillie de *C. lævis;* 3. Saillie mésosternale de *Anochilia bifida;* 4. Saillie de *Coptomia striatopunctata;* 5. Saillie de *Coptomiopsis fimbriata;* 6, 7. Forceps de *Coptomia mauritania;* 8. Saillie mésosternale de *Coptomia mutabilis;* 9. *Heterophana propinqua*, extrémité de la face ventrale de la hanche postérieure gauche (B, bord de l'élytre) ; 10. Tibia postérieur de *Coptomia uniformis;* 11. Tête de *Stenotarsia vittata;* 12. Tibia postérieur de *Coptomia mauritania;* 13. *Heterophana canaliculata* ♀, extrémité de la face ventrale de la hanche postérieure gauche (B, bord de l'élytre) ; 14. *Anochilia bifida*, extrémité de la face ventrale de la hanche postérieure gauche ; 15. Elytre de *Liostraca bella;* 16. *Liostraca integripennis;* 17. Elytre de *Liostraca parallelicollis;* 18. *Anochilia rufipes* forme 4, extrémité de la face ventrale de la hanche postérieure gauche ; 20 Saillie mésosternale de *Pogoniotarsus Vescoi;* 21. *Heterophana similis* ♀, extrémité de la face ventrale de la hanche postérieure gauche (B, bord de l'élytre) ; 22. Poil normal et poil dilaté de *Stenotarsia plagiata;* 23. Tête de *Stenotarsia Scotti;* 24. Forceps de *Anochilia bifida;* 25 *Pseudeuryomia 4-notata*, extrémité de la face ventrale de la hanche postérieure gauche ; 26. *P. stella*, extrémité de la face ventrale de la hanche postérieure gauche ; 27 *Coptomia celata*, extrémité postérieure de l'élytre droite ; 28. Saillie mésosternale de *Coptomia similis;* 29. Saillie de *C. biguttata;* 30. *Pygora puncticollis*, extrémité de la face ventrale de la hanche postérieure gauche ; 31. Saillie mésosternale de *Coptomia sulcata.* [Toutes les figures agrandies.] Dans les figures de hanches postérieures les poils n'ont pas été représentés.

Quelques Névroptères de l'Algérie

Par le R. P. Longin Navás, S. J.

La faune névroptérologique de l'Algérie étant encore très peu explorée, il est utile de faire connaître les espèces, même les plus communes, qui ont été prises dans une localité quelconque. Celles que je vais énumérer ont toutes été capturées à Laghouat, ou dans Ghardaïa, par le capitaine Surcouf, qui m'en a confié l'étude en me permettant de réserver plusieurs spécimens pour ma collection. Elles appartiennent à deux familles de Névroptères.

Famille Myrméléonides

1. **Solter liber** Nav. 2 août. Semblable aux formes plus pâles de Portugal, d'où est le type. Espèce nouvelle pour le nord-africain.

2. **Cueta arenosa** Nav. (*Nesoleon arenosus*. Navás, Novitates Zoologicæ, 1913, XX, p. 447). 25 juillet.

3. **Cueta puella** Nav. (*Nesoleon puellus* Navás, Novitates Zoologicæ, 1913, XX, p. 447). 2 août. Un échantillon. Les veinules radiales internes à l'aile postérieure sont 6 au lieu de 5 du type.

4. **Nophis Teilhardi** Nav. 2 août. Un échantillon. Le type est d'Egypte. Je crois l'espèce nouvelle pour l'Algérie.

5. **Gepus curvatus** Nav. 2 août. En tout plus obscur que le type, qui est d'Egypte.

6. **Gepus curvatus** Nav. var. **tersa** nov.

A typo differt :

Maculis striisque corporis fuscis, obscurioribus.

Ala anteriore striis fuscis longitudinalibus et obliquis, ad sectorem radii, ad lineam plicatam posteriorem obsoletis; stria obliqua externa ad rhegma et interna ad sectorem cubiti parum distincta, angusta; multis venarum ramorumque tractibus anguste fusco limbatis; plerisque venulis saltem ad medium anguste limbatis ad instar puncti striolæve.

Ala posteriore tractibus venarum ramorumque multis fusconigris; furculis marginalibus multis nigratis et ad earum axillas angustissime fusco limbatis.

Long. corp.	22,5	mm.
— al. ant.	29,5	—
— — post.	26	—

Patrie : Laghouat, 2 août.

7. **Myrmecælurus trigrammus** Pall. 2 août.

8. **Myrmecælurus trigrammus** Pall. var. **languida** nov.

Caput fronte inter antennas penitus immaculata; vertice et prothorace striis punctisque subobsoletis, ferrugineis pallidis. Striæ thoracis ferrugineæ fuscæ.

Abdomen stria dorsali unica media fusco-ferruginea integra. Cetera ut in typo.

Long. corp. ♀	26,5	mm.
— al. ant.	27	—
— — post.	24	—

Patrie : Laghouat (Algérie), 2 août, Surcouf.

Cette forme est semblable à celle de Klug, *M. pallens* (Symbolæ, pl. XXXVI, fig. 6), qu'on a identifié avec le *M. trigrammus* Pall., mais que je considère à présent comme une bonne variété. Ses caractères principaux sont, d'après les mots de Klug :

Caput macula inter antennas punctisque tribus in occipite obsolete ferrugineis. Thorax obsolete ferrugineo trilineatus... Abdomen lineis duabus longitudinalibus, dorsali integra, ventrali passim interrupta, maculisque lateralibus fuscis.

Elle en diffère : par l'absence de tache entre les antennes et des taches latérales au dos de l'abdomen, etc.

9. **Nohoveus** gen. nov.

Similis *Myrmecæluro* Costa.

Caput antennis fortibus, thorace brevioribus, clava distincta.

Prothorax fere latior quam longior.

Abdomen ♂ segmentis 7 et 8 ad apicem appendice geniculata penicillata superne ad latera instructis.

Pedes calcaribus subrectis, primum tarsorum articulum excedentibus.

Alæ angustæ, linea plicata manifesta, margine externo haud concavo sive excavato, pluribus venulis radialibus internis (fere 5 aut amplius).

Ala anterior area apicali lata, serie venularum gradatarum instructa.

Ala posterior area apicali angusta, sine serie venularum gradatarum, ad summum una vel altera venula gradata, quasi per anomaliam.

Je prends pour type de ce nouveau genre le *Myrmeleon lepidus* Klug.

La forme des ailes est plus étroite que chez le *Myrmecælurus* propre, surtout à l'aile postérieure, le champ apical visiblement plus étroit et plus simple, dépourvu de la série en gradins qui caractérise les deux ailes des *Myrmecælurus*.

Je laisse dans le genre *Myrmecælurus* Costa restr. les espèces *trigrammus* Pall. (type), *major* Mac Lachl., *atomarius* Ramb., *spectabilis* Nav., *sectorius* Nav., etc.

Au contraire j'inclus dans le nouveau genre les espèces *punctulatus* Str., *Lachlani* Nav., *lobatus* Nav., etc.

10. **Nohoveus Lachlani** Nav. 14-30 juillet.

11. **Nohoveus Surcoufi** sp. nov. (*fig. 1*).

Flavus, pilis flavis.

Caput duobus punctis in vertice, duobus in occipite minus distantibus, fuscis; oculis in sicco nigris; antennis fortibus, ferrugineo annulatis, clava forti, depressa.

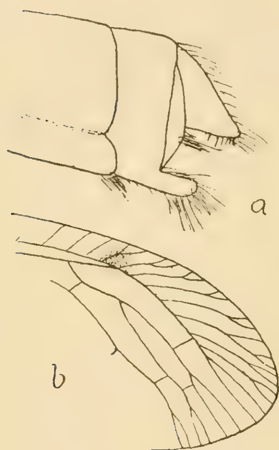


Fig. 1.
Novoheus Surcoufi ♀ Nav.
a. Extrémité de l'abdomen.
b. — de l'aile postérieure.
(Coll. m.).

Prothorax latior quam longior, duabus lineis longitudinalibus subobsoletis ferrugineis. Meso- et metathorax superne duabus lineis longitudinalibus ferrugineis, vix sensibilibus, puncto fusco ad meso- et metascutellum.

Abdomen superne stria media ferruginea fusca vix sensibili longiter interrupta, magis sensibili ad segmentorum apicem, laterali pariter decolorata et fragmentaria; ♀ valvis superioribus (*fig. 1*, a) subtriangularibus, pilis nigris spinæformibus inferne instructis; cercis inferioribus styliformibus, cylindricis, brevibus, fusco pilosis.

Pedes setis nigris in tibiis tarsisque; calcaribus testaceo-pallidis, apice levissime curvatis, anterioribus parum, posterioribus vix primum tarsorum articulum superantibus.

Alæ hyalinæ, penitus immaculatæ, apice subobtusæ, margine externo convexo; reticulatione flavida pallida; stigmate albido-flavo, interne pallide vix sensibiliter ferrugineo limitato.

Ala anterior area apicali serie distincta venularum gradatarum (fere 5 venulis); fere 6 venulis radialibus, internis; 6 ramis sectoris radii.

Ala posterior (*fig. 1*, b) area apicali nullis venulis gradatis; fere 5 venulis radialibus internis; 5 ramis sectoris radii.

Long. corp. ♀	....	19 mm.
— al. ant	....	18 —
— — post	....	16 —

Patrie : Laghouat (Algérie), 2 août, Surcouf leg. (Coll. m.).

12. **Neusmia pura** Nav. 28 juillet.

13. **Neuroleon arenarius** Nav. 2 août.

14. **Neuroleon striatellus** sp. nov. (*fig. 2*).

Similis *tenello* Klug.

Caput (*fig. 1*, a) stramineum ; stria frontali fusca inter antennas, leviter angulosa in ∧ ; alia transversa in vertice pone antennas; occipite striis transversis fuscis; oculis fusco-nigris; palporum labialium ultimo articulo inflato, acuto, fuscescente; antennis fortibus, fuscis, stramineo anguste annulatis, clava forti straminea fusco annulata.

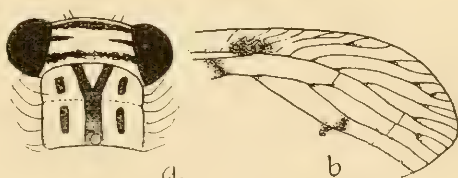


Fig. 2.
Neuroleon striatellus Nav.
a. Tête et prothorax.
b. Bout de l'aile antérieure.
(Coll. m.).

Thorax stramineus, fusco notatus. Prothorax vix latior quam longior, stramineus; superne linea media longitudinali antice divisa in Y , laterali interrupta seu punctiformi. Mesonotum 6, metanotum 4 lineis longitudinalibus fuscis. Pectus longitudinaliter fusco striatum.

Abdomen fusco-plumbeum, cinereo pilosum.

Pedes subtoti fusci, albido pilosi, nigro setosi; calcaribus primum tarsorum articulum parum excedentibus; tarsis stramineis, apice articulorum fusco.

Alæ hyalinæ, subacutæ, reticulatione albida, fusco punctata et striatula; stigmate albido.

Ala anterior stigmate interne longiter fuscato (*fig. 2*, b); venula radiali substigmali nigra, conspicue fusco limbata. Duæ striæ fuscæ longiusculæ, externa ad rhegma longiore, irregulari, interna ad anastomosim rami obliqui cubiti cum postcubito breviore angustioreque, externe leviter concava. Præterea rami furculæque ad marginem externum leviter fusco limbatæ. Venulæ radiales internæ 7; sector radii 6 ramis.

Ala posterior multo pallidior; nulla stria obliqua fusca; stigmate haud fusco limitato; furculis ad marginem externum vix limbatis, umbram tenuissimam vix formantibus.

Long. corp.		14 mm.
— al. ant.		14.5 —
— — post.		14 —

Patrie : Laghouat (Algérie), 25 juillet, Surcouf (Coll. m.).

15. **Nelees longipes** sp. nov. (*fig. 3*).

Stramineus, fusco varius.

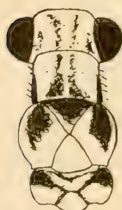


Fig. 3.
Nelees longipes Nav.
Tête et thorax.
(Coll. m.).

Caput (*fig. 3*) vertice et occipite ferrugineo obsolete notatis; oculis fusco-nigris; palporum labialium ultimo articulo fusiformi acuto, ferrugineo notato; antennis thorace brevioribus, clava conspicua, subtotis ferrugineis, apice articulorum pallidiore.

Prothorax (*fig. 3*) paulo latior quam longior, marginibus subparallelis; disco duplici linea longitudinali ferruginea, pone sulcum latiore, parum sensibili; stria fusca pone sulcum ad marginem lateralem; pilis lateralibus brevibus, flavis. Meso- et metanotum stria fusca laterali. Proscutum mesonoti subtotum fuscum. Sulci obliqui metanoti fusci (*fig. 3*). Pleuræ fusco striatæ.

Abdomen inferne fuscum, superne fascia media longitudinali fusca.

Pedes graciles, longi, maxime posteriores; fusco pilosi, setosi et punctulati; calcaribus duos primos tarsorum articulos æquantibus vel illos modice superantibus. Pedes posteriores longitudinem abdominis subæquantes; tibiæ femoribus longiores.

Alæ hyalinæ, irideæ, apice subacutæ; reticulatione straminea; pilis fuscis, brevibus; stigmate albo-flavo, parum conspicuo.

Ala anterior area apicali 4-5 venulis gradatis; 6 venulis radialibus internis; 8 ramis sectoris radii.

Ala posterior area apicali nullis venulis gradatis; 7 ramis sectoris radii.

Long. corp. ♀........................ 23,5 mm.
— al. ant.......................... 26,5 —
— - - post.......................... 23,5 —

Patrie : Laghouat (Algérie), 26 juillet, Surcouf (Coll. m.).

16. **Macronemurus pupillus** sp. nov. (*fig. 4*).

Similis *lepidulo* Nav.

Caput (*fig. 4*, a) vertice linea transversa pone antennas, occipite linea brevi longitudinali media et 5 punctis fuscis, 3 anterioribus, 2 posterioribus ad latus lineæ mediæ; oculis fusco-nigris; antennis ferrugineo-fusco annulatis, clava forti.

Prothorax (*fig. 4*, a) latior quam longior, marginibus fere parallelis; prozona 2 striis longitudinalibus et 2 punctis; metazona stria media et duobus punctis fuscis. Meso- et metanotum stria longitudinali laterali et punctis mediis fuscis.

Abdomen inferne subtotum fuscum, superne linea media ad apicem segmentorum interrupta et laterali fragmentaria fuscis; cercis superioribus ♂ longis, cylindricis, leviter arcuatis; fusco pilosis (*fig. 4*, b).

Pedes fusco punctulati; coxis anterioribus superne serie pilorum longorum arcuatorum ornatis, stramineorum; femoribus posterioribus similibus pilis fuscis; calcaribus posterioribus parum primum tarsorum articulum excedentibus.

Alæ angustæ, apice subobtusæ; hyalinæ; reticulatione straminea; plerisque venis venulisque fusco striatis; stigmate vix sensibili.

Ala anterior (*fig. 4*, c) stigmate interne macula fusca conspicua limitato; area apicali fere 2 venulis gradatis; venulis radialibus internis 5; ramis sectoris radii 4.

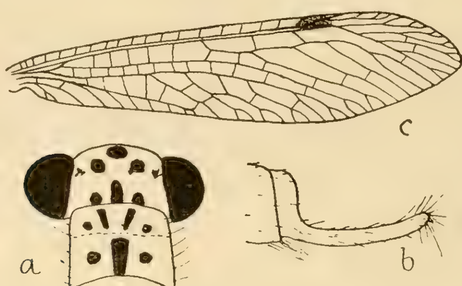


Fig. 4.
Macronemurus pupillus ♂ Nav.
a. Tête et prothorax. — *b.* Bout de l'abdomen.
c. Aile antérieure.
(Coll. m.).

Ala posterior angustior, area apicali nulla venula gradata; stigmate haud fuscato; 3 ramis sectoris radii.

Long. corp. (sine cercis) ♂.......	13,5 mm.
— al. ant........................	11,3 —
— — post.......................	10,4 —

Patrie : Laghouat (Algérie), 25 juillet, Surcouf (Coll. m.).

Famille Hémérobides

17. **Hemerobius fulvus** sp. nov. (*fig. 5*).

Similis *subnebuloso* Steph., fulvus.

Caput nitens, vix obscuratum; oculis nigris.

Prothorax latior quam longior, marginibus parallelis, linea fusca ad margines laterales. Meso- et metanotum ad latera ferrugineo-fusca.

Abdomen fulvo-ferrugineum, pilis fulvis.

Alæ hyalinæ, irideæ, reticulatione fulva.

Ala anterior (*fig. 5*) venis ramisque fusco punctatis, punctis minutissimis; umbris penniformibus fulvo-ferrugineis ad venas ramosque discales parum conspicuis; venulis gradatis 5/6, externis fuscis; stria pallida parum sensibili longitudinali in

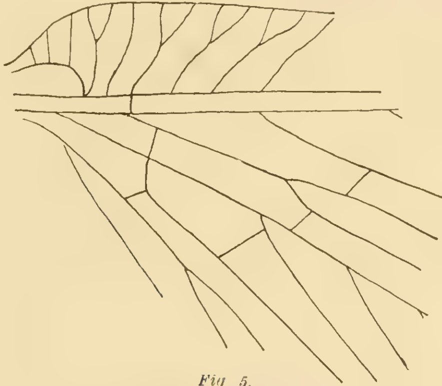


Fig 5.
Hemerobius fulvus ♀ Nav.
Partie basilaire de l'aile antérieure.
(Coll. m.).

campo intermedio; prima venula intermedia ramo anteriori procubiti, seu ultra divisionem procubiti inserta; venula procubitali tertia nigra fuscoque leviter limbata; una venula cubitali, seu cellula 2ª cubitali aperta.

Ala posterior immaculata.

Long. corp. ♀	....	5,1 mm.
— al. ant	....	8 —
— — post	....	7 —

Patrie : Laghouat (Algérie), 28 juillet, Surcouf (Coll. m.).

Addition

Myrméléonides

Morter hyalinus Oliv. El Goléa, 1er novembre 1918.

Maracanda scripta Nav. Djebel Miloch, près El Goléa, 16 juillet 1918.

Hémérobides

Hemerobius fulvus sp. nov. (V. *supra*), Djebel Miloch, 16 juillet 1918.

Chrysopides

Chrysopa vulgaris Schn. Djebel Miloch, 16 juillet 1918.

Chrysopa nymphulina Nav. Djebel Miloch, 16 juillet 1918. Nouvelle pour l'Algérie; le type est de l'Egypte.

Chrysopa pilosella Nav. Djebel Miloch, 16 juillet 1918. Nouvelle pour l'Algérie; le type est de la Tunisie.

Saragosse, 8 octobre 1918.

ENTOMOLOGIE ÉCONOMIQUE

La Station entomologique de la Faculté des Sciences de Rennes en 1917

Par F. Guitel,
Professeur à la Faculté des Sciences de Rennes.

Rapport du Directeur de la Station entomologique de la Faculté des Sciences de Rennes, au doyen de ladite Faculté pour l'année 1917.

Monsieur le Doyen,

J'ai l'honneur de vous adresser le compte rendu des travaux de la Station entomologique de l'Université de Rennes pendant l'année 1917.

I. — Services rendus.

Nombre de demandes de renseignements reçues : 2.071.

Nombre de renseignements fournis	2.574
Nombre d'Insectes déterminés	263
Total	2.837

Les **2.837** renseignements que nous avons donnés se divisent en trois catégories très distinctes :

Les premiers concernent les parasites des végétaux et des animaux, les seconds ceux qui s'attaquent à l'homme (soldats en campagne) et enfin les derniers se rapportent à des déterminations d'insectes de collections (263).

A. — *Parasites des végétaux.*

Cette année nous avons fourni 1.421 renseignements concernant les parasites des végétaux et des animaux.

Les circonstances ont amené la création ou la multiplication de jardins potagers dans lesquels on a eu à compter avec les parasites les plus communs des végétaux. Les limaces et escargots, les chenilles diverses et surtout celle du chou, les courtilières, les pucerons et les altises ont provoqué le plus grand nombre de demandes.

Un microlépidoptère, *Acrolepia assectella*, dont les larves, connues sous le nom de « vers du poireau », creusent des galeries descendantes dans ces légumes, continue à causer, comme les années précédentes, des dégâts notables dans les cultures de la région parisienne. Ce ravageur est d'ailleurs répandu dans diverses parties de la France; nous pouvons signaler sa présence dans les départements suivants : Maine-et-Loire, Vienne, Loir-et-Cher, Cher, Charente, Gironde et Pas-de-Calais.

Le traitement consiste à couper les poireaux en temps opportun. Il peut souvent tenir cet ennemi en échec, mais non toujours.

Parmi les animaux rares ou localisés nous pouvons signaler un Coléoptère, *Cassida inquinata*, qui a commis des dégâts importants dans les cultures de Camomille de Maine-et-Loire.

Un Argasidé, *Ornithodoros coniceps*, nous a été adressé du département de l'Aude; c'est la première fois que cette espèce est signalée comme piquant l'homme en France.

Nous avons aussi été consultés cette année, comme cela arrive quelquefois, au sujet de champignons parasites des végétaux. Parmi ces champignons se trouve une forme qui s'attaque au *Psaliota campestris* ou « champignon de couche ». Les ravages causés par ce parasite sont considérables et la question semble malheureusement encore pleine d'obscurité, au moins en ce qui concerne le côté économique. Il y a donc tout lieu de craindre

que nos cultures de champignons ne se trouvent sérieusement compromises pendant un temps qu'il est actuellement impossible de déterminer.

Les questions cryptogamiques n'étant pas de notre compétence, nous avons toujours recours pour leur solution à la haute compétence de notre distingué collègue de l'Ecole nationale d'Agriculture de Rennes, M. Ducomet, auquel nous tenons à adresser ici nos très sincères remerciements.

B. — *Animaux nuisibles aux soldats en campagne.*

Depuis 1915 la guerre a ajouté ce chapitre à notre rapport annuel.

En 1915, nous avions envoyé sur le front 410 plaquettes relatives aux *Animaux nuisibles aux soldats en campagne*, et nous avions fait parvenir 333 doses de soufre sublimé destiné à la lutte contre le *Pediculus vestimenti.*

En 1916, nos envois, beaucoup plus nombreux, ont été de **7.664** notices et **5.329** doses de soufre.

L'année 1917 a été marquée par un fléchissement léger.

Nous avons encore expédié **cinq mille soixante-trois** doses de soufre, mais seulement **cinq mille quatre cent seize** notices.

Cette diminution s'explique très facilement.

Nous ne pouvons faire connaître les services que nous rendons qu'en usant d'une publicité appropriée que la modicité de nos ressources nous oblige à demander gratuite. Or, en ce qui concerne spécialement la lutte contre les *Animaux nuisibles aux soldats en campagne*, la presse quotidienne nous avait rendu en 1916 des services que nous lui avons vainement demandés en 1917. Telle est la raison de la diminution constatée plus haut.

Il est juste d'ajouter que le directeur du *Bulletin des Armées*, comprenant l'importance des services que nous rendons, a bien voulu insérer un article sur la « Destruction des Poux » (26 septembre 1917), qui nous a valu de nombreuses demandes. Le *Bulletin des Armées* ayant cessé de

paraître, nous devons cette année frapper à d'autres portes si nous voulons continuer à aider nos soldats de la même manière que nous l'avons fait dans le passé.

M. et Mme Pouillaude ont assumé, avec le même dévouement que l'année dernière, la tâche considérable d'assurer le service de nos envois sur le front.

Il faut croire que ces envois ont rendu à leurs destinataires les services qu'ils en attendaient, car nous avons enregistré un grand nombre de lettres de remerciements, toutes aussi démonstratives que celles que nous avons analysées dans notre rapport pour l'année 1916.

II. — **Locaux.**

Nos locaux ont été évacués par l'autorité militaire à la fin de l'année 1917. Les travaux rendus nécessaires par la longue occupation de nos laboratoires par le service pharmaceutique de l'Hôpital 41 pourront, nous l'espérons du moins, être bientôt effectués. Nous nous estimerions très heureux si nos laboratoires pouvaient nous être rendus dans le courant de l'année prochaine.

III. — **Collections.**

Rien n'a été changé dans l'état de nos collections, mais nous espérons pouvoir bientôt donner à la Collection HERVÉ la place que la guerre nous a empêchés de lui accorder jusqu'ici.

IV. — “ **Insecta** ”.

Pour compenser le retard qui date du début de la guerre, l'année 1917 paraîtra en un seul fascicule actuellement en cours d'impression. Le nombre total des pages sera le même que les années précédentes.

Parmi les mémoires originaux que contient ce fascicule nous sommes heureux d'enregistrer l'important travail de M. Pouillaude, *Les Cétonides malgaches* (117 pages), dont la publication a été commencée l'an dernier (75 pages).

La région malgache est particulièrement riche en Cétonides, et les espèces de ce groupe sont largement représentées dans les collections de M. René Oberthür, qui renferment même un assez grand nombre de types.

L'étude de M. Pouillaude, consciencieuse s'il en fût, l'a conduit à des conclusions très intéressantes, dont quelques-unes d'ordre général, comme par exemple la « Variabilité des insectes dans ses rapports avec les milieux géographiques ».

L'auteur arrive, en outre, à la conclusion que les Cétonides de la région malgache constituent un groupe bien distinct, presque isolé dans la classification de ces insectes, puisque quatre genres seulement sont communs aux terres malgaches et aux régions zoologiques avoisinantes.

Tout cela est appuyé sur des observations nombreuses qui donnent à l'étude de M. Pouillaude la valeur d'un travail vraiment scientifique dépassant de beaucoup la portée des monographies banales purement descriptives.

V. — **Faune entomologique armoricaine.**

MM. Charles Oberthür et C. Houlbert ont continué la publication de leurs *Rhopalocères armoricains*, et C. Houlbert celle de ses *Tableaux génériques illustrés des Coléoptères de France.*

VI. — **Personnel.**

Le personnel de la Station entomologique n'a subi aucun changement en 1917, mais M. Pouillaude a été, comme les années précédentes, désigné comme Inspecteur du Service Phythopathologique, et l'auteur de ces lignes comme Associé du Service des Epiphyties.

Veuillez agréer, etc.

F. Guitel.

VII. — Documents annexes.

Nombre de demandes de renseignements reçues en 1917 : 2.071.

Nombre de renseignements fournis	2.574
Nombre d'Insectes déterminés	263
TOTAL	2.837

I. — Répartition des demandes par départements, Colonies et Pays étrangers :

DÉPARTEMENTS.

Ain	4
Aisne	1
Alger	2
Allier	7
Alpes-Maritimes	6
Ardèche	3
Aube	15
Aude	4
Aveyron	3
Basses-Pyrénées	7
Bouches-du-Rhône	12
Calvados	18
Cantal	3
Charente	8
Charente-Inférieure	16
Cher	7
Constantine	2
Corrèze	1
Corse	2
Côte-d'Or	20
Côtes-du-Nord	2
Creuse	3
Deux-Sèvres	2
Dordogne	3
Doubs	3
Drôme	4
Eure	12
Eure-et-Loir	3
Finistère	26
Gard	4
Gers	2
Gironde	19
Haute-Garonne	15
Haute-Loire	1
Haute-Marne	10
Haut-Rhin	4
Haute-Saône	3
Haute-Savoie	7
Hautes-Pyrénées	7
Haute-Vienne	2
Hérault	13
Ille-et-Vilaine	42
Indre	3
Indre-et-Loire	7
Isère	5
Jura	4
Landes	3
Loire	4
Loiret	9
Loir-et-Cher	13
Loire-Inférieure	31
Lot-et-Garonne	1

Manche	9	Saône-et-Loire	6
Marne	7	Sarthe	12
Mayenne	12	Savoie	3
Maine-et-Loire	14	Seine	175
Meurthe-et-Moselle	24	Seine-et-Marne	12
Meuse	3	Seine-et-Oise	32
Morbihan	8	Seine-Inférieure	17
Nièvre	3	Somme	12
Nord	3	Tarn	5
Oise	13	Var	5
Oran	11	Vaucluse	3
Orne	14	Vendée	2
Pas-de-Calais	6	Vienne	10
Puy-de-Dôme	9	Vosges	7
Pyrénées-Orientales	5	Yonne	4
Rhône	33	Divers	6

Colonies et Pays étrangers.

Angleterre	1	Maroc	3
Colombie	2	Nouvelle-Calédonie	1
Espagne	1	Rhodes	1
Grèce	1	Suisse	1
Italie	1	Tunisie	6

Secteurs postaux des Armées................ 1.150

II. — **Nombre de renseignements par mois de l'année 1917 :**

Janvier	152	Juillet	77
Février	88	Août	358
Mars	75	Septembre	821
Avril	40	Octobre	596
Mai	104	Novembre	129
Juin	88	Décembre	46

Total.................................... 2.574

III. — Groupes d'animaux nuisibles et de parasites ayant provoqué au moins dix demandes (1) :

Acrolepia assectella	14	Fourmis	69
Altises diverses	19	Guêpes	10
Araignées diverses	15	Mouches	50
Blattes	61	Limaces et Escargots	66
Campagnols et Mulots	16	Moustiques	58
Carpocapsa pomonella	14	Puceron lanigère	25
Charançons	14	Pucerons divers	32
Chenilles indéterminées	20	Puces	193
Chenille du Chou	111	Punaises	166
Cochylis	16	Rats et Souris	60
Courtilières	53	Taupes	27
Elatérides (Vers fil de fer)	11	Vers blancs (Hannetons)	17

Remerciements.................. 104.

Sur 2.071 lettres reçues en 1917, 1.153 sont relatives aux parasites ou animaux nuisibles aux soldats.

Il a été envoyé sur le front : 5.416 notices et 5.063 doses de soufre.

(1) Dans ces chiffres ne sont pas compris les poux et parasites des soldats dont il est question d'autre part.

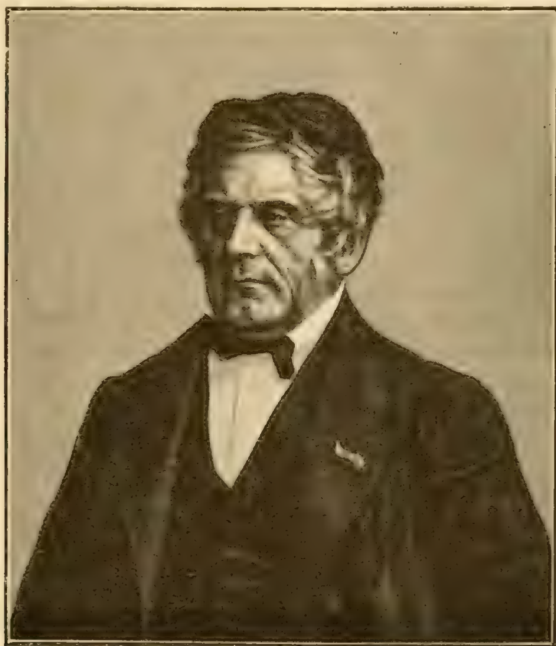
ENTOMOLOGIE RÉTROSPECTIVE

NOTRE COUVERTURE

MULSANT (Étienne)

NÉ A MARNAND (RHÔNE) EN 1797 ; MORT A LYON EN 1880.

E. MULSANT naquit à Marnand, près de Villefranche (Rhône), le 2 mars 1797. Après des études poursuivies successivement aux collèges de Belley, de Roanne et de Tournon, il fut pendant quelque temps



E. MULSANT

employé dans une maison de commerce. Dès 1817, il fut nommé maire de Saint-Jean-de-la-Bussière (Rhône) ; en 1827, il succédait à son père dans les fonctions de juge de paix de Thizy ; à partir de 1830, il habita Lyon et fut nommé sous-bibliothécaire en 1839, puis conser-

vateur, en 1874, de la Bibliothèque de la ville ; en même temps, depuis 1843, il enseigna l'Histoire naturelle au Lycée de Lyon. C'est dans cette ville qu'il mourut le 2 novembre 1880.

Déjà, au collège de Tournon, E. Mulsant avait montré une prédilection pour les sciences naturelles et pour la classification, en réunissant un herbier dont les étiquettes constituaient un véritable catalogue raisonné. Mais l'Entomologie devait bientôt être le sujet principal de ses travaux. Sa première publication, « *Lettres à Julie sur l'Entomologie* », parut en 1830. Il y donnait un aperçu général sur les insectes et surtout les Coléoptères de France, coupé par de nombreuses digressions en prose et en vers, selon le goût de l'époque. Dix ans après, débute l'*Histoire naturelle des Coléoptères de France*, œuvre monumentale dont il a élaboré la majeure partie, depuis 1840 jusqu'à la fin de sa vie. Cet ouvrage a soulevé quelques critiques ; il serait trop facile de lui en faire aujourd'hui en le comparant à des travaux plus récents qui marquent un progrès remarquable. C'est cependant le mérite de Mulsant d'avoir ouvert la voie et d'avoir montré l'utilité des études d'ensemble sur la faune de notre pays. Certaines divisions introduites par Mulsant et surtout la plupart des noms nouveaux attribués par lui aux tribus ne lui ont pas survécu. On lui a reproché l'abus des coupes et notamment des variétés, mais c'est un sujet dont les principes sont encore bien discutés. Le développement donné aux descriptions a été l'objet de critiques ; mais on doit songer que de tels ouvrages sont destinés à être consultés et non lus ; la longueur du texte n'est donc pas un inconvénient, si la disposition typographique permet de trouver rapidement le renseignement cherché ; les entomologistes savent bien que, pour établir la détermination rigoureuse d'un insecte, ce n'est pas le développement des descriptions, mais bien souvent l'insuffisance des documents qui constitue le principal obstacle. A ce dernier point de vue, on pourrait regretter que Mulsant ait parfois manqué de précision dans l'indication des localités, dont l'importance était moins appréciée qu'aujourd'hui.

Si, en raison de l'évolution des idées et des progrès de l'Entomologie, l'œuvre de Mulsant ne peut plus être considérée comme le meilleur modèle à suivre, on peut cependant dire que c'est un bel exemple.

L'*Histoire naturelle des Punaises de France*, publiée de 1865 à 1879, avec la collaboration de Cl. Rey, et la *Monographie des Coccinellides* sont conçues avec le même esprit. E. Mulsant rédigea, en outre, de nombreux mémoires, révisions, descriptions, notes et notices biographiques réunis sous le nom d'*Opuscules Entomologiques*, de 1852 à 1875.

Un ouvrage important d'ornithologie, l'*Histoire des Oiseaux-Mouches*, en collaboration avec E. Verreaux, fut publié de 1878 à 1880. Il faut citer encore : *Souvenirs d'un voyage en Allemagne*, *Souvenirs du Mont-Pilat* et quelques livres élémentaires pour l'enseignement des Sciences naturelles (1).

I. Pouillaude.

(1) On trouvera une liste bibliographique complète et une notice nécrologique sur E. Mulsant, par J. Félissis-Rollin, dans les *Annales de la Société entomologique de France*, 5e série, t. X, 1880, p. 403-412.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS DES ARTICLES CONTENUS
DANS LA HUITIÈME ANNÉE D'INSECTA

1918

LISTE

DES GENRES, ESPÈCES ET VARIÉTÉS DÉCRITS DANS LA HUITIÈME ANNÉE D'INSECTA

1918

I. — Coléoptères.

II. — Ordres divers.

INDEX ALPHABÉTIQUE

D

E

G

H

Le Gérant, F. GUITEL.

Annonces-Insertions d'INSECTA

UNE ANNONCE ISOLÉE		A L'ANNÉE (12 insertions)	SEMESTRIELLES (6 insertions)	TRIMESTRIELLES (3 insertions)
Page entière.	12f 50	96f	54f	30f
1/2 page ..	6 »	48	27	15
1/4 page...	3 »	24	14	8
1/8 page...	1 50	12	7	4

Sommaire des Numéros 85-96 d'INSECTA

Échanges et rédaction d'INSECTA

Pour éviter toute confusion dans nos services, nous prions les Sociétés qui font l'échange avec INSECTA de vouloir bien nous adresser leurs publications sous la suscription suivante :

Direction d'INSECTA
Station entomologique, Faculté des Sciences
Rennes (France)

Abonnements annuels :

France .... 10f »
Etranger .... 12f »

Les abonnements, payables d'avance, comptent à partir du mois de janvier, mais on peut s'abonner à toute époque de l'année.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction d'INSECTA, adresser la correspondance à M. le professeur **C. HOULBERT,** Station entomologique, Université de Rennes (France).


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01268 5822